TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 278 | DERNIÈRE ÉDITION | MARDI 5 MAI 1981

Un général, un policier et deux gardes civils tués en Espagne

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'arme de la faim

Le recours à la grève de la faim est une arme déjà ancienne, en particulier en Irlande. Mais ce moyen d'action connaît actuellement un net regain en Europe, après avoir été remis en honneur en Inde par Gandhi et ses amis.

L'opinion internationale retient surtout, ces jours-ci, le cas de Bobby Sands à Belfast. Mais une autre grève de la faim vient de s'achever en Espagne, qui aurait pu avoir des conséquences particulièrement dramatiques puisqu'elle était désormais observée par plus de mille cinq cents ouvriers agricoles andalous qui voulaient protester contre leur misère. L'un d'eux était déjà mort à la suite de cette grève, et tout semblait indiquer que d'autres participants à cette démonstration de désespoir collectif, à commencer par le président du mouvement syndical concerné, M. Diamantino Garcia, risquaient de périr à leur tour. L'accord d'indemnisation conclu entre les autorités et ces journaliers agricoles, généralement chômeurs, a permis de mettre un terme au mouvement avant qu'il eût d'autres conséquences tragiques. De même pour les grévistes de la faim de Lyon, qui ont accepté de suspendre leur mouvement à la suite de l'arrêt, pour trois mois, des mesures d'expulsion frappant les enfants d'immigrés.

Il n'en était pas allé ainsi pour Sigurd Debus, mort le 16 avril dernier à la prison de Hambourg sans que le gouvernement de Bonn eût cédé aux exigences de la Fraction armée rouge à propos du régime carcéral imposé aux terroristes en Allemagne fédérale. Et, dans l'affaire Sands, les autorités britanniques auront également manifesté jusqu'au bout une totale fermeté face à ce qu'elles considèrent comme un chantage d'autant plus odieux qu'il n'est pas seulement politique, mais aussi humanitaire. De cette fermeté à Bonn comme à Londres, on a visiblement fait une question de principe, un peu comme dans les affaires de prises d'otages.

La grève de la faim peut s'y apparenter d'une certaine façon : il s'agit bien d'une menace d'exécution, avec même un commencement de réalisation, destinée à forcer un pouvoir légal à agir contre son gré. Du moins la victime est-elle, ici, volontaire puisqu'elle se prend elle-même en otage. La grève de la faim ne saurait susciter la même réprobation, si l'agonie du gréviste inspire, elle, la même horreur.

Finalement, il s'agit moins, de la part de ceux qui ont le sombre courage de procéder à ce lent et affreux suicide, d'obtenir ce qu'ils réclament que de susciter ce dont ils estiment avoir le plus besoin : l'intérêt du monde, et si possible sa compassion.

La recrudescence des grèves de la faim est probablement liée à cette publicité. Mais croire que l'absence de publicité pourrait les éviter, comme on commence à l'entendre dire, serait à la fois naïf et dangereux, à l'instar de toute tentative tendant à limiter la liberté d'informer. Le sacrifice des deux nationalistes estonien, Juri Kukk — mort des suites de son jeûne volontaire durant sa détention — et Mart Niklus, dont on est aujourd'hui sans nouvelles, et, dans une moindre mesure, l'extrême discrétion observée outre-Rhin sur l'affaire Debus, du moins avant sa mort, montrent parmi d'autres signes que le silence peut, au contraire, donner des raisons supplémentaires de mener jusqu'au bout le plus désespéré et le plus désespérant des combats.

La dernière semaine de la campagne présidentielle

• *Les points de vue des deux candidats sur le face-à-face télévisé se sont rapprochés*

• *M. Giscard d'Estaing accentue ses appels au R.P.R.*

Lundi 4 mai, en fin de matinée, il paraissait que la controverse sur l'organisation d'un face-à-face télévisé entre M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing était sur le point d'être surmontée. Le candidat socialiste avait adressé, dans la matinée, à son adversaire, une lettre dans laquelle il soulignait : « Je pose une condition à notre face-à-face et je n'en pose qu'une seule : que ce soient des *journalistes* et un *réalisateur désignés* d'un commun accord qui l'organisent. » M. Mitterrand ajoutait : « Les réponses, capitales, de chacun des candidats — qui débattront entre eux autant qu'ils le voudront dans un temps égal de parole — ne peuvent être apportées qu'à des questions précises d'observateurs compétents, hors de toute atmosphère de match à sensation. »

Peu après 13 heures, au nom du président sortant, M. Jean-Philippe Lecat déclarait : « M. Valéry Giscard d'Estaing fait connaître que, dès lors que la seule condition qu'il posait à l'organisation d'un face à face — c'est-à-dire le dialogue direct entre les candidats dans un temps égal de parole — est accepté, le débat attendu par les Français doit avoir lieu. Les modalités d'arbitrage du débat devraient être réglées dans la journée. »

Dans la mesure où les modalités d'arbitrage pouvaient être réglées, il n'était plus exclu que le débat ait lieu mardi 5 mai après 20 heures.

Dimanche 3 mai, porte de Pantin, à Paris, M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « Si mon concurrent souhaite se faire accompagner par quelque témoin que ce soit, je n'y fais pas d'objection. »

D'autre part, le président sortant avait renouvelé et accentué ses appels vers le R.P.R. Il avait même évoqué, indirectement, son souhait de s'entretenir avec M. Chirac.

M. Claude Labbé a précisé lundi après-midi qu'il ne réunirait pas le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale avant le second tour. Des élus gaullistes avaient formulé une demande en ce sens. M. Labbé a cependant déclaré : « Je redis aujourd'hui que le choix ne peut se porter que sur Valéry Giscard d'Estaing. »

Les valeurs françaises ont enregistré un revirement à la hausse : à l'ouverture de la Bourse de Paris, le 4 mai, elles ont regagné 1,4 %, après avoir reculé la semaine dernière de plus de 5 %. Ce résultat est attribué au discours prononcé, le dimanche soir 3 mai, à Pantin, par M. Giscard d'Estaing. Toutefois, l'or a progressé sensiblement : le napoléon a gagné près de 4 % s'inscrivant à 894,90 francs, et le lingot 2 000 francs, s'établissant à 89 495 F.

La diffusion le mardi 5 mai *d'un face-à-face télévisé entre* M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing paraissait un peu plus probable, lundi en début d'après-midi, après la publication de la lettre adressée par le candidat socialiste au chef de l'État, et après la réponse de celui-ci. Le représentant du P.S. dans la compétition présidentielle réduisait ses exigences à une seule : la présence de journalistes et d'un réalisateur *« indépendants »*. La phrase dans laquelle il évoquait la possibilité pour les candidats de débattre *« entre eux autant qu'ils le voudront dans un temps égal de parole »* a été perçue, du côté de M. Giscard d'Estaing comme l'acceptation du *« dialogue direct »* souhaité par le président sortant. Restaient à régler les *« modalités d'arbitrage »*. Selon M. Lecat, elles devaient pouvoir l'être dans l'après-*midi de lundi*.

M. Mitterrand suggère quatre journalistes : Mme Michèle Cotta, et MM. Jean Boissonnat, Jean-François Kahn et Guy Thomas.

Me Badinter, mandataire du candidat socialiste dans cette affaire, devait, lundi après-midi, prendre contact avec la commission nationale de contrôle. Il avait pour mission de se montrer ouvert à toute négociation sur les noms des représentants de la presse, mais non sur le principe de la présence de quatre d'entre eux.

Dimanche, M. Giscard d'Estaing avait répondu à l'exigence relative à la présence de journalistes. Il avait affirmé : *« Si mon concurrent souhaite se faire accompagner par quelque témoin que ce soit, je n'y vois pas d'objection. »* Son porte-parole, M. Jean-Philippe Lecat, avait formulé cette acceptation sur un ton plus polémique : *« S'il a peur de venir tout seul, qu'il vienne avec qui il veut. »* M. Mitterrand, pour sa part, avait dénoncé la *« propagande »* entretenue par les giscardiens sur ce sujet et visant, selon lui, à *« faire oublier le chômage et la vie chère »*.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 8.)

La Cinquième n'est plus ce qu'elle était

par ANDRÉ FONTAINE

« Entre les communistes et nous (les gaullistes), comme l'a souvent rappelé Malraux, *il n'y a rien.* » C'est sur cette prémisse que M. Alain Peyrefitte avait basé son célèbre aphorisme : « *Si nous ne faisons pas de bêtises, nous sommes au pouvoir jusqu'en l'an 2000.* », sous-entendu : parce que la peur du communisme nous y maintiendra. Il y est encore lui-même pour quelques jours ou davantage, mais sous la bannière d'un homme qui a largement contribué, en préconisant le « *non* » au référendum d'avril 1969, au départ du général de Gaulle du pouvoir. Et le total des voix communistes et des gaullistes, au premier tour de l'actuelle présidentielle, ne dépasse pas le tiers des votants.

Il serait certes aventureux de considérer ce résultat comme durable. Il faudrait des législatives — et il y en aura rapidement si M. Mitterrand est élu — pour que l'on sache si le recul des communistes procède surtout de la crainte d'une partie de leur électorat d'assister au second tour à un duel Giscard-Chirac, ou s'il s'agit bel et bien d'un courant de désaffection entraînant une réduction durable de la représentation du P.C.

Le président de la République, de son côté, a perdu six points de l'avance qu'il avait en 1974 sur les candidats gaullistes et assimilés. S'il était battu le 10 mai, l'espoir de revanche passerait presque automatiquement d'une U.D.F. *désemparée* au *R.P.R.*, dont le chef s'est toujours présenté comme l'homme du recours.

(Lire la suite page 12.)

Les débats enfouis

Nous entrons dans la dernière ligne droite de la campagne. Dans six jours, les Français désigneront pour sept ans un homme qui devra déterminer les grandes lignes de la politique du pays, et notamment de la politique économique. Le feront-ils en toute connaissance de cause ?

Poser cette question peut paraître naïf, tant il est vrai qu'une campagne électorale n'est pas l'occasion idéale pour traiter sereinement et complètement de dossiers parfois complexes. De là à évacuer pratiquement totalement tout débat de fond comme on a pu le constater ces dernières semaines, il y a un pas qu'on a, hélas ! franchi.

La France, comme tous les pays industrialisés, traverse une crise économique profonde qui se manifeste essentiellement par un ralentissement de la croissance, une diminution de la progression du niveau de vie et surtout l'existence d'un million six cent cinquante mille demandeurs d'emploi. On a certes parlé du chômage, pendant cette campagne, et c'est sans doute le domaine qui fit naître les propositions les plus nombreuses, à défaut d'être très originales.

Mais le reste, tout le reste, qui justement conditionne la situation de l'emploi ? Rien ou presque. Des propositions bien sûr, mais souvent, trop souvent, éparses. Attend-on un débat télévisé pour traiter de sujets aussi essentiels que l'inflation, la réforme en profondeur de la fiscalité, la politique industrielle, la politique agricole, et même l'énergie ?

Les Français, à qui l'on parle tant de « choix de société », avaient là l'occasion d'entamer collectivement une réflexion réelle sur la société qu'ils souhaitent, et les choix qui leur seront immanquablement imposés. On ne leur a pas permis de la saisir.

Si, du seul fait de sa technique, l'audiovisuel ne peut nourrir ces débats de fond, la presse écrite le doit.

Le Monde *entreprend, sous le titre* « Repères », *la publication d'une série d'articles qui porteront sur des sujets dont nous estimons qu'ils méritent réflexion. Le premier traite de la fiscalité.*

(LIRE PAGE 13.)

LA YOUGOSLAVIE SANS TITO

(Lire page 7 le début de l'enquête de J.-C. POMONTI.)

AU JOUR LE JOUR

LE GALANT

« Madame la France »... *En a-t-elle vu, cette pauvre France, de ces courtisans de haut rang un instant prosternés à ses pieds, suppliants de rhétorique amoureuse, fugacement épris d'elle !*

Qu'offrirait le galant, une fois séduite la dame de ses pensées ? De quels bijoux, de quels trophées le chasseur amoureux pourrait-il la récompenser encore ?

Madame la France dira dimanche si elle éconduit l'amoureux ou cède à ses avances. La France en crise ? Allons donc ! Un simple drame sentimental.

BRUNO FRAPPAT.

Point de vue

Es-tu or, fer ou cuivre ?

par EDGAR FAURE
de l'Académie française

« Que fera, Pierre de Morone ?
Es-tu or, fer ou cuivre ?
Files-tu la laine ou le chanvre ? »

JACOPONE DE TODI.

Il est honorable pour la France de voir en compétition pour la magistrature suprême deux hommes qui, incontestablement, présentent l'un et l'autre des capacités en rapport avec une si haute ambition.

S'il s'agissait de départager les candidats d'après leurs qualités personnelles, l'intelligence, le talent, le courage, etc., le choix pourrait être embarrassant et la solution dépendrait des impondérables.

Cependant, il ne s'agit pas seulement, ni même principalement, d'un choix entre deux personnalités, ni même, comme on le dit quelquefois, entre deux programmes, mais bien d'un affrontement entre deux systèmes de pensée politique, plus précisément encore pourquoi ne pas employer le terme propre ? entre deux idéologies.

Cet aspect du problème ne nous paraît pas être toujours traité avec la précision et l'objectivité nécessaires.

L'idéologie de Valéry Giscard d'Estaing est facile à définir puisqu'elle correspond, avec les nuances qui lui sont personnelles, à l'ensemble des conceptions qui sont effectivement en vigueur dans les démocraties occidentales, y compris celles qui sont régies par des gouvernements d'étiquette sociale-démocrate (cf l'Allemagne fédérale) (1).

L'idéologie de la candidature socialiste est plus difficile à cerner, car elle se présente comme une construction nouvelle et ne présente pas de références d'application. Elle entend se distinguer de l'inspiration commune des démocraties libérales de l'Ouest, mais elle refuse de se recommander des démocraties populaires de l'Est.

(Lire la suite page 13.)

(1) Il serait superflu de rappeler que le parti de M. Helmut Schmidt a abandonné, lors du congrès tenu à Bad-Godesberg en 1959, le thème de l'appropriation collective des moyens de production, qui est le dogme du socialisme dit scientifique. Les socialistes français n'ont jamais pris, et ne prennent pas aujourd'hui, bien au contraire, une telle position.

En dehors du cas de la France, la dénomination de socialiste n'exprime pas une divergence fondamentale avec les thèmes de pensée du libéralisme : il est d'ailleurs revendiqué par des formations de tendance centriste, tels que le parti radical *socialiste*, l'ancienne U.D.S.R. de MM. Mitterrand, Pleven et Claudius Petit.



SPECTACLES NEW-YORKAIS

Zizi, Liz et la rage rétro

Un petit chignon-boule posé drôlement sur ses cheveux en casque, ses jambes rejetant avec impatience les longs jupons 1900, Zizi Jeanmaire a apporté dans Broadway un souffle d'exotisme.

Menue, aiguë, avec l'insolence de ses gestes brefs, elle paraissait insolite parmi les longues filles féeriques qui dansaient, comme en se jouant, les chorégraphies sophistiquées de Roland Petit. Il a réglé les ballets, elle était la vedette de *Cancan*, au *Minskoff*, une immense salle moderne. Elle a chanté les airs de Cole Porter *I love Paris*, *C'est magnifique*. Sa voix qui caresse et râpe, qui traîne une tendre gouaille, lui a rallié les cœurs. Elle a changé vingt fois de costumes, a dansé — un peu, — s'économisant pour le final qu'elle a conduit, de la lenteur jusqu'au tournoiement frénétique des dentelles sur les bas noirs et les bottines, jusqu'au grand écart glorieux.

Le talent de Zizi, c'est l'authenticité. Elle se coule dans son image immuable qui semble dessinée au pinceau, noir sur blanc, en une seule ligne qui monte de la jambe racée à la virgule soulignant la pommette. Et malgré cette perfection presque abstraite, elle vibre d'une vie intense, unique, ennoblie par l'intrépidité des chats de gouttière aux flancs maigres et aux yeux dévorants.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

POUR GISCARD

Trois voix cette fois pour M. Giscard d'Estaing. Pour Michel Prigent, M. Mitterrand demeure l'otage du P.C., et il n'y a pas d'autre réponse qu'un vaste rassemblement de la majorité autour du président de la République. Claude Chevallier-Appert presse les gaullistes de se déclarer sans équivoque pour le président. Didier Bariani juge positif, mais à conforter, le bilan du septennat en matière de libertés.

Les voix gaullistes

par CLAUDE CHEVALLIER-APPERT (*)

QUE, pour le second tour, Jacques Chirac et Pierre Messmer aient décidé, celui-là qu'il « *ne pouvait que voter pour Valéry Giscard d'Estaing* », celui-ci, qu'il « *fallait éliminer François Mitterrand* », est une chose. Que, de leur côté, Jacques Chaban-Delmas et Olivier Guichard, qui ont soutenu la candidature de Michel Debré, prennent aussi, dès maintenant et avec autrement plus de fermeté, position en faveur du candidat sortant, en est une autre. Ce n'est, bien sûr, pas par hasard que Jacques Chirac et Pierre Messmer ne se sont engagés qu' « *à titre personnel* ». La raison invoquée pour justifier leur position : « *Les voix n'appartiennent à personne* », n'est pas convaincante.

La décision qu'ils ont prise, la manière dont elle est formulée, impliquent bien clairement la complète liberté de vote laissée aux électeurs du premier tour. Comment imaginer, dans ces conditions, que le report des voix chiraco-gaullistes puisse s'effectuer au second tour dans une proportion suffisamment importante pour assurer la victoire de Valéry Giscard d'Estaing ? Si le chef et les principaux dirigeants du R.P.R. ne mènent pas une campagne active en faveur du président sortant, celui-ci sera battu. Faut-il rappeler qu'il ne l'a emporté, en 1974, que de 400 000 voix ? On peut être assuré qu'il retrouvera contre lui la *totalité* des voix de l'opposition. S'il ne devait pas conserver la *totalité* de celles *qui* l'avaient élu — comme l'indiquent les *résultats du premier tour*, la pluralité des candidatures de la majorité a *contribué à lui faire* perdre 4 points, — la victoire de François Mitterrand serait acquise. Cette perspective ne retient pas certains dirigeants du R.P.R. ni, semble-t-il, Jacques Chirac : comme le chef du parti socialiste a fait part à maintes reprises de sa décision de dissoudre l'Assemblée en juin prochain, s'il était élu, le R.P.R. espère se tailler, aux législatives, la part du lion.

Il faut que *l'électorat gaulliste* soit pleinement conscient de la gravité de son vote du 10 mai, des conséquences incalculables que pourrait avoir son soutien à François Mitterrand, ou même seulement son abstention. Et il faut que, sous la pression de l'opinion majoritaire et de ceux des médias qui la reflètent, le président du R.P.R. et ses lieutenants soient placés devant leur responsabilité. Cela veut dire qu'il ne suffit pas qu'ils déclarent voter pour Valéry Giscard d'Estaing « à titre personnel » dans le même temps où le maire de Paris fait part de son intention de se consacrer jusqu'au 10 mai aux affaires de sa ville en ne se manifestant pas dans la campagne pour le second tour. *Si sa décision, sur laquelle* s'aligneraient, à n'en pas douter, *les principaux responsables* du R.P.R., était maintenue, un pour*centage important* de l'électorat chiraquien — un récent sondage, non *publié* (1), *avance le chiffre* de 40 % — se répartirait à peu près également entre le vote nul, l'abstention ou le bulletin en faveur de François Mitterrand.

Il ne *suffit* pas de dire qu'il est indispensable, pour l'incertaine victoire de la majorité, que Jacques Chirac et son état-major fassent campagne pour Valéry Giscard d'Estaing, faut-il encore qu'ils la fassent avec une pugnacité égale à celle dont ils ont fait montre au premier tour. Comment imaginer, en effet, que les cinq millions d'électeurs chiraco-gaullistes vont reporter leurs voix *sur le président sortant*, alors que leur chef proclame avec une dé*termination sereine leur laisser* une complète liberté de vote, selon *leur conscience ? Comment imaginer* que ces militants et ces électeurs, à qui on a tenu, notamment depuis l' « appel de Cochin ment depuis l' « appel de Cochin », un discours résolument, violemment, systématiquement antigiscardien, vont, en quelques jours, sans invitation pressante et motivée de leur chef, « virer leur cuti » et soutenir le candidat sortant ?

Comment imaginer leur comité central, qui, le 21 décembre dernier, adoptait à l'unanimité une motion de censure qu'auraient pu signer le P.S. ou le P.C., dénonçant « *...les échecs d'une politique économique et sociale dont l'impuissance face à la crise mondiale conduit au chômage, à l'inflation, au déficit du commerce extérieur, aggrave les injustices sociales et crée ainsi les conditions d'un bouleversement de notre société* », faisant volte-face et canalisant vers Valéry Giscard *d'Estaing*, au *second tour*, ces *voix* chauffées à blanc, portées à un *haut* degré d'exaltation contre lui au premier ?

C'est tout l'appareil qui *doit* être mobilisé ou remobilisé. Le neutralisme, les « états d'âme », la liberté de vote, seraient suicidaires.

Si le maire de Paris maintenait sa position « neutraliste », qui provoquerait inéluctablement la défaite de Valéry Giscard d'Estaing, ce serait, selon l'analyse qu'on lui prête, pour devenir l'ultime recours d'un pays au bord du naufrage à la suite de l'entrée à l'Elysée de Mitterrand.

Tout doit être mis en œuvre pour que ces voix gaullistes ne manquent pas au scrutin du 10 mai. Y compris des assurances de Valéry Giscard d'Estaing que seront prises en considération certaines suggestions du président du R.P.R., notamment quant à un taux de croissance plus élevé. Et puisqu'il semble acquis que Raymond Barre ne restera *pas premier ministre* après le 10 mai, Valéry Giscard d'Estaing se *doit de faire* revenir un gaulliste à l'hôtel Matignon.

Chaque jour, jusqu'au 10 mai, où les leaders du R.P.R. s'abstiendraient de *combattre pour* la victoire de Valéry Giscard d'Estaing, *serait* une *journée* perdue pour la majorité. Perdue pour la France *libérale*.

De quel poids peut peser, devant une telle situation, un calcul partisan qui, s'il devait se révéler juste, ferait de Jacques Chirac le leader de la *majorité* sortante dans la nouvelle Assemblée, élue après la dissolution de l'actuelle, annoncée par François Mitterrand s'il accède à l'Elysée et où le parti chiraquien serait dominant ? Quelle responsabilité prendrait Jacques Chirac devant l'histoire, s'il provoquait, en ayant donné sciemment la victoire à François Mitterrand, une fuite des capitaux, une hémorragie des devises, un déséquilibre de notre balance extérieure qui, en affaiblissant la France, rendraient notre position précaire, voire intenable, au sein de la C.E.E. ! Il n'est pas possible que l'ancien ministre de Georges Pompidou, l'ancien premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing, envisage une telle perspective.

Il n'est que temps qu'il démente par son action les hypothèses émises dans cet article et qu'il entraîne *sur-le-champ ses* troupes — toutes ses troupes — au combat pour assurer à Valéry Giscard d'Estaing une victoire que ce dernier lui devait déjà en 1974.

(*) Membre du comité d'étude pour un nouveau contrat social.

(1) Voir *le Monde* du 29 avril, article d'André Passeron.

Le septennat et les libertés

par DIDIER BARIANI (*)

EN cette période électorale, la sécurité est un thème politique de première importance. Les Français ont peur. Au même titre que l'inflation, ou le chômage, la crainte devant la recrudescence des agressions figure parmi les principales préoccupations. Ce climat d'insécurité nous amène à poser le véritable problème de la liberté ou des libertés en France : voir s'affirmer la sécurité des Français, qui est insuffisante, sans pour autant avoir à craindre l'instauration d'un régime policier.

Mieux défendre le citoyen sans léser sa liberté. Pour être plus sûre, la République ne doit pas *être moins républicaine*. Aux carences doit-on répliquer par *une répression plus grande* ? La liberté n'est-elle pas déjà trop chétive pour *la doter* d'une muselière supplémentaire ?

Il ne serait pas sain de jouer sur la peur, et il est de l'honneur de nos dirigeants d'éviter tout abus de pouvoir, c'est pourquoi au mot de sécurité, qui est l'état de celui qui se croit en danger, il serait préférable d'apposer celui de sûreté, qui est l'état d'un individu qui a la garantie de ne pas être en danger.

Certains aspects de la loi « sécurité et liberté », qui prévoit un système répressif renforcé et accéléré et qui repose sur l'effet dissuasif de la condamnation, ont semblé parfois inquiétants. Le contrôle en toute circonstance de tout citoyen par un représentant de l'ordre et sa détention jusqu'à ce que son identification soit établie, l'interrogatoire d'un suspect sans témoin, sans avocat et en dehors de la présence d'un magistrat, peuvent entraîner des abus regrettables. De même, la plupart *des criminels ne sont guère* impressionnés par les modalités *d'une loi qui a semblé parfois séparer sécurité et liberté plus que les lier.*

Aucun régime ne devrait craindre son opinion publique.

Mais, en dépit de ces failles concernant la sécurité des personnes, et malgré quelques bavures malheureuses qui existent et qu'il faut avoir le courage de dénoncer afin d'apporter les améliorations adéquates, la France a su préserver les libertés fondamentales et a réussi à les améliorer sur plus d'un point.

Sur près de cent cinquante nations *représentées à l'ONU, la* France fait partie de la vingtaine qui peuvent se réclamer de la démocratie. Avec près de deux cent mille réfugiés politiques en 1981, elle est toujours cette terre terre d'espoir pour la multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, qui, traqués, poursuivis, humiliés et torturés, s'échappent de leur pays pour y trouver refuge. L'instauration de la commission Informatique et Libertés, et la suppressiondes écoutes téléphoniques, maintenues uniquement dans les seuls cas permis par la justice, ont contribué à raffermir l'intégrité de la vie privée.

L'accès des Français à certains documents détenus par l'administration, et qui les concernent directement, a été institué. Le droit de vote accordé aux Français âgés de plus de dix-huit ans a permis à plus de deux millions d'entre eux de s'affirmer pleinement en tant que citoyens. La faculté de saisine du Conseil constitutionnel par soixante députés ou sénateurs, afin de vérifier que les lois votées sont conformes à la Constitution, témoigne d'une garantie supplémentaire des libertés publiques. *La possibilité pour les partis de* l'opposition, les syndicats et certaines *associations de s'exprimer* sur les chaînes de *télévision* et *à la radio est un pas en avant* dans l'instauration d'un *statut de l'opposition.*

Des améliorations incontestables

Ces améliorations sont incontestables. Il n'en faut pas moins déployer encore des efforts quotidiens et permanents. La France doit donner l'exemple, afin d'être la voix de la liberté dans le monde.

Il faut conférer au contrôle parlementaire une réelle efficacité en fournissant aux membres de l'Assemblée et du Sénat les moyens d'investigation qui leur font cruellement défaut et en élargissant le rôle et les pouvoirs des commissions d'enquête et de contrôle, notamment en décernant un mandat d'amener afin d'obtenir la comparution d'un témoin récalcitrant. Il faudra aussi prévoir la remise au président de la République d'un rapport annuel sur l'état des libertés en France établi par un conseil de cinq « sages » choisis parmi les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour de cassation, et qui ferait l'objet d'un débat devant le Parlement. Conjointement, le rôle du médiateur quand il instruit une affaire serait étendu en autorisant la suspension des délais de procédure, en particulier devant le Conseil d'Etat.

Ceci suppose, bien entendu, d'accroître son budget.

En outre, il faudra veiller à ce que les nouvelles techniques audio-visuelles ne puissent en aucun cas constituer pour l'Etat ou pour toute puissance économique un moyen d'étendre son pouvoir sur l'information. La liberté des juges d'instruction, garants d'une justice saine, ni trop lente ni trop expéditive, est indispensable.

Se soucier de la personnalité *de l'inculpé* et veiller à sa réinsertion dans la société, analyser et prévenir les causes de la violence, promouvoir la connaissance des droits de chacun par une meilleure information juridique, *simplifier* les *formalités* de tous ordres, réorganiser une bureaucratie qui serait moins étouffante, davantage contrôler et *mieux* rectifier les dires de l'administration, développer les associations d'usagers et établir une déontologie de la publicité, voilà autant d'orientations à mettre en œuvre et qui confirmeraient la vocation séculaire de la France dans son rôle d'inspiratrice de l'esprit républicain et démocratique, et de gardienne vigilante des libertés si difficiles à conquérir, à préserver et à développer.

(*) Président du parti radical ; député U.D.F. de Paris.

L'enjeu

par MICHEL PRIGENT (*)

L'ELECTION présidentielle, plus que tout autre scrutin, constitue une radiographie irréfutable de la démocratie française. Les votes du 26 avril et du 10 mai ne man*quent pas à cette règle*. La campagne d'information et d'explication *du premier tour* a permis aux Français d'exprimer leurs certitudes et *leurs préférences*. Dans cette perspective, deux conclusions s'imposent : *les anciens signataires du* programme commun (P.C. - P.S. - M.R.G.) *sont nettement minoritaires ;* 85 % des électeurs ont marqué, par *leurs suffrages, leur méfiance, voire* leur hostilité envers le parti communiste. *Tels sont les faits. Ils sont* porteurs d'une logique et d'une espérance : *la victoire de Valéry Giscard* d'Estaing le 10 mai.

Cette victoire repose sur trois conditions : la nécessité d'une prise de conscience par *les Français que* l'action menée depuis 1974 est positive, *la compréhension de la véri*table nature du projet socialiste, qui propose *une aventure révolutionnaire* et non une alternance démocratique, la conviction que *notre économie ne* supporterait pas les conséquences *d'une crise politique détruisant l'œu*vre entreprise par Charles de Gaulle et Georges *Pompidou*.

Certains voudraient nous faire croire que *la France s'enfonce cha*que jour plus gravement dans la crise, que *le niveau de vie des* Français s'effondre et que le paupérisme est *en extension, que la* Constitution de la République est *bafouée et que la démocratie* est menacée, en un mot que nous som*mes au bord du précipice*. Cette vision apocalyptique est heureuse*ment peu conforme à la réalité*.

Pensons à quelques chiffres. La croissance du *P.I.B. a été de 1974 à* 1980 de 21,1 % en France et de 14,7 % *aux Etats-Unis. Est-ce cela* l'appauvrissement de la France ? Le *pouvoir d'achat du revenu disponible* s'est accru de 22,6 % en France et *de 15,8 % en Allemagne fédérale*. Est-ce cela l'appauvrissement des Français ? Le *nombre d'emplois* salariés a progressé de 4,2 % en France, alors qu'il n'augmentait que de 1,3 % dans les autres pays de la C.E.E. Est-ce cela le signe d'une résignation face au problème du chômage ?

L'extension du droit de saisine du Conseil constitutionnel aux parlementaires a été créée par la loi du *28 décembre 1974. Est-ce cela* la manifestation d'un abus de pouvoir *présidentiel ou d'une dérive* monarchique ? La France a réorganisé, modernisé et *développé l'ensemble* de ses armements classiques et nucléaires. Est-ce cela la passivité devant le risque de guerre ?

On pourrait multiplier à l'infini les *preuves du combat courageux que* la France et les Français n'ont cessé de mener. *Ni Valéry Giscard d'Es*taing, ni Jacques Chirac, ni Raymond Barre ne sont des professionnels du renoncement et de la démission. *Depuis 1974* comme *depuis 1958, la* France, grâce à la solidité de ses institutions et à la cohésion de la majorité, s'est portée au rang des premiers.

Aucun texte plus que le projet socialiste ne justifie cette réflexion étrange de François Mitterrand dans son ouvrage *Ici et maintenant : « Je me suis souvent plaint* d'entendre *les socialistes s'exprimer dans le langage des autres et subir la fascination de la phraséologie communiste.* » Cette fascination est d'ailleurs si forte que le candidat socialiste lui-même n'hésite pas à affirmer dans le même texte : « *Je crois, comme Lénine, que tout changement fondamental passe par la conquête du pouvoir d'Etat.* »

Il convient en effet de rappeler qu'il n'existe aucune interprétation social-démocrate du projet socialiste qui prolonge le programme commun de mars 1972 « *pour en élargir à la fois le champ d'action et la vision* ». Qu'on ne s'y trompe pas : l'ambition de François Mitterrand n'est pas d'« *aménager le système capitaliste mais de lui en substituer un autre* ». Il n'est pas étonnant dans ces conditions que le concept central du projet socialiste soit la lutte des classes, outil indispensable pour comprendre, vouloir et agir. L'analyse socialiste de la crise conduit à des affirmations aussi péremptoires qu'aberrantes : « *La nouvelle idéologie du conservatisme libéral ne recule devant aucun amalgame. Elle part des mêmes postulats que le stalinisme mais en renverse les conclusions.* » Autrement dit, Raymond Aron et Mikaïl Souslov seraient interchangeables...

Cette incapacité à comprendre l'évolution d'une *société* moderne comme la nôtre se retrouve dans les propositions *socialistes marquées au triple sceau de l'archaïsme, de la bureaucratie et de l'utopie.*

Aussi la décentralisation est-elle « *une dimension nécessaire de la lutte des classes* ». Ainsi l'école est-elle « *le lieu par excellence de l'apprentissage de l'autogestion* » : le parti socialiste substitue une stratégie de l'endoctrinement à une politique de l'éducation. Ainsi la recherche est-elle politisée : « *Il est important de lier les problèmes du développement scientifique et ceux de la transition au socialisme* ». Ainsi la création de centres de santé intégrés signifie-t-elle la suppression de la médecine libérale.

« *Ni l'exacerbation de l'individualisme ni la prise en charge étouffante de l'individu par un Etat bureaucratique ne constituent des réponses à la crise actuelle.* » Cette phrase du projet socialiste *est d'autant moins compréhensible* que les deux axes de la stratégie *socialiste sont l'autogestion et les* nationalisations qui sécrètent un « *individualisme abusif* » et une « *bureaucratie étatique* ». *On ressent ici l'irréductible contradic*tion entre l'héritage marxiste, qui *entraîne les socialistes vers le* collectivisme, et la nostalgie de 1968, *qui les conduit au refus de* tout pouvoir organisé. Tant que les *socialistes n'auront pas surmonté* cette contradiction qui les dessert *plus qu'elle ne les sert, ils ne seront* pas intellectuellement crédibles.

On comprend mieux désormais l'enjeu du 10 mai. Si François *Mitterrand est élu président* de la République, il dissoudra l'Assemblée *nationale où ses partisans sont* aujourd'hui, comme les Français *l'ont voulu en mars 1978, minoritaires.* Pendant cette période transitoire, *François Mitterrand dirigerait* la France comme un monarque républi*cain par l'entremise d'un gouverne*ment à sa dévotion et sans contrôle *parlementaire. Quant aux élections* législatives, elles ne pourraient être *gagnées* par la gauche *que si* le parti communiste et le parti socialiste *ont* conclu un pacte majoritaire. Ainsi l'œuvre de la Vᵉ République serait-elle anéantie d'un seul coup.

Pour conjurer ce péril, il n'existe qu'un remède, rassembler une large majorité derrière Valéry Giscard d'Estaing, seul candidat de toutes les familles démocratiques qui ont exprimé le 26 avril, chacune à leur manière et selon leurs convictions, leur refus du collectivisme. Ni les ambiguïtés du parti socialiste ni le retour aux sources du national-communisme ne sont une ambition pour la France.

La France a un avenir ; le socialisme a un passé, celui de ses échecs. Chacun s'en souviendra le 10 mai pour s'engager sur les chemins de la liberté.

(*) Président des cercles universitaires.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

El Salvador

La recherche d'une solution politique se heurte encore à de nombreux obstacles

La violence politique provoque son lot quotidien de victimes au Salvador. Au moins dix-huit personnes ont été tuées, samedi 2 mai, dont une jeune fille de quatorze ans, dont le corps décapité a été apporté à la morgue de la ville de Santa-Ana. Le fils du général Jose Alberto *Medrano, ancien chef de la garde natio*nale et fondateur d'une milice d'extrême droite, a, d'autre part, été tué dimanche, près de San-Salvador, apparemment par des guérilleros. L'archevêque par intérim de la capitale, Mgr Arturo Rivera, a, de son côté, dans son homélie dominicale, *estimé que « le problème salvadorien s'in*ternationalisait chaque jour davantage.

Notre envoyé spécial, qui s'est rendu récemment au Salvador, décrit les difficultés de la junte à définir une solution politique à la guerre civile.

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — L'événement qui a le plus touché la capitale ces dernières semaines est un cocktail donné à l'ambassade des Etats-Unis. « *Je n'avais pas participé*, déclare l'un des participants, *à une réunion aussi intéressante depuis de nombreuses années. Les forces vives du pays : l'armée, les corps de sécurité, le secteur privé, l'Eglise, des membres de la démocratie chrétienne étaient là. Pour la première fois, nous avons pu parler de ce que nous avons en commun et que certains oublient : la reconstruction du pays que les subversifs s'acharnent à vouloir détruire* »

En organisant cette réception les diplomates américains cherchaient à désamorcer la plus puissante bombe à retardement, celle du « dialogue » souhaité par l'Internationale socialiste et l'Eglise.

La recherche d'une « solution politique », préconisée par des forces non salvadoriennes pose deux problèmes identiques aux camps en présence : le renoncement à la victoire totale et le renforcement des contradictions internes. La situation est plus délicate cependant pour la droite que pour la gauche.

Les porte-parole des rebelles affirment être d'accord sur l'essentiel. « *Nous sommes enfin parvenus à des positions claires*, déclare l'un d'entre eux. *La gauche ne fera pas obstacle à la négociation. Mais nous nous battrons sur tout.* » Ils sont convaincus que la situation leur est favorable puisque trois mois d'offensive des forces armées n'ont guère donné de résultats et que leurs adversaires sont divisés sur la question de la négociation ou du dialogue.

Du côté du pouvoir, c'est l'optimisme de façade, mais personne n'est d'accord ni sur l'appréciation de la situation militaire, ni sur l'attitude à adopter face à d'éventuelles discussions avec les insurgés.

Un dirigeant démocrate-chrétien estime : « *Les militaires sont moins optimistes qu'au début de leur contre-offensive. Ils se sentent un peu impuissants. Hélas, il faut encore attendre avant que les combattants des deux côtés admettent qu'ils ne peuvent pas l'emporter par les armes.* »

On note des divisions chez les militaires aussi bien que dans la démocrate chrétienne. Au risque de simplifier, on peut affirmer que ceux dont la tâche est le maintien de l'ordre sont contre le dialogue alors que ceux dont le métier est de négocier sont pour. Certains comme le colonel Garcia attendent de la victoire militaire la possibilité de se maintenir au pouvoir alors que d'autres comme le ministre des affaires étrangères, favorisent une solution politique afin d'augmenter leur influence. Des personnalités, comme M. Napoléon Duarte ou le colonel Gutierrez, naviguent au plus près, l'un parce qu'il est compromis avec les « durs », l'autre parce qu'il n'a pas de véritable pouvoir sur l'armée.

Du fait de ces divergences, les positions officielles sont gelées et la junte ne parle plus de l'éventualité d'un dialogue ou d'une médiation. M. Rey Prendes, maire démocrate-chrétien de San Salvador et proche de M. Duarte, nous déclare : « *La solution pacifique que nous proposons consiste à organiser des élections au cours du premier trimestre 1982. Les guérilleros peuvent en proposer une autre s'ils veulent. En attendant, ils ont deux solutions : remettre ou cacher leurs armes. C'est un risque à prendre, mais de toute façon, nous serons en mesure d'organiser cette consultation qu'il y ait dialogue ou non.* »

Les élections

Le colonel Vides Casanova, commandant de la garde nationale, estime, pour sa part : « *On peut dialoguer pendant un an sans faire la moindre concession. Même si la guérilla se maintient, nous pouvons organiser des élections. Au lieu d'aller faire leurs courses sous une pluie de balles, les Salvadoriens iront voter au milieu des combats. Nous sommes un peuple courageux.* »

Certains diplomates nord-américains reconnaissent que « *sans une participation de la gauche, fût-ce l'aile politique et non terroriste, ces élections n'auront aucune valeur* ». « *Ce à quoi il faut ajouter*, affirme pour sa part le représentant d'un pays latino-américain, *qu'il est difficile de croire à des élections libres dans un pays où l'on vous assassine simplement parce qu'on vous soupçonne de n'être pas dans la ligne. Et même si elles avaient lieu, qui garantirait que l'armée ne reprendrait pas le pouvoir au cas vraisemblable où la gauche l'emporterait* » ?

M. Reys Prendes a beau reconnaître que la démocratie chrétienne a intérêt au dialogue, sa marge de manœuvre est restreinte. L'arrivée de M. Reagan au pouvoir, ses prises de position sur le Salvador et l'accroissement de l'aide économique et militaire américaine a renforcé l'extrême droite.

Un coup d'Etat avait été préparé en mars par certains officiers de haut rang en liaison avec des membres du secteur privé. L'objectif était double : unifier les positions du pouvoir face à la « menace » de négociations et tenter de résoudre la crise économique.

L'ampleur de la crise économique préoccupe les militaires. Un rapport secret du ministère de l'économie affirme que le « *plan d'urgence 1980* » a échoué. En conséquence, il propose l'arrêt de la réforme agraire et le paiement des indemnisations aux grands propriétaires terriens expatriés. La junte compte sur les crédits alloués par Washington et l'effet « boule de neige » qu'ils sont susceptibles d'entraîner.

« *C'est avec le secteur privé que nous devons dialoguer*, déclare le colonel Vidès Casanova, *de façon à attirer de nouveau le capital dans notre pays. Ce n'est pas facile, mais nous devrions pouvoir établir de nouvelles règles du jeu. Les hommes d'affaires accepteraient de gagner moins d'argent, en échange de quoi nous pourrions arbitrer les conflits sociaux.* »

« *C'est avec les forces de la paix et du travail que doit s'établir le dialogue*, déclare un texte publié dans les journaux par l'Organisation des patrons salvadoriens, *avec les associations qui ont construit et continuent de construire le Salvador, et non pas avec ceux qui se consacrent à la mort, à la destruction et au chaos* ». Pour accepter de réinvestir, le secteur privé veut le contrôle de la politique économique, le gel des réformes entreprises et des engagements précis sur les indemnisations, notamment le droit de payer les impôts avec les bons donnés en échange de l'expropriation de leurs biens.

Le principal problème est lié à la rivalité qui oppose M. Napoleon Duarte, président de la junte, à M. Fidel Chavez Mena, ministre des affaires étrangères. Une nouvelle junte sans démocrates-chrétiens serait moins crédible au plan international, même si elle faisait entrer des civils. Or M. Chavez Mena a déclaré le 11 avril qu'il n'était pas « *de l'intérêt de la junte d'engager en ce moment des négociations avec la gauche, car la situation internationale ne lui est pas favorable* ».

Le secteur privé, qui tire depuis quelques semaines à boulets rouges contre M. Duarte et les échecs de sa politique, se plaît, dans le même temps, à rappeler que le ministre des affaires étrangères a été, dans le passé, l'avocat d'affaires de l'une des plus importantes familles de l'oligarchie salvadorienne.

Les cartes de l'actuel président de la junte ne sont pas nulles pour autant : il a d'excellents rapports avec le colonel Gutierrez et avec le colonel Garcia, ministre de la défense, il est l'ami personnel de l'archevêque de San Salvador dont on a remarqué qu'il a freiné ses critiques à l'égard de la junte, enfin, c'est encore M. Duarte que soutient le président vénézuélien, M. Herrera Campins.

L'arbitre est donc le représentant des Etats-Unis à San Salvador, dont on dit qu'il a arrêté le coup d'Etat de mars, car il avait été préparé sans son accord. Or, la position de Washington n'est pas encore claire. « *Nous sommes convaincus que l'administration Reagan désire une solution radicale* », nous a déclaré un représentant du secteur privé. Certains militaires semblent le penser également. Mais les démocrates-chrétiens font remarquer que l'aide américaine est pour le moment canalisée par M. Duarte en personne. Après la démonstration de force des premières semaines et ses maigres résultats, M. Reagan peut être amené à tenir compte davantage de la situation militaire sur le terrain et des pressions de la communauté internationale.

FRANCIS PISANI.

UNE « MARCHE SUR LE PENTAGONE »

Quand Washington retrouve les accents des années 60

De notre correspondant

Washington. — Une réédition des grandes manifestations des années 60 et 70 contre la guerre du Vietnam ? Des pancartes agressives et quelques discours très évocateurs pouvaient le laisser croire. La capitale américaine n'avait d'ailleurs pas vu une protestation aussi massive depuis bien longtemps. Mais « la marche sur le Pentagone » de quelque vingt-cinq mille personnes, le dimanche 3 mai, illustrait une situation bien différente et une autre époque.

La plupart des participants voulaient manifester contre l'engagement américain au Salvador (cinquante-six conseillers militaires et 25 millions de dollars d'armes pour l'année en cours). Certains, parmi lesquels des anciens du Vietnam et un certain nombre de religieux, chantaient « Pas de conscription, pas de guerre, U.S. dehors du Salvador. » *D'autres étaient venus protester contre les coupes budgétaires de M. Reagan qui affecteront les programmes sociaux. Ils avaient eux aussi des raisons de menacer de leur poing le ministère de la défense : ne va-t-on pas économiser sur le beurre pour se payer davantage de canons ? Enfin, il y avait une série de contestataires qui auraient pu « marcher » aussi bien sur la Maison Blanche ou le Capitole : Indiens, Noirs, homosexuels, chômeurs, écolos..., tous réunis contre un pouvoir conservateur qu'ils contestent fondamentalement.*

Ce public très jeune, pacifiste dans l'âme, ne venait pas guerroyer contre les forces de l'ordre. Il faisait un temps superbe ce dimanche sur les rives du Potomac. La sérénité des protestataires ne pouvait même pas être entamée par l'arrivée de plusieurs centaines de contre-manifestants portant des drapeaux américains et criant : « Plus de Cuba, plus de guerre, Castro hors du Salvador ! » — R. S.

Bolivie

UN COMMANDO D'EXTRÊME DROITE A EFFECTUÉ UN RAID CONTRE UNE RAFFINERIE AMÉRICAINE

La Paz (A.F.P., A.P., U.P.I.). — L'armée contrôle « totalement » la situation dans les installations de la société Occidental Petroleum à Tita, dans la région de Santa-Cruz, à environ 700 kilomètres au sud-est de La Paz, a indiqué dimanche 3 mai un communiqué du ministère de l'intérieur. Selon des sources américaines, un groupe d'extrême droite s'était introduit samedi dans ces installations, avait pris cinquante-deux personnes en otages (dont apparemment un ressortissant américain) et demandait la démission du général Garcia Meza, chef de la junte militaire au pouvoir à La Paz depuis le 17 juillet 1980.

Le commando, dirigé par l'ancien ministre de la santé et président du parti de la Phalange socialiste (droite fascisante), M. Carlos Valverde, menaçait de faire sauter les équipements d'Occidental Petroleum si ses revendications n'étaient pas satisfaites. L'ultimatum devait expirer ce lundi en milieu d'après-midi, mais on ignorait ce lundi matin si le petit groupe terroriste, qui serait encerclé par l'armée, avait encore les moyens de mettre sa menace à exécution.

Le Monde publiera demain

- **IDÉES** : La candidature Mitterrand (Pierre Dabezies, Dominique Gallet, Georges Kiejman, Bertrand Renouvin).
- **LES IMMIGRÉS DANS L'ÉCOLE**, début d'une enquête de Roger Cans.
- « **LE MONDE DE LA MÉDECINE** » : Démographie, contraception, avortement dans le tiers-monde ; Les méthodes non agressives d'exploration cardiaque.
- **RÉGIONS** : Où va l'autonomisme breton ? début d'une enquête de Marie-Christine Robert.

DIPLOMATIE

LA SESSION DE PRINTEMPS DU CONSEIL ATLANTIQUE

M. François-Poncet invite ses collègues à s'inspirer de l'attitude française de « fermeté et de dialogue »

M. François-Poncet s'est adressé, le lundi 4 mai, au Conseil atlantique réuni en séance très restreinte à Rome. Parlant des relations Est-Ouest, le ministre français des affaires étrangères a déclaré en substance que la position française alliant « fermeté et dialogue » s'était révélée la bonne. M. François-Poncet a déclaré que l'attitude française à l'égard du problème polonais, caractérisée par l'équilibre entre la fermeté, la prudence et l'ouverture, avait été jusqu'ici payante. La situation internationale — a-t-il poursuivi — est à la fois grave et incertaine. Et M. François-Poncet a suggéré que l'ensemble de l'alliance s'inspire des mêmes principes que la France face aux grands problèmes qui se posent dans le monde, par exemple en Afghanistan, en Afrique, au Proche-Orient et au Liban. Sans attendre la fin du Conseil atlantique mardi midi, le ministre français devait regagner la France ce lundi après-midi.

Cette réunion devait être dominée par l'affaire des euromissiles et par l'insistance des alliés européens pour que Washington ouvre sans tarder des négociations avec Moscou. Il semble que le courant hostile à l'implantation d'euromissiles américains se renforce dans des pays aussi « atlantiques » que les Pays-Bas et la Belgique, ainsi qu'au sein du parti social-démocrate ouest-allemand.

Selon M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, le soin de fixer une date pour ces négociations serait laissé aux ministres de la défense de l'OTAN, qui se réuniront à Bruxelles la semaine prochaine. M. Luns a cependant estimé, au cours d'une conférence de presse, que « la détermination et l'unité d'action » alliées sont pour « quelque chose dans l'atmosphère de calme relatif en Pologne, dont nous pouvons nous réjouir à l'heure actuelle ».

Le « groupe de contact » sur la Namibie estime légitime l'octroi de garanties à la minorité blanche

De notre envoyé spécial

Rome. — En prologue à la session *de printemps du Conseil atlantique* les ministres du « groupe de contact » occidental sur la Namibie (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et R.F.A.) ont tenu dimanche une réunion qui marque un certain infléchissement dans la tactique suivie jusqu'ici pour amener à l'indépendance l'ancienne colonie allemande sous tutelle sud-africaine depuis la fin de la première guerre mondiale.

C'était la première fois que le groupe de contact se réunissait depuis que les Occidentaux ont opposé leur veto, vendredi dernier, au Conseil de sécurité des Nations unies à des sanctions contre l'Afrique du Sud, à la grande colère des autres Etats africains.

La première tâche des partenaires des Américains est de vaincre les *réticences de M. Reagan*, beaucoup moins disposé que ses prédécesseurs à faire pression sur Pretoria. La discussion de Rome a cependant été assez facile et un communiqué définissant la position occidentale a été adopté. Dans ses grandes lignes, il reprend celui qui avait été publié à Londres, le 23 avril, mais en apportant des précisions.

Les Cinq réitèrent l'engagement de leurs gouvernements d'œuvrer pour « *un règlement internationalement acceptable* », et précisent que seul « *un règlement sous les auspices des Nations unies* » pourrait être considéré comme tel. Ils rappellent que la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée en 1978 et qui tend à assurer l'« *indépendance de la Namibie au moyen d'élections libres* » sous le contrôle de l'ONU « *fournit une base solide* » pour un règlement négocié (les Européens préféreraient dire « la » base d'un règlement négocié, mais les Américains s'y opposent).

Les cinq ajoutent cependant : « *Les ministres croient nécessaire que l'accord se fasse entre toutes les parties sur la forme que prendra la future Namibie indépendante. En conséquence, ils ont donné instruction à des experts officiels de mettre au point des propositions concernant diverses mesures, y compris des arrangements constitutionnels destinés à améliorer les perspectives de conclusion d'un règlement négocié. Les hauts fonctionnaires des Cinq se réuniront à cet effet dans la deuxième partie du mois de mai.* »

Ce paragraphe marque une modification de la tactique suivie par les Cinq. Jusqu'à présent, ils admettaient *qu'il appartiendrait à la Namibie* devenue indépendante d'établir sa propre Constitution. Désormais, ils estiment légitime que certaines garanties préalables soient données aux Blancs, la Namibie indépendante ne devant pas servir de base à d'éventuelles agressions contre l'Afrique du Sud.

Cette nouvelle orientation se heurterait certainement à de vives oppositions de l'Afrique noire, si les Cinq ne pouvaient se prévaloir d'un *précédent heureux* : celui de la Rhodésie, devenue pacifiquement le Zimbabwe après que la population blanche avait obtenu des garanties à la conférence de Lancaster House. En l'occurrence, il s'agissait d'une réunion mettant directement les adversaires en présence. Pour le moment, les Cinq envisagent seulement de jouer eux-mêmes un rôle actif pour rapprocher les parties sur cette base.

La rencontre des Cinq a été suivie du traditionnel dîner du groupe dit de « Berlin », au cours duquel les ministres des quatre pays, qui jouent un rôle particulier dans l'ancienne capitale allemande (MM. François-Poncet, Genscher, Haig et Carrington), discutent en privé des grands problèmes mondiaux et plus spécialement des relations Est-Ouest.

MAURICE DELARUE.

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT LIBANAIS

L'administration Reagan paraît embarrassée par la première crise grave qu'elle affronte

De notre correspondant

Washington. — Des experts américains, égyptiens et israéliens sont réunis à Washington du lundi 4 au mercredi 6 mai pour se prononcer sur la force multinationale de paix qui devrait être mise en place dans le Sinaï au printemps de l'année prochaine. L'accord semble acquis depuis que le président Sadate a changé de position : reconnaissant que l'ONU ne peut prendre une telle initiative en raison d'un veto soviétique, il s'est résigné à un rôle majeur des Etats-Unis. On parle d'une force de deux mille à deux mille cinq cents hommes, comprenant peut-être un tiers d'Américains, avec la collaboration de pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. Washington prendrait à sa charge la plus grande partie des frais, estimés à 250 millions de francs par an.

Pour la première fois, les Etats-Unis disposeraient ainsi de troupes permanentes au Proche-Orient, mais il serait bien précisé que cette force-tampon ne saurait se confondre avec la Rapid Deployment Force (R.D.F.) que les Américains sont en train de constituer pour d'éventuelles missions militaires.

L'administration de M. Reagan continue donc de « gérer » les accords de Camp David en attendant les élections israéliennes de juin prochain. C'est seulement après cette échéance qu'elle définira sa politique proche-orientale. Un tel attentisme est propice aux contradictions d'autant plus que le conflit libanais est venu compliquer le jeu.

La main tendue à Moscou

La semaine dernière, le département d'Etat a dû changer son fusil d'épaule. Cessant d'attaquer l'Union soviétique, présentée jusqu'alors comme la principale menace au Proche-Orient, il lui a demandé de jouer un rôle modérateur auprès de la Syrie. Cette main a été tendue après la levée d'embargo sur les céréales et alors que Washington évoque l'ouverture de négociations sur le contrôle des armements. *Mais on ne lui attribue pas de signification générale* ; ce n'était pas un geste symbolique mais l'expression d'une inquiétude très réelle, partagée apparemment par Moscou. Les dirigeants américains se sont brusquement aperçus que le conflit libanais, devenu un affrontement syro-israélien, pouvait déboucher sur une guerre de plus grande envergure dans laquelle les Deux Grands seraient indirectement impliqués.

Certains observateurs de Washington font une analyse plus pessimiste. Les Syriens, estiment-ils, n'auraient jamais installé leurs missiles Sam au Liban sans un « feu vert » des Soviétiques. Ceux-ci tireront un bénéfice du conflit, quelle qu'en soit l'issue. S'il y a une guerre au Proche-Orient, le bloc pro-américain de la région volera en éclats ; si, au contraire, les Russes favorisent un apaisement, ils pourront se réinsérer dans le règlement global du conflit israélo-arabe. Un « come-back » peut-être modeste, mais assuré.

Pendant la campagne présidentielle, M. Reagan reprochait à l'administration démocrate de n'avoir rien fait pour empêcher la tragédie libanaise. On s'attendait donc à des initiatives dès son arrivée au pouvoir. Or, jusqu'aux derniers événements, le nouveau président s'était contenté de copier l'attitude impuissante de M. Carter, avec un peu plus de laxisme. Réaffirmant pour la forme les principes d'intégrité territoriale et de souveraineté du Liban, il laissait les Israéliens intervenir dans le Sud et les Syriens contrôler le Nord.

Plusieurs hypothèses

Depuis le conflit de Zahlé, les Etats-Unis ne sont plus tout à fait au balcon. Ils ont publiquement condamné *« la brutalité »* des Syriens, puis précisé qu'aucun *« feu vert »* n'avait été donné à Israël pour intervenir au Liban. La diplomatie américaine s'est surtout mise en branle dans les coulisses, incitant avec force de nombreux gouvernements à calmer les esprits. Enfin, le département d'Etat et le Conseil national de sécurité se sont mis à examiner plusieurs hypothèses — dont la partition du pays — et à définir des réponses possibles.

Le conflit syro-israélien par Liban interposé est la première crise grave et embarrassante à laquelle l'administration de M. Reagan se trouve confrontée. Dans le cas de la Pologne, ces dernières semaines, les choses étaient plus faciles : la menace des chars soviétiques illustrait exactement l'expansionnisme qu'on dénonçait à Washington. Et, là au moins, il y avait un interlocuteur.

Vis-à-vis du Liban, au contraire, M. Reagan se trouve assez démuni. Il réagit avec modération, mais sans idées très claires. Le mot d'ordre semble être le suivant à Washington : évitons de participer directement à ce conflit embrouillé, attendons que les *Libanais se soient mis d'accord* entre eux, soutenons les institutions légales du pays et appelons tout le monde à la modération.

ROBERT SOLÉ.

Les dirigeants de Jérusalem manifestent quelque impatience à l'égard de Damas

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a reçu ce lundi 4 mai, un message du président Reagan, que lui a remis l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Samuel Lewis. A la suite de l'entretien, qui a porté sur la situation au Liban, M. Lewis a déclaré que les négociations en cours avec la Syrie pour amener *une baisse de la tension au Liban* n'avaient *pas encore porté de* fruits. Les Etats-Unis, a-t-il indiqué, « font le maximum d'efforts, ainsi que, de son côté, l'Union soviétique ». — (A.F.P.).

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Begin semble avoir décidé de respecter pour quelques jours encore une sorte de trêve à l'égard de la Syrie, afin de permettre aux Américains de poursuivre les efforts diplomatiques pour arrêter la dangereuse escalade commencée le 28 avril par le raid de l'aviation israélienne, au cours duquel deux hélicoptères syriens ont été abattus, et aggravée le lendemain, selon Jérusalem, par le déploiement de missiles antiaériens dans la Bekaa libanaise. Cependant, les dirigeants israéliens manifestent leur impatience.

M. Begin a souligné avec insistance, le 3 avril, que les démarches indirectes entreprises par les Etats-Unis n'avaient jusqu'alors donné aucun résultat. Doutant qu'il puisse y en avoir dans un proche avenir, plusieurs ministres, au cours de la réunion hebdomadaire du gouvernement, ont déclaré qu'Israël n'aurait pas d'autre moyen d'obtenir satisfaction de la part de la Syrie que de recourir à la force.

A propos du renforcement du dispositif anti-aérien syrien au Liban, jugé tout à fait inacceptable par Israël, M. Begin avait d'abord paru faire preuve de modération en déclarant que son gouvernement tenait à « vérifier » les informations faisant état de la récente installation de missiles SAM 2 et SAM 6 dans la Bekaa. Pourtant, le porte-parole de l'armée venait de confirmer ces informations. Dans les milieux politiques de Jérusalem, cette réserve observée par le premier ministre avait été interprétée comme le signe de conciliation.

Mais M. Begin a changé de ton dimanche, en déclarant que l'existence de ces engins était désormais *« probable »*.

Quant aux termes de « ligne rouge » utilisés pour définir la limite assez vague des activités militaires syriennes et israéliennes au Liban réciproquement tolérée jusqu'à ces dernières semaines par les uns et les autres, M. Shimon Pérès a fourni quelques éclaircissements. Le président du parti travailliste a déclaré que ce délicat accord, peu respecté, comprenait depuis 1976 (moment de l'entrée des troupes de Damas au Liban) trois obligations pour les Syriens : ne pas déployer leurs troupes au Sud-Liban au-delà d'une ligne parallèle au fleuve Litani (commençant sur la côte méditerranéenne, près de Saïda), ne pas utiliser leur aviation au-dessus du territoire libanais et ne pas installer de missiles anti-aériens. Ce serait ces conditions que les Israéliens entendraient maintenant rappeler ou préciser davantage.

FRANCIS CORNU.

Les points sur lesquels porteraient les négociations indirectes entre Israël et la Syrie

De notre correspondant

Beyrouth. — Selon des informations obtenues de bonne source à Beyrouth, la négociation indirecte syro-israélienne en cours par l'intermédiaire des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. porterait sur les quatre points suivants :

1) La Syrie commence par limiter le nombre de missiles installés dans la Bekaa (deux batteries de Sam-6 selon certaines sources, trois selon d'autres, dont une au Chouf, en montagne) ;

2) Israël s'abstient provisoirement de faire survoler la Bekaa, évitant ainsi que la Syrie ait à utiliser les Sam (ou à perdre la face en ne le faisant pas) ;

3) La Syrie retire les Sam dans les « prochains jours », sans délai fixe ;

4) La Bekaa serait ensuite interdite aux aviations des deux pays, sans que l'on sache si l'activité des hélicoptères est incluse ou non dans la suspension des opérations aériennes.

Sur le plan spécifiquement libanais, l'arrangement syro-israélien porterait sur les questions suivantes :

1) Les accès de Zahlé, y compris les collines, seraient sous contrôle syrien, les forces de sécurité intérieure libanaises prenant en charge la ville même ;

2) La portion des crêtes surplombant la montagne chrétienne, contrôlées par les « forces libanaises (chrétiennes) jusqu'à l'offensive syrienne du 25 avril, serait confiée à l'armée libanaise, qui, malgré sa « neutralité », s'était rangée dans le camp des milices phalangistes à Beyrouth contre les forces syro-palestiniennes ;

3) Les communications normales seraient rétablies entre les deux secteurs de Beyrouth, en commençant par le passage du musée, et l'aéroport serait réouvert au trafic international ;

4) Le dialogue sur l'entente nationale serait entamé entre les diverses factions libanaises ;

5) Le Front libanais, en particulier le parti phalangiste, ferait une déclaration condamnant expressément Israël. Ce dernier point, sur lequel la Syrie insiste, a fait l'objet durant le week-end d'un long débat au sein du bureau politique, qui n'a pris aucune décision. Ce parti paraît vouloir obtenir d'abord l'approbation d'Israël à une formule mitigée de déclaration le concernant — d'ailleurs son chef, M. Pierre Gemayel, a déjà déclaré qu'Israël seul profitait de la crise libanaise — et monnayer ensuite cette déclaration dans ses négociations avec la Syrie.

Tout devrait se jouer avant mercredi avec l'arrivée ce lundi 4 mai, au Liban, du ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, des négociations s'ouvriront avec les leaders chrétiens. Elles porteraient sur les points spécifiquement libanais de la crise, mais l'aspect syro-israélien sera immanquablement évoqué. A la veille de ces négociations cruciales, une certaine nervosité a été constatée le long de la ligne de front à Beyrouth — sous forme de tirs intermittents — sans que la trêve soit réellement rompue.

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Cambodge

Nouvelle proposition de Phnom-Penh pour un retrait « partiel » des troupes vietnamiennes

Les élections législatives au *Cambodge se sont* déroulées le 1er mai dans tout le pays, indique le régime de Phnom-Penh. 99,17 % de 3 417 319 électeurs — sur une population de 5 748 141 habitants, toujours selon des sources *officielles* — ont glissé leur bulletin dans l'urne. Le taux de participation a atteint 100 % dans cinq circonscriptions de la capitale, où le chef de l'Etat, M. Heng Samrin, a obtenu 99,75 % des suffrages et M. Pen Sovan, vice-président et chef de l'armée et du parti communiste, 99,63 %. Cent dix-sept députés étaient à élire sur une liste unique de cent quarante-huit candidats, tous présentés par le Front uni de salut national (FUNSK).

Il est toutefois difficile de savoir avec précision *comment* se sont déroulées ces élections hors de Phnom-Penh, où se trouvaient plusieurs journalistes étrangers invités pour la circonstance et où se tient une conférence de solidarité à l'initiative de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques. Les troupes vietnamiennes qui soutiennent le régime de Phnom-Penh ne contrôlent toujours pas l'ensemble du territoire et les communications demeurent difficiles dans ce pays ravagé par la guerre. Ces élections ont été qualifiées de « frauduleuses » par l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

S'adressant d'autre part vendredi à la conférence de solidarité, M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères, a fait de nouvelles propositions concernant le retrait des troupes vietnamiennes de son pays. Il a affirmé qu'une « *partie* » de celles-ci pourraient être immédiatement retirées à la condition « *que la Thaïlande mette un terme à l'usage de son territoire par les résidus des troupes de Pol Pot* (Khmers rouges) *et par les autres forces khmères réactionnaires comme base d'activités contre le peuple du Cambodge, leur refuse toute fourniture de vivres et d'armes, les désarme et les concentre dans des camps séparés loin de la zone frontalière* ».

Il a rappelé son opposition à la tenue d'une conférence internationale sur le Cambodge qui, selon le maréchal Sitthi, qui a rencontré M. Waldheim, pourrait avoir lieu en juillet à Vienne. M. Hun Sen a enfin dénoncé samedi la fourniture d'armes par la Chine à des groupes de résistants khmers. Ce n'est pas « *un fait nouveau* », a-t-il estimé, affirmant que « *la Thaïlande joue avec le feu* ».

Cette dernière déclaration intervient alors qu'à Bangkok différentes informations font état d'une importante livraison d'armes au Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann, qui séjourne à Washington, et est attendu à Pékin. La Chine, qui arme les Khmers rouges — en dépit des dénégations de Bangkok sur le transit de ces armes sur son territoire — s'était jusqu'à présent « abstenue » d'aider le F.N.L.P.K., qu'elle souhaitait voir collaborer avec les Khmers rouges contre les Vietnamiens.

P. de B.

Afghanistan

LES FORCES SOVIÉTIQUES AURAIENT REPRIS LE CONTROLE DE KANDAHAR

Les troupes soviétiques ont remplacé, tout récemment, des forces afghanes le long de la frontière avec le Baloutchistan pakistanais, après avoir encerclé et repris, semble-t-il, Kandahar, la seconde ville du pays dont certains quartiers étaient, jusqu'à une date récente, tenus par des résistants. Ces précisions ont été fournies par des réfugiés afghans arrivés, dimanche 3 mai, à Quetta, au Pakistan.

Des hélicoptères ont commencé à bombarder *la ville*, au *milieu* de la semaine dernière, et ont lancé des tracts avertissant la population que la troupe tirerait à vue sur quiconque tenterait de circuler. Des perquisitions ont également été opérées. *Le village de Hadji Arab*, proche de Kandahar, où se réfugiaient des maquisards, a été pilonné par de l'artillerie et des blindés. Plusieurs centaines de soldats afghans auraient déserté à la suite de l'entrée des forces soviétiques à Kandahar ; ils auraient ressenti comme un affront leur remplacement par celles-ci.

D'autre part, une bombe a explosé, samedi 2 mai, à l'université de Kaboul, blessant deux personnes, un professeur et un étudiant. Selon l'agence Tass, cet attentat est l'œuvre « d'agents à la solde de Washington et de Pékin » et « n'a pas réussi à intimider la jeunesse ».

Radio-Kaboul a annoncé que deux hommes coupables de « sabotage » ont été exécutés, dimanche 3 mai, dans la capitale. Membres du groupe intégriste Hezb-e Islami, ils avaient été accusés de l'assassinat, le mois dernier, d'un agent de la sécurité. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

AFRIQUE

Algérie

M. Ben Bella s'est installé dans la banlieue d'Alger

De notre correspondant

Alger. — M. Ben Bella s'installe dans ses meubles. Depuis plus de cinq mois, l'ancien président, sa femme et ses trois enfants vivaient entre la villa de M'Sila, où il avait été en résidence surveillée du 4 juillet 1979 au 30 octobre 1980, et la vieille demeure familiale de Maghnia, près de la frontière marocaine, en passant par le logis exigu des parents de Mme Ben Bella, une modeste maison de quatre pièces sur les hauts d'Alger.

Les *autorités* avaient promis une résidence dans la capitale mais cette intention tardait à se *concrétiser*. C'est *maintenant* chose faite puisque M. Ben Bella habite, depuis deux semaines, *dans une villa discrète entourée* d'un vaste jardin, située en plein cœur du quartier populaire de *Bologhine*, *ex-Saint-Eugène*, à l'ouest d'Alger, en bord de mer. Le bâtiment, de belle apparence, appartient à *la mairie*, qui l'a mis à la disposition de la présidence de la République.

M. Ben Bella dispose d'une voiture et il perçoit la pension à laquelle il a droit, ainsi que MM. Ferhat Abbas et Ben Khedda, anciens présidents du G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République algérienne).

Il devrait recevoir prochainement un passeport, ce qui lui permettrait d'aller soigner en Espagne des troubles dont il souffre à l'oreille, séquelles d'une blessure reçue à Cassino, lors de la campagne d'Italie. En attendant, M. Ben Bella suit avec attention *l'évolution de la situation* locale. « *L'Algérie*, nous a-t-il dit, *passe par une phase d'assainissement et de clarification qui doit déboucher sur une démocratisation de la vie du pays. Cette opération ne se fait pas sans difficulté. La mener à son terme demande beaucoup de courage et de fermeté tant les pesanteurs sont énormes. Je ne veux rien dire, ni rien faire, dans la phase actuelle, qui ajoute à ces difficultés.* » — D. J.

● *Grave incident commercial algéro-espagnol.* — A la suite d'un différend concernant des livraisons de céréales impayées, les autorités espagnoles ont *bloqué*, mardi 28 avril, le ferry-boat *Tipasa*, avec huit cents passagers, dans le port d'Alicante. Un tribunal de Barcelone a cependant levé cette mesure, le 30 avril, mais la C.N.A.N. (Compagnie nationale algérienne de navigation) a suspendu « *jusqu'à nouvel ordre* » sa ligne Oran-Alicante. — *(Corresp.)*

Somalie

PLUS DE DIX-SEPT MILLE RÉFUGIÉS SERAIENT MENACÉS PAR DES INONDATIONS

(De notre correspondante.)

Genève. — De retour à Genève, *M. Lars Astrom*, délégué à l'information de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge en Somalie, a confirmé les nouvelles les *plus* alarmistes sur le sort des réfugiés de l'Ogaden dans ce pays. Il a précisé que près de dix-sept *mille* personnes étaient en danger de mort dans la région de Belet-Weyne, le long du fleuve *Shebelli*, à 335 kilomètres de Mogadiscio, et devaient être évacuées d'urgence. Il s'agit de victimes des *inondations* qui sévissent dans la région après une longue période de sécheresse qui a rendu la terre trop dure pour pouvoir absorber l'eau.

Les organisations humanitaires parviennent à transporter des secours par camions jusqu'à une *distance* d'une vingtaine de kilomètres des camps de réfugiés. Puis elles doivent utiliser des bateaux à *rames* ou des barques pneumatiques. Nombre de routes sont coupées. Le niveau des eaux était *récemment proche de 6 mètres*, limite au-delà de laquelle tout Belet-Weyne devrait être évacuée. *Pour le moment*, l'opération de sauvetage se poursuit, des centaines de réfugiés étant évacués chaque jour à bord de diverses embarcations. — I. V.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● QUATRE-VINGT-SEPT GUERILLEROS AURAIENT ETE TUES et cent soixante-dix autres capturés au cours d'opérations « *antisubversives* » menées depuis quatre mois, ont annoncé, le 2 mai, les *autorités militaires colombiennes*. Le Mouvement du 19 avril (M-19), particulièrement touché depuis le début de cette offensive, aurait perdu trente-huit militants, depuis le 25 avril. — *(Reuter, A.F.P.)*

Espagne

● M. RAFAEL AIZPUN SANTAFE, *ancien ministre de la* République espagnole, est mort samedi 2 mai à Pampelune à *l'âge* de *quatre-vingt-onze* ans. Il avait détenu, en 1934, le portefeuille de la justice dans le gouvernement d'Alejandro Lerroux, puis celui de l'industrie et du commerce. *De 1931 à 1936, M. Aizun Santafe* avait en outre siégé comme député (droit démocratique) de Navarre. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LES ACTIVITES D'UN « GANG » facilitant l'immigration clandestine de Haïtiens vers les Etats-Unis ont été dénoncées, le 30 avril, par un parlementaire démocrate de Floride. M. Dan Mica, membre de la commission aux affaires interaméricaines de la Chambre des représentants, a menacé de proposer l'interruption de l'aide américaine si le gouvernement de Port-au-Prince ne met pas un terme à ce trafic d'hommes. D'après M. Mica, « *plus de quatre mille Haïtiens sont introduits tous les mois en Floride* ». — *(A.F.P.)*

Kenya

● DEUX AVIONS MILITAIRES SOVIETIQUES ANTONOV-26 qui avaient été immobilisés à l'aéroport Jomo Kenyatta de Nairobi par les forces de sécurité kényanes, pour « *violation de territoire* », depuis jeudi 30 avril, ont quitté, samedi 2 mai, la capitale kényane pour leur destination primitive, le Zimbabwe. Selon le *Nairobi Times*, au cours de leur interrogatoire par les forces de sécurité, les membres des équipages des deux Antonov ont donné des versions contradictoires sur la nature du chargement et la mission de leurs appareils. — *(A.F.P.)*

Suisse

● DES INDIVIDUS MASQUES ont pénétré dimanche soir 3 mai dans les studios de la télévision alémanique à Zurich, et ont interrompu le journal pour demander la libération de M. Georgio Bellini, contestataire tessinois, actuellement emprisonné à Munich, et qui fait l'objet d'une demande d'extradition des autorités de Rome, car il serait en liaison avec des mouvements terroristes italiens. — *(A.F.P.)*

Suriname

● UNE NOUVELLE CONSTITUTION, approuvée par référendum, devrait entrer en vigueur dans le cours de l'année, afin de rétablir la démocratie, a annoncé le 1er mai le président Chin A Sen. L'avant-veille, le gouvernement de Suriname avait annoncé le limogeage de quatre ministres. Seize personnalités gouvernementales ont, ainsi, été successivement écartées depuis le coup d'Etat militaire de février 1980. — *(U.P.I., Reuter.)*

Union soviétique

● UNE TROISIEME CONDAMNATION POUR M. BOLONKINE ? Un ingénieur soviétique dissident, condamné en 1972 à quatre ans de camp suivis de deux années de relégation, puis condamné une deuxième fois, quelques jours avant l'expiration de sa peine à trois années supplémentaires a été arrêté le 10 avril dernier dans un village de Bouriatie où il était assigné à résidence jusqu'au 20 avril. Inculpé de « *propagande et agitation antisoviétiques* », il risque, en tant que récidiviste, une peine de dix ans de camp assortis de cinq ans de relégation. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

« L'apartheid est le système le plus vicieux depuis le nazisme »

nous déclare Mgr Tutu, secrétaire général du Conseil des Églises

Johannesburg. — Agé de cinquante ans, l'évêque anglican noir Desmond Tutu dirige le Conseil sud-africain des Églises, qui regroupe environ dix millions de fidèles, dont un million de Blancs. Menacé périodiquement par des commandos d'extrême droite, celui qui est sans doute le leader noir le plus suivi d'Afrique du Sud fut arrêté une fois et son passeport vient de lui être retiré pour la seconde fois (« le Monde » daté 19-20 avril), pour avoir tenu des propos « anti-sud-africains » à l'étranger. Alors que, le 29 avril, seul l'électorat blanc a été une fois encore admis à choisir les députés à la Chambre, Mgr Tutu a prédit qu'avant dix ans l'Afrique du Sud aurait un premier ministre noir.

De notre correspondant

« Pourquoi vous a-t-on retiré votre passeport ?

— Raisons électorales. Le premier ministre, M. P. W. Botha, l'avait promis à ses supporters lors d'un meeting électoral récent. Il s'est probablement rendu compte de son erreur après coup, mais a choisi d'agir en politicien et non en homme d'État.

— Avez-vous enregistré des changements depuis son accession au pouvoir ?

— Purement superficiels. Initialement, il avait donné l'impression d'être un homme courageux. Personne n'avait jamais entendu un premier ministre nationaliste tenir des propos allant aussi loin dans le sens du changement. La création du conseil du président en 1979 était révolutionnaire pour les Afrikaners nationalistes, et simplement « encourageante » pour nous les Noirs. Puis on a appris que ses membres seraient nommés et non élus, et qu'il ne comprendrait aucun Noir. L'optimisme est vite retombé (1). Pendant la campagne, M. P. W. Botha n'a rien dit de nature à faire naître l'espoir. S'il avait convoqué les électeurs blancs en annonçant clairement un vrai programme de réformes, je l'aurais personnellement soutenu.

— Vous avez accepté de le rencontrer il y a quelques mois ?

— Oui, en tant qu'homme d'Église pour lui faire part des souffrances du peuple noir et des nombreux problèmes qu'il connaissait d'ailleurs déjà. Il nous a écoutés, mais ne s'est engagé sur rien. Ce ne fut pas un véritable dialogue. Aujourd'hui, je ne me rendrais à une nouvelle invitation que s'il s'excusait publiquement d'avoir lancé une campagne de dénigrement contre mon organisation et contre moi-même.

— Vous n'avez pas que des amis au sein des Églises sud-africaines...

— Certains religieux, l'Église réformée hollandaise blanche notamment (1,5 million de fidèles), interprètent les textes sacrés à leur façon. Ils croient y trouver des bases morales pour justifier l'apartheid. En fait, s'il y a une œuvre hautement subversive que le gouvernement devrait en bonne logique interdire, c'est bien la Bible. L'apartheid est le système le plus vicieux que l'homme ait inventé depuis le nazisme. Les deux sont basés sur le racisme et la ségrégation. Des millions de personnes sont persécutées, non en raison de leurs convictions politiques, mais simplement en fonction de la couleur de leur peau. Un ami européen, qui vient de visiter les camps de transfert réservés aux Noirs expédiés dans les *Homelands*, a évoqué l'organisation d'un véritable génocide. Je n'ai personnellement jamais employé ce mot, mais avec les maladies et la famine qui règnent dans ces endroits, cela ressemble effectivement à la « *solution finale* ».

» Les chrétiens ont toujours été opposés au racisme et à l'exploitation, m'a dit, à Rome, le pape Jean-Paul II, qui semblait très au fait du combat que nous menons ici. Il m'a encouragé à poursuivre, par des voies pacifiques naturellement.

— Le système peut-il évoluer par de telles voies ?

— J'y crois de moins en moins malheureusement. Mais je crois aux pressions internationales. Prenez le sport par exemple, où une certaine intégration peut être observée dans certains domaines, seules les pressions ont provoqué ces maigres changements. Sur le plan économique, les gouvernements étrangers pourraient faire beaucoup. Je ne parle pas de boycottage et vous savez pourquoi (2), mais je crois à l'efficacité des pressions. C'est ce que j'aurais dit au président de la République française, si j'étais allé à Paris lors de mon récent voyage.

— L'avez-vous dit aux Américains ?

— Oui. Ils y viendront peut-être sous la pression de leurs propres alliés africains, le Nigéria notamment, hautement important pour leurs intérêts économiques. Le président Reagan, grâce à la haute considération dont il jouit ici parmi les Blancs, dispose de moyens de pression nettement supérieurs à ceux dont disposait le président Carter. On écoute toujours plus volontiers les conseils de celui que l'on croit être un ami.

— En attendant, que prônez-vous ?

— Les lois de l'apartheid sont anti-chrétiennes, les fidèles de Dieu doivent d'abord obéir à sa loi et non à celle des hommes. Chacun doit faire son choix sans crainte.

— Êtes-vous menacé ?

— Tout homme noir qui prend la parole dans ce pays l'est. Comme tous les autres, je suis exposé au bannissement (assignation à résidence et interdiction de parole), à la détention sans procès, voire à l'assassinat. Mais le gouvernement ne menace en principe jamais. Il agit directement. Les menaces anonymes, les lettres et les coups de téléphone obscènes à ma famille ne m'effraient pas. Je ne crains que Dieu. Je dois aussi dire que des Blancs, Afrikaners parfois, m'appellent, m'apportent leur soutien et se désolidarisent du gouvernement. Cela réchauffe le cœur.

— Avez-vous des ambitions politiques ?

— Non, je suis un serviteur de Dieu et le resterai. Mon engagement est religieux, et seule ma foi m'amène à commenter la politique de ce pays.

— Vous avez été porté candidat pour le prochain prix Nobel de la paix. L'accepteriez-vous ?

— Beaucoup de gens de par le monde le méritent sans doute beaucoup plus que moi. Mais le prix Nobel de la paix n'est pas une récompense personnelle. Nous sommes engagés dans une lutte de libération à laquelle beaucoup veulent s'identifier et apporter leur soutien. Si j'étais choisi, j'accepterais, au nom de tous ceux sur les épaules desquels je m'appuie dans cette lutte. »

PATRICE CLAUDE.

(1) Le conseil du président regroupe soixante membres de toutes les races, à l'exception des Noirs qui forment 65 % de la population du pays. Son rôle est purement consultatif.

(2) La loi prévoit une peine de cinq années d'emprisonnement pour ceux qui prônent le boycottage économique du pays par l'étranger. Mgr Tutu avait déclaré à cet égard qu'il était « *prêt à aller en prison, mais pour quelque chose d'un peu plus important.* »

Ouganda

L'espoir renaît au Karamoja après la famine de l'an dernier

De notre envoyé spécial

Kotido. — Le Karamoja, vu d'avion, est méconnaissable. Dans cette province martyre, ravagée l'an dernier par la sécheresse, des rivières gonflées par les pluies serpentent à l'infini parmi des plaines verdoyantes. Des lopins fraîchement bêchés bordent chaque village. C'est l'époque des semailles, le temps du travail et de l'espoir. Les pluies, dit-on ici, n'ont jamais été aussi généreuses depuis vingt ans. Certes, la survie du peuple karamojong dépendra sans doute longtemps de l'assistance internationale. Tous les équilibres d'une communauté meurtrie — nutritionnel, sanitaire, économique — demeurent extrêmement vulnérables. Pourtant, la pluie aidant, les pasteurs — surtout leurs femmes — se sont mis à manier la houe avec une énergie insoupçonnée.

Au cœur de la province, Kotido est un chef-lieu de comté peuplé de semi-nomades, traditionnellement moins rétifs à l'agriculture. La C.E.E. leur a fourni des houes et des semences (sorgho et maïs). Les progrès sont manifestes. Il n'est plus rare de voir les hommes travailler la terre. La surface cultivée a doublé par rapport à l'an dernier. Emportées par leur élan, certaines familles ont même gratté le sol des chemins. Pour éviter un phénomène de « clochardisation », les semences sont vendues à un prix modeste, l'argent d'ailleurs ne manque pas parmi les Karamojong. Certaines *manyattas* — villages d'enclos épineux — recèlent des paniers remplis de billets de banque. En attendant la récolte en août, quelque deux cent mille Karamojong reçoivent toute leur nourriture par l'entremise des organismes d'aide. La province, dans son ensemble, consomme chaque mois 2 000 tonnes de maïs, de haricots, d'huile.

Depuis le 1er avril, l'UNICEF est responsable du transport des vivres, dont la distribution incombe à une organisation humanitaire française, l'Action internationale contre la faim (A.I.C.F.). Le ravitaillement de la province est assuré par une agence des Nations unies, le Programme alimentaire mondial (PAM). Mi-mars, l'A.I.C.F. s'est trouvée en rupture de stock. En conséquence, les rations individuelles, déjà maigres — 6 kilogrammes par mois — ont été réduites de moitié. Que s'était-il passé sur le terrain ? Les volontaires mettent en cause les qualités de gestion du PAM. Son délégué à Kampala, M. Francesco Strippoli, rétorque, chiffres et tableaux à l'appui, que l'acheminement en céréales a été assuré de façon régulière depuis octobre. En fait, il semble surtout que les centres de distribution ont vu affluer les Karamojong en plus grand nombre que prévu.

Ces erreurs d'intendance, qui auraient pu être évitées, n'ont pas eu de conséquences dramatiques. Il n'empêche que la seule diminution des rations alimentaires a provoqué une recrudescence des cas de marasme profond. Au dispensaire de Kotido, quarante enfants marasmatiques ont été hospitalisés en deux semaines. Faut-il appeler dispensaire ce bâtiment aux murs sales, sans eau courante ni électricité, où une équipe de Médecins sans frontières (1) — un docteur et quatre infirmières — fait son métier avec enthousiasme malgré les difficultés de tous ordres ? Les médecins ougandais qui, pour un salaire de misère, naguère pratiquaient à Kotido ont préféré l'exil au Kenya ou au Zaïre. Sans eux, il est exclu dans l'immédiat de restaurer les anciennes structures médicales autres que missionnaires.

La tuberculose, la rougeole et les affections pulmonaires — favorisées par le retour des pluies — sont les plus fréquentes maladies au Karamoja. L'équipe de Médecins sans frontières a vacciné dix mille personnes en décembre. Son souci majeur concerne maintenant le trachome, conjonctivite contagieuse qui, au stade ultime, entraîne la cécité. Dans l'ensemble de la province, il faut traiter deux cent cinquante mille enfants. La prophylaxie, très simple, consiste en l'application d'une pommade. Selon Médecins sans frontières, le coût de la campagne anti-trachome atteindrait tout juste le prix d'achat d'une Land Rover...

Médecins sans frontières se charge de nourrir les enfants « dénutris ». Ceux-ci avalent, deux fois par jour, un riche mélange de porridge et d'huile. De temps à autre, il faut aussi soigner les guerriers blessés par balles au cours des raids chez les tribus voisines. Hormis ces razzias, la sécurité règne à Kotido, désertée par l'armée. Les relations avec les autorités locales ne sont pas toujours aisées. Les volontaires doivent résister aux pressions de la police, qui souhaiterait être nourrie gratis ou accepter les tracasseries de l'administration. Celle-ci ne semble pas plus tourmentée que le gouvernement central par le sort des Karamojongs.

Seul un véritable plan de développement rural permettrait pourtant de briser le cycle de la misère. Les pasteurs, pour subsister, ont intérêt à compter sur eux-mêmes. A Lostiand, non loin de Kotido, ils découvrent, avec l'aide des missionnaires, les techniques traditionnelles du tissage. Les couvertures écossaises qu'ils confectionnent seront vendues sur les marchés villageois. Cette timide insertion dans le circuit monétaire est une façon comme une autre de prendre en main son destin.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Deux autres organisations françaises travaillent au Karamoja dans des conditions analogues : Médecins du monde et Hôpital sans frontières.

Aviation sans frontières

Médecins sans frontières fait école. Début 1980, un groupe de pilotes de ligne français ont créé Aviation sans frontières (A.S.F.), association sans but lucratif effectuant des missions de transport au service des organisations d'aide au tiers-monde. Cette assistance revêt plusieurs formes : gros transport à prix coûtant, transport individuel confié à des équipages en service, mise à la disposition de personnel navigant. Dans ce dernier cas, les pilotes volontaires et bénévoles consacrent quelques semaines prises sur leur congé à des missions d'assistance.

A.S.F. compte plusieurs centaines d'adhérents, en majorité pilotes des grandes compagnies (Air France, U.T.A.). En Ouganda, les pilotes opèrent depuis octobre dernier à bord d'un Jodel prêté par l'aéro-club de Saint-Yan. Il sera remplacé prochainement par un Cessna. Le rôle d'A.S.F. est vital dans un pays où le manque de carburant et l'insécurité ont conduit les autorités à supprimer de nombreuses lignes intérieures.

Algérie

Somalie

PLUS DE DIX-SEPT MILLE RÉFUGIÉS SERAIENT MENACÉS PAR DES INONDATIONS

Suisse

Suriname

Union soviétique

EUROPE

M. Begin dénonce violemment la politique arabe de MM. Schmidt et Giscard d'Estaing

L'éventuelle vente d'armes allemandes et françaises aux pays arabes a provoqué, le 3 mai, une violente attaque de M. Menahem Begin, premier ***ministre israélien,*** **contre le chancelier Schmidt et M. Giscard d'Estaing, qualifiés de « personnes âpres au gain ».**

Evoquant les récentes déclarations de M. Schmidt sur l'« obligation morale de l'Allemagne envers l'O.L.P. » et la « responsabilité d'Israël dans l'impasse au Proche-Orient », M. Menahem Begin a déclaré : « Les Français ont oublié les cris de liberté, égalité, fraternité, de la Révolution. Quant aux Allemands, ils ont oublié le crime commis contre notre peuple... La France et l'Allemagne n'ont qu'une chose en tête : vendre le maximum d'armes et acheter du pétrole à bas prix. Rien d'autre ne les intéresse, ni idéal, ni principe, ni humanisme, ni mémoire... La France et l'Allemagne font semblant d'être les défenseurs de l'organisation d'assassins de Yasser Arafat qui représentent, disent-ils, le misérable peuple palestinien (...) comme si elles ne savaient pas que l'autodétermination s'accorde à des peuples et non à des lambeaux de peuples. »

En ***République fédérale, comme*** **l'indique notre correspondant, les grands partis sont divisés sur l'opportunité des projets du chancelier Schmidt.**

En Allemagne fédérale, les plus fortes résistances aux projets du chancelier émanent des sociaux-démocrates

De notre correspondant

Bonn. — Le propos est brutal : *« Willy Brandt fut le premier chancelier fédéral qui tomba à genoux au ghetto de Varsovie. Le second chancelier de la S.P.D. entend tomber à genoux devant les ennemis arabes d'Israël et leur pétrole. » Cette déclaration* n'est pas celle d'un fanatique, d'un irresponsable ou de l'un des nombreux dirigeants sociaux-démocrates qui, depuis des semaines déjà, distillent leur venin à *destination du chef du gouvernement.* Elle vient de M. Heiner Geissler, secrétaire général de la C.D.U.

Après le voyage du chancelier Schmidt à Ryad, la R.F.A. tout *entière se trouve confrontée* aujourd'hui au choix entre les principes moraux et l'opportunité politique. La grande masse des citoyens ouest-allemands reste apparemment indifférente à *des problèmes de ce genre.* Pour la plupart des citoyens, la « note » a été payée avec les indemnités que la R.F.A. a versées aux juifs victimes du nazisme, ainsi qu'à *l'Etat israélien.*

Les seules manifestations suscitées par les éventuelles livraisons d'armes aux pays arabes — le problème essentiel posé par la visite du chancelier à Ryad — *viennent des conseils* d'entreprises, des chantiers navals de Hambourg ou d'autres usines qui ont envoyé leurs représentants à Bonn pour demander que l'on exporte des sous-marins au Chili et que l'on ne refuse pas non plus d'autres commandes de matériel militaire, afin de garantir ainsi les emplois de l'industrie ouest-allemande. Les avocats de cette thèse disposent d'un argument de poids : la France, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis seraient de toute façon prêts à acepter les commandes refusées par la R.F.A.

Lors de sa visite à Ryad la semaine dernière, le chancelier Schmidt a fait savoir à ses interlocuteurs saoudiens qu'il lui était impossible, « pour l'instant », de leur promettre la livraison *de chars du type Léopard-II ou des* avions Tornado. La question est donc posée de savoir si l'exportation de matériel militaire ouest-allemand est envisagée pour « bientôt » ou pour *« un peu plus tard ». Si le problème* concret n'intéresse ici qu'une très petite couche de militants, de fonctionnaires et de politiciens, le débat de *principe* divise néanmoins les *états-majors de tous les grands partis* de la République fédérale.

Le secrétaire général de la C.D.U., M. Geissler, n'exprime certainement pas l'opinion unanime de son parti. Jusqu'ici, les dirigeants chrétiens-démocrates se sont réfugiés dans *l'équivoque, disant qu'il est aussi* nécessaire de renforcer l'Arabie Saoudite que de ne pas affaiblir Israël.

C'est au sein du S.P.D. que se manifestent les résistances les plus sérieuses. C'est d'ailleurs pourquoi *le chancelier Schmidt s'est* vu contraint de revenir sur les promesses qu'il avait faites l'an dernier au roi Khaled. L'opposition à la livraison de chars Léopard-II au gouvernement de *Ryad* n'est organisée par nul autre que le vétéran du S.P.D., M. Herbert Wehner, qui est chef du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, et par Mme Anne-Marie Renger, vice-présidente du Bundestag. Le congrès du S.P.D. pour le Land du Bade-Wurtemberg a d'ailleurs demandé, le 2 mai, à la quasi-unanimité, que les sous-marins *promis au gouvernement chilien* ne soient pas livrés, et qu'aucun matériel militaire ne soit exporté en Arabie Saoudite. Les ministres du cabinet Schmidt présents au congrès *ont cependant voté contre cette* résolution.

M. Geissler peut soutenir à bon droit que la C.D.U. a mené à bien la réconciliation de la « nouvelle Allemagne » avec l'Etat israélien. Il s'appuie sur la presse Springer, *qui est presque la seule à défendre* de façon conséquente les droits et les intérêts des survivants juifs du nazisme aussi bien en Allemagne qu'en Israël.

Les Saoudiens ont certes aidé M. Schmidt à sauver la face en indiquant que les rapports économiques entre les deux pays ne dépendraient en aucune manière de l'éventuelle *livraison de chars Léopard.* A Bonn, cependant, personne ne doute qu'une telle décision pourrait devenir indispensable pour garantir le ravitaillement pétrolier de la République *fédérale* et pour lui assurer aussi bien les nouveaux crédits *saoudiens dont elle a un besoin* urgent que de nouvelles commandes très *profitables* pour l'industrie ouest-allemande.

JEAN WETZ.

● *Le président Eanès* s'est entretenu, samedi 2 mai, avec le chancelier Schmidt et le président Carstens, à l'occasion d'une visite privée de trois jours que le chef de l'Etat portugais effectuait en R.F.A. *Ces entretiens ont notamment* porté sur la situation au Proche-Orient et en Amérique *latine,* l'adhésion du Portugal à la C.E.E., et les problèmes de défense en Europe. — *(A.F.P.)*

Italie

Les appels répétés du pape contre l'avortement relancent la polémique sur les interventions du Vatican dans la politique intérieure

Rome. — Les appels, toujours plus nombreux, contre l'avortement lancés ces dernières semai- ***nes par le pape Jean-Paul II*** **ont** ***fait resurgir,*** **en Italie, les polémiques sur les ingérences du Vatican dans la politique intérieure de la péninsule. Le 17 mai prochain, en effet, les Italiens iront aux urnes pour cinq référendums,** ***et deux d'entre eux concernent directement*** **la « loi 194 » de 1978 sur l'interruption de grossesse. L'un de ces référendums, voulus par le parti radical, propose l'abrogation des articles de cette loi qui empêchent la totale liberté de l'avortement. L'autre, imposé par le Mouvement pour la vie et les forces catholiques, vise à sup-** ***primer, au contraire, tous les*** **articles de loi permettant l'interruption de grossesse, sauf pour raisons thérapeutiques. Les forces catholiques avaient même recueilli plus de deux millions de signatures (le** ***minimum*** **nécessaire est de cinq cent mille) pour un référendum proposant la suppression totale de la loi de 1978. Mais la Cour constitutionnelle avait jugé ce dernier irrecevable.**

De notre correspondant

A moins de quinze jours du scrutin, les forces politiques se divisent moins sur le problème proprement dit de l'avortement que sur celui des interventions de l'Eglise et du pape. Un article en première page de *l'Unità* le 1er mai, de M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., dénonce durement l'attitude du Vatican. C'est un fait d'autant plus significatif que de tels éditoriaux de M. Berlinguer sont peu fréquents.

« Nous avons déjà reconnu publiquement, écrit M. Berlinguer, *la pleine légitimité d'une prédication de l'Eglise contre l'avortement en soi. Mais une chose consiste à exhorter les fidèles à observer les devoirs qui découlent de leur foi religieuse, une autre chose est en revanche le fait que le pape se mette à la tête — avec des appels quotidiens dans des meetings de masse — d'un mouvement qui conduit une campagne pour modifier des normes juridiques de notre République. »*

La prudence des démocrates-chrétiens

M. Berlinguer souligne aussi, comme *les autres représentants* des forces laïques, que l'avortement en soi n'est pas un *« fait positif »,* mais que *la loi permet* de faire face au problème de l'avortement clandestin. Jusqu'à l'entrée en vigueur de *la loi,* ceux-ci étaient estimés à plus de sept cent mille. Un nombre plus ou moins égal à celui des naissances. Même aujourd'hui, principalement à cause de l' « objection de conscience » des médecins, rendue passible par la loi (dans le Sud souvent plus de 80 % du personnel médical refusant de faire des interruptions de grossesse), on estime que moins d'un avortement sur deux se fait également dans les structures hospitalières.

La condamnation de l'attitude du souverain pontife est partagée par socialistes, républicains, sociaux-démocrates ; en revanche, la démocratie chrétienne s'est élevée contre ce qu'elle considère comme *« un retour à l'intolérance anticléricale »,* et souligne le droit du pape à défendre en public des principes essentiels du catholicisme. Contrairement à 1974, quand sous la direction de M. Fanfani elle s'était engagée complètement contre le divorce, la démocratie chrétienne est restée jusqu'ici prudente sur l'argument de l'avortement. Elle garde le souvenir de la cuisante défaite qu'elle subit alors. Elle ne veut pas affaiblir le *fragile* gouvernement de coalition de M. Forlani, où sont représentés trois partis laïcs, et tend ainsi à « dépolitiser » l'avortement pour en *faire* un strict problème de conscience individuelle.

Les polémiques sur les discours du Saint-Père vont-elles obliger la D.C. à mener une bataille *qu'elle ne souhaite* guère ? Si l'opinion laïque à quinze jours du scrutin a l'impression que le *pape prend la tête de la* « croisade » du Mouvement pour la vie, contre l'avortement, le Vatican *tend à ramener l'affaire* à ses justes dimensions. Le Père Bartolomeo Sorge, directeur de la revue *Civiltà cattolica* — considérée comme reflétant les positions du Saint-Siège — souligne que *« le pape se situe sur un plan ético-religieux et le fait en tant que représentant de la foi, évitant toute allusion spécifiquement politique ».*

Il est vrai que jusqu'ici jamais Jean-Paul II n'a fait directement allusion à la loi italienne. Même les évêques de la péninsule qui soutiennent plus explicitement la campagne du Mouvement pour la vie se trouvent face à une profonde contradiction : le texte du référendum qui sera soumis aux électeurs (contrairement au projet maximum refusé par la Cour constitutionnelle) admet l'interruption de grossesse pour raisons thérapeutiques, tout aussi condamnable par l'Eglise.

Le sénateur Raniero La Valle *qui fut une personnalité importante* du monde catholique italien avant d'être élu en juin 1976 comme *« indépendant » sur* les listes du P.C.I., soulignait que l'actuelle campagne des référendums ne voit pas *s'opposer* partisans et adversaires absolus de l'avortement, mais simplement *trois différentes lois* qui régissent le problème de l'interruption de grossesse : le projet radical qui prévoit une *liberté totale,* le projet catholique qui permet seul l'avortement thérapeutique, et l'actuelle loi de 1978 qui permet des interruptions de grossesse pour toutes les raisons, y compris psychologiques, mais après la consultation d'une commission de médecins et de psychologues.

MARC SEMO.

Irlande du Nord

Les milieux nationalistes annoncent que M. Bobby Sands est dans le coma

Tandis que l'on annonçait dans les milieux nationalistes de Belfast que M. Bobby Sands était entré dans le coma, dimanche 3 mai, vers midi, au soixante-quatrième jour de grève de la faim dans la prison de Maze — les autorités britanniques indiquant seulement que le détenu avait passé une grande partie de la journée à dormir, — les appels au calme se sont fait entendre, en Irlande du Nord, chez les catholiques. Mme Bernadette Devlin-McAliskey, ancien député, a notamment déclaré : « Lorsque Bobby Sands mourra, pas une émeute ne doit éclater. »

A Paris, où le magasin de la chaîne britannique Marks and Spencer a fait l'objet d'un attentat dimanche, le comité de défense des prisonniers politiques irlandais « appelle tous ceux qui sont solidaires des républicains irlandais à garder leur sang-froid ». *Plusieurs manifestations de soutien à M. Sands ont eu lieu aux Etats-Unis, notamment à l'occasion de la visite du prince Charles d'Angleterre. Au Vatican, Jean-Paul II a invité la foule, dimanche, à* « prier pour nos frères catholiques et non catholiques d'Irlande du Nord ».

Le dispositif de sécurité a été renforcé dans l'ensemble de l'Ulster, où les autorités craignent toujours une explosion de violence à l'annonce de la mort du jeune député, malgré les appels au calme et le fait que l'IRA ait annoncé qu'elle observerait trois jours de deuil après le décès de M. Sands.

De notre correspondant

Dublin. — L'état de M. Bobby Sands, qui poursuit sa grève de la faim *depuis soixante-cinq jours* ce dimanche, et sa famille, qui lui avait rendu visite, a annoncé qu'il était dans le coma.

Le secrétaire d'Etat pour l'Irlande du Nord, M. Humphrey *Atkins,* a eu de nouveaux entretiens, le même *jour,* avec les chefs de la police et de l'armée, sur l'état d'alerte des forces de l'ordre en Ulster.

Les autorités ont mis à la disposition de la famille de M. Sands une *chambre* avoisinante à la sienne, et il semble qu'elle y demeurera jusqu'à la fin. Mais le détenu lui-même a déjà fait promettre à sa mère de *ne pas* autoriser une intervention *médicale pour* le sauver au cas où il serait dans le coma.

En se rendant dimanche à la prison ils font monter la tension dans un appel au calme, mais les bulletins *de santé les plus récents* de son fils fait monter la tension dans les quartiers populaires catholiques de Belfast. Il y a eu un appel de dernière minute du prix Nobel de *la paix, M. Sean Mac Bride, pour* que le gouvernement britannique négocie directement avec la Croix-Rouge internationale ou Amnesty *International à propos de la revendication du statut politique* des détenus de l'IRA.

Mais, après les précédentes interventions infructueuses, il est peu probable qu'une *telle initiative* puisse maintenant être utile.

Le gouvernement britannique, pour sa part, a déclaré à plusieurs reprises que l'octroi du statut politique aboutirait à une sorte de légalisation de la campagne terroriste de l'IRA, *et qu'il ne pouvait pas se* permettre de céder à ce qu'il considère comme un chantage. A Dublin, le gouvernement de M. Charles Haughey a fait des efforts discrets *pour qu'une solution soit trouvée,* mais jamais les positions ne se sont rapprochées. Il y a eu, dimanche encore, un appel de la famille de M. Sands pour que M. Haughey intervienne *publiquement auprès de* Mme Thatcher ; mais le gouvernement de Dublin n'a pas réagi face à une situation qu'il juge maintenant désespérée.

JOÉ MULHOLLAND.

Finlande

La succession du président Kekkonen semble inquiéter Moscou

De notre correspondant

Helsinki. — Il y a une dizaine de jours, M. *Dev Murarka,* correspondant à Moscou du *Hufvudstadsbladet,* quotidien libéral d'expression suédoise, annonçait que M. Brejnev se rendrait prochainement dans la capitale finlandaise avant de faire une visite en Allemagne fédérale. Selon ce journaliste, qui passe pour être bien introduit auprès des autorités soviétiques, *« ce n'est pas par pur hasard que le chef de l'Etat soviétique a décidé de se rendre en Finlande au moment même où l'autorité du président finlandais semble quelque peu remise en question. Il faut voir cette visite comme une manifestation de la permanence de la confiance des Soviétiques à l'égard du président finlandais et les autorités soviétiques espèrent que les groupements et hommes politiques en tiendront compte en Finlande ».*

Si le ministre des affaires étrangères déclare n'être au courant de rien, selon certaines rumeurs, une visite non officielle est *prévue* pour le mois de juin. Que M. Brejnev vienne ou non n'est cependant pas l'essentiel. En revanche, il ne *fait* guère de doute que M. Murarka se soit fait le messager d'une opinion entendue à *Moscou où l'on semble* penser que la Finlande est en train de s'égarer sur une mauvaise voie.

Le climat politique est empoisonné par la perspective de l'élection présidentielle de 1984 : qui succédera à M. Kekkonen, âgé de quatre-vingts ans et au pouvoir depuis 1956, et qui en tant qu'architecte de la politique d'amitié avec l'U.R.S.S., avait su mettre au pas la quasi-totalité de la classe politique. Les atteintes de l'âge aidant, sont autorité n'est plus ce qu'elle était. En témoigne la liberté avec laquelle la presse et le monde politique abordent la question de la succession.

Ces querelles de politiciens atteignent maintenant le domaine délicat de la politique étrangère : rien de précis, plutôt des allusions entendues ou lues ici et là et destinées à jeter le doute sur certaines personnalités ou groupements politiques. M. Koivisto, l'actuel premier ministre social démocrate, qui ferait un bon président de la République pour une majorité de Finlandais, est une cible de choix. On jette le doute sur ses capacités en insistant sur son inexpérience en ce qui concerne les relations avec Moscou. Parmi ceux qui veulent la perte du premier ministre, il y a le parti du centre et son jeune président, M. Vayrynen, ministre des affaires étrangères, qui multiplient les signes de nervosité : cette formation craint de perdre, au profit des sociaux démocrates, le rôle de premier plan qu'elle joue depuis près de *vingt-cinq* ans dans la conduite de la politique étrangère en soutenant le président Kekkonen, *lui-même issu* du centre.

Les centristes commencent à ressortir certaines armes usées. M. Vayrynen a déclaré tout récemment que *« l'antikekkonenisme relevait la tête ».* Cette expression vise généralement ceux qui sont opposés à la politique d'amitié avec l'U.R.S.S. Certaines personnalités, comme M. Max Jakobson (ancien ambassadeur de Finlande à l'ONU qui fait toujours autorité en matière de politique étrangère), sont *constamment* accusés par les communistes néo-staliniens de vouloir changer le cours de la *politique extérieure du* pays.

PAUL PARANT.

Pologne

PREMIÈRE CÉLÉBRATION UNITAIRE DE L'ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DE 1791

(De notre correspondant.)

Varsovie. — La Pologne reconquiert maintenant son histoire. Célébré *d'habitude seulement* par quelques contestataires, l'anniversaire de la Constitution du 3 mai 1791 l'a été cette année non seulement par la nation et l'Eglise, mais aussi par les autorités du parti et de l'Etat. Dans ce pays où les symboles, le non-dit et les références historiques pèsent d'un tel poids, l'événement est considérable.

Edictées entre deux partages de la Pologne dans un téméraire élan de dignité nationale, abolie au bout de quelques mois par l'intervention tsariste, la Constitution du 3 mai 1791 est la première que se soit donnée un Etat européen et aussi un modèle de démocratie. Entre les deux guerres, l'Etat polonais avait fait de cette date celle de sa fête nationale, ce qui, dès cette époque, avait opposé politiquement les célébrations du 1er et du 3 mai.

Après 1945, cette opposition avait pris une dimension très grande dans la mesure où elle était devenue celle de deux régimes entre lesquels il n'y eut d'autre continuité qu'une lutte sanglante commencée entre les deux résistances au joug nazi. Le 3 *mai étant* de *surcroît* jour de la Vierge, « reine de Pologne », tout était réuni cette année pour qu'on *marche, au* lendemain d'un 1er mai boudé par Solidarité, vers une démonstration de séparation entre pays légal et pays réel.

Le calendrier et le *pragmatisme de la direction ont su éviter* cela, puisque l'un avait fait tomber le 3 mai un dimanche — lui donnant *ainsi* l'aspect d'un *jour férié* — et le le second a incité le pouvoir à prendre la tête de la commémoration en déclarant le régime héritier des traditions de 1791. Aux quatre coins du pays, les Polonais se sont donc tous retrouvés au coude-à-coude, dans une même communion, qui n'était peut-être pas seulement tactique. A Lublin, le monument célébrant la *proclamation* de la *Constitution* a été replacé au cœur de la ville, à son emplacement d'origine. A Varsovie, tous les dignitaires de la Pologne populaire ont participé dimanche à un grand concert, à l'issue duquel le chef de l'Etat, M. Jablonski, a prononcé un long discours. Le manuscrit de la Constitution a été sorti en grande pompe du musée national pour être exposé au palais royal. A Czestochowa, en présence de M. Walesa et de tout l'épiscopat polonais (sauf Mgr Wyszynski, dont l'état de santé est de plus en plus préoccupant), quelque deux cent cinquante mille personnes ont participé, au sanctuaire de Jasna-Gora, à une messe en plein air célébrée par Mgr Gulbinowicz, archevêque de Wroclaw. Dans son homélie, Mgr. Gulbinowicz, l'un des successeurs possibles du primat, a tracé un parallèle entre 1791 et 1981, en expliquant que les deux mouvements étaient dirigés *« contre le mensonge, l'injustice, les privilèges et la violation des droits fondamentaux de l'homme ».* Mais l'« *analogie* » s'arrête là, a-t-il souligné en affirmant sa certitude qu'il n'y aurait pas aujourd'hui d' « *intervention brutale à l'invitation de traîtres à la patrie* ».

BERNARD GUETTA.

Pays-Bas

La campagne pour les élections du 26 mai est dominée par les problèmes sociaux et par le débat sur les euromissiles

De notre correspondant

Amsterdam. — Les *trois grands* partis politiques aux Pays-Bas — socialiste, chrétien-démocrate et libéral conservateur — perdraient un nombre important de sièges à la Chambre des députés aux élections législatives du 26 mai, si l'on en croit les sondages publiés au début de la campagne électorale. Ces enquêtes sont unanimes à prédire, en revanche, que le jeune parti Démocratie 66 (D. 66), libéral de gauche, bénéficierait largement du recul enregistré par les trois grands. D. 66, qui cultive l'image du « juste milieu » entre les socialistes du parti P.v.d.A. et les libéraux de droite du V.V.D., n'occupe actuellement que huit des cent cinquante sièges de la Chambre des députés. Après les élections, toujours selon les pronostics, ce nombre pourrait tripler.

Contrairement à ce que l'on attendait, le gouvernement de *M. Andries Van Agt, formé* d'une coalition des chrétiens-démocrates du parti C.D.A. et du V.V.D., *aura réussi à remplir son mandat* de quatre ans, malgré plusieurs crises, et une majorité des *plus étroites à la Chambre des* députés, où il ne peut compter que sur le soutien nominal de *soixante-dix-sept députés.*

Les problèmes économiques et *sociaux constituent les sujets* les plus importants de la campagne électorale. Les Néerlandais, qui avaient fini par s'habituer à être pris en charge pratiquement du berceau jusqu'à la tombe, ont assisté, ces dernières années, à une croissance aiguë du nombre des chômeurs, et à la mise en cause d'un système de protection sociale devenu trop coûteux. Au début de son mandat, le gouvernement s'était donné pour objectif de réduire à cent cinquante mille le nombre des chômeurs en 1981. En fait, ce chiffre se situe actuellement autour de trois cent cinquante mille.

La politique de défense constitue également un des sujets brûlants de cette *campagne électorale.* La décision de l'OTAN de *« moderniser son arsenal d'armes nucléaires de moyenne portée en Europe »* a semé la division dans le monde politique néerlandais. Quarante-huit *missiles de croisière* devant être installés à la fin de 1983 aux Pays-Bas, M. Van Agt, bien *que personnellement* favorable à la décision de l'OTAN, a dû surseoir à sa décision jusqu'à *la fin de cette année,* tant l'opposition des partis de gauche et de plusieurs députés de son propre parti était grande.

RENÉ TER STEEGE.

Pologne

PREMIÈRE CÉLÉBRATION UNITAIRE DE L'ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DE 1791

BERNARD GUETTA

Pays-Bas

... pour les élections du 26 ... par les problèmes sociaux ... débat sur les euromissiles

LA YOUGOSLAVIE SANS TITO

I. – Le recours à la palabre

La Yougoslavie célèbre, ce lundi 4 mai, le premier anniversaire de la mort du maréchal Tito. Les drapeaux sont en berne. *Des cérémonies ont lieu dans les centres urbains, les entreprises* et les écoles. Une minute de silence sera observée à 15 h. 5, heure de la mort de l'ancien président. Chaque république ou province de la fédération a été invitée à donner le nom du défunt à l'un de ses centres urbains. Le 15 mai, M. Krajger (Slovénie) remplacera M. Miatovitch (Bosnie-Herzégovine) à la présidence annuelle de l'organisme collégial dirigeant la Fédération. M. Stanbolitch (Serbie) lui succédera comme vice-président. Notre envoyé spécial dresse, dans une série de deux articles dont nous commençons la publication ci-dessous, un premier bilan d'une année d'« après-titisme ».

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Belgrade. — Plus de quatre cents ouvrages ont été publiés *depuis sa disparition*. Ses bustes ornent les rues, et ses statues les places publiques. Son portrait s'affiche même dans les plus petites échoppes de la vieille ville turque de Sarajevo. A la référence inévitable dans chaque discours officiel s'ajoute la décision de nombreuses communes de planter quatre-vingt-huit arbres pour célébrer le 25 mai, l'anniversaire de sa naissance. Une estafette parcourt pendant trois mois, cette année encore, pour en illustrer l'unité, les six républiques et les deux provinces autonomes de la Fédération socialiste de Yougoslavie. Aussi grand mort que vivant, Tito semble omniprésent. Au pays du socialisme autogestionnaire, comme ailleurs dans ces circonstances, ce culte du souvenir est même fatalement l'objet de quelques abus commerciaux.

« Vous ne me posez pas la question de la détitoïsation », s'étonne un membre du comité central de la Ligue des communistes, avant d'ajouter : *« J'y répondrai quand même en disant qu'elle manquerait d'originalité. Abandonner le non-alignement et l'autogestion ? Est-ce dans notre intérêt et dans celui du monde ? Je n'y crois pas. La Yougoslavie va être obligée d'évoluer, mais n'oublions pas que Tito tirait sa force du mouvement révolutionnaire. »* Bref, pour avoir, au fil des siècles, fédéré des peuples opprimés par leurs puissants voisins et qui se sont, de surcroît, trop souvent entre-déchirés, pour leur avoir offert plus de trente années de paix, d'indépendance et d'essor économique, Tito demeure incontestable. Autrement dit, une détitoïsation n'aurait pas de sens. Même en filigrane, ce débat ne s'ébauche nulle part. *« Je répète — et on ne me comprend pas toujours — que le maréchal est mort au bon moment »*, résume un Slovène, quitte à mécontenter ceux qui y lisent une offense à la mémoire du maréchal.

Ainsi, quelque vingt-cinq millions de Yougoslaves se sont habitués à vivre sans leur guide. L'austérité aidant — on parle ici de « stabilisation » — les fastes de l'ancienne présidence sont révolus. Le nouveau protocole est modeste : limitation à trois jours de la durée des visites officielles, suppression des manifestations de masse, des grands banquets et des somptueux cadeaux offerts autrefois aux chefs d'Etat de passage. Comme nous le dit un éditeur, « ce *que notre politique étrangère a perdu en lustre, elle le récupère peut-être en efficacité* ». Ne s'agirait-il que d'un *changement de style* ?

Le collège des huit présidents, qui se succèdent annuellement à la tête de la Fédération, ne semble pas encore avoir été secoué par de vigoureux appétits politiques. *« Les présidents se neutralisent entre eux, ce qui est une bonne chose »*, nous dit-on à Ljubljana. *« Pour la stabilité du pays*, précise de son côté M. Dimitrov, membre de l'académie macédonienne des sciences et des arts, *il vaut mieux renforcer la collégialité, car la pluralité des intérêts de nos nationalités et de nos peuples est trop forte. Nous devons nous méfier de l'illusion d'une société homogène. »* Quant aux officiels, ils tiennent tous un langage identique : les décisions ne peuvent être prises que par consensus, à l'unanimité — *« afin de faire plaisir à tout le monde »*, disent les critiques. Le maintien jaloux de l'égalité entre les républiques et les provinces l'emporterait donc sur le souci d'efficacité.

Le culte du consensus

M. Ljubisav Markovitch, vice-président de la chambre fédérale chargée du plan et du budget, donne un exemple récent de cette unanimité : *« Nous avons adopté le budget fédéral avec trois mois et demi de retard, en mars 1981, pour éviter le recours à un vote, procédure extraordinaire. Même acquis à une très forte majorité, le vote de ce budget ne nous aurait pas satisfait. Ici, la loi de la majorité conduirait au désastre, à la guerre civile. »* Plus prudent, un professeur de droit constitutionnel estime seulement que *« le principe de la collégialité est la meilleure solution pour la Yougoslavie. Personne ne peut y remplacer l'autorité du maréchal Tito. »* Une autre personnalité évoque le cas d'une réunion récente du bureau politique de la Ligue des communistes : *« Ils ont discuté pendant dix heures. Qu'ils n'aient pas pu s'entendre entre eux ou qu'ils aient été incapables de prendre une décision, dans les deux hypothèses la situation est inquiétante. »*

Comment pourrait-il en être autrement quand, même après plus de trente années de socialisme autogestionnaire sous la tutelle d'un homme hors du commun, la diversité yougoslave est toujours aussi manifeste. A Sarajevo, dans l'une des cent mosquées de la capitale de la Bosnie-Herzégovine, les jeunes semblent particulièrement nombreux à l'heure de la prière. Reconstruite depuis le désastreux tremblement de terre de 1963, Skopje, en Macédoine, offre aujourd'hui l'un des exemples les plus heureux de l'architecture contemporaine yougoslave, alors qu'elle était encore, au lendemain de la Libération, une petite ville sous-développée. En Croatie, plus de trois cents églises ont été érigées par les catholiques depuis la deuxième guerre mondiale, et près des deux tiers des mariages s'y célèbrent. Alors que les ruelles des musulmans albanais de la vieille ville de Petch, en Kosovo, ont des allures à la fois médiévales et orientales, la campagne de Ljubljana, en Slovénie, ressemble étrangement aux paysages domestiqués de l'Europe occidentale.

Fort heureusement, l'école du « réalisme socialiste » n'a survécu, en Yougoslavie, que quelques années à la rupture, en 1948, avec Staline. Comme un peu partout ailleurs, la jeunesse de Zagreb, seconde ville de la fédération, a créé ses clubs de musique pop et organise des jam-sessions. *« Elle redonne un peu de gaieté à une ville qui en a bien besoin »*, commente un assistant de faculté. Les Yougoslaves, si différents entre eux, s'ouvrent de plus en plus sur l'Occident. *« Avec l'école soviétique du réalisme socialiste, nous poursuivons le dialogue. Mais nous en refusons les dogmes »*, nous dit Miodrag Bigocevic, essayiste de Bosnie-Herzégovine.

Mais, à l'échelon des Etats fédérés, que de préoccupations différentes ! Ici, à Skopje, on vous rappellera, non sans émotion, le devoir des Macédoniens à l'égard de leurs frères de Grèce et, surtout, de Bulgarie. Là, à Ljubljana, on se plaindra de frontières étriquées, italienne et autrichienne, au-delà desquelles sont installées des minorités slovènes. Il y a même des Slovènes pour protester contre la fréquence croissante, dans la capitale de leur République, du parler serbo-croate. D'un autre côté, alors que la Slovénie, à elle seule, compte pour un tiers dans le commerce extérieur avec l'Ouest, 45 % des exportations croates sont dirigées sur les pays de l'Est. Reste, néanmoins, tel un rappel, cette présence physique universelle d'une conscience commune : le permissionnaire anonyme du week-end, si familier dans son uniforme, qui traîne son ennui dans toutes les villes de la fédération, seul face à un café turc ou à un jus de fruits.

Les troubles du Kosovo

On n'a guère de mal, cependant, à imaginer la somme de concertations et de palabres nécessaire à l'harmonisation du fonctionnement d'une société dont le pouvoir central est si dilué et si dépersonnalisé. On dit même ici que, à l'image du reste, *« la Ligue des communistes est formée de huit partis politiques »*, un par république ou par province. Signe d'une volonté consentie ou aveu d'impuissance, la difficulté de *trancher semble l'une des* caractéristiques de l'après-titisme. Les récents affrontements en Kosovo (*le Monde* du 21 avril) en ont encore fourni un exemple.

Dans cette province autonome de la République de Serbie dont les deux tiers des habitants sont des Albanais, l'aide massive fournie pendant des années par les républiques les plus riches — par l'intermédiaire d'un fonds fédéral — a été en partie affectée à des *dépenses de prestige* par les autorités locales. Ces pratiques ont sans doute créé autant de problèmes qu'elles en ont résolu, et l'établissement récent d'un contrôle partiel sur ces crédits n'a pas été du goût de la direction locale de la Ligue des communistes, qui, du coup, a réagi en jouant manifestement sur tous les tableaux, y compris sur un fond de particularisme albanais, pour exercer un chantage sur ses partenaires. Malheureusement pour eux, les dirigeants du Kosovo ont vite perdu le contrôle des événements, ce qui explique, au moins en partie, la sanglante tragédie dont notamment leur capitale, Pristina, a été le théâtre. Les blindés de l'armée fédérale ont été dépêchés sur place.

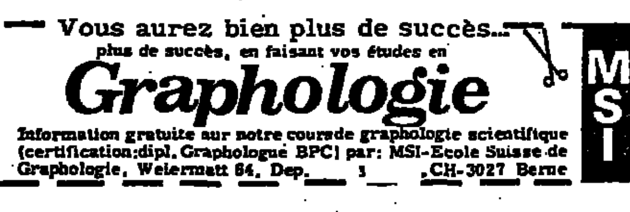
L'affaire du Kosovo peut-elle remettre en cause les délicats équilibres de l'après-titisme ? « *Non*, rétorque sans hésiter un Slovène, qui s'en explique. *Tout en demeurant officiellement une province de la République de Serbie, le Kosovo a toutes les prérogatives d'une république. Lui accorder le statut de république ne comporterait qu'un maigre risque de voir les Albanais locaux quitter la fédération. Notre priorité, dans ce cas-ci, est de prévenir une réaction des Serbes. Le Kosovo, avant tout, demeure, à leurs yeux, le berceau de leur civilisation. »*

Il ajoute : *« D'un autre côté, face à leur sous-développement, les chefs du Kosovo ont eu un comportement, une mentalité, de sous-développés. Au lieu d'investir dans l'agriculture ou dans une industrie employant une main-d'œuvre nombreuse, ils ont construit des palais, une université ne correspondant pas à leurs besoins ou, encore, des usines à technologie relativement avancée. Ces orientations doivent changer. Il faut que les républiques les plus prospères — la Slovénie, la Croatie, la Serbie et même la Bosnie-Herzégovine — investissent directement au Kosovo, pour donner du travail sur place à une main-d'œuvre abondante au lieu d'importer chez elles des travailleurs albanais. Nous venons de recevoir une leçon dont nous devons tirer les conséquences. La solution réside dans l'établissement d'un réel marché commun yougoslave. »*

L'affaire du Kosovo semble avoir été la seule grave crise politique que la fédération ait connue depuis la mort de Tito. Même avant la maladie du maréchal, la récession économique avait commencé sérieusement à inquiéter les dirigeants. Est-ce le seul domaine où des alarmes soient justifiées ?

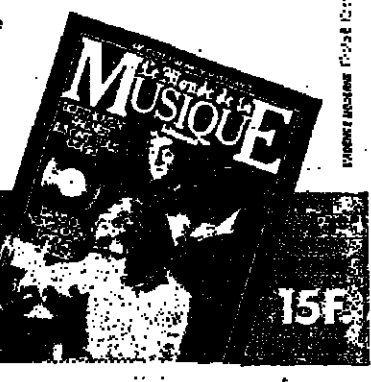
Prochain article :

CONFIANCE ET INCERTITUDES









هكذا من الاصل

Le Monde

politique

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A PARIS : pour un entretien avec M. Chirac...

La campagne de M. Valéry Giscard d'Estaing a connu, dimanche 3 mai, à la porte de Pantin, son épisode parisien et populaire. L'état-major du président sortant avait en effet investi des moyens et des efforts *considérables pour parvenir* à mobiliser militants et sympathisants. Dans un domaine où ils ont parfois souffert de complexes d'infériorité vis-à-vis de leurs « partenaires » gaullistes, les giscardiens sont parvenus à leurs fins : la « fête de la liberté » a rassemblé, sur les mêmes *lieux, autant de monde que le meeting* R.P.R. de février 1978, et beaucoup plus que celui du candidat gaulliste au Parc des Princes le 11 avril. Il n'est pas prouvé que ce genre de réussite ait une signification politique et électorale — c'est là surtout affaire de moyens, — mais elle a pour effet de donner *confiance aux organisateurs, ce qui n'est pas inutile au moment* où l'idée de concurrence avec les gaullistes doit s'effacer au profit des nécessités du rapprochement.

Cette foule s'est d'ailleurs montrée politiquement... responsable. Non pas tant par son entrain à huer le nom de M. Mitterrand, que par son application à applaudir, très diplomatiquement, celui de M. Chirac. Ce n'étaient pas des déchaînements de vivats, mais les bravos étaient *nourris*. Le temps n'est plus aux déchirements.

Dimanche, à la porte de Pantin, les hommages à la famille gaulliste ont été plus appuyés que jamais. Surtout après l'allusion, à Yvetot, le 30 avril, à des « états généraux » de la majorité. M. Giscard d'Estaing en est désormais à constater que « Jacques Chirac a eu raison » (sur certains points du moins) et à souhaiter clairement un entretien avec lui. — N.-J. B.

M. Valéry Giscard d'Estaing arrive à la « Fête de la liberté » en fin d'après-midi, alors que — selon les organisateurs — cent vingt mille personnes sont rassemblées sous la halle métallique centrale. La halle est pleine et la foule s'amasse à proximité, et il est bien difficile d'évaluer l'assistance. Mille cinq cents autocars ont amené les militants de province et une vingtaine de trains spéciaux ont rempli le même office.

La fête est commencée depuis 10 heures. Une dizaine de chapiteaux répartis autour de la grande halle abritent des projections de films, des concerts, des démonstrations sportives. Dans l'un d'entre eux, les spectateurs peuvent assister à la retransmission du débat organisé, en 1974, entre M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand. Une banderole placée à l'entrée indique : *« Mitterrand ne peut pas se dérober au face-à-face. Il le redoute. Regardez celui de 1974, vous comprendrez. »*

Dans la grande halle, le président sortant écoute d'abord Alain Delon lire un texte de Victor Hugo puis il se rend à la tribune. Il salue diverses personnalités du monde du spectacle dont Mireille Darc, Mireille Mathieu (qui entonnera *la Marseillaise* à la fin du meeting), etc.

Dans les premiers rangs de l'assistance figurent M. Raymond Barre et de nombreux parlementaires, ainsi que des élus gaullistes, notamment MM. Yves Guéna (dép. R.P.R., Dordogne, ancien conseiller politique de M. Chirac), Robert-André Vivien (dép. R.P.R. Val-de-Marne, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale), Etienne Pinte (dép. R.P.R. Yvelines), Michel Giraud (sén. R.P.R. Val-de-Marne), Adrien Gouteyron (sén. R.P.R. Haute-Loire), Rolland Nungesser (dép. R.P.R. Val-de-Marne), Pierre Giacomi (dép. R.P.R. Haute-Corse), Pierre-Bernard Cousté (dép. app. R.P.R. Rhône), Jacques Feron (dép. app R.P.R., Paris), Pierre Godefroy (dép app. R.P.R., Manche).

Le chef de l'Etat commence son intervention par une adresse à la France. Il déclare :

« Madame,

» Les Françaises et les Français m'ont confié votre sort il y a sept ans.

» Je me suis efforcé de bien vous servir. Malgré les tensions et les menaces, je vous ai permis de vivre en paix. Malgré la crise, qui vous a fait souffrir, j'ai cherché à poursuivre votre progrès.

» J'ai répondu à votre besoin de justice. Je vous ai représentée dignement dans le monde. Vous me dites que mon action n'a pas été parfaite. Je le sais. Si j'ai commis des erreurs d'appréciation, je ne les nierai pas. La simplicité et la franchise sont les armes secrètes de la démocratie.

» Mon intention a toujours été de faire face aux difficultés que vous rencontriez. Je suis prêt, si vous m'en jugez digne, à vous servir à nouveau. Je tirerai les leçons de ce que j'ai vu, connu et entendu, pendant sept ans, pour mieux faire.

» Madame la France, je ne fais plus campagne pour moi. Je fais campagne pour vous.

» Parce que j'ai parcouru le monde, parce que je connais les difficultés, je sais que votre sort est menacé. Je vais expliquer à mes frères et sœurs, les Français et les Françaises, tout ce qui est en jeu. Chacun doit pouvoir tout comprendre et tout savoir.

» Aucun d'eux ne doit être méprisé ou ignoré. Et je suis sûr qu'ils choisiront ce qui est le meilleur pour vous. »

M. Giscard d'Estaing poursuit ensuite son discours à l'intention de l'assistance. A de nombreuses reprises il sera interrompu par des acclamations, et chacune des allusions à son adversaire socialiste provoquera des huées et des sifflets. Il affirme : *« Je n'attaquerai ni aujourd'hui ni plus tard mon adversaire. Cela n'éclaire pas le débat, mais cela offense la dignité de la fonction à laquelle nous sommes candidats. »*.

A propos du débat télévisé, il note : *« Nous comparerons devant vous, mardi soir, dans un débat direct à la télévision, la valeur des solutions que nous proposons pour la France. Si mon concurrent souhaite se faire accompagner par quelque témoin que ce soit, je n'y fais pas d'objection. Le débat ne peut être que loyal, puisqu'il aura trente-six millions de Français pour témoins. »*

Le président sortant présente ensuite l'*« enjeu »* du deuxième tour et reprend pour cela les thèmes de ses discours antérieurs, en insistant particulièrement sur la nécessité de diminuer les interventions de l'Etat. Il souligne : *« Davantage d'Etat ou moins d'Etat, cela veut dire : plus ou moins d'interventions ; plus ou moins de bureaucratie ; plus ou moins de contrôles. Et cela entraîne inévitablement : plus ou moins d'impôts ; plus ou moins de cotisations sociales ; plus ou moins de liberté pour ceux qui travaillent et ceux qui produisent ; plus ou moins de responsabilité pour les individus. » (...) « Dans leur immense majorité, les Français ont choisi la liberté. C'est ce qu'a confirmé la campagne du premier tour.*

» Or, certains d'entre eux s'apprêtent, sans le savoir, à voter contre leur liberté. Pourquoi ? Parce qu'on cherche à le leur dissimuler.

» Que veut, en réalité, l'opposition ? » Et M. Giscard d'Estaing relève certaines des propositions en soulignant chaque fois « c'est écrit » : *« la fin de la retraite des cadres, c'est écrit ; le retour au contrôle des P.M.E., c'est écrit ; le contrôle des changes, c'est écrit ; la fermeture progressive de certaines facilités à nos frontières (...) ; à l'égard du secteur productif ; une augmentation de 33 % du SMIC au mois de juin. C'est dit, sous une forme confuse. Mais c'est dit.*

» Et aucune de nos entreprises n'a la force d'y résister sans faillite. » Les autres thèmes sont aussi : l'abaissement de la France sur la scène internationale si elle a *« un président élu grâce aux voix communistes »* et l'union de la majorité. Il rappelle : *« Le premier tour de la campagne fait inévitablement se concurrencer les tendances amies. Chacun se bat avec ardeur. C'est normal (...). Le second tour est celui de l'union.*

» Mon devoir est de créer les conditions de l'unité, et de tenir compte des aspirations exprimées au cours de la campagne, quelle que soit la tendance qui les ait présentées. » Après avoir rendu hommage à la *« famille gaulliste, l'un des plus grands courants permanents de la politique française »*, le président ajoute : *« Elle a toujours servi la France dans la guerre comme dans la paix. C'est pourquoi j'ai besoin de son concours pour assurer le maintien des institutions de la Ve République. Dans cette élection, je suis le seul, je suis le seul, à pouvoir maintenir l'héritage institutionnel du général de Gaulle. Je suis le seul et non son adversaire du premier jour, qui n'a pas cessé de le combattre en 1958, en 1965, et en mai 1968. Je vous demande de vous en souvenir. »*

« L'angoisse m'étreint le cœur »

Le président sortant poursuit : *« Oui, Jacques Chirac a eu raison de défendre les idées de liberté, de responsabilité et de lutte contre la bureaucratisation rampante. Oui, les candidats de la majorité ont eu raison de souhaiter une France forte et active.*

» Puisque je suis le seul à pouvoir en parler au second tour, j'ai le devoir de reprendre ces thèmes.

» Je le fais d'autant plus facilement que ces idées sont les miennes. »

Le chef de l'Etat déclare encore : *« Nous devons libérer l'économie. La suppression du contrôle des prix est un acquis définitif. Les ordonnances de 1945 seront modifiées en conséquence.*

» Les formalités seront réduites, la paperasse doit s'alléger.

» A des Français instruits et actifs, moins de tutelle, moins de contrôle, et davantage de confiance.

» Le nouveau gouvernement demandera à l'Assemblée nationale de se saisir du projet de réforme de la taxe professionnelle, à laquelle je ne suis pas personnellement attaché, et pourra proposer son remplacement, par une ressource équivalente pour les collectivités locales.

» Sur ces sujets j'ai déjà indiqué que la campagne menée par Jacques Chirac avait été utile et positive. Je suis prêt à m'entretenir avec ceux qui ont soutenu ces thèses, avant ou après l'élection présidentielle.

» Quant au prélèvement social et fiscal, qui a été alourdi par les effets de la crise, nous devons le ramener à 40 %, chiffre que j'avais moi-même indiqué.

» Il y faudra beaucoup d'efforts de limitation des dépenses et d'économies budgétaires.

» Enfin, il faut aider l'équipement et la création d'entreprises nouvelles, pour offrir des emplois.

» Les entreprises nouvelles de production, qu'elles soient artisanales ou industrielles, pourront être exonérées pendant trois ans de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, de la taxe professionnelle et de certaines charges sociales.

» Nous amorcerons ainsi un nouveau et puissant mouvement de modernisation. »

A propos de la construction d'une *« société plus facile à vivre »* M. Giscard d'Estaing propose pour le *« septennat nouveau »* les actions suivantes :

« — Achever de supprimer les grandes nuisances, notamment la lutte contre le bruit ;

» — Lancer un programme de prévention contre les grands fléaux sociaux : accidents, drogue, cancer ;

» — Accélérer le programme d'économie d'énergie et d'énergies nouvelles ;

» — Permettre à chacun de participer à la gestion de son cadre de vie. »

Il précise : *« J'ai dit que j'étais favorable à l'institution du référendum communal, suivant des modalités à préciser, et à ce que j'ai appelé le « référendum à la Suisse ».*

Le président de la République conclut : *« L'angoisse m'étreint le cœur quand je pense à ce que nous pouvons espérer être, et à ce que nous risquons de devenir. L'angoisse pour la France ! L'angoisse pour vous ! D'un côté, dans le ciel, les ailes noires des oiseaux qui portent les mauvais augures. De l'autre, la société de l'espoir (...).*

» Faisons la chaîne de nos mains pour faire ensemble, dimanche, le même choix. Que pas une ne manque ! Que notre vote soit celui non d'un peuple assis le soir autour du feu qui baisse, mais d'un peuple en marche vers la ligne de l'horizon où le matin s'allume ! »

LA CONTROVERSE SUR L'ORGANISATION DU FACE-A-FACE TÉLÉVISÉ

LE CANDIDAT SOCIALISTE : des journalistes et un réalisateur indépendants

M. François Mitterrand a adressé lundi 4 mai à M. Valéry Giscard d'Estaing la lettre suivante :

« Monsieur le président,

» Je pose une condition à notre face-à-face et je n'en pose qu'une seule : que ce soient des journalistes et un réalisateur désignés d'un commun accord qui l'organisent.

» Vous invoquez le précédent de 1974 que vous qualifiez abusivement de « débat à la française ». Je me réfère à une longue *tradition d'honneur — celle-là bien* française — qui veut que l'arbitre soit libre. Or c'est vous qui nommes les responsables des chaînes de télévision.

» Il s'agirait de circonstances ordinaires et je serais seul à m'y prêter, les conditions m'en seraient indifférentes. Mais je représente des millions de Français. C'est leur cause que je soutiens. Et je manquerais à leur confiance en m'en remettant au système qui est encore en votre pouvoir.

» *Au demeurant*, la joute télévisée telle que vous la concevez, plus corps-à-corps que face-à-face, *me paraît singulièrement* inadaptée à la nature du dialogue avec les Français, qui est l'enjeu réel de cette semaine décisive. Les réponses, capitales, de chacun des candidats — qui débattront entre eux autant qu'ils le voudront dans un temps égal de parole — ne peuvent être apportées qu'à des questions précises d'observateurs compétents, hors de toute atmosphère de match à sensation.

» Je vous le dis donc fermement : ou bien des journalistes et un réalisateur indépendants conduiront le débat ou il n'aura pas lieu.

» Si, comme je l'espère, vous acceptez cette façon de voir, nous réglerons aisément les autres modalités dans un esprit de loyauté.

» Si vous persistez dans votre refus, *l'opinion* sera juge.

» Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de ma haute considération. »

LE FACE-A-FACE DU 10 MAI 1974

Environ vingt-cinq millions de téléspectateurs (sur vingt-neuf millions d'électeurs) avaient suivi, le vendredi 10 mai 1974, le débat opposant M. Mitterrand et M. Giscard d'Estaing.

La confrontation, diffusée simultanément sur les deux chaînes de l'O.R.T.F. et sur France-Inter, était « arbitrée » par Mme Jacqueline Baudrier, alors directrice de la première chaîne, et M. Alain Duhamel. Les deux arbitres avaient été désignés après qu'une liste d'une douzaine de journalistes de l'O.R.T.F. eut été communiquée aux deux candidats (Mme Baudrier, finalement choisie, ne figurait d'ailleurs pas sur cette liste). La même procédure avait été employée pour le choix du réalisateur, M. Roger Benamou. La plus grande partie du débat, long d'une heure trente minutes, avait été consacrée aux questions économiques et sociales.

Des sondages, effectués au lendemain de ce face-à-face, avaient révélé un certain « avantage » pour M. Giscard d'Estaing. Selon la Sofres, 47 % des personnes interrogées donnaient M. Giscard d'Estaing « vainqueur au débat » contre 35 % à M. Mitterrand. Les socialistes s'étaient cependant élevés contre la fiabilité d'un sondage réalisé par l'IFOP immédiatement après le débat. Selon ce sondage, 47 % des personnes interrogées jugeaient que « M. Valéry Giscard d'Estaing avait le plus souvent gêné M. Mitterrand », contre 38 % à son adversaire. Le même sondage faisait apparaître le ministre des finances comme « plus brillant, plus sympathique, plus convaincant, plus intéressant, plus sincère » ; le candidat socialiste comme « plus humain, plus loyal, plus habile ».

Pour M. Fillioud, porte-parole de M. Mitterrand, ce « sondage-express », réalisé sur un échantillon extrêmement réduit (quatre cents personnes) et limité à la région parisienne, « pouvait être considéré comme une manœuvre ».

Les appels au R.P.R.

(Suite de la première page.)

Après une journée de repos, samedi, les candidats ont repris, dimanche, leur campagne. M. Mitterrand a réuni au palais du Luxembourg quelque deux cents experts économiques. Par sa présence, M. Pierre Mendès France avait apporté sa caution à cette séance de travail dont l'objectif était d'approfondir les propositions du candidat socialiste et aussi de mettre en valeur les compétences, la richesse en experts et le sérieux de l'équipe qui serait éventuellement chargée de les mettre en œuvre.

Pour M. Mitterrand, plus de *grands meetings en perspective*, point de marathon de ville en ville ; un parti pris de calme et de sérénité, y compris *d'ailleurs* sur la question du débat. Après avoir engagé l'affaire du face-à-face de manière quelque peu maladroite, on affectait, lundi au P.S., de ne pas accorder d'importance particulière au fait que celui-ci ait lieu ou non.

Le style de campagne qu'a adopté le candidat socialiste pour le second tour est fort différent de celui du premier. Cela se confirme. M. Mitterrand considère que l'élan est donné, qu'il ne lui est plus nécessaire de rencontrer des foules, mais qu'il importe de se poser désormais en président. En président qui fait connaître, tour à tour aux diverses catégories sociales ou professionnelles ce qu'elles peuvent espérer de lui. Ainsi délivre-t-il chaque jour un message soigneusement délimité, nécessairement repris par la télévision dans ces conditions moins dangereuses pour son image de candidat, que certaines prises de vue lors des meetings.

Ce faisant, M. Mitterrand parle moins souvent de politique générale et des conditions concrètes dans lesquelles pourra se dérouler son installation au pouvoir. Il s'expose ainsi aux reproches des communistes, qui — de même qu'ils avaient été à deux doigts de l'accuser de fuir le face-à-face — lui font grief, lundi dans *l'Humanité*, de *« demeurer dans le flou »*.

Si le candidat socialiste s'applique à faire une campagne de président, le président sortant, *en revanche*, est de plus en plus candidat. Lui, multiplie les tournées et les meetings et use d'un ton de plus en plus combatif. Dimanche, à la porte de Pantin, il a poursuivi son chemin sur les trois axes fixés dès le lendemain du premier tour (*le Monde* du 21 avril) : récupérer les suffrages marginaux comme ceux des écologistes, attaquer son adversaire socialiste et apparaître comme le rassembleur des voix de la majorité.

Mais sur chacun de ces thèmes, il s'est fait plus pressant et plus précis qu'il ne l'avait été jusque-là. Les propositions en faveur de la qualité de la vie ont été développées et détaillées.

Les mises en causes de M. Mitterrand *ont été présentées de* manière répétitives. *« C'est écrit. »* lançait le chef de l'Etat en énumérant les dommages que causeraient, selon lui, les propositions de la gauche.

Enfin, les appels à l'électorat gaulliste se sont faits plus insistants que jamais. Cette fois, non seulement M. Giscard d'Estaing a cité par deux fois le nom de son ancien premier ministre, mais il a clairement exprimé son souhait de s'entretenir avec lui. Après avoir évoqué la réduction des formalités administratives, la réforme de la taxe professionnelle et quelques autres thèmes chers au maire de Paris, il a, en effet, noté : *Sur ces sujets, j'ai déjà indiqué que la campagne menée par Jacques Chirac avait été utile et positive. Je suis prêt à m'entretenir avec ceux qui ont soutenu ces thèses, avant ou après l'élection présidentielle.* »

Cette formule donne à penser que le président de la République serait plutôt favorable à une manifestation quelque peu spectaculaire du rapprochement éventuel entre gaullistes et giscardiens. En effet, s'il apparaît évident que les élus et parlementaires du R.P.R. s'engagent sans restrictions notables derrière M. Giscard d'Estaing — même s'ils le font parfois discrètement — certains conseillers du président sortant seraient plus rassurés quant à l'attitude de l'électorat gaulliste en général et des militants en particulier, si un « geste » couronnait cette évolution. Ainsi, parle-t-on toujours, rue de Marignan, d'une éventuelle poignée de mains avec le maire de Paris.

M. Chirac se prêtera-t-il à une telle opération ? C'est toute la question. Le maire de Paris, depuis le 27 avril, avait décidé de se tenir totalement en dehors de la campagne du deuxième tour...

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Les conversions de Jojo Fanni

Il y a une quinzaine d'années, Georges faisait des conversions par centaines sur la piste du cirque. *Des conversions*, c'est-à-dire des ponts arrière, figure que l'on appelle l'« araignée » dans les cours de récréation. Aujourd'hui, Jojo Fanni, trente et un ans, ne fait plus l'acrobate au sol. Il loue et installe les toiles de la Société des chapiteaux Fanni à qui veut bien payer. Dimanche, Jojo et sa famille avaient prêté une dizaine de chapiteaux à M. Valéry Giscard d'Estaing, afin qu'il prononce, porte de Pantin, son *« discours de la liberté »* et que ses invités participent à la fête organisée à cette occasion.

C'est le grand-père qui a décidé, dans les années 1964-1965, de la reconversion. On a commencé doucement par une tournée d'Alain Barrière et des circuits de catch. La politique a investi le cirque en 1965, pour la première élection présidentielle au suffrage universel. Cette année-là, la famille Fanni offrait son spectacle, en première partie, puis laissait la place à la campagne de Me Tixier-Vignancour.

Les choses vraiment sérieuses n'ont commencé qu'en 1974. Jojo Fanni a « fait » sa première grande campagne, *« avec le président »*. C'est à cette époque que remonte son association avec M. Hubert Bassot, organisateur des campagnes de M. Giscard d'Estaing, *« qui mène son entreprise comme un cirque »*. L'ancien acrobate a planté ses chapiteaux dans toutes les villes points de repère de l'itinéraire politique du président sortant : Ploërmel (février 1977), Carpentras (juillet 1977), Vassy (décembre 1977), Verdun-sur-le-Doubs (janvier 1978), Hoerdt (mai 1979).

Les affaires interdisent tout sectarisme. Jojo Fanni travaille aussi bien pour les communistes, les socialistes, le R.P.R., Arlette Laguiller ou le premier ministre et sa campagne *« Barre confiance ! »* des législatives de 1978. Côté P.C.F., rien à dire, ça tourne. Au R.P.R., *« Pasque (1) est très bien organisé »*, mais on le voit peu sur le terrain. Au *parti socialiste*, c'est carrément *« le bordel » : « Le problème, chez eux, c'est qu'il n'y a pas de chef. »* M. Bassot, lui, en est un, et, incontestablement, le meilleur : *« Il hurle tout le temps, mais il a le contact. Il est toujours là. Tout lui passe dans les mains, du pot de fleur à la chaise. »*

« Monsieur Loyal » du spectacle politique, Jojo Fanni — *battle dress*, jeans, gros bras, un rien d'estomac et havane à la bouche — présente son monde : Azo et Freddy, ses frères, l'oncle Georges, Constant, le père, et Yvette la « mamma » au bandeau jaune qui serre un chignon noir, quatre-vingts employés. Ils ont travaillé une semaine à la préparation du meeting de Pantin, qui a mobilisé vingt-cinq camions et cinq tracteurs élévateurs. Il distribue les tâches, aiguille ses employés : *« Vas voir Laflotte »* — c'est le maître de la sonorisation finement surnommé l'« amiral » — *« demande à Alix de la Bretesche »*, c'est la *nièce du président qui assure* l'accueil.

La famille Fanni organise *« n'importe quoi, tout ce qui se fait sous chapiteau »*, mais Jojo préfère la politique, sa spécialité. Par rapport au show business, *« l'ambiance est nettement meilleure ». « Les relations avec ceux de la politique, dit-il, ça me rappelle le cirque. C'est vraiment la famille. »* Le président bénéficie de la meilleure cote : *« Je préfère travailler avec lui, et ça doit se voir. »*

Cet amour de la politique considérée comme un spectacle n'est pourtant pas exclusif. La campagne présidentielle terminée, Jojo Fanni se convertira dans le religieux : *« En juillet, je m'installe à Lourdes. Je vais m'occuper du pape. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Organisateur de la campagne de M. Jacques Chirac.

La campagne de M. Mitterrand

La réunion des économistes du parti socialiste

Réunis sous la présidence de M. Pierre Mendès France, plusieurs dizaines d'économistes, universitaires, hauts fonctionnaires, syndicalistes et patrons, ainsi que les principaux conseillers pour les questions économiques et sociales de M. François Mitterrand ont discuté, dimanche 3 mai, de 11 heures à la fin de l'après-midi, de la situation économique de la France. Trois thèmes étaient au programme : le bilan de la situation économique actuelle, les dangers encourus par la France dans le cas de la poursuite de la politique de M. Giscard d'Estaing et, enfin, l'examen des conditions d'exécution des premières étapes du plan économique de M. Mitterrand.

Sur aucun de ces trois points des précisions n'ont été apportées, au cours de la brève interruption de séance, mise à profit par M. Mendès France, puis par M. Mitterrand, pour prendre la parole devant les journalistes. M. Mendès France s'est prononcé pour une « nouvelle donne », nécessaire pour transformer la société française qui figure « parmi les plus inégalitaires, les plus injustes » du monde occidental.

Ont participé notamment à cette rencontre MM. Jacques Attali, Jacques Delors, Antoine Laurent, Michel Charzat, Mme Catherine Lalumière et M. Christian Goux, sur la tribune autour de M. Mendès France. Et dans la salle, parmi de nombreux autres, MM. Simon Nora, Jean Saint-Geours, Pierre Dreyfus, Robert Lion, Claude Alphandery, José Bidegain, Pierre Uri... Un absent remarqué, M. Michel Rocard, retenu par un meeting à Belfort.

M. MITTERRAND : unir et non déchirer

M. François Mitterrand a affirmé, dimanche 3 mai, à Paris, que M. Valéry Giscard d'Estaing « *incarne la politique qui a échoué* ». « *Je représente l'autre politique, qui reposera, je le veux, sur l'adhésion profonde du pays* », a-t-il ajouté.

Le candidat socialiste a stigmatisé l'attitude du président sortant qui, selon lui, « *perd son contrôle et n'a plus qu'une idée : éveiller les réflexes de peur en brandissant l'épouvantail du changement de société* ».

« *Parler de valse de mort, de « Pologne de l'Occident »* (1), *c'est perdre le sens commun, comme c'est perdre le sens commun que n'avoir plus comme recours que la menace sur la Bourse (...) ; en appeler à la peur, c'est battre en retraite. Comment voulez-vous que la confiance renaisse avec ceux qui ont tout raté ? (...) Comment les travailleurs et les syndicats pourraient-ils avoir confiance en un pouvoir qui les ignore, qui les a traités avec indifférence et mépris ? Comment un chef d'entreprise pourrait-il faire confiance à une politique économique déterminée par une dizaine de groupes très puissants qui dictent leur loi à tous les autres ?* »

Après avoir considéré que « *depuis quelques jours un extraordinaire effort de propagande voudrait faire oublier aux Français la réalité de la crise* », M. Mitterrand a assuré : « *Parce que j'ai foi dans la capacité de notre pays, je ferai appel à toutes les personnes de bonne volonté à la seule condition que l'intérêt général prime sur les intérêts des privilèges, de la fortune et du pouvoir.* » Enfin, le candidat socialiste a réaffirmé que, « *pour redonner toutes ses chances à la France il faut unir et non déchirer* ». « *C'est dans cet esprit que j'aborde la dernière semaine de la campagne électorale* », a-t-il conclu.

Pas de discussions « à la sauvette »

M. Mitterrand explique, d'autre part, dans une interview publiée samedi 2 mai par le quotidien *24 Heures*, de Lausanne, que son élection « *créera un élan* ». « *Bien maladroits et bien imprudents seraient ceux qui chercheraient à briser l'espoir* », ajoute-t-il. Il souligne également que les problèmes non résolus entre les partis de gauche ne le seront que « *par une approche et un débat sérieux au lendemain de l'élection et en aucun cas à la sauvette* ». Il précise sur ce point : « *La recherche du rassemblement et de l'union ne suppose ni la facilité ni les compromissions. Ce qui revient à dire que les socialistes n'accepteront de discuter à nouveau avec les communistes que lorsque les attaques systématiques de ces derniers, souvent outrageantes, auront cessé, et lorsque les positions de ce parti, notamment sur le plan international, ne procéderont plus d'un alignement systématique sur des thèses étrangères.* »

(1) M. Mitterrand fait allusion à une déclaration faite par M. Maurice Papon, au cours d'un meeting de M. Giscard d'Estaing à Bourges, le 29 avril. Le ministre du budget avait indiqué que la victoire du candidat socialiste « *conduirait à une collectivisation brutale ou rampante qui ferait de nous la Pologne de l'Occident* » (*le Monde* du 2 mai).

● *M. Paul Quilès*, directeur de la campagne de M. Mitterrand, a déclaré, vendredi 1er mai à Marseille : « *La campagne de Giscard d'Estaing patine. Elle n'accroche pas. C'est pourquoi il s'apprête à faire n'importe quoi. Il essaie d'affoler les petits épargnants en faisant baisser la Bourse. Il monte une machination pour faire croire que François Mitterrand ne veut pas débattre avec lui, alors que chacun sait qu'il s'agit d'obtenir des garanties d'objectivité et d'équité. C'est indigne.* » M. Quilès a ajouté : « *François Mitterrand a combattu, en son temps, le général de Gaulle, à la loyale. Il n'est pas de ceux qui, comme Giscard, l'ont poignardé dans le dos. Il est donc normal que des gaullistes sincères préfèrent aujourd'hui le candidat de l'espoir au responsable de l'abaissement de la France.* »

M. MENDÈS FRANCE : il faut mettre un terme à une action qui a aggravé les vices de la société française

« *Les fondations de l'économie française ne sont pas bonnes, mais au contraire de nature à nous donner des soucis. Ce n'est pas à partir de ces fondations que nous voulons construire* », a notamment déclaré M. Mendès France, dimanche 3 mai, au Sénat, au cours de la rencontre des experts du P.S. Devant les problèmes d'aujourd'hui, a-t-il poursuivi, « *il existe deux grandes psychologies : il y a les hommes qui estiment faire face au jour le jour aux difficultés qui se présentent, improviser à la petite semaine le moins mal possible, et il y a ceux qui, comme nous, plus ambitieux, plus déterminés, estiment qu'on ne peut laisser l'économie à elle-même, qu'une société comme la nôtre doit être capable d'analyser la situation et prendre des décisions pour orienter son action à plus long terme* ».

Depuis de nombreuses années, la domination de la pensée libérale, a expliqué M. Mendès France, a eu pour conséquence l'aggravation des problèmes de fond et des inégalités. « *La société française figure parmi les plus inégalitaires et les plus injustes du monde occidental aujourd'hui.* »

M. Mendès France a poursuivi en déclarant que les ambitions des hommes de gauche étaient de préparer la transformation politique et économique du pays pour une amélioration générale de la productivité et une amélioration de la répartition du pouvoir et de la richesse. « *Il faut mettre un terme à une action qui, dans les secteurs politique, industriel, culturel même, a eu pour conséquence d'aggraver les vices de la société française* ».

Pour ce faire, la gauche dispose d'un certain nombre de propositions qui, a assuré l'ancien président du conseil, présentent des inconvénients, suscitent des résistances, et n'auront pas toujours des effets immédiats. Il a terminé son intervention par cette sorte d'appel : « *Il y a, à travers ce pays, d'innombrables hommes et femmes qui sont à l'attente d'une nouvelle donne, d'un* New Deal, *pour construire une maison française qui soit mieux à leur image et conforme à leur impatience.* »

Entre experts...

Ainsi une réunion « *des experts les plus qualifiés pour étudier les dossiers économiques et sociaux du pays* » a-t-elle eu lieu à l'initiative du parti socialiste. Consacrée à la confrontation des analyses sur le « barrisme » et à la mise au point des mesures à prendre pour, à court et moyen termes, changer la vie économique du pays, cette rencontre, avait-on fait savoir, serait l'occasion d'une déclaration importante. S'agissait-il d'un tournant dans la campagne ? D'une nouvelle propre à donner à ceux auxquels elle fait encore défaut l'once d'enthousiasme nécessaire pour faire bon poids le 10 mai ? Allait-on étayer la force tranquille qui entraîne le cœur par ces démonstrations rigoureuses qui excitent l'entendement ?

La presse audio-visuelle a enregistré deux déclarations : l'une de M. Mendès France, l'autre de M. Mitterrand. La presse écrite a fait de même, elle a enregistré. De conférence de presse, point. Qu'ont dit ces experts « *les plus qualifiés* » ? Nous ne le saurons pas. Les déclarations faites, les clics-clacs se sont tus. Les journalistes sont sortis. Les travaux ont repris. L'engagement de M. Mendès France, « *une autorité, une expérience et une présence que M. Mitterrand juge, depuis bien longtemps, indispensable* », aurait mérité mieux que cette convocation d'ouvreurs de micro et de photographes.

Il paraîtrait que M. Mendès France, à l'inverse de certains intervenants, n'a même pas *concédé l'excuse de la logique* à la politique de M. Barre. Et encore que M. Delors a fait un exposé jugé intéressant... — J. G.

Libres opinions

Dérobade ?

par JACK LANG (*)

DÉROBADE ? Qui s'esquive, sinon celui qui, depuis sept ans, refuse les confrontations loyales avec la presse ? Pourquoi, par exemple, avoir aboli les conférences de presse présidentielles ? Pourquoi avoir récemment refusé de participer au débat organisé par les femmes de « Choisir » et accepté par François Mitterrand ? Pourquoi n'avoir pas consenti à comparaître devant le jury de R.T.L. ? N'est-ce pas dérobade que de ne pas répondre à la question du *Point* sur le montant de ses revenus, à laquelle François Mitterrand s'est, lui, prêté de bonne grâce ? Bref, qui « ruse » et use d'« artifices » et d'« arguties », pour se défiler ?

C'est précisément pour prévenir les dérobades du candidat Giscard d'Estaing que le candidat socialiste propose un véritable débat : un débat sérieux et loyal. Seuls des journalistes choisis d'un commun accord peuvent ordonner la discussion et éviter qu'elle ne s'enlise dans la confusion ou la futilité. Interprètes naturels de l'opinion publique, ils poseront les questions qui préoccupent les Français. L'expérience du débat de 1974 enseigne qu'un affrontement sans médiateur et abandonné au hasard des répliques et des contre-répliques sacrifie des sujets essentiels : ainsi la politique internationale bénéficia-t-elle, en 1974, seulement de cinq minutes d'échanges de vues !

Le répétera-t-on assez ? Le débat de 1974 ne saurait constituer un précédent. Ni le général de Gaulle ni Georges Pompidou n'avaient accepté un débat avec leur adversaire. Quand M. Giscard d'Estaing évoque le débat à la française, il identifie une fois de plus, abusivement, sa personne à la France.

Deux propositions sont en concurrence : la proposition de M. Giscard d'Estaing, la proposition de M. François Mitterrand. Rien n'autorise personne à prétendre que la proposition de M. Mitterrand serait une dérobade en forme d'ukase.

Qui, si ce n'est M. Giscard d'Estaing, convertit son désir en ordre, sans négociation aucune et s'appropriant la télévision comme d'un bien privé ? Que redoute au juste le candidat sortant d'un dialogue ouvert et honnête, arbitré par des journalistes indépendants ? Doit-on lui rappeler que la démocratie est à base d'accords de volonté et que ce débat n'aura lieu que par consentement mutuel ?

Au-delà de l'épisode, c'est un système qui est en cause : l'esbroufe d'un gouvernement du simulacre et du paraître. A lui seul, l'incident illustre l'imposture du règne finissant. Trafiquer les consciences : telle est sa seule morale.

La politique n'est pas un champ de foire pour machos en carton-pâte. La campagne présidentielle n'est pas un concours d'éloquence mais un combat d'idées. Place à la dignité et au respect.

(*) Conseiller de Paris, délégué national du P.S. à la culture.

M. ROCARD A BELFORT : ne promettre que ce qu'on pourra tenir

De notre correspondant

Belfort. — Invité, dimanche 3 mai, *de la fédération socialiste* du Territoire de Belfort, qui organisait sa traditionnelle fête de la Rose, M. Michel Rocard a reçu, à Morvillars, un accueil très chaleureux de quelque deux mille personnes venues l'écouter. Sa présence dans ce département (où les socialistes de tendance CERES sont majoritaires), lui a permis de souligner que « *le P.S. a su se réunifier dans cette campagne* ». « *Belfort était sans doute le meilleur endroit de France pour le dire* », a-t-il noté.

Les débats internes au sein du P.S. ne furent abordés que sous forme d'allusions. M. Jean-Pierre Chevènement a parlé du P.S. comme d'un « *grand débat* », ajoutant : « *M. Michel Rocard et moi-même contribuons largement à son existence.* » Le chef de file du CERES a affirmé que « *la victoire est possible grâce au succès de notre ligne, au succès de l'ancrage à gauche du P.S.* ».

M. Rocard de son côté a évoqué les qualificatifs de « *socialiste de droite* » qui ont pu lui être attribués en expliquant : « *L'opposition, ce n'est pas si simple qu'on croit : garder le sens de la mesure, ne jamais être excessif pour ne promettre que ce qu'on pourra tenir. Pas si simple. C'est à ce prix-là que je me suis fait une image de socialiste de droite dont j'attends avec intérêt de voir ce qu'elle va devenir quand on sera au pouvoir. Je n'oublierai pas, moi, ce qui m'a fait socialiste d'opposition depuis trente ans et bien souvent minoritaire.* »

Parlant des résultats du premier tour — « *la frontière entre la gauche et la droite n'a pas encore bougé...* », a-t-il dit — M. Michel Rocard a estimé que « *l'ambiguïté a été levée : celui des deux projets de la gauche qui peut vaincre et s'imposer c'est celui du socialisme de la liberté* ».

Dans la suite de son intervention le député des Yvelines a qualifié les campagnes de MM. Chirac et Marchais de « *campagnes de division sociale* », expliquant notamment que le candidat communiste a fait « *une campagne de type syndical avec des revendications justes prises isolément, mais dont le total est impossible à réaliser et à présenter sans que la confrontation (...) avec la dure réalité de la balance des paiements ait été faite* ».

PATRICE MALINA.

UN APPEL DE CENT QUATRE ÉLÈVES DE POLYTECHNIQUE

Cent quatre élèves de l'Ecole polytechnique ont rendu public un appel en faveur du candidat socialiste ainsi rédigé : « *La réputation scientifique de notre école a conféré, en 1974, à M. Giscard d'Estaing, ancien élève de Polytechnique, une image de marque de « compétence scientifique » le laissant apparaître plus apte que M. François Mitterrand à résoudre les difficultés économiques du pays.*

» *Or, le bilan de son septennat est loin de confirmer ce préjugé favorable. C'est que l'économie n'est pas, comme les mathématiques, une science exacte et neutre mais dépend de choix politiques préalables.*

» *M. François Mitterrand et ses collaborateurs nous semblent aussi compétents que le candidat sortant mais leur politique prend plus en compte la réalité humaine de notre pays.*

» *C'est pourquoi, le 10 mai, nous voterons François Mitterrand.* »

[N.D.L.R. — Les élèves de l'Ecole polytechnique, en leur qualité d'élèves - officiers, sont soumis au règlement de discipline générale des armées, qui interdit notamment la signature de pétitions collectives. D'autre part, le règlement de l'école précise : « Les opinions ou croyances philosophiques, religieuses ou politiques sont libres. Elles ne peuvent cependant être exprimées qu'en dehors du service et avec la réserve exigée par l'état militaire. » C'est donc en parfaite connaissance des risques encourus que cent quatre élèves ont choisi de faire connaître le sens de leur vote.]

هكذا من الاصل

POLITIQUE

L'élection

La campagne de M. Mitterrand

POINT DE VUE

Le pourrissement de la doctrine militaire

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

SI « *l'héritage du général de Gaulle appartient au peuple français tout entier* », selon l'expression de Jacques Chirac, on conviendra que c'est en matière de politique étrangère et de défense que, par une sorte de consensus *général*, on s'accorde sur la nécessité de le « préserver ». C'est vite dit et c'est un peu facile.

Mise en œuvre au début des année 60, la doctrine gaulliste était fondée sur deux notions jumelles : la *dissuasion* et l'*indépendance*. Les forces nucléaires stratégiques avaient *pour objectif de menacer tout adversaire* extérieur de représailles insupportables, s'il *envisageait de mettre en cause l'intégrité du territoire français*. La dissuasion, c'est avant tout le refus de la bataille, c'est l'arme de la non-guerre. Inversement, la guerre, si elle éclate, signe *l'échec de la dissuasion. Pas de* dissuasion efficace sans indépendance ; ce deuxième principe découlait logiquement du premier : « *Il est indispensable que la France se défende par elle-même, pour elle-même et à sa façon.* » (de Gaulle, le 3 novembre 1959.) Comment affirmer plus clairement la nécessité d'une capacité et d'une décision autonomes, afin que la défense de la France et par conséquent sa politique ne soient pas soumises à une *stratégie et à des décisions émanant* d'une puissance extérieure ?

Ces deux thèmes-clés, la dissuasion et l'indépendance, ont été l'un et l'autre profondément mis en cause *par Valéry Giscard d'Estaing*. Dès 1976, celui-ci déclarait, en effet, que « *l'ensemble de notre organisation de défense* [devait] *être conçu pour pouvoir livrer bataille (1).* » C'était sonner le glas de la dissuasion et remettre au premier plan l'hypothèse d'un conflit en Europe. Bref, c'était *adopter la stratégie de l'OTAN. Si* de Gaulle avait cru pouvoir dire que « *l'intégration avait vécu* », Valéry Giscard d'Estaing s'empressait de faire machine en arrière.

Sous de Gaulle et Pompidou, la France s'était réservé la liberté de déterminer à quel moment ses intérêts vitaux seraient mis en jeu. L'incertitude qu'on laisse planer sur ses intentions peut constituer un élément de la dissuasion. Mais c'est au résultat contraire qu'aboutit la confu*sion d'esprit que reflètent les décla*rations successives et contradictoires de Giscard et de nos principaux responsables militaires depuis sept ans.

Ambiguïtés accrues

Quant à l'indépendance des moyens de défense, le président sortant l'a compromise très gravement en adoptant la doctrine américaine en Europe. Pas question, sans doute, de réintégrer juridiquement les structures *de l'OTAN, mais* n'est-ce pas le même résultat auquel on aboutit insidieusement en harmonisant la doctrine de défense française avec la stratégie atlantique ? Ce qu'il ne peut *obtenir par l'intégration*, Giscard le réalise par la convergence. C'est ainsi qu'il introduit le concept de la bataille de l'avant qui implique la participation dès l'abord des forces françaises à un conflit classique en Europe. Le Livre blanc de l'U.D.F. sur la défense est sans ambiguïté : « *La sécurité de la France se jouerait dès la première bataille en Europe* (2). » La conception giscardienne de la défense de la France, « *pilier européen de la défense atlantique* » (2), constitue non seulement un revirement complet que la doctrine, mais expose la France au danger de se *voir impliquée automatiquement dans* un conflit où ni ses responsabilités ni ses intérêts ne seraient engagés. C'est l'intérêt des deux grandes puissances de ne pas transformer leur propre territoire en cible thermonucléaire. Ce n'est pas l'intérêt de la France, encore moins de l'Europe, *de devenir le théâtre d'un conflit* « nucléo-classique » pour le compte des Grands.

Au lieu de tirer sur le plan de l'organisation générale de nos forces et de leur doctrine d'emploi, les conséquences du choix fait par de Gaulle en faveur de la dissuasion, ce à quoi invitait, par exemple, il y a six ans l'*Essai sur la non-bataille* du commandant Brossolet et *à quoi répond aujourd'hui le projet* socialiste d'une « force de mobilisation populaire », les orientations du septennat de Giscard ont tendu, sous prétexte de ne pas s'enfermer dans le « tout ou rien » de la dissuasion, à maintenir et, même, à accroître les ambiguïtés héritées du passé.

Dès lors qu'a été privilégiée l'hypothèse de la bataille en Europe, c'est *toute la politique militaire, qu'elle* concerne l'organisation générale des forces ou les programmes d'équipement, qui s'en est ressentie.

L'inertie des choses fera ainsi que le jour venu se réaliseront les hypothèses qu'on aura préparées...

Il est évident qu'à l'intérieur d'une enveloppe b u d g é t a i r e forcément limitée, on ne peut tout faire : maintenir la dissuasion, forger *un corps* de bataille nucléo-classique, développer les forces d'intervention, moderniser l'aviation ou *donner* à la marine les moyens *que* requiert *l'extension* de ses missions.

C'est ainsi que la part du budget militaire consacrée à la force nucléaire stratégique n'a cessé de diminuer depuis l'arrivée de Giscard d'Estaing aux affaires.

La mise en chantier d'un sixième S.N.L.E. (3) n'a été *décidée — à l'horizon de 1985 — que sous* le chantage politique du R.P.R.

Les *proclamations* triomphalistes quant à la puissance de destruction croissante de notre force de dissuasion *méconnaissent* le principe même de cette stratégie, à savoir l'équilibre relatif qui doit permettre au « faible » d'infliger en toutes circonstances un dommage insupportable au « fort ».

En effet, les recherches concernant la détection des sous-marins lance-engins, la reprise de la course aux *armements entre l'U.R.S.S. et* les Etats-Unis, et notamment la mise au point par ces derniers de systèmes balistiques antimissiles, enfin les progrès prévisibles de la guerre spatiale à *partir* du lancement réussi de la navette américaine constituent autant de menaces pour la crédibilité de la dissuasion française. Qu'en resterait-il dès lors que pourraient être p u l v é r i s é s sous-marins en plongée, fusées en vol ou sur le point d'arriver ?

Lent affaiblissement

Le maintien en état de la dissuasion française se situe à l'intersection d'un double effort de modernisation de notre *force* stratégique et de limitation des armements sur le plan international. Or force est de constater que l'effort français régresse, tandis que celui de l'U.R.S.S. et des *Etats-Unis progresse à nouveau.*

Le bilan du septennat se résume en un affaiblissement lent mais continu de la crédibilité de notre dissuasion, camouflé par le regroupement dans le même chapitre budgétaire, des crédits consacrés aux forces stratégiques et aux armes nucléaires tactiques.

Car si Giscard a laissé se relâcher l'effort national dans le domaine des armes stratégiques, il a développé au contraire, et d'une manière accélérée, *les forces nucléaires tactiques*, allant ainsi au-devant des désirs de l'OTAN. On comprend le *satisfecit* récemment accordé à Giscard par le général Rogers (4). Les armes *tactiques sont en fait des armes* d'emploi, adaptées à une stratégie de bataille en Europe.

Le président sortant a augmenté les crédits budgétaires consacrés aux programmes Pluton et Super-Pluton. Mais ce qui marquera probablement le plus ce septennat, c'est *la décision, dissimulée pendant* quatre ans à l'opinion comme au Parlement, de fabriquer des bombes à neutrons, armes par *excellence* d'une bataille nucléaire limitée en Europe.

Leur fabrication renforce l'hypothèse d'une guerre nucléaire « propre », « gagnable », selon la nouvelle doctrine militaire américaine, consacrée depuis l'an dernier par la directive présidentielle n° 59, guerre qui ferait de notre continent le terrain d'un conflit effroyable. Giscard a pris *cette lourde responsabilité alors que* de nombreux pays européens refusent le déploiement sur leur sol de cette arme.

Ainsi se trouve mis en lumière l'abandon de la doctrine gaulliste et, avec l'acceptation de la bataille de l'avant, celle de la stratégie des *superpuissances. Or cette politique* n'a pas de sens pour la France. S'il s'agit d'ajouter quelques *unités aux six mille* armes nucléaires tactiques américaines existant déjà en Europe occidentale, nous dépensons beaucoup d'argent pour ajouter une goutte d'eau à la mer. Déjà le nombre actuel des armes nucléaires tactiques françaises dépasse, et de loin, ce qui est nécessaire pour la *manœuvre de semonce — c'est-à-dire pour signifier notre détermina*tion de défendre notre territoire. Comme, enfin, le nombre de ces armes est insuffisant pour mener à nous seuls la *bataille en Europe*, force est de constater *que* la politique giscardienne de défense, sous *ses apparentes contradictions*, présente une logique profonde inavouable : elle tente de masquer *sous le langage traditionnel* de la dissuasion une orientation fondamentalement opposée qu'elle espère imposer par un lent pourrissement. En témoignent les déclarations confuses et contradictoires des responsables giscardiens de la défense, sur l'A.N.T. et la bombe à neutrons en particulier : *ainsi du général Méry au printemps 1978 : « Elle peut s'intégrer dans notre concept dissuasif.* » De M. Bourges en octobre 1979 : « *C'est une arme de théâtre d'opérations, donc liée à l'acceptation de la bataille, notion opposée à celle de la dissuasion.* » De M. Barre plus récemment : « *Elle est plus souple et plus crédible d'emploi sur n'importe quel théâtre.* »

Il ne suffit pas d'arguer que la *dissuasion nucléaire* est *contraire* à l'alliance *pour* justifier les orientations de la politique militaire giscardienne. C'est là une conséquence qui est de l'ordre des faits, dès lors qu'aucune puissance n'est prête à engager son existence même pour le compte d'une autre. La France *ne doit renoncer ni à la dissuasion ni* à l'alliance. Mais elle doit redéfinir sa contribution. La profondeur de son territoire, la fourniture d'un système logistique, *son aviation*, sa *marine, ses réserves*, constituent des apports *précieux* voire irremplaçables pour l'alliance atlantique dès lors qu'en *joueraient* les obligations. Il est absurde de sacrifier la dissuasion française sur l'autel d'un corps de bataille surdimensionné par rapport à l'effort que nous pouvons *consentir* et *sous-dimensionné* par rapport à l'ampleur de la bataille dont l'Europe serait le théâtre, en cas de conflagration mondiale.

La modernisation de l'artillerie *classique française représente un* coût exorbitant, comme l'a montré J. Isnard. La couverture anti-aérienne du corps de bataille n'est pas assurée. L'aviation souffre de la vétusté *de beaucoup de matériels. Les pro*grammes de la marine sont amputés ou bien prennent du retard.

La développement d'armes nouvelles dotées de charges nucléaires « miniaturisées » ou de charges classiques de forte puissance, dites de la « zone grise » et comportant des *effets de destruction « limités » ou* « sélectifs », ne suffit pas à faire une politique. La technologie et la puissance de feu n'ont de sens que par rapport à une *doctrine* d'emploi *cohérente*.

Pseudo-mondialisme

Or les armes de la « zone grise » ont vocation à servir sur un théâtre d'opérations qui s'appelle l'Europe. En effaçant la distinction entre les *armes nucléaires et les armes clas*siques, elles banalisent l'emploi des premières et contribuent ainsi à rendre la guerre sur notre continent à nouveau concevable. Elles risquent *d'entraîner à nouveau la France en* première ligne d'une bataille qui pourrait bien ne pas être la sienne.

Voilà le véritable bilan de Giscard en matière de défense. Le brevet d'autosatisfaction *que se décerne* le candidat sortant quand il déclare que la France est devenue la « troisième puissance militaire » du monde n'a rigoureusement aucun sens, car il est dépourvu de sens de comparer la force de dissuasion française à la panoplie russe ou *américaine*.

C'est au nom d'un pseudo-mondialisme que la France giscardienne a curieusement renoncé à demeurer une puissance mondiale et s'est d'emblée — *dès 1974-1975* — acceptée comme une « puissance moyenne ». C'était aller au-devant des vœux de la *diplomatie* américaine pour qui « seuls les Etats-Unis, selon l'expression de Kissinger, ont une vocation mondiale, et l'Europe seulement une responsabilité *régionale* ».

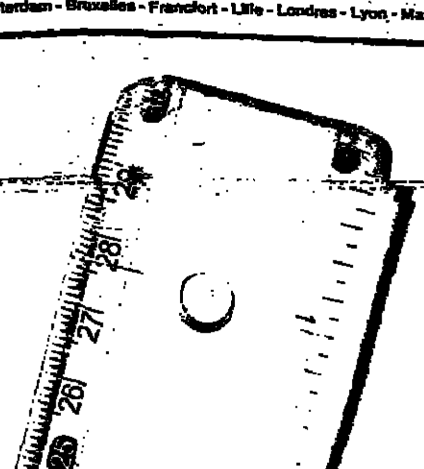
Giscard d'Estaing a renoncé à conduire une politique de défense *adaptée à la vocation de la* France dans le monde. En acceptant le rôle dévolu à notre pays par *l'alliance atlantique* dans la division internationale du travail militaire, que *ce soit en Europe ou en Afrique*, il a appliqué à l'armée française une politique que d'autres avaient conçue pour elle.

Ce qui touche à l'armée touche toujours à la plus haute conception de la politique : il est temps que la France se souvienne, au Salvador *comme en Afghanistan, qu'elle* n'existe et ne peut exister que pour le monde entier. La doctrine militaire s'éclairera alors. Celle d'une France forte, sûre d'elle-même, maîtresse de ses moyens et de ses décisions, refusant l'ambiguïté des fausses sécurités, et d'autant plus fidèle à ses *engagements qu'ils* auront été pris en toute clarté à la face des nations.

Quel *autre* sens en *la* matière pourrait avoir la rencontre de la *France avec le socialisme*, telle que *François Mitterrand*, après l'avoir annoncée et préparée, la réalisera demain avec le concours de tout un peuple ?

(*) Député P.S. de Belfort.

(1) Giscard d'Estaing, discours à l'I.H.E.D.N., le 1er juin 1976.
(2) L'U.D.F., « Une doctrine de défense pour la France », rapport diffusé le 27 mai 1980.
(3) Sous-marin nucléaire lanceur d'engins.
(4) Intervention à la presse belge, 14 mars 1981.



L'attitude des gaullistes

Les parlementaires R.P.R. accentuent leur soutien à M. Giscard d'Estaing

Ecrivant à M. Labbé, président du groupe R.P.R., pour lui demander de réunir avant le second tour l'ensemble des députés gaullistes (le Monde daté 3-4 mai), M. Jean Bonhomme, député R.P.R. de Tarn-et-Garonne, souhaite en fait que ces parlementaires prennent une position collective en faveur de M. Giscard d'Estaing. Certains de ses collègues voudraient même que cette décision soit prise avec l'accord et en présence de M. Chirac.

M. Labbé n'a pas l'intention de réunir son groupe. En effet le maire de Paris avait bien précisé, dès le 27 avril, qu'il laissait chacun libre de se décider « en conscience » pour le candidat de son choix. Depuis cette *date, il ne s'est plus manifesté* publiquement. Mais, depuis une semaine, les sentiments de beaucoup de parlementaires ont évolué. Bien que, lors de la réunion du bureau du groupe parlementaire, le mardi 28 avril, et même lors du comité central du R.P.R. le lendemain, les dirigeants aient interdit les prises de position collectives et les soutiens actifs apportés à l'un ou l'autre des deux candidats, un sensible changement d'attitude a été perçu dans les comportements personnels. Des députés favorables avant le premier tour à M. Chirac ont accepté de participer à des meetings organisés par M. Giscard d'Estaing, comme à Dijon, à Bourges, à Cagnes-sur-Mer, en Seine-Maritime ou à la porte de Pantin. D'autres ont lancé, comme dans les Yvelines, la Seine-et-Marne, l'Ille-et-Vilaine, des appels communs avec leurs collègues U.D.F. Ceux qui avaient soutenu M. Debré jusqu'au bout font activement campagne pour M. Giscard d'Estaing.

Tous ceux qui ont ainsi révélé publiquement leur choix « personnel » ne pouvaient pourtant pas ignorer qu'il serait présenté par les partisans du président sortant comme autant de ralliement, voire même d'appels à voter pour lui. La décision de M. Pons dans ce sens n'a pas pu, en raison de sa qualité de secrétaire général du R.P.R., être prise sans mûre réflexion et *sans l'accord de* M. Chirac. Elle constitue, plus que d'autres, une incitation ouvertement donnée aux cadres du mouvement à voter pour M. Giscard d'Estaing. Il en va de même pour M. Jean de Lipkowski, *député de Charente-Maritime et* délégué national du R.P.R. aux relations internationales.

Or ces deux membres importants de l'appareil du mouvement étaient connus pour leur hostilité au président sortant. M. Pons avait été le premier à lancer il y a plus d'un an l'idée de « convergences » entre socialistes et gaullistes. M. de Lipkowski, qui entretient d'anciennes relations amicales avec le candidat socialiste, avait été, selon la rumeur publique, l'organisateur d'une rencontre — officiellement niée — entre M. Mitterrand et M. Chirac en présence de Mme Edith Cresson il y a plusieurs mois.

En sens inverse, un seul parlementaire, M. Joël Le Tac, compagnon de la Libération, député R.P.R. de Paris, a pris position en faveur de M. Mitterrand.

D'autres personnalités proches de M. Chirac ont fait de même après l'en avoir informé, comme M. Pierre Dabezies, président de la Fédération des républicains de progrès, et M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, délégué national du R.P.R. à la culture. M. Chirac place ainsi les siens dans les deux camps.

Des militants désorientés

En tout cas, rarement revirements aussi spectaculaires et surprenants se seront aussi rapidement effectués. Des militants R.P.R., pourtant tout dévoués aux dirigeants de leur mouvement, en semblaient, pendant le week-end, tout désorientés après la campagne antigiscardienne qu'on venait de leur demander. Certains d'entre eux, dans une fédération proche de Paris, n'hésitaient pas à affirmer que le fameux « dictionnaire des girouettes » dont le journal satirique *le Crapouillot* s'était fait une spécialité jusqu'à la fin de la IVe République venait de s'enrichir brusquement et abondamment.

Comment ceux qui, selon la formule de M. Chirac, jugeaient avant le 26 avril comme une « funeste hypothèse » la réélection de M. Giscard d'Estaing en sont-ils venus à la souhaiter ouvertement et à renier les *confidences* dont ils n'étaient pas avares en privé lorsqu'ils annonçaient leurs préférences pour M. Mitterrand ou leur projet de voter blanc ? Sans doute peuvent-ils se justifier à la façon de M. Edgar Faure qui disait naguère : « *Cela n'a pas de sens de me reprocher d'être une girouette. Ce n'est pas la girouette qui tourne, c'est le vent qui change de sens.* »

Il semble en effet que les parlementaires R.P.R. aient pris la mesure des risques que leur ferait courir une victoire de M. François Mitterrand et qu'ils ne se sentent pas, tous, prêts à assumer. Contrairement à ce qu'ils pensaient avant le 26 avril, la plupart estiment que même une attitude de réserve, en favorisant M. Mitterrand, les couperait de l'électorat U.D.F., dont ils ont besoin pour leur réélection.

La dissolution de l'Assemblée

Ceux-là font donc le raisonnement suivant : des élections législatives anticipées se déroulant à la fin juin (les 21 et 28), après l'élection à l'Elysée du candidat socialiste se traduiraient par une victoire des candidats de gauche, le corps électoral confirmant ainsi son choix du 10 mai. Le délai entre l'élection présidentielle et le scrutin législatif serait en effet, selon eux, trop court pour qu'un mouvement de pendule se produise en faveur de la droite par réaction au vote présidentiel de gauche. De plus, le gouvernement intérimaire nommé par M. Mitterrand aurait tout loisir de prendre des mesures sociales séduisantes pour l'électorat. L'effet de balancier ne pourrait se produire que si la dissolution de l'Assemblée nationale n'intervenait que dans plusieurs mois, permettant alors de sanctionner une politique plus globale. Or il semble bien que M. Mitterrand s'en tienne toujours à des élections législatives dans la foulée du scrutin présidentiel.

D'ores et déjà, de nombreux élus gaullistes préparent leur campagne législative, rédigent leurs journaux électoraux, louent des permanences, visitent leur circonscription, car quelques-uns pensent qu'une victoire tangente de M. Mitterrand laisserait toutes ses chances à la majorité sortante, dont le leader deviendrait alors naturellement M. Chirac.

La plupart des parlementaires R.P.R. préfèrent cependant assurer la pérennité de leur mandat au prix de la réélection de M. Giscard d'Estaing. Par ce choix, ils sont prêts à accepter de subir encore ce qu'ils ont dénoncé comme insupportable *pendant la campagne électorale.* Ils ne cachent pas que, nécessité faisant loi, ils se prononcent ainsi pour ce qui est à leurs yeux le moindre mal. Ils assurent aussi que le maintien en place de l'Assemblée actuelle leur permettra de choisir le moment qui leur sera le plus favorable pour provoquer des élections législatives anticipées en censurant le gouvernement. Certains élus doutent, cependant, que M. Giscard d'Estaing, une fois réélu, leur laisse toute liberté de manœuvrer à leur guise, et ceux-là ne doutent pas que, remis en place pour sept ans, le chef de l'Etat s'emploiera activement à séduire ou à réduire le groupe gaulliste dans les meilleurs délais.

Déjà, dans l'état-major du R.P.R., on s'étonne de la rapidité et de l'insistance avec laquelle M. Giscard d'Estaing flatte les électeurs de M. Chirac et le maire de Paris lui-même. On rappelle que, lorsque M. Chirac dénonçait les excès de la bureaucratie et le « socialisme rampant », il en rendait responsable *le président sortant*, qui, aujourd'hui, curieusement, fait siennes ces mêmes critiques, mais pour les adresser au candidat socialiste. Aussi les dirigeants et les cadres du mouvement gaulliste, des collaborateurs de M. Chirac et certains parlementaires se demandent s'ils ont les moyens de contrôler et d'orienter pour le second tour de l'élection présidentielle l'électorat fort hétéroclite que le maire de Paris a rassemblé sur son nom au premier tour et dont dépend en grande partie l'issue du scrutin.

ANDRÉ PASSERON.

L'attitude des communistes

M. Leroy reproche à M. Mitterrand de « rester dans le flou »

M. Roland Leroy affirme, ce lundi 4 mai, dans *l'Humanité*, qu'il dirige, que la prise de position du P.C.F. « *ouvre la possibilité de l'élection de François Mitterrand* ». Il ajoute : « *Le moins qu'on puisse dire, c'est que le candidat socialiste ne porte pas une attention aussi fine à l'électorat communiste que celle que le candidat du grand capital accorde à l'électorat chiraquien.*

» *Au cours d'une réunion « d'experts économistes du parti socialiste », il s'est maintenu hier dans le même flou, la même ambiguïté que pendant toute sa campagne. Il avait, la veille, déclaré à un journal suisse qu'il est contre « toute compromission » avec le parti communiste.*

» *La réunion des experts socialistes a été aussi l'occasion pour Pierre Mendès France de dire qu'une « nouvelle donne » était nécessaire pour transformer la société.*

» *Une « nouvelle donne », oui, mais pas distribuée entre les mêmes partenaires. Notre vote pour Mitterrand le 10 mai, c'est un vote pour qu'entrent dans le jeu de la décision ceux qui en sont exclus depuis si longtemps, ceux sans lesquels il n'y aura pas de changement.* »

« Pas de chèque en blanc »

L'Humanité publie également une page consacrée au « *Courrier de lutte et d'espoir* » adressée par les militants au candidat communiste. Dans cette page on lit notamment : « *Nombreuses sont les lettres affirmant qu'il ne s'agit pas de donner un chèque en blanc au candidat socialiste. Ainsi Marion écrit : « Que nos » adversaires, eux, sachent aussi » qu'un communiste appelé à » battre Giscard et à apporter » son soutien au candidat socia- » liste ne signera pas un chèque » en blanc... Nous nous battrons » en un mot.* »

» *Une militante communiste d'Arles assure, elle : « La décision » que le comité central a prise » est très raisonnable, mais je me » mets à la place des commu- » nistes et des militants. C'est » pour nous un gros sacrifice que » de voter Mitterrand, mais nous » le ferons, non sans peine.* »

De son côté, M. Guy Hermier, membre du bureau politique et député des Bouches-du-Rhône, s'est déclaré dimanche, au micro de R.M.C., « *préoccupé* » par les propos de M. Gaston Defferre. Le maire de Marseille avait évoqué l'hypothèse d'une coalition socialiste, communiste et R.P.R. en cas de victoire de M. Mitterrand (*le Monde* daté 3-4 mai).

« *Il est vrai*, a poursuivi M. Hermier, *que la politique de M. Jacques Chirac est une politique de droite qui refuse les nationalisations et qui apporte aujourd'hui son soutien à Valéry Giscard d'Estaing.* » Pour M. Hermier, « *cela confirme qu'il y a bien un risque de voir François Mitterrand gouverner avec la droite* ». M. Hermier a également jugé « *préoccupante* » la déclaration de M. Rocard jugeant « *hautement improbable* » la présence de ministres communistes au gouvernement (*le Monde* du 2 mai).

L' « EFFET ALICE »

La vraie surprise du 26 avril n'est pas, comme on l'a seriné, le médiocre résultat enregistré par le candidat communiste.

L'événement se niche en Haute-Corse, près de Calvi, très exactement à Manso, village qui s'enorgueillit d'une adjointe au maire avantageusement connue par sa mâle conduite de nos universités. On aura identifié Mme Saunier-Seïté.

Cent six électrices et électeurs ont participé au vote. Que M. Mitterrand n'ait recueilli que douze voix, M. Marchais quatre et Mme Bouchardeau zéro, la gauche s'en console ailleurs. Si M. Giscard d'Estaing, avec dix-sept suffrages, précède M. Chirac, Mme le ministre s'en félicite.

Un candidat, cependant, dominant tous les autres, obtient à Manso trente-trois voix, réalisant ici très probablement son meilleur pourcentage national. Qui ? Mlle Arlette Laguiller !

Au nom de quelles mystérieuses et baudelairiennes correspondances ?

JACQUES DORLET.

M. ISRAËL : convergences gaullistes-socialistes si...

M. Gérard Israël, membre du groupe des Démocrates de progrès à l'Assemblée de Strasbourg, élu sur la liste DIFE conduite par M. Chirac, nous a déclaré :

« *Force est de constater que, si M. Mitterrand sait, une bonne fois pour toutes, renoncer au vieux rêve d'une coopération organique avec le parti communiste, une convergence d'idées et de programmes est concevable entre le R.P.R. et le parti socialiste. A vrai dire, si, malgré bien des incertitudes, M. Mitterrand est élu le 10 mai prochain, il devrait être amené, compte tenu de l'impossibilité de prendre des ministres communistes, par conséquent, en l'absence de tout soutien communiste, à rechercher la coopération des amis de M. Jacques Chirac et de tous ceux qui, en France, aspirent au changement dans le maintien des institutions de la Ve République et le respect des structures démocratiques de la société française.* »

La campagne dans les DOM-TOM

En Guyane

Les indépendantistes maintiennent leur consigne d'abstention

De notre envoyé spécial

Cayenne. — La Guyane rechigne à se remettre en campagne. A quoi bon, laisse entendre la classe politique locale, puisque les jeux paraissent déjà faits ? Depuis le 26 avril, Cayenne ne parvient pas à secouer ses torpeurs équatoriales. Le chef-lieu du « département français d'Amérique du Sud » vit au ralenti, paralysé par les pluies abondantes qui ont succédé au « petit été ».

Les partis se font fort discrets. Ils ont commenté mollement les résultats du premier tour et la mobilisation des militants tarde à s'organiser. Il n'est prévu qu'un nombre réduit de réunions publiques et au programme des états-majors ne figurent guère que des projets de visite aux populations indiennes et « africaines » des deux fleuves, le Maroni et l'Oyapoc.

A quoi bon, en effet ? Sans atteindre l'ampleur de ce qu'on appelle déjà dans la région caraïbe « *le raz de marée des Antilles* », le score réalisé par M. Giscard d'Estaing, en Guyane, paraît sans appel et ses adversaires admettent ne plus être en mesure de rattraper leur retard (1).

Tous les partis politiques guyanais attribuent le succès giscardien à une même raison, une seule *mais de taille* : les Guyanais ont voté pour le président de la République et non pour un candidat en particulier, voulant montrer ainsi leur attachement à la France. « *N'importe quel candidat serait élu ici, qu'il soit gaulliste ou socialiste, pourvu qu'il incarne la légitimité du pouvoir métropolitain* », note M. Hector Rivierez (R.P.R.), le député du département. Selon cette analyse, soutenir davantage M. Chirac, qui a mené une campagne identique à celle des giscardiens, aurait consisté à voter pour une forme d'opposition, pour un candidat déjà en marge du pouvoir, et appuyer M. Mitterrand aurait été prendre un risque, fût-il infime, de voir modifier, un jour, le principe de la continuité territoriale entre la France et la Guyane.

Du coup, observateurs et hommes politiques constatent que les Guyanais ne sont plus intéressés par les rapports politiques locaux. En Guyane comme aux Antilles, l'élection présidentielle coïncide avec une *simplification du débat* et se réduit à une dualité serrée entre les deux pôles désormais inévitables des DOM-TOM : départementalisme et indépendantisme. Les nuances propres à chacun des partis, les bagarres entre le R.P.R., le parti socialiste guyanais (P.S.G.) et les giscardiens n'ont plus d'existence qu'à l'occasion des élections législatives ou municipales.

Les gaullistes se réjouissent de voir les Guyanais « *manifester ainsi par un vote massif leur volonté de rester français et leur rejet de tout aventurisme* », mais ils ne cachent pas leur amertume. « *Nous avons tellement bien porté le fer, nous R.P.R., depuis des années, contre le séparatisme, que les électeurs ont refusé toute nuance* », note M. Paulin Bruné, secrétaire fédéral du R.P.R. « *Ils ont voté pour Giscard. Ils n'ont pas choisi la troisième voie que Jacques Chirac leur proposait.* » Le candidat gaulliste, qui jouit en Guyane d'une grande popularité personnelle, n'apparaît plus, à la limite, que comme un partisan éloigné du président de la République, puisqu'il défend, entend-on ici, une thèse identique à celle des giscardiens.

« Mea culpa »

Cette simplification à outrance des enjeux politiques a davantage desservi, toutefois, M. Mitterrand, dont la politique concernant les DOM-TOM demeure mal comprise. Le simple fait qu'il existe des nuances entre le projet de « départementalisation élargi » avancé par le P.S. et les prises de position volontiers plus autonomistes de certains responsables socialistes guyanais — nuances accentuées jusqu'à la caricature par la majorité — a, selon un socialiste, « *déplu aux électeurs* ». « *Nous devons faire notre* mea culpa », estime M. Gérard Holder, maire de Cayenne. « *Nous n'avons pas assez soutenu François Mitterrand.* »

Dépités, sur la défensive, les socialistes guyanais regrettent que « *le P.S. ne les ait pas mobilisés plus tôt* ». La campagne n'a vraiment débuté qu'avec la venue à Cayenne, dix jours avant le premier tour, de M. Mauroy. « *D'ailleurs*, ajoute M. Holder, *il reste beaucoup d'incompréhension mutuelle entre le P.S. et le P.S.G.* »

Les socialistes accusent aussi les indépendantistes de l'Unité guyanaise (U.G.), classés dans l'opposition, d'avoir affaibli encore la gauche en prônant l'abstention, « *mot d'ordre qui ne peut pas passer en Guyane* ». Comment faire le tri entre l'abstention militante et ce qu'on appelle « *l'abstention tropicale* » qui pousse traditionnellement plus de la moitié des électeurs guyanais à rester chez eux le jour du scrutin ? (2). Les relations entre le P.S.G. et l'U.G., déjà très conflictuelles, se sont détériorées davantage depuis le 26 avril. L'U.G. a refusé de modifier son mot d'ordre et appelle une nouvelle fois les Guyanais à « *refuser de participer à un scrutin qui ne les concerne pas* », selon M. Jean Mariena, membre de l'Unité guyanaise.

Gaullistes et socialistes affirment attendre maintenant avec quelque crainte « *l'après-élection présidentielle* ». « *Les choses vont rester figées jusque-là* », estime M. Rivierez. Le R.P.R. et le P.S.G. se demandent en fait si le score giscardien — qui devrait croître encore, les gaullistes appelant à voter pour M. Giscard d'Estaing au second tour — ne risque pas de modifier profondément la situation politique locale à l'occasion des prochains scrutins. Les membres de l'U.D.F., dont la formation n'a pas encore d'implantation réelle, affirment vouloir porter « *l'impact du président* » à tous les niveaux de la vie départementale. Ils auraient l'intention de revendiquer désormais certains mandats locaux. On leur prête même le dessein de ravir la municipalité de Cayenne aux socialistes.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) M. Giscard d'Estaing a recueilli au premier tour 4 178 voix, soit 42,74 % des suffrages exprimés, contre 2 088 voix à M. Mitterrand (21,15 %).

(2) Il y a eu le 26 avril 12 811 abstentionnistes sur 22 895 inscrits, soit un taux d'abstention de 55,95 % contre 51,10 % en 1974, 40,33 % en 1978 et 81,06 % en 1979.

EN MARGE DE L'ÉCHÉANCE DE MAI

Plusieurs organisations humanitaires soulignent l'importance des rapports entre l'Occident et le tiers-monde

Rien ne changera dans le tiers-monde sans changements préalables en Occident, et en particulier en France. Autour de ce thème, qui souligne l'unicité du monde et l'interdépendance des peuples du Nord et du Sud, plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) font actuellement campagne. C'est l'occasion pour elles de mieux faire connaître leurs actions mais aussi de sensibiliser l'opinion à un problème singulièrement marginalisé par les quatre « grands » candidats à l'élection présidentielle pendant la campagne : celui des rapports avec le tiers-monde. Ce sujet est pourtant sous-jacent lorsqu'il est question de politique étrangère, de chômage d'immigrants, de « redéploiement » industriel, etc.

Dans un texte sur l'élection présidentielle, destiné à étayer le travail de ses groupes diocésains, le Comité d'action catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.) met en relief le lien étroit entre notre mode de développement (de vie) et celui des pays du tiers-monde (1). « *Nous ne pouvons vivre sans les autres*, indique-t-il, *mais nous exportons notre modèle productiviste* », dont les « méfaits » sont aggravés dans les nations en développement. Aussi bien « *la solidarité à l'échelon national et international*, apparaît-elle au C.C.F.D., comme « *la seule porte ouverte à l'espérance* ». « *Chez nous, elle impose des changements dans la justice* » afin, notamment, que certaines catégories sociales ne soient traditionnellement défavorisées, une véritable contribution de la France au dialogue Nord-Sud (doublement de l'aide publique au développement), la participation à une réforme du système monétaire et financier international, réduction des dépenses d'armement, une « ouverture » de notre pays pour qu'il « *retrouve un crédit* », actuellement affaibli, sur le plan mondial, enfin un débat public. « Vers un nouvel ordre humain », tel était déjà le sujet, en février, d'un dossier spécial de *Faim - Développement*, mensuel du *C.C.F.D.* (2).

Lancée le 9 mars, et s'appuyant sur ce thème de la solidarité (« *Rien ne changera dans le tiers-monde si rien ne change chez nous* »), la campagne de carême du C.C.F.D. lui fournit l'occasion de présenter au cours de séances d'animation et de rencontres, dont certaines sont plus particulièrement adaptées aux jeunes ses quelque cinq cents projets sur tous les continents et portant sur la promotion paysanne, populaire en milieu urbain, la santé, etc. Ces rencontres conduisent les participants à s'interroger aussi sur ce qui peut être amélioré, change chez nous — mode de production, de consommation, éducation, information — ainsi que sur la responsabilité qu'ont les pays riches dans les types de développement adoptés par les pays pauvres.

L'économie et la santé

Resserrant la réflexion, Frères des hommes et Terre des hommes organisent pour la première fois une campagne sur le thème : « Ici et là-bas, d'abord bien se nourrir (3) ». Les deux ONG déclarent : « *Nous voulons faire en sorte que chaque habitant de notre planète puisse bien se nourrir ; nous voulons soutenir ceux qui, dans le tiers-monde, travaillent et s'organisent pour maîtriser leurs ressources et leur environnement. Nous voulons essayer de dépasser certains clivages internes à nos organisations. Nous voulons donner plus de force à notre élan de solidarité (...). Nous voulons déclencher une mini-grève de la faim qui devienne massive à force d'être menée par un grand nombre (...). Nous voulons qu'ici aussi ça change.* » Le fait que deux associations tiers-mondistes aient groupé leurs efforts financiers et humains en vue d'un objectif commun mérite d'être noté. Ainsi voudraient-elles susciter un mouvement d'opinion sur les « *gaspillages qui rendent malades* », « *la faim des pauvres malbouffe des riches* », sujets traités dans deux dossiers soulignant de façon claire et imagée certains aspects socio-économiques des problèmes de santé, imputables au mal-développement et à la malnutrition au nord comme au sud. — G. V.

(1) Comité catholique contre la faim et pour le développement, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 261-51-60. C.C.P. 18 249 74 Y Paris.

(2) Au sommaire : La politique européenne d'aide alimentaire : Agro-alimentaire contre vivrier (le rôle des transnationales en Amérique latine) ; Un bilan de sept ans de nouvel ordre économique : Les syndicats et la construction de cellul... etc.

(3) Frères des hommes France : 20, rue du Refuge, 78000 Versailles, tél. 950-69-75, C.C.P. Paris 6.35 W. Terre des hommes France, 11, boulevard Biron 93400 Saint-Ouen, tél. 255-05-37, C.C.P. Paris 1167057 W.

هكذا من الأصل

Les prises de position

En faveur de M. Giscard d'Estaing

● *M. Didier Bariani*, président du parti radical-socialiste, a estimé, jeudi 30 avril, au micro de R.T.L., que M. Mitterrand, « *s'il est élu, sera prisonnier de l'aval des communistes au Parlement.* » « *C'est une illusion de penser qu'il faut des ministres communistes pour que les communistes gouvernent en France*, a-t-il déclaré. *Il suffit simplement d'avoir besoin d'eux à l'Assemblée nationale.* »

● *M. Jean-Marie Benoist*, philosophe, ancien candidat U.D.F. aux élections législatives de mars 1978 contre M. Marchais dans la première circonscription du Val-de-Marne.

● *M. Jean-Claude Colli*, président du Carrefour social-démocrate, estime que « *la social-démocratie ne peut avoir de chances qu'avec un candidat libéral, ouvert à de nouveaux partenaires* ».

● *Mme Florence d'Harcourt*, député non inscrit des Hauts-de-Seine, avait soutenu M. Chirac.

● *M. Marc Jacquet*, président du groupe R.P.R. du Sénat, sénateur de Seine-et-Marne, et les trois autres sénateurs de ce département, MM. Dailly (G. dém.), Seramy (Union centriste) et Larché (rép. ind.).

● *M. Lucien Neuwirth*, député R.P.R. de la Loire, et M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine.

● *Les cinq députés R.P.R.* des Yvelines, MM. Christian Coumel, Marc Lauriol, Michel Péricard, Etienne Pinte et Robert Wagner.

● *Les deux parlementaires* R.P.R. du Cantal, MM. Pierre Raynal, député, et Paul Malassagne, sénateur.

● *Les deux députés R.P.R.* de Vendée, MM. André Forens (apparenté) et Vincent Ansquer.

● *Les quatre députés R.P.R. de Corse* ainsi que M. René Tomasini, sénateur R.P.R. de l'Eure, maire des Andelys.

● *Tous les députés U.D.F. et R.P.R. d'Ille-et-Vilaine*, à l'initiative de MM. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, et Cointat, ministre du commerce extérieur, tous deux anciens députés du département.

● *Les clubs « République et démocratie »*, que préside M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat aux P.M.I.

● *L'assemblée générale de l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement* se prononce contre M. Mitterrand et « *lance un appel à toute les familles et à tous les enseignants attachés à l'école libre pour qu'ils ne prennent pas la responsabilité d'un vote qui ruinerait une liberté scolaire si durement acquise.* »

● *Le Collège pour une société de participation* (C.S.P.), club gaulliste présidé par M. Daniel Richard, « *appelle les gaullistes à se prononcer en faveur de M. Giscard d'Estaing sans ambiguïté* ».

● *Le Centre d'études et de recherches Egalités et Libertés* (C.E.R.E.L.), proche de M. Chaban-Delmas, invite « *les partisans de la liberté* » à soutenir la candidature de M. Giscard d'Estaing.

● *La fédération R.P.R. de Guyane.*

En faveur de M. Mitterrand

● *Le général François Binoche*, compagnon de la Libération, conseiller municipal de Nice, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès.

● *Le capitaine de vaisseau Jean Blondel*, ancien des forces navales françaises libres, adresse ses félicitations à M. Chirac et lui annonce par télégramme : « *Aucune confiance U.D.F. ; voterons Mitterrand avec beaucoup de gaullistes.* »

● *M. René Buhl et Mme Jacqueline Lambert*, membres de la commission exécutive de la C.G.T., animateurs du courant Union dans les luttes, soulignent que « *les travailleurs ne comprendraient pas que des rancœurs ou des hésitations conduisent à un ralliement* [à M. Mitterrand] *du bout des lèvres susceptible de maintenir M. Giscard d'Estaing au pouvoir* ». « *Ils ne sauraient souscrire*, ajoutent-ils toutefois, *à un blanc-seing accordé au candidat de la gauche pour régler les problèmes économiques et sociaux qui constituent leur préoccupation essentielle.*

» *C'est en pleine conscience des réalités politiques et économiques et de leurs exigences revendicatives qu'ils se prononceront en faveur de François Mitterrand : afin de constituer la base indispensable au pouvoir de la gauche (...) avec la perspective d'un vaste rassemblement unitaire.* »

● *M. Henri Caillavet*, sénateur non inscrit de Lot-et-Garonne, demande « *à tous les homosexuels de France de sanctionner le chef de l'Etat* ». « *Grâce à la nouvelle majorité nationale, vous obtiendrez, comme dans des autres pays démocratiques, la reconnaissance de votre identité* », ajoute le sénateur, qui soutient M. Mitterrand.

● *Mme Claude Gérard*, ancienne responsable régionale des Maquis MUR-R 5.

● *M. Serge Krukowski*, secrétaire national de l'Union progressiste.

● *M. Bertrand Renouvin* (Nouvelle action royaliste), qui, à la suite d'un « billet » publié dans *le Monde* du 2 mai, nous précise : « *Nos sondages montrent que 95 % de nos sympathisants voteront le 10 mai pour François Mitterrand.* »

● *MM. Henri Roubaut et Max Cavaglione*, conseillers municipaux écologistes de Nice.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, samedi 2 mai : « *Le nouveau slogan giscardien « France, debout pour ta liberté » est proprement inconvenant. Personne n'a le monopole de la liberté (...) Chacun le voit : le septennat finissant s'est marqué par le recul des libertés qu'organise un régime anxieux de supprimer tout ce qui pourrait former entrave à son pouvoir absolu.*

» *Il est grand temps de rétablir la vérité (...) : Dans l'histoire de notre pays, c'est toujours la gauche qui a lutté pour la défense et le développement des libertés. Il en ira bien sûr de même à partir du 10 mai prochain.* »

● *La Fédération des gaullistes de progrès* qu'anime de Jacques Blache invite à « *voter à gauche* ».

● *Quatre groupements de gaullistes de gauche* dont le comité national est présidé par M. Yves Le Tac, grand officier de la Légion d'honneur, ancien déporté, et comprenant l'Union gaulliste populaire, l'Union gaulliste progressiste, le Club la Commune et Vigilance républicaine.

● *Le Syndicat des avocats de France.*

● *Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège*, dont le secrétaire général est M. Guy Georges.

● *Le conseil national des Associations familiales laïques.*

● *L'Union démocratique bretonne* appelle ses militants à soutenir la candidature de M. Mitterrand. Elle estime, après avoir recommandé, au premier tour, l'abstention ou le vote blanc, que « *l'échec de la droite est une condition nécessaire à la progression du combat pour l'autonomie et le socialisme en Bretagne* ».

● *La Confédération syndicale du cadre de vie*, qui invite à sanctionner « *la politique de chômage, d'inégalités, de baisse du pouvoir d'achat, d'atteinte aux droits les plus fondamentaux poursuivie par le président sortant* ».

● *Le syndicat général des impôts Force ouvrière* appelle « *l'ensemble de ses adhérents et sympathisants à confirmer la condamnation de la politique antisociale menée depuis plusieurs années sous l'autorité du président sortant* » et « *à conforter la perspective de changement de politique* ». Il « *invite tout ceux qui lui font confiance à opérer un vote de classe conscient cohérent* », sans toutefois mentionner le nom de M. Mitterrand

LE COMTE DE PARIS : aucun des deux candidats n'incarne l'unité.

Le comte de Paris a rendu publique, samedi 2 mai, la déclaration suivante : « *Le présent affrontement de la droite et de la gauche, durcies artificiellement dans leur hargne, déchire la France. Il est le contraire de ce qu'avait voulu de Gaulle en fondant nos institutions.*

» *Des deux candidats à l'arbitrage suprême, condition de toute alternance, aucun ne détient la légitimité historique, ni celle des services rendus, lui permettant d'incarner l'unité. Ensemble ils n'ont pu réunir sur leur nom la moitié des électeurs, et ils appellent le reste à se diviser selon la même ligne de partage.*

» *Quelle que soit l'issue, elle aura été faussée par l'esprit de parti et la puissance de l'argent. Dans l'un ou l'autre vote, auront également dominé la témérité et la peur ; car c'est une aventure, aussi, que de continuer sur la même voie de décadence.*

» *Nous ne pouvons savoir où le changement nous conduirait. Nous ne voyons que trop où le statu quo nous a menés.*

» *Il s'agit donc d'un choix dans la nuit, qui ne décidera pas de notre renaissance et que l'histoire ne ratifiera pas. Après lui tout restera en jeu, alors qu'il devrait permettre de commencer.*

» *La tradition dont je suis le dépositaire et toute ma vie m'ont consacré à l'unité de la France. Je devais donc avertir solennellement que l'espèce de guerre civile officielle à l'œuvre dans cette campagne m'est totalement étrangère. J'attends l'heure où la seule réconciliation, par-delà droite et gauche, apparaîtra comme nécessaire au salut. Je la servirai, alors, de toute ma conviction et ma faible force.* »

La Cinquième n'est plus ce qu'elle était

(Suite de la première page.)

De même, un échec des socialistes, s'ils ne réussissaient pas à redresser la situation de l'emploi sans accroître démesurément l'inflation et le déficit commercial, aurait très vraisemblablement pour effet de regonfler les rangs du P.C.F., dont l'intérêt définit la stratégie : *pas de soutien à une gestion social-démocrate de la crise, campagne pour des réformes en profondeur garanties par la présence du gouvernement de ministres communistes.* La Vᵉ République n'est plus ce qu'elle était, mais il n'est pas impossible qu'on revienne un jour à l'antagonisme décrit par Malraux.

Apparemment, ce n'est pas actuellement le vœu des électeurs : le vote du 26 avril a certes été un vote pour le changement, mais il donne, bien plus que par le passé, la préférence au réformisme sur la révolution. Outre que les suffrages perdus par M. Giscard d'Estaing n'ont pas été souvent à la gauche — ce qui est surprenant compte tenu de l'abaissement de la majorité électorale — mais, pour l'essentiel, à un homme qui cherchait à profiter de l'effet Reagan, le total des voix recueillies par M. Georges Marchais et Mlle Arlette Laguiller ne représente que 17,72 % : au premier tour des législatives de mars 1978, communistes et extrême gauche en avaient recueilli ensemble 23,88 %. Le recul est de l'ordre du tiers. De là à conclure que les Français approuvent le président de la République de vouloir gouverner « au centre », il n'y a qu'un pas, le malheur pour lui étant que 72 % d'entre entre eux ne lui font pas — ou plus — confiance pour qu'il s'en charge lui-même.

Il est non moins significatif que des sondages IFOP-*Express* et Sofrès-*Sud-Ouest* fassent apparaître le nom de M. Michel Rocard, et de loin, en tête, quand on demande à nos compatriotes qui ils souhaitent voir s'installer à Matignon. Et que le maire de Conflans ne compte pas sensiblement moins de partisans dans les rangs de ce qu'on appelle encore la majorité que dans ceux de la gauche. L'élection du président de la République au suffrage universel a beau imposer la bipolarisation de la vie politique et obliger les Français à se compter périodiquement à gauche ou à droite, la nation a beau *se couper à cette* occasion en deux parties sensiblement égales, elle n'est pas vraiment déchirée, ce qui contribue à expliquer à quel point, en fin de compte, la campagne a été peu passionnée.

Le vainqueur, de toute façon, ne peut l'emporter que d'une courte tête. Pour agir et durer dans le monde terrible qu'il devra *affronter*, il aurait grand besoin d'élargir ses assises. Il est d'ailleurs arrivé à M. Giscard d'Estaing, au début de sa présidence, de dire que « *ce serait une tragédie si le P.S. n'entrait pas dans la majorité pendant la législature en cours* ». Sans doute le pense-t-il encore. Mais il sait bien qu'avant de songer à étendre sa majorité, il lui faudra d'abord trouver un *modus vivendi* avec M. Chirac qui aura tout fait, auparavant, pour le perdre.

Quant à M. Mitterrand, il arriverait à l'Elysée sans majorité parlementaire et serait obligé de compter, dès le moment des élections législatives, avec M. Marchais, qui n'a rien fait, c'est le moins qu'on puisse dire, pour faciliter son succès au premier tour et qui, sur certaines options fondamentales, se trouve à ses antipodes. Du moins ne cherche-t-il pas tant à éveiller la peur de l'autre qu'à apparaître comme un possible rassembleur : ce qui l'a conduit à esquisser une comparaison avec le général de Gaulle passablement audacieuse. C'est pourtant bien là l'esprit du gaullisme, qui a toujours voulu « rassembler » les Français, l'ambition de la Vᵉ République étant de rendre ce rassemblement *durable*.

Au point où en sont les choses, il n'est pas sûr qu'elle y ait réussi : le vainqueur de demain, quel qu'il soit, n'aura eu au premier tour qu'un peu plus du quart des suffrages, et il lui faudra composer avec des alliés qui sont plutôt des ralliés, puisque non contents de se mesurer durement à lui jusqu'au 26 avril, ils s'apprêtent à recommencer au plus tôt. Si nous avons toujours les institutions de la Vᵉ, le moins qu'on puisse dire est donc qu'un peu de l'esprit de la IVᵉ a toutes chances de refaire surface.

La vie politique connaîtra de ce fait une animation nouvelle : il n'est pas démontré que ce soit le meilleur moyen de faire face aux défis qui nous assaillent.

ANDRÉ FONTAINE.

● Un aimable lecteur, à la signature illisible, me reproche d'avoir écrit « pennies » au lieu de pence (« La vie en morose », *le Monde* daté 26 et 27 avril). En fait, les pence sont devenus des pennies avec la décimalisation.

En bref

● *L'Union des jeunes pour le progrès*, qui avait soutenu la candidature de M. Debré au premier tour, a décidé « *de n'apporter son soutien ni à l'un ni à l'autre des candidats du second tour et d'appeler les Français à voter selon leur conscience* ».

● *Vingt mesures pour l'écologie.* — Le comité de la charte de la nature a proposé aux candidats à l'élection présidentielle de se prononcer sur « *vingt mesures pour changer la vie* ». L'objectif présenté par M. Philippe Saint-Marc, délégué du comité, est de « *développer la vie associative* » (exonérations fiscales, tarifs postaux préférentiels), de « *démocratiser l'information* » (réforme de l'enquête publique, émissions sur les chaînes nationales), afin de « *sauver la nature* » (interdiction des autoroutes dans les villes et les forêts, sauvegarde du littoral, protection des eaux souterraines), et de « *défendre l'homme* » (lutte contre le bruit, renaissance des zones rurales).

● *La Fédération écologiste du Midi*, dont le porte-parole est M. Jean-Claude Pons, a décidé de ne donner aucune consigne de vote aux écologistes du Grand Sud-Ouest qui avaient choisi M. Brice Lalonde au premier tour.

APPELANT A VOTER POUR M. MITTERRAND

Les journalistes C.F.D.T. : contre le monopole de la radio-TV

Toulouse. — Réuni à Bruguières, près de Toulouse, du 30 avril au 3 mai, le congrès national du Syndicat des journalistes français C.F.D.T a appelé « *tous les partisans de la liberté d'expression à voter le 10 mai pour François Mitterrand* ».

Déclarant dans une motion adoptée à l'unanimité que M. Giscard d'Estaing, durant son septennat, « *s'est révélé l'ennemi numéro un de l'information* », les journalistes C.F.D.T. considèrent qu'une victoire de la gauche « *pourrait contribuer à développer une information libre et indépendante pour laquelle ils se sont toujours battus et continueront à se battre* ».

Dressant le bilan du septennat écoulé, le S.J.F.-C.F.D.T. s'est principalement attaché à mettre l'accent sur l'état de la radiodiffusion en France. Pour le syndicat, « *tout monopole constitue une atteinte à la liberté constitutionnelle* ». Par conséquent, le S.J.F.-C.F.D.T. préconise la libération des ondes de radio, ainsi que l'élaboration d'un texte législatif permettant d'éviter que la liberté des ondes ne conduise au cumul et à la concentration entre les mains de groupes de pression ou de puissances financières.

Dans cette résolution, le congrès a par ailleurs tenu à préciser qu'il soutenait « *toute volonté démocratique d'assurer un véritable service public de l'information* ».

Evoquant, en outre, dans une motion, « *les tentatives de brouillage* » contre Radio-K (dont l'émetteur est situé en Italie), les journalistes C.F.D.T. ont condamné ces initiatives, jugées « *contradictoires avec les accords et traités internationaux (...) garantissant la libre circulation des idées et des informations entre les pays* ».

Dans une autre motion votée à l'unanimité, les congressistes ont exigé la reprise des émissions de Radio-Andorre, interrompues depuis le 2 avril, et ce malgré les divers recours adressés par les dirigeants de cette station privée aux deux co-princes d'Andorre. Précisons que Sud-Radio (qui appartient à la Société financière de radio-diffusion), frappée de la même interdiction que Radio-Andorre le 2 avril dernier, a été autorisée à réémettre. Cette décision n'a toutefois pas dissipé les inquiétudes des salariés de Sud-Radio, au nom desquels le congrès national du S.J.F.-C.F.D.T., dans sa motion sur les radios andorranes, a demandé des garanties pour l'avenir.

Correspondance

Rappelons que dès l'ouverture du congrès, jeudi 30 avril, le Syndicat des journalistes français C.F.D.T. avait rendu public un texte stigmatisant « *la formidable pression du pouvoir* » sur certains journaux et plus particulièrement sur *le Monde*, poursuivi par M. Alain Peyrefitte pour avoir critiqué le fonctionnement de la justice (*le Monde* daté 3-4 mai).

A l'issue des travaux du congrès, le S.J.F.-C.F.D.T. a élu son nouveau bureau (auquel Noël Monier, *président sortant*, n'était pas candidat) :

Président : Jean Delbecchi (Agence économique et financière) ; *vice-président* : Patrick Kessel (A.F.P.) ; *secrétaire général* : Françoise Chirot (*l'Express*) ; *secrétaires généraux adjoints* : Dominique Burg (*le Matin*), Gilbert Chaleil (*l'Equipe*) et Michel Manduit (pigiste) ; *trésorier* : Pierre Marin (*chômeur*) ; *trésorier général adjoint* : Gabriel Arnao Crespo (dessinateur pigiste). — C. L.

« Le Progrès » : un virage politique ?

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Débat TV : Giscard d'accord ; Mitterrand : treize conditions* » — « *Chirac rejette Mitterrand et vote Giscard* ». Deux titres récents à la une du *Progrès*, ajoutés à un incident quatre jours avant le premier tour de scrutin, ont sérieusement écorné la notion de neutralité avancée par la direction du quotidien lyonnais. En annonçant le 23 avril dernier à la une que *le Progrès* avait accueilli, « *pour la première fois de son histoire* », le président de la République — alors que seul un citoyen candidat s'était en apparence déplacé pour participer au Forum de Radio-Monte-Carlo, — l'équilibre entre tous les candidats a été sérieusement entamé.

La semaine précédant le premier tour, M. Giscard d'Estaing a répondu à une très longue interview (mardi 21 avril), puis le surlendemain, il a partagé avec M. Jean-Charles Lignel, le P.-D.G. du *Progrès*, une avantageuse série de portraits. Enfin, le vendredi 24 avril, figurait un compte rendu du meeting du président...

Trop, c'est trop ! ont estimé une vingtaine de journalistes de la rédaction locale du *Progrès* qui ont signé une pétition dans laquelle ils soulignent qu'aucun candidat n'a bénéficié d'un « *tel accueil* ». Les journalistes C.F.D.T ont argumenté : « *La place réservée à cet événement modeste* (la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing au *Progrès*) *relève d'une appréciation politique de la direction et d'elle seule.* »

Les nouveaux choix politiques de la direction du *Progrès* choquent une large majorité de la rédaction engagée sur un projet rédactionnel dont rien n'avait laissé présager une telle inclinaison. D'autant plus que l'ancienne direction du journal avait en 1974 appelé à voter pour M. François Mitterrand... *L'Humanité Rhône-Alpes* a estimé que « *M. Lignel jette le masque* ». Quant à M. Henri Amouroux, dans le *Journal Rhône-Alpes*, il a évoqué en ces termes le « *ralliement* » du *Progrès* à la candidature de M. Giscard d'Estaing : « *Beaucoup d'honnêtes journalistes l'avaient décrit comme un journal de gauche et dépeint comme de sensibilité socialiste. Ils s'étaient trompés sur la qualité de la peinture. Il ne s'agissait au fond que de peinture lavable.* » — C. R.

Publicité électorale

La publicité commerciale par voie de presse relative aux élections est réglementée par l'article L 52-1 du code électoral, qui l'interdit pendant la durée de la campagne électorale

En ce qui concerne le deuxième tour de l'élection présidentielle, « *la campagne s'ouvre à compter du jour de la publication au Journal officiel des noms des deux candidats habilités à se présenter* » (art. 9 de la loi du 6 novembre 1962).

Cette publication a été effectuée au *Journal officiel* du jeudi 30 avril 1981

Par application de ces dispositions *le Monde* n'insérera donc plus de publicité relative à l'élection présidentielle

LE GÉNÉRAL MASSU CONSIDÈRE COMME UNE « TRAHISON » LA PRISE DE POSITION DU COLONEL PASSY

Le général Massu, ancien commandant en chef des forces françaises en Allemagne, nous adresse la lettre suivante :

En réponse à la lettre du colonel Passy, parue dans les colonnes de votre journal, le 30 avril, je voudrais porter le témoignage d'un soldat, compagnon de la Libération, qui a servi sa patrie de 1930 à 1940 dans l'infanterie coloniale, pendant la deuxième guerre mondiale avec le général Leclerc et, de 1946 à 1958, sous la IVᵉ République.

Les guerres coloniales, auxquelles il a participé aux ordres de gouvernements socialistes, lui ont fait découvrir le soutien communiste à ses adversaires successifs, en Indochine et en Algérie.

Il lui apparaîtrait, aujourd'hui, comme une trahison à l'égard de tous ses chefs, camarades et subordonnés, tombés sur ces champs de bataille, de voter pour une combinaison socialo-communiste.

LE PASSAGE DES CANDIDATS A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

LUNDI 4 MAI

— France-Inter, TF 1 et Antenne 2 à 20 h 20, FR 3 à 22 h 45 : MM. François Mitterrand, Valéry Giscard d'Estaing (quinze minutes chacun).

MARDI 5 MAI

— TF 1 et Antenne 2 à 20 h 20, FR 3 à 22 h 45 : MM. Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand (trente minutes chacun).

Tribunes et débats

LUNDI 4 MAI

— *MM. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., et *Michel d'Ornano*, membre du bureau politique du parti républicain, ministre de l'environnement et du cadre de vie, participent à l'émission *Face à face* sur R.M.-C. à 19 heures.

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, est l'invité du journal de 18 h sur R.T.L.

L'élection

PARIS : aucun des deux
...rne l'unité.

...est plus ce qu'elle était

ANDRÉ FONTAINE



Points de repère

FISCALITÉ : comment améliorer la justice sociale sans compromettre l'efficacité économique

La pauvreté du débat économique a été telle durant la campagne électorale que des problèmes aussi importants que la fiscalité n'ont pratiquement pas été abordés. Dieu sait pourtant que le sujet garde tout son intérêt, même en période de chômage, ne serait-ce que parce que nombre de mesures destinées à aider ceux qui n'ont pas d'emploi ou à améliorer l'activité économique, pour créer des besoins d'embauche, coûtent cher et rendent nécessaire un supplément d'impôts. On l'a vu avec les différents pactes pour l'emploi (1).

Mais, même si l'on met entre parenthèses la relation emploi-dépenses publiques, la fiscalité est pleine de sujets aussi passionnants que l'impôt sur la fortune, les droits de succession, le quotient familial, les impôts locaux... Partis politiques et syndicats, patronat et gouvernement ont assez souvent répété, les uns qu'il ne pouvait y avoir de justice sociale sans réforme fiscale, les autres qu'une bonne économie dépendait d'une bonne fiscalité pour qu'on soit en droit d'attendre autre chose qu'un simple catalogue de mesures pour la plupart déjà connues. Les candidats se sont pourtant bien gardés d'en débattre et de justifier leurs propositions.

Qui pourra encore se gausser de la faiblesse du duel Carter-Reagan ? Oubli, prudence ou tout simplement désinvolture ? Le moins que l'on puisse dire est que, sur un chapitre aussi essentiel que la prérogative qu'a l'Etat de lever l'impôt, les électeurs-contribuables ne voteront pas le 10 mai en parfaite connaissance de cause.

par ALAIN VERNHOLÈS

Le poids des réalités, les leçons qu'apporte l'histoire, permettent, sur deux points au moins, d'avoir une opinion tranchée et, d'une certaine façon, de l'imposer au futur élu si, d'aventure, celui-ci se laissait séduire par l'esprit de système ou se montrait oublieux des enseignements du passé.

La première certitude qu'on peut avoir est qu'un système fiscal, quel qu'il soit, ne se bouleverse pas de fond en comble. Il faudrait, pour le faire, être d'abord bien sûr que ce qui existe est parfaitement mauvais ou condamnable. Il faudrait ensuite oublier que les acquis du temps qu'on peut appeler améliorations, corrections ou simples réformes sont, dans ce domaine comme dans d'autres, irremplaçables. Il a fallu quarante ans (1917-1959) pour que la France dispose d'un impôt sur le revenu à peu près satisfaisant. De la réforme Caillaux, de juillet 1914, à la grande réforme de décembre 1959 en passant par l'étape de 1948, encore marquées par les vieux impôts cédulaires de la Révolution, que de tâtonnements, d'essais non réussis, que de retours en arrière ! Le poujadisme et son succès parlementaire de 1956 ne sont pas si loin. Les ruptures politiques apportées par l'imposition des plus-values — imposition justifiée dans son principe — sont les derniers épisodes d'un long façonnage.

L'impôt sur le revenu qui existe maintenant est lourd de ses soixante ans d'existence, des concessions faites par les uns et les autres au fil des prises de conscience collectives et individuelles, au gré des rapports de forces politiques. A le comparer avec ce qui existe à l'étranger, notre impôt sur le revenu tient bien la route. Il peut être corrigé pour ses imperfections les plus évidentes et, notamment, les faveurs choquantes qui sont encore faites aux placements en bons anonymes, ou le poids dont il pèse immédiatement sur les bourses les plus démunies. Mais de bouleversements point.

La Révolution française avait eu cette idée de procéder radicalement. Elle supprima les impôts directs, dont l'injustice était telle que personne ne les défendit. Le résultat ne se fit pas attendre, et le Trésor public sombra dans une des faillites les plus noires de son histoire, dont Napoléon le sortit en rétablissant ce qui avait été supprimé. Plus près de nous, la T.V.A., qui remplaça, en avril 1954, la taxe à la production, fut une heureuse réforme. Son principe a été jugé tellement peu discutable que de nombreux pays étrangers l'ont repris à leur compte. Et, pourtant, M. Maurice Lauré, l'inventeur de la T.V.A., confesse maintenant que ce fut une erreur d'en généraliser l'application en 1968, aux artisans notamment. Sans doute eût-il mieux valu conserver l'antique taxe sur les prestations de services, beaucoup moins fraudée parce que bien acceptée. P r e u v e supplémentaire qu'aucune trouvaille, fût-elle théoriquement la mieux armée, ne peut prétendre prendre en compte toute la réalité.

Méfions-nous donc des formules simplificatrices et des systèmes globaux recréés en chambre. Ni ceux-ci, ni celles-là ne rendent l'impôt évidemment juste ou parfaitement efficace.

Deuxième certitude, tirée cette fois non de l'histoire mais des comparaisons internationales : les Français ne sont pas, en moyenne, accablés d'impôts. A comparer le poids de la fiscalité dans les divers pays industrialisés, on voit que la France se situe à peine dans une honnête moyenne (2). L'impôt sur le revenu est relativement léger dans notre pays, les impôts indirects nettement plus lourds, la fiscalité locale en croissance rapide, mais d'un poids encore peu important (3). Au total, les Allemands comme les Britanniques, les Belges ou les Néerlandais, subissent des prélèvements fiscaux plus lourds que ceux que nous supportons.

Une autre constatation est que, depuis dix ans, la pression fiscale n'a pas augmenté en France (4). Ce sont là des vérités que chacun peut vérifier à la condition de s'intéresser aux élémentaires statistiques de base que publient des organismes internationaux, et notamment l'O.C.D.E. Il y a donc une certaine mauvaise foi à prétendre que les prélèvements fiscaux ont atteint en France la limite du supportable.

La révolte contre l'impôt est séduisante, puisqu'elle vient des Etats-Unis. Le malheur est que la transposition à la France d'un phénomène né outre-Atlantique ne résiste pas à l'examen des chiffres. Ce qui est vrai, en revanche — mais dont personne n'a parlé, — c'est que les prélèvements sociaux sont relativement plus lourds en France qu'à l'étranger (5). C'est donc la Sécurité sociale qui pose problème aux Français et non la fiscalité. Tout gouvernement, toute majorité qu'elle soit de droite, de centre ou de gauche, devra, un jour ou l'autre, résoudre ces problèmes : faut-il, oui ou non, limiter les remboursements de la Sécurité sociale au fur et à mesure que s'élèvent les revenus, quitte à inciter les titulaires de rémunérations importantes à se couvrir en plus par des assurances privées ? Ou bien faut-il laisser s'alourdir les cotisations ?

Quelques vrais problèmes

Ni révolution ni mauvais procès : telles sont les certitudes en matière de fiscalité. Restent les voies qui permettraient d'améliorer la justice sociale s a n s compromettre l'efficacité économique. Elles sont peut-être nombreuses, mais presque toutes incertaines. C'est bien pour cela qu'on aurait aimé que les candidats s'expliquent précisément et justifient leur choix ou leur pari...

En l'absence de réponses, tâchons de rassembler les problèmes les plus évidents de notre fiscalité, ceux qui appellent à coup sûr des réformes sans qu'on puisse affirmer pour autant que telle solution précise s'impose plutôt que telle autre.

L'impôt sur le revenu vient d'abord à l'esprit, même s'il n'est probablement pas celui qui fait le plus problème. Mais, en l'absence d'un prélèvement à la source pour lequel ont opté divers pays étrangers, l'impôt sur le revenu est le plus désagréable à payer puisqu'il ampute régulièrement et ostensiblement le salaire ou le revenu.

A l'évidence, l'impôt sur le revenu s'alourdit trop rapidement pour les petites bourses. Qu'un célibataire payé au SMIC paie l'impôt est anormal. On peut soutenir qu'une participation même très faible est nécessaire psychologiquement pour éviter le sentiment d'exclusion de la communauté nationale, de marginalisation. De ce point de vue, et en dehors de leur énorme coût budgétaire, les différentes propositions formulées sous des formes diverses par MM. Mitterrand, Chirac et Debré d'exonérer totalement de l'impôt sur le revenu des millions de contribuables, apparaissent — ou apparaissaient — dangereuses à terme. Ce qui est sûr, en revanche, c'est la trop rapide progressivité d'un barème qui devrait être reprofilé, allégé en début de parcours, redressé ensuite, la limite du décollage se situant peut-être aux environs de 8 000 F de gains mensuels.

Encore doit-on souligner que de telles modifications apparemment anodines bouleverseraient pas mal d'habitudes, les petits revenus — les plus nombreux — étant moins imposés, les revenus élevés et moyens l'étant davantage. Une telle réforme, qui déplacerait des recettes fiscales importantes, ne pourrait être appliquée que très progressivement. Dans la mesure où les sous-évaluations des déclarations de revenus salariaux ou non salariaux sont plus nombreuses et globalement plus considérables dans le bas de l'échelle qu'ailleurs, un tel reprofilage devrait être accompagné de dispositions très précises pour combattre l'évasion fiscale.

Un autre problème est celui posé par le mécanisme du quotient familial, qui, pour un nombre d'enfants équivalent, est d'autant plus avantageux que les revenus sont plus élevés. A partir de cette constatation, les partis de gauche se sont toujours montrés très critiques vis-à-vis d'une telle disposition. Aussi, M. Mitterrand prévoit-il d'en plafonner les effets. Il y a treize ans, M. Ortoli, alors ministre des finances, avait lui-même envisagé une mesure semblable, preuve que le sujet tourmente aussi certains bons esprits de la majorité.

L'objectivité force pourtant à dire que la réponse n'est pas aussi évidente qu'il y paraît. Car, à y regarder de plus près, et si on admet le principe de base de notre fiscalité, qui veut que l'imposition soit fonction de la capacité contributive, le père d'une famille de trois ou quatre enfants est — à revenu équivalent, — en fin de compte, beaucoup moins riche qu'un couple sans enfant. L'équité doit-elle être verticale, et la redistribution se faire entre revenus dissemblables, ou bien doit-elle être horizontale, et se faire à revenus équivalents en faveur des familles les plus nombreuses ? Le problème a été agité en tous sens depuis quinze ans. Il est de ceux qui soulèvent les débats les plus âpres. A l'intérieur même du parti socialiste, et malgré le choix fait par M. Mitterrand en faveur d'un plafonnement, nombreux sont ceux qui préfèrent le jeu actuel du quotient familial. Le bon sens indique quand même, nous semble-t-il, qu'à partir d'un certain niveau de revenu — très élevé — les charges familiales ne gênent plus guère. Un plafonnement dans ces zones extrêmes de la richesse ne devrait pas se discuter.

L'extraordinaire avantage de l'héritage

Et puisque se pose l'importante question de la faculté contributive, l'impôt sur le revenu des personnes devra beaucoup mieux tenir compte qu'il ne le fait actuellement de facteurs aussi déséquilibrants que les charges de logement ou celles qu'impose la garde ou l'assistance des personnes âgées. Qu'y a-t-il de commun entre deux personnes bénéficiant de revenus équivalents, mais dont l'une dispose d'un logement acquis par héritage ou donation, alors que l'autre ampute d'un tiers ou même plus son revenu afin de se loger ?

C'est encore l'équité qui impose que soit revu et énergiquement corrigé le prélèvement libératoire (actuellement fixé à 42 %) sur toutes les formes de placements anonymes, refuge évident des fraudeurs.

Le souci de serrer de plus près la justice fiscale amène tout naturellement à passer du revenu au capital possédé. Faut-il créer un impôt sur la fortune ? Le P.S. en est partisan, et le R.P.R. l'était aussi lorsqu'il c o m b a t t a i t l'imposition des plus-values. Pourtant, et en dehors même de tout débat philosophique, l'expérience comme les études effectuées sur le sujet montrent qu'un tel impôt serait d'un rapport extrêmement faible, sauf à envisager des taux qui soit amèneraient les grosses fortunes à se réfugier à l'étranger, soit pousseraient les propriétaires à sortir leurs fourches et leurs piques. De plus, la seule gestion d'un tel impôt, à partir des déclarations annuelles des propriétaires, forcerait l'administration à y consacrer une énorme partie de ses effectifs. Autant dire que la fraude se développerait rapidement sur tous les autres impôts.

Enfin — et cet inconvénient n'est pas des moindres, — les agents des impôts d'Allemagne fédérale étaient tombés d'accord, lors d'un colloque organisé en septembre 1978, sur le fait que les bases d'un impôt sur le capital sont toujours mal calculées, mal évaluées, et qu'un tel système est finalement toujours injuste. Par des cheminements un peu différents, MM. Blot, Ventejol et Méraud, auteurs d'un rapport devenu célèbre, étaient arrivés à des conclusions semblables, préférant, et de loin, taxer la fortune au moment des successions plutôt que chaque année sur les bases plus qu'incertaines des déclarations faites par les propriétaires. La sagesse est parfois de savoir renoncer à des solutions satisfaisantes pour l'esprit, mais dont l'examen montre qu'elles créent beaucoup plus des problèmes et d'incertitudes qu'elles n'apportent d'améliorations.

La seule modification des droits de succession donnerait d'ailleurs au législateur ample matière à réforme. Il s'agirait d'abord de majorer de façon importante la partie exonérée de l'héritage, actuellement fixée à 175 000 F par héritier. Les deux candidats sont d'accord sur ce point, ce qui permettra bientôt aux petits héritages de se transmettre gratuitement ou à peu de frais. Mais — il y a un mais — les taux d'imposition devraient, en revanche, croître au-delà des 20 % actuellement prévus pour des héritages importants. On peut même soutenir, c o m m e l'avaient fait MM. Blot, Ventejol et Méraud, déjà cités, que le calcul des droits de succession devrait également tenir compte de la fortune déjà possédée par l'héritier. L'accumulation du capital n'a plus beaucoup de justifications passées certaines limites. Certaines dispositions devraient, en revanche, être prises pour éviter le morcellement du capital productif.

Deux mesures s'imposent encore, semble-t-il. La première concerne la fiscalité locale. Pour être calculée sur des bases plus que discutables, la taxe d'habitation soulève des problèmes apparemment insolubles. Il existe dans ce domaine un énorme contentieux entre l'administration et les contribuables. Si la taxe professionnelle peut être améliorée par une modification de son assiette, on voit mal comment la taxe d'habitation pourrait, elle, être sauvée. Son faible rendement — moins de 20 milliards de francs — ne justifie sûrement pas que la direction générale des impôts lui consacre le quart de ses effectifs. Si une solution n'était pas trouvée — qui pourrait être un meilleur rendement des taxes foncières bâties et non bâties et la prise en compte du revenu, — on peut parier que les contribuables, qui comprennent de moins en moins les modes de calcul de cet impôt, se chargeraient de démontrer qu'ils ne sont plus d'accord pour le payer. Le problème, curieusement, n'a pas été posé lors de la campagne électorale.

La deuxième mesure qui s'impose concerne la T.V.A. D'une façon générale, les taux de cet impôt sont trop élevés. On en voit bien les mérites pour l'Etat : gestion facile, rendement très important, prélèvement en principe indolore puisque incorporé au prix de vente final payé par le consommateur, collecte effectuée non par l'administration, mais par les professionnels eux-mêmes, commerçants et artisans en particulier.

La T.V.A. est pourtant un impôt largement fraudé, dans l'artisanat notamment. Il n'est pas sain que s'établissent de telles habitudes, qui ont, en outre, l'inconvénient de fausser la concurrence et d'encourager le travail noir. De même, par ses taux élevés, la T.V.A. amplifie-t-elle les hausses de prix, peut-être même les mécanismes inflationnistes. La raison commande, pour toutes ces raisons, d'abaisser les taux.

L'ennui est que la plus légère modification dans ce domaine coûterait très cher à l'Etat. C'est une raison supplémentaire pour agir, ici comme ailleurs, prudemment, en annonçant p l u s i e u r s années à l'avance ce qui sera fait. La fiscalité est un ensemble à la fois trop complexe et trop important pour être bouleversée. C'est un domaine qu'une planification à cinq ans devrait prendre sérieusement en compte.

Prochain article :

L'AGRICULTURE
par JACQUES GRALL

(1) Les trois pactes pour l'emploi (1977-1978, 1978-1979, 1979-1980, ce dernier n'étant pas achevé) ont coûté, jusqu'à présent, 17,1 milliards de francs au budget (financement de stages pratiques, de contrats emploi-formation, exonération des charges sociales).

(2) Avec 23 % du produit intérieur brut en 1978 (derniers chiffres publiés par l'O.C.D.E.), les recettes fiscales sont, en France, inférieures à ce qu'elles sont dans l'ensemble des pays de la C.E.E. (29,2 % du PIB) ou de l'O.C.D.E. (27,2 %). La pression fiscale est de 23 % du PIB en Allemagne fédérale, de 27,7 % en Grande-Bretagne, de 30,9 % en Belgique, de 29,3 % aux Pays-Bas.

(3) L'impôt sur le revenu ne représente en France que 5,2 % du PIB contre 15,5 % en Belgique, 11,4 % au Royaume-Uni, 13,4 % aux Pays-Bas, 11,3 % en R.F.A., 10,4 % aux Etats-Unis, 22,6 % en Suède et 11,9 % dans l'ensemble des pays de la C.E.E.

La T.V.A. entre pour 42 % dans les recettes du budget de l'Etat français. Quant à la fiscalité locale, elle est passée de 3,6 % de l'ensemble des contributions obligatoires (impôts plus sécurité sociale) en 1971 à 4,7 % en 1981.

(4) La pression fiscale d'Etat stagne en France depuis 1971 aux environs de 18 % du PIB.

(5) En 1978, les prélèvements de sécurité sociale représentaient 16,7 % du PIB en France contre 13,3 % en Belgique, 12,8 % en Allemagne, 7,6 % aux Etats-Unis. Tous comptes faits pour l'ensemble des prélèvements obligatoires (impôts plus sécurité sociale), la France se situe au-dessus de la moyenne de l'O.C.D.E. (39,7 % du PIB en 1978 contre 35,8 %), mais au-dessous de la moyenne de la C.E.E. (40,5 %).

Es-tu or, fer ou cuivre ?

(Suite de la première page.)

Il ne nous paraît pas indifférent dès lors de poser la question dans les termes suivants :

Etant donné que le socialisme de François Mitterrand ne s'identifie pas à la social-démocratie comment se situe-t-il par rapport au marxisme ?

**

Le projet socialiste a le mérite de ne pas esquiver les problèmes ; il les traite même fort longuement, sans atteindre toujours à la clarté.

Tout d'abord, il entend absoudre le marxisme des péchés du stalinisme. *« Le stalinisme n'est pas dans le marxisme, mais contre »* (2). *Nous acceptons* volontiers de considérer le stalinisme comme une aberration de l'histoire, mais il n'en reste pas moins que les régimes marxistes qui ont vécu en dehors des staliniens n'ont jamais accueilli les principes de la démocratie pluraliste.

Le thème principal du projet consiste à séparer l'essentiel du marxisme, auquel il demeure fidèle (notamment pour sa partie économique) de certaines adjonctions politiques, qu'il attribue à une insuffisance de réflexion des théoriciens : ainsi le rôle de la classe ouvrière (sous entendu la dictature du prolétariat) et le dépérissement de l'Etat doivent-ils être considérés comme des « raccourcis » ou des « manques » (3). Il n'y a pas lieu de s'y attarder.

Cependant on constate, et je dois dire, pour ma part, avec une sorte de stupeur, que le projet s'attache toujours au concept de l'hégémonie des travailleurs, en prenant le soin de préciser, d'une part, que cette hégémonie ne doit pas se confondre avec celle d'un parti, d'autre part, qu'*« elle comporte un rapport de conviction, c'est-à-dire un rapport démocratique avec les autres classes sociales. La grande bourgeoisie mise à part »* (4). Pour nous rassurer davantage encore, on veut bien spécifier que la grande majorité des salariés sera admise à collaborer avec la classe ouvrière, qui garde ainsi le rôle supérieur qui lui est reconnu par la théorie communiste classique. Parmi ces salariés sont expressément compris les travailleurs de la terre (quid des exploitants), les commerçants, artisans, travailleurs indépendants, petits et moyens entrepreneurs ! On reste confondu devant ce galimatias, et l'on redoute les arrière-pensées qu'il recouvre : toutes les personnes actives sont-elles déjà considérées comme salariées ? Comment va s'exprimer l'exclusion de la grande bourgeoisie ? Que signifie l'omission des inactifs ? Sont-ils des citoyens de seconde ou troisième zone ?

Quant à la partie essentielle du régime de l'économie, le projet socialiste prend le contrepied de la position de Godesberg. Il maintient le dogme de l'appropriation collective (qualifiée ici de sociale) des moyens de production. Il faut bien citer littéralement le texte, mais on nous permettra de le rendre plus clair par le découpage de ses propositions habilement compensées.

Les socialistes sont favorables au principe de la socialisation des moyens de production :

● Dans tous les secteurs où la socialisation des forces productrices est déjà devenue une réalité ; c'est-à-dire *a contrario* que les petites et moyennes entreprises privées subsisteront ;

● Dans un cadre certes profondément modifié et avec des obligations nouvelles (5).

Il est aisé de voir que l'expression *a contrario* est applicable dans les deux sens. Si l'on affirme que les « petites et moyennes entreprises » subsisteront, c'est que les grandes ne subsisteront pas, et où les grandes commencent-elles ? A dix salariés, semble-t-il (6). Mais quant aux « petites et moyennes », on prévoit leur métamorphose à un point tel que l'expression « subsister » paraît audacieuse.

Nous y voyons, en effet, que même les entreprises de moins de dix salariés seront assimilées aux autres, qu'elles auront un comité d'entreprise ou quelque chose d'équivalent (par regroupements obligatoires, semble-t-il) et que, dès lors, le petit entrepreneur lui-même, voire l'artisan avec quelques compagnons, se verra privé du droit d'embauche, de licencier, voire de fixer les qualifications et les salaires, qui feront l'objet d'une grille unique !

Le couteau de Crispin était toujours le même, après qu'il eût changé la lame, le manche et la virole.

Dans le mesure cependant où quelques-unes s'acharneraient à respirer encore, elles seraient bientôt englobées dans la parousie de l'autogestion promise à plus ou moins brève échéance à l'ensemble des entreprises publiques et privées et jusqu'aux plus bas échelons.

Pour compléter ce tableau, il faut rappeler :

— Que les investissements industriels seront fixés par planification autoritaire. L'Etat, en contrepartie, garantira leur financement... de même qu'il garantira la valeur des leurs placements aux épargnants qui souscriront aux emprunts. La boucle est bouclée, et le circuit financier sera pratiquement, sinon juridiquement, étatisé (7) ;

— Que selon le programme de 1972, auquel il est fait référence expresse dans celui de 1980 (8), les entreprises privées se verront nationalisées quand les travailleurs en feront la demande (comme ce sera nécessairement *le cas pour toutes les mauvaises affaires*, comment pourra-t-on éviter de nationaliser les bonnes ?) ;

— Que, en cas de nationalisation, les actionnaires privés (même petits !) ne seront indemnisés que par remises de bons, calculés sur la valeur liquidative et intransmissible aux héritiers majeurs !

En résumé, le projet socialiste, plate-forme de la candidature de François Mitterrand, est un document dont l'imprégnation *marxiste est très forte. Malgré* l'abondance des formules alambiquées et des précautions de langage, il ne dissimule pas son objectif, qui est une semi-collectivisation de l'économie, a v e c quelque aménagement de temps, quelque aménagement de forme et, sur l'ensemble de cette grisaille, un léger bariolage fouriériste.

***

En conséquence, il nous semble que l'on peut poser à chaque *citoyen* la *double* question suivante :

1) Pensez-vous qu'un tel régime des structures et de la vie économique soit compatible avec les libertés de la démocratie politique ? Existe-t-il un seul exemple d'une semblable conciliation ? Ne ressentez-vous pas quelque inquiétude devant ce que peut maintenir la persistance du mythe de l'hégémonie des travailleurs ?

2) Même si les libertés politiques pouvaient et devaient être maintenues, peut-on recommander à la France, au moment où s'affronte la crise économique mondiale, de s'engager dans un cycle de transformations bouleversantes ? Peut-elle prendre, *ici et maintenant*, le risque d'apparaître, au sein de la famille des libres démocraties, comme un Etat-Léviathan doté de structures phénoménales, gestionnaire d'un îlot d'utopie, livré à des expérimentations erratiques.

EDGAR FAURE.

(2) Fort curieusement, le *Projet* semble incriminer Lénine lui-même d'infidélité à la pensée marxiste, car, en déclenchant la révolution russe, il se mettait en contradiction avec les prévisions de Marx, selon lesquelles la r é v o l u t i o n éclaterait d'abord dans un pays industriel avancé. Les rédacteurs du *Projet* épousent-ils les divers documents dans lesquels Marx a prévu — au contraire — que la révolution sociale était inévitable en Russie ? (1er septembre 1870 !)

(3) (4) Page 119, page 122.
(5) Page 153.
(6) Page 242.
(7) Page 215.
(8) Page 171.

هكذا من الاهمال

Le Monde

société

RELIGION

LE SYNODE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

La Bible distingue deux perversions majeures du travail : l'esclavage et l'idolâtrie

De notre envoyé spécial

Viviers. — Le 74e synode de l'Eglise réformée de France, qui vient de se terminer à Viviers (Ardèche), a connu le meilleur et le pire. Le meilleur, avec son rapport d'orientation sur le travail, qui fut l'épine dorsale des travaux (*le Monde* daté 3-4 mai) ; le moins bon, avec l'incident qui a provoqué l'éloignement momentané des douze membres féminins du synode (parmi elles, sept déléguées), dont les désirs ont été insuffisamment pris en considération. En partie, sans doute, pour se donner bonne conscience, le synode a élu pour la première fois une femme, Mlle Marthe Westphal, pour diriger les travaux du synode de 1982.

Le pire, avec la séance « *affligeante* » (*sic*), où l'imbroglio de la procédure, s'ajoutant aux scrupules du modérateur, s'est cumulé avec le caractère hétéroclite des huit propositions présentées par les groupes de travail. Au total, deux heures perdues en valses-hésitations avant de retenir, en soirée, trois propositions seulement sur les immigrés, sur le chômage, sur les agriculteurs, ce qui aurait pu être fait en dix minutes.

Tel est l'envers des traditions démocratiques du synode, qui risque de faire regretter des méthodes aussi sinueuses et éprouvantes.

Mais à l'actif de l'assemblée, et ce n'est pas une exception, une bonne humeur dominante et un humour sous-jacent dont les protestants ont *le secret malgré leur* réputation d'austérité. Il n'est pas beaucoup d'assemblées d'Eglises *où un pasteur* (président de la commission des affaires sociales) monte à la tribune en pleine séance de travail pour se moquer du vocabulaire en usage au synode. *Mots à proscrire* : au niveau de, chapelles, concret, grave, profit. *Mots dangereux* : lutte des classes, théologie réformée, service, Vatican. *Mots obligatoires* : notamment, fatalité, histoire, inacceptable, discrimination sexuelle, etc. (1).

La théologie du travail suspectée

Quant au rapport sur le travail, l'un de ses mérites fut de résister aux lieux communs et de braver le qu'en-dira-t-on. Depuis le synode de La Pommeray, près d'Angers, en 1977, qui traita avec bonheur de la sexualité, c'est sans nul doute le rapport le plus intéressant étudié par un synode de l'Eglise réformée de France. Mieux vaut, pour s'en apercevoir, se reporter au texte intégral du document (adopté par *soixante-cinq* « oui » contre un « non »), plutôt qu'à l'ordre du jour, qui, par *la force des choses, laisse* échapper de nombreux aspects.

Ce rapport a choisi délibérément *une voie peu fréquentée*. On peut imaginer qu'une certaine méfiance de la théologie de la Réforme — à l'égard des « *œuvres* », et du monde, — une insistance sur la gratuité de la foi sont sous-jacentes à sa tradition. Teilhard de Chardin n'applaudirait sans doute pas un tel texte, pas plus que les auteurs catholiques de la théologie du travail, qui a eu son heure de succès voici quelques décennies.

Mais, après tout, le travail est un concept-valise. Il a été majoré par la bourgeoisie du dix-neuvième siècle et par un certain messianisme marxiste, comme si le travail pouvait et devait passer avant l'amour, la création artistique, le mysticisme, etc. Le rapport invite à se méfier d'aphorismes courants tels que « *travailler, c'est prier* »; ou « *le travail est source de toute culture* ».

Un fil conducteur : le travail est à la fois bénédiction et malédiction, création et aliénation, vocation et perversion. Il faut se garder d'appeler vertu ce qui n'est que contrainte : avis aux forcenés qui font de l'effort une fin en soi, alors qu'il n'est qu'un moyen dont on peut abuser. Le surmenage est aussi mauvais pour la tête que pour les muscles.

L'étymologie même du mot travail (2) indique que la glorification du « *travail constructeur de l'homme* », que l'Eglise n'a pas toujours su éviter, n'est guère comprise par les gens du commun. Si le travail est bien un « droit », celui de gagner sa vie, il peut aussi être un « esclavage », une oppression et l'occasion d'une douloureuse aliénation. Il est des mystiques du travail trompeuses.

Autre forme de préoccupation : le « *super-activisme* » (notamment pour des responsables d'un certain niveau). « *Il peut s'agir d'une forme d'orgueil, incapable de déléguer à autrui telle ou telle responsabilité ; d'une forme d'ambition et de goût du pouvoir.* » Ce super-activisme qui se pare de toutes sortes de bonnes raisons n'est-il pas « *une manière d'occulter l'angoisse de ne rien faire* » ?

Le rapport ne nie pas évidemment que le travail crée un espace de communication et d'entraide et qu'il participe à la création de la cité humaine. Mais il affirme qu'il serait plus facile d'élaborer une théologie du repos qu'une théologie du travail et, que, après tout, la Terre promise est présentée dans l'Ancien Testament comme un pays « *où coulent le lait et le miel* ». Il définit la fatigue « *comme une anticipation de la mort* » et remarque que, dans la Bible, personne n'est appelé à *se complaire dans la servitude*, quoique la Genèse semble indiquer que le travail représente pour l'homme une vocation.

Enfin, le document note que les deux perversions majeures du travail dénoncées par la Bible sont l'esclavage et l'idolâtrie. « *L'homme ne se sauve pas par ses œuvres. Le travail n'est pas une activité salvatrice en elle-même. Il n'y a pas de rédemption par le travail.* »

Le repos du sabbat est un commandement. Ce jour n'est pas forcément le temps de *l'inactivité*, mais peut-être aussi celui de la solidarité. Si Jésus guérit l'homme à la *main desséchée*, le jour du sabbat, « *ce n'est pas seulement pour lui permettre de travailler, mais aussi pour lui rendre la possibilité de saluer, de consoler, de bénir et de caresser* », précise poétiquement le rapporteur.

Voilà un document qui donne à penser et éloigne opportunément les *chrétiens des clichés du prêt-à-penser théologique*.

Sans tourner, il va de soi, à l'éloge de la paresse, il aide à découvrir tout ce qu'un excès de travail peut recéler d'esprit prométhéen et de soif de domination. Ces observations valent aussi bien pour le travailleur que pour l'employeur. Elles rappellent les vertus de la méditation, de la prière et du loisir. Qui pourrait nier qu'une fraction appréciable de personnes exerçant des professions libérales, surtout dans les grandes villes, soient tentées, pour des motifs divers, de se laisser ronger par des activités exténuantes ? Les femmes, en particulier, qui doivent faire face à un double front : chez elles et à l'extérieur.

HENRI FESQUET.

(Lire page 12 une prise de position du synode sur « L'élection présidentielle et les immigrés. »)

(1) Cet humour justifie la citation de Montesquieu : « *La gravité est le bouclier des sots* » privée de son contexte dans *le Monde* daté 3-4 mai.

(2) Du bas latin *tripalium* : instrument de torture.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LES IMMIGRÉS

Le pasteur Jean Costil, qui vient de terminer avec ses amis une grève de la faim à Lyon (« le Monde » daté 2-3 mai), est venu apporter son témoignage devant les membres du synode de Viviers.

Il s'est élevé avec force contre la politique de « bannissement » des immigrés. « Nous ne les jugeons même pas dignes de manger les miettes de notre table », s'est-il écrié, ajoutant que « si M. François Mitterrand *est élu président de la République*, il nous faut demeurer vigilants et arracher aussi le droit de vote pour les immigrés dans leur commune de résidence. Si M. Valéry Giscard d'Estaing est réélu, nous avons tout à craindre de ce pouvoir qui a dénoncé clairement ses intentions vis-à-vis des étrangers. »

Dans une proposition votée par 53 voix, le synode affirme : « C'est une idée fausse mais très répandue que le départ des travailleurs immigrés libérerait *de nombreux emplois et résoudrait* le problème du chômage » (rapport de la commission Anicet le Pors).

Ailleurs, on dit : « Le chômage est dramatique dans la mesure où, dans notre organisation sociale, le travail est la principale et souvent la seule source d'accès à l'argent. Il est subi comme une malédiction, même quand il prive d'un travail vécu comme pénible. Le chômage conduit au désespoir, parfois au suicide.

« Nous avons conscience que *les systèmes d'indemnisation* ou d'allocation ne sont que moindre mal et qu'ils sont souvent perçus comme attentatoires à la dignité de ceux-là mêmes qui bénéficient. »

ÉDUCATION

L'« ANNUAIRE STATISTIQUE » DE L'UNESCO

Les chiffres de l'inégalité

L'« Annuaire statistique 1978-1979 » de l'UNESCO vient de paraître (1). Quelque deux cents Etats ou territoires y sont passés en revue dans les domaines de compétence de cette organisation, *c'est-à-dire l'éducation*, la *science*, la culture et la communication. L'annuaire fournit des chiffres très détaillés sur l'enseignement et la recherche scientifique à travers le monde, sur les musées et les bibliothèques, le théâtre, l'édition, la presse écrite et audio-visuelle, le cinéma, etc. Au total, ce sont plus de cent tableaux statistiques mondiaux qui sont ainsi établis, sinon de manière exhaustive, du moins de la façon la plus complète possible, car chaque pays a ses propres critères, ses propres références et des *modes d'inventaire* particuliers.

Fondement de toute statistique *internationale*, la *démographie du monde* est brossée en quelques tableaux. On comptait, en 1977, *quelque 4 375 000 000 d'hommes* et de femmes à la surface de la Terre, dont plus de la moitié (2 372 000 000) âgés de moins de vingt-quatre ans, et près d'un tiers (1 milliard 400 millions) d'âge scolaire, c'est-à-dire de cinq à dix-neuf ans. A signaler, la tranche des « zéro-vingt-quatre ans » est trois fois plus nombreuse dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Parmi la population adulte — en fait les plus de quinze ans, — on dénombrait dans les années 1970 une forte proportion d'analphabètes, notamment au Népal (80 %), au Bangladesh (74 %), en *Egypte* (56 %), en Libye (50 %), *et au Koweït* (40 %). Un Mexicain ou un Brésilien sur quatre ne savait ni lire ni écrire.

Si l'entassement ou la promiscuité ne sont pas, eux, des critères de sous-développement, ils n'en constituent pas moins une indication importante de la vie des hommes. A cet égard, c'est Hong-Kong qui bat tous les records avec 4 320 habitants au kilomètre carré, suivi d'assez loin par le Bangladesh (574), l'île Maurice (444), la Martinique et les Pays-Bas (339), la Belgique (322) et le Japon (305). L'Indonésie, où la densité de l'île de Java approche aujourd'hui les mille habitants au kilomètre carré, échappe *à la statistique* grâce à ses îles sous-peuplées.

Quarante millions d'étudiants

Les chiffres concernant l'éducation *révèlent que l'on comptait* dans le monde, en 1977, quelque six cents millions d'élèves (dont *quarante millions d'étudiants* de l'enseignement supérieur) et environ vingt-cinq millions d'enseignants. Par rapport à 1965, les effectifs sont en augmentation de près de 50 %. Dans les pays développés, on compte un enseignant pour dix-huit élèves ou étudiants, en moyenne, alors que dans les pays en développement le rapport tombe à un enseignant pour vingt-neuf.

Les dépenses d'éducation ont quadruplé dans le monde entre 1965 et 1976, et elles ont été multipliées par sept en Afrique, Asie et Océanie. Cependant, les différences restent immenses : dans les pays développés, la dépense annuelle par habitant était de 314 dollars en 1977 (528 dollars en Amérique du Nord) contre seulement 24 *dollars dans les* pays en développement. Les Etats industrialisés consacrent en *moyenne* 6 % de leur produit national brut pour l'éducation contre seulement 4,3 % dans les pays sous-développés.

Sur les quarante millions d'étudiants du monde, onze sont aux Etats-Unis, six en U.R.S.S., trois en Inde, deux millions trois cent mille au Japon, un million au Brésil, presque autant aux Philippines et en France, etc. Au *nombre d'étudiants* pour cent mille habitants, ce sont encore les Etats-Unis qui arrivent largement en tête (5 650), suivis par le Canada (3 257), la Nouvelle-Zélande (2 436), l'Argentine (2 380), les Pays-Bas (2 323), la République démocratique allemande (2 240), le Japon (2 066), l'Australie (2 061), la Suède (2 055), les Philippines (2 047), la Yougoslavie (1 962)... et la France (1 956), placée juste avant l'U.R.S.S. (1 926).

Sur le million d'étudiants effectuant leurs études à l'étranger, 385 000 sont accueillis en Europe et 335 000 en Amérique du Nord. En 1976, les Etats-Unis en accueillaient *203 000*, la France 96 000 (110 000 en 1980), la Grande-Bretagne 56 000, la République *fédérale d'Allemagne* 54 000, le Canada 52 000, l'Italie 28 000, l'Egypte 20 000, la Belgique 15 000, le Japon 14 000, l'Argentine 13 000 et la Suisse 12 000.

Les pays qui envoient le plus d'étudiants à l'étranger étaient, dans l'ordre : l'Iran (40 000), la Grèce et les Etats-Unis (31 000), Hongkong (21 000), la Malaisie (20 000), la Chine (18 500), le Vietnam (17 000), l'Inde et le Canada (15 000), l'Italie (14 000), la République fédérale d'Allemagne (13 000), le Liban et le Maroc (11 000).

L'anglais à quatre contre un

L'inégalité entre pays développés et en développement est particulièrement criante en matière d'édition. Alors que l'Européen dispose de presque 600 titres de livres par million d'habitants, l'Asiatique n'en a que 68 et l'Africain 26. Avec moins de 15 % de la population mondiale, l'Europe *produit près de la moitié* des livres publiés dans le monde.

Au total, 84 % des livres sont produits dans les pays développés et 16 % dans les pays en développement. Les plus gros producteurs sont, dans l'ordre, l'U.R.S.S. (96 000 titres), les *Etats-Unis* (85 000), *le Japon* et l'Allemagne fédérale (40 000), la Grande-Bretagne (36 000) et la France (32 000). En ce qui concerne la langue d'édition, on compte près de 160 000 titres publiés en anglais contre *seulement* 42 000 en français. Le livre en français se bat à un contre quatre...

Les mêmes contrastes apparaissent dans la presse, avec cependant des variantes suivant les critères retenus. Au nombre de titres, ce sont les Etats-Unis qui l'emportent, aussi bien pour les quotidiens que pour les périodiques. L'Inde, l'U.R.S.S. (qui domine au nombre d'exemplaires diffusés quotidiennement), la Turquie et la Yougoslavie se placent ensuite. La France, qui ne dispose que de deux cent cinq exemplaires de quotidiens pour mille habitants, est moins bien pourvue *que* la Pologne, Singapour ou *l'Irlande. La diffusion* des quotidiens est double en Grande-Bretagne (quatre cent dix *exemplaires pour mille habitants*).

Si l'on additionne le papier consommé *dans* chaque pays pour l'édition et la presse écrite — ce que l'annuaire de l'UNESCO *appelle le « papier culturel »*, — on aboutit aux résultats suivants : le citoyen des Etats-Unis *consomme* en *moyenne* 100 kilos de papier imprimé par an, le Canadien 91 kilos, le Suédois 80 kilos, le Suisse 75 kilos, le Néerlandais 67 kilos, le Finlandais 64 kilos, l'Allemand de l'Ouest 63 kilos, l'Australien 57 kilos, l'Anglais 50 kilos, le Japonais 46 kilos et le Français 44 kilos. Dans le même temps, le *citoyen soviétique* consomme moins de 10 kilos, le Chinois — inventeur du papier — 3 500 kilos et l'Indien à peine plus de 1 kilo. Et cela est encore beaucoup, comparé au Vietnamien (400 grammes), au Malien (70 grammes) ou à l'Ougandais (50 grammes).

Des inégalités du même ordre sont *observées* en matière de radio et de télévision. Les Etats-Unis disposent en moyenne de deux postes de radio par habitant. La Suède, le Canada et l'Australie d'un poste par habitant. L'U.R.S.S. d'un poste pour deux et la France d'un poste pour trois. En revanche, on ne compte en Ethiopie qu'un récepteur pour cent quarante habitants, au Bangladesh un pour cent soixante et au Zaïre un pour deux cents. Pour la télévision, c'est Qatar qui arrive en tête avec deux récepteurs par tête ! Se placent ensuite les Etats-Unis (plus d'un poste pour deux), le *Koweït (un poste pour deux)*, le Canada et le Danemark (moins d'un poste pour deux), la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et la France (environ un poste pour trois). Mais on ne dénombre qu'un récepteur pour trois mille habitants en Tanzanie ou au Zaïre, un pour dix mille au Mozambique ou au Benin, et... *moins* d'un poste pour deux millions au Bangladesh. Malgré tous les efforts entrepris par l'UNESCO depuis trente-cinq ans, l'égalité d'accès à la culture et à la communication n'est pas pour demain.

ROGER CANS.

(1) *Annuaire statistique 1978-1979*, édité par l'UNESCO (1 266 pages, environ 280 F). Les chiffres pris en compte dans l'ouvrage s'arrêtent à l'année 1977.

QUI FINANCE ?

L'Annuaire statistique fournit en annexe la liste des Etats membres de l'UNESCO *et le montant* de leur contribution au financement de l'Organisation. Les Etats-Unis, *en 1979-1980, restent* — et de loin — les principaux bailleurs de fonds avec le quart *du budget (25 %). Viennent* ensuite l'U.R.S.S. (13 %), le Japon (8,5 %), l'Allemagne fédérale (7,6 %), la *France* (5,7 %), la Chine (5,5 %), la Grande-Bretagne (4,5 %), l'Italie (3,3 %), le Canada (3 %), l'Australie et l'Espagne (1,5 %).

Les pays du groupe « occidental » (Europe, Amérique du Nord, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande) contribuent pour 69 % au budget de l'UNESCO. Les pays du bloc socialiste financent environ 18 % du budget et les Etats « non alignés » du tiers-monde environ 13 %.

Officiellement, les pays pétroliers « riches », comme l'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar et les Emirats arabes unis, ne cotisent que pour 0,47 % du budget de l'Organisation internationale. D'où certaines contributions « volontaires » sous forme de *prêts ou de dons, qui* compensent la défaillance des pays les plus démunis.

M. Brejnev devant Shakespeare

La liste des auteurs les plus traduits dans le monde comporte toujours des surprises. Certes, on ne s'étonnera pas que Lénine et Marx arrivent en tête du palmarès (1), juste avant Jules Verne. La révolution se vend bien et les pères du marxisme sont devenus auteurs du programme dans une foule de pays. On est, en revanche, plus surpris de trouver M. Leonid Brejnev en cinquième position, juste avant Agatha Christie, Jack London, Walt Disney et Shakespeare. Il est vrai que l'année de référence — 1974 — avantage les auteurs contemporains et que, dans son propre pays, M. Brejnev est déjà traduit en plus de vingt langues...

Parmi les auteurs français les plus traduits, outre Jules Verne loin en tête, on trouve les romanciers du dix-neuvième siècle comme Balzac, Dumas (père) et Zola, devenus classiques dans tous les pays du monde et notamment dans les pays socialistes. Arrivent ensuite, à égalité, l'auteur de la Légende des siècles *(Hugo) et... des albums d'Astérix (Goscinny). Perrault, l'auteur des contes, rétrograde derrière Maupassant, Camus, Sartre, Molière et Simone de Beauvoir. Il devance cependant Stendhal et Flaubert, eux-mêmes suivis de très près par le commandant Cousteau et Henri Charrière, l'auteur presque oublié du fameux* Papillon, *best-seller des années 1970.*

Incohérence ? Promiscuité sacrilège des grands écrivains et des auteurs à succès ? La liste de l'UNESCO se contente d'enregistrer les chiffres du marché de la traduction. Ceux-ci varient beaucoup d'une année à l'autre et ne constituent donc pas un palmarès rigoureux. Mais les constantes permettent de dégager les valeurs sûres.

(1) Ne sont pas classés les œuvres collectives comme la *Bible* (qui serait en seconde place au palmarès 1974) ou les *Contes des Mille et Une Nuits* (à égalité avec Gogol, Jean Piaget et Sartre).

IQUE» DE L'UNESCO

le l'inégalité

FAITS DIVERS

Le détournement d'un Boeing irlandais sur l'aéroport du Touquet

L'arrestation-éclair d'un pirate de l'air illuminé

Après l'heureuse issue du détournement, le samedi 2 mai, d'un appareil de la compagnie irlandaise Aer Lingus, le premier ministre d'Irlande, M. Charles Haughey, a adressé, dimanche 3 mai, un message de remerciement à M. Valéry Giscard d'Estaing.

Après avoir exprimé son « soulagement », *M. Haughey ajoute :* « Au nom des personnes concernées et en mon nom personnel, je vous assure de notre gratitude. Nous avons apprécié l'efficacité de l'action des autorités françaises qui a abouti à un succès éclatant. »

De notre envoyé spécial

Le Touquet (Pas-de-Calais). — Il est 23 h. 6, ce samedi 2 mai, lorsque des véhicules légers trouent de leurs gyrophares la nuit dans laquelle, là-bas, quelque part à l'extrême limite de l'aéroport du Touquet, le Boeing-737 vert et blanc, à la gouverne frappée du trèfle de saint Patrick, est immobilisé depuis maintenant huit heures.

A présent, les voitures approchent de la tour de contrôle, transformée en P.C. des opérations, que MM. Jean Larpenter et Hubert Perrot, respectivement sous-préfets de Béthune et de Boulogne, M. Léonce Desprez, maire du Touquet, et les responsables du service d'ordre n'ont pas quittée un seul instant. D'une fourgonnette de la gendarmerie descend un homme au visage rond, cheveux gris en broussaille sur le front, étroitement encadré par des hommes du G.I.G.N., le désormais fameux Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale. Et l'on va aussitôt apprendre que tout est terminé. Le pirate illuminé, aux extravagantes prétentions, c'est cet homme-là. Pas un coup de feu, ni une goutte de sang...

Lauwrence-James Dawney, né le 29 août 1926 à Perth, en Australie, de parents irlandais, n'a pas eu le temps d'allumer le briquet qu'il avait à la main pour enflammer ses vêtements imbibés d'essence. Une immense clameur de joie s'empare du restaurant de l'aéroport, noir de dîneurs et de curieux, comme le bar qui le jouxte, et du rez-de-chaussée de la tour de contrôle devenue salle de presse.

Tout avait commencé vers 13 h. 30, à Dublin, quand le vol régulier de la compagnie irlandaise Aer Lingus avait quitté Dublin à destination de Londres, avec à son bord cent huit passagers, des Irlandais et des Britanniques, à l'exception d'un Français. Quelques instants plus tard, la porte du cockpit va s'ouvrir pour laisser entrer Dawney. Il tient dans une main un petit bidon d'essence, dans l'autre deux tubes, qu'il prétend explosifs, emplis, l'un de cristaux bleus, l'autre d'une substance liquide — dont il dira plus tard aux policiers qu'il s'agissait... d'une lotion après rasage.

Les prophéties de Fatima

Il ne faut pas longtemps au commandant de bord et à l'équipage pour comprendre qu'ils ont affaire à un déséquilibré : ses propos ne sauraient tromper, même le plus crédule. Sous peine de tout détruire, il exige que l'avion mette le cap sur l'Iran, et que la presse irlandaise reproduise le long manifeste qu'il brandit, et où il met le pape en demeure de révéler au monde l'un des secrets de Notre-Dame de Fatima, l'une des prophéties que la Vierge Marie aurait confiées le 13 mai 1917, date de sa première apparition, aux trois jeunes bergers portugais de Cova da Iria, Francisco, Jacinta et Lucia...

Dans le Boeing, personne n'a prêté attention au fait que le passager du siège n° 13 ait quitté sa place pour se rendre à l'avant de l'appareil. D'ailleurs, tous les passagers le diront, pas un d'entre eux n'a revu l'homme, qui, désormais, restera *dans le cockpit*. On leur a annoncé que l'avion est détourné, peut-être vers l'Iran. Rien de plus. Quand nous avons demandé, plus tard, à ce passager irlandais qui venait de déplorer sans sourire l'absence de tout *whiskey* pendant ces longues heures éprouvantes, si lui-même et ses compagnons avaient su qu'ils avaient affaire à un malade mental, il nous répondit — l'humour du pays de Bernard Shaw et d'Oscar Wilde ne perd jamais ses droits, que, « *à l'évidence, choisir Téhéran comme destination suffisait à faire la preuve manifeste de son profond dérangement d'esprit...* »

La suite est connue. Le commandant qui, parvenu au-dessus du Channel, demande l'asile au Touquet et l'obtient, l'atterrissage vers 15 heures, et la longue, très longue attente qui commence. On négocie depuis la tour par la radio du bord avec l'homme, apparemment résolu à ne pas céder. Peu avant 19 heures, il consent à laisser cinq femmes et six enfants quitter le bord. Ce geste humanitaire est de bon augure, mais il est difficile de tabler sur l'attitude d'un tel personnage. Entre-temps, un second Boeing-737 s'est posé sur la piste, amenant au Touquet le ministre irlandais des transports, des dirigeants de la compagnie aérienne, un ami personnel de Dawney, venus pour négocier, et des journalistes.

A 19 h. 20, le capitaine Prouteau et son adjoint, le capitaine Barril — « *mon second moi-même* », comme il aime à dire — descendent de voiture. Dix minutes après eux, leur petite troupe, trois officiers et douze gendarmes, les rejoignent. Echelles sur l'épaule, ils se dirigent au pas de gymnastique dans l'obscurité vers l'appareil, situé à quelque 900 mètres de la tour.

Le capitaine Prouteau raconte ce qui s'est passé ensuite : « *La vraie difficulté tenait dans le fait que nous ne savions rien du réel danger ; les passagers débarqués n'ayant pas vu notre homme et ne pouvant nous préciser la nature des engins qu'il possédait, hormis l'essence, dont l'odeur avait été perçue dans la cabine, puisqu'il s'en aspergeait épisodiquement... Dès lors, il suffisait de « créer » le moment propice », c'est-à-dire détourner son attention, une fois mes gars sous l'appareil, prêts à bondir sur les issues de secours. On a fait s'avancer vers le nez de l'avion des véhicules, et j'ai donné le « top » (chacun des hommes porte sur lui un mini-récepteur) et, en moins de six secondes, tout était fini. Dawney a tenté d'allumer son briquet, mais il était déjà solidement ceinturé par les quatre gendarmes qui avaient pour mission de s'emparer de lui.* »

Il est minuit. Passagers et gendarmes s'attablent devant un repas bienvenu. Dans une heure, les deux Boeing décolleront pour Londres. L'interrogatoire de Dawney, marié en Australie, père de cinq enfants, ancien cistercien en formation au couvent de Tre Fontane, à Rome, dont il avait été chassé en 1954 pour troubles mentaux, ex-journaliste, escroc au petit pied (la police australienne l'a fiché au nombre des personnes recherchées), illuminé mystique, va pouvoir commencer.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Trois attentats commis à Toulouse contre des locaux d'extrême gauche

De notre correspondant

Toulouse. — Trois attentats ont été commis samedi 2 mai à Toulouse. A 16 heures, rue des Blanchers, l'Imprimerie 34, qui édite notamment la revue anarchiste « Basta », a été endommagée par un incendie. Selon les premières constatations, des feuilles de papier auraient été répandues sur le sol avant d'être livrées au feu.

Quelques heures plus tard, vers 21 heures, le troisième étage d'un immeuble situé à l'angle de la rue Saint-Rome et de la rue des Gestes a été entièrement détruit. Seule l'intervention des pompiers a permis d'éviter une catastrophe : en effet, les vannes de trois bouteilles de gaz liquide copieusement arrosées d'essence avaient été ouvertes par les auteurs de l'attentat. L'étage abritait le studio de la radio libre Radio Barberouge. Enfin, peu après 22 heures, le siège toulousain de la Ligue communiste révolutionnaire, 2, rue Guillemin-Tarayre, s'est embrasé à son tour. Des témoins auraient vu un homme jeune s'introduire dans l'immeuble par effraction quelques instants avant l'incendie.

Dans la nuit de samedi à dimanche, ces attentats ont été revendiqués par un correspondant anonyme qui, téléphonant au quotidien « la Dépêche du Midi », a indiqué : « J'appartiens à l'organisation La Mangouste. Je viens d'arriver à Toulouse et ne repartirai que lorsque la pourriture sera détruite. Le Café des arcades sera mon prochain objectif. » Cet établissement de la place du Capitole est réputé pour sa clientèle marginale. Mettant fin à son appel, le correspondant anonyme menaçait encore : « Pour le moment, il n'y a pas eu de morts, mais ça pourrait arriver. » L'organisation dont il se réclame est inconnue.

Dans un communiqué, le bureau national des syndicats de journalistes français C.F.D.T., réuni à Toulouse du 30 avril au 3 mai, a « condamné fermement ces actes criminels qui interviennent au moment où s'exerce une forte pression populaire pour la libération des ondes de radio et la diversité des titres ». —

JUSTICE

L'enquête sur l'attentat d'Ajaccio et la sécurité d'un « citoyen-candidat »

Qui ? Comment ? Pourquoi ? Quinze jours après l'attentat qui a marqué l'arrivée de M. Valéry Giscard d'Estaing à Ajaccio, ces questions restent sans réponse. C'était le 18 avril, à dix jours du premier tour de l'élection présidentielle. L'explosion survenue dans l'aéroport de Campo dell'Oro a fait huit blessés et un mort — *Peter Hitz, dix-neuf ans, citoyen helvétique.*

Toutes les mesures de sécurité avaient-elles été prises pour ce déplacement du président de la République redevenu « citoyen-candidat » durant quelques heures ? C'est aussi l'une des questions que l'on peut se poser. M. Giscard d'Estaing, en ne voulant pas « gêner la vie quotidienne » de l'île, a finalement sous-estimé son climat de violence latente. Cent cinquante-six attentats ont été commis en Corse, entre le *1er janvier et le 6 avril 1981. Le Front de libé*ration nationale de la Corse (F.L.N.C.), séparatiste, en a revendiqué cent douze.

Le jeu des hypothèses

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Le 24 avril sur les ondes d'Europe 1, M. Giscard d'Estaing était en veine de confidences. A une question relative à l'attentat, le « citoyen-candidat » affirmait tranquillement : « *Je dois vous dire d'abord que la piste qui a été ouverte pour la recherche des auteurs de cet attentat, c'est moi qui l'ai ouverte à la suite d'un détail qui m'avait beaucoup frappé (...)* (1) ». Confidence pour confidence, M. Giscard d'Estaing s'arrogeait là, bien vite, un brevet d'enquêteur qui a laissé songeurs et amusés bon nombre de policiers. Deux semaines après l'attentat, aucun élément marquant n'est en effet venu enrichir un dossier dont le contrôle revient au parquet général de la Cour de sûreté de l'Etat. Et parler de « piste » semble prématuré.

En fait, dans l'imbroglio des incertitudes nées de l'explosion, un seul fait est sûr : l'attentat ne visait pas directement M. Giscard d'Estaing. Jamais il n'avait été question que le candidat pénètre dans l'aéroport. Depuis plus d'une semaine, les hauts fonctionnaires en poste sur l'île et son entourage avaient préparé ce déplacement. Tout était clair. Arrivé à bord d'un avion privé à Bastia, M. Giscard d'Estaing devait gagner le village de vacances Cap-Sud en hélicoptère pour un « *banquet républicain* ». Toujours en hélicoptère, le candidat devait ensuite rejoindre Bastia puis, par avion, partir pour Ajaccio. Là, un cortège de voitures devait le prendre en charge en bout de piste d'atterrissage, au pied de la passerelle de débarquement, filer vers le centre de la ville où il devait se rendre successivement à la permanence de ses comités de soutien, à l'hôtel de ville et place Miot, pour prendre la parole sous un chapiteau.

Cet emploi du temps détaillé avait été publié par la presse régionale. En raison des fonctions du « citoyen-candidat » et des nécessaires mesures de sécurité à prendre, il avait été l'objet de négociations entre la préfecture de région, le ministère de l'intérieur et l'entourage du président de la République. A vrai dire, dès la première réunion, le point de vue des fonctionnaires, soucieux de prendre le minimum de risques et conscients du « contexte corse » — en dépit de la trêve proclamée au début du mois d'avril par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) ; — s'était heurté aux desiderata de M. Giscard d'Estaing. Les premiers auraient voulu, *sur le strict plan de la* sécurité, traiter ce voyage électoral en voyage présidentiel. Pour M. Giscard d'Estaing, il n'en fut, sans appel, pas question.

C'est ainsi que, passant outre la proposition *de se déplacer en* hélicoptère à Ajaccio, le président de la République ne voulut pas même renoncer à la halte prévue à la permanence de ses comités de soutien, considérée comme un « *dangereux cul de sac* » par les responsables du service d'ordre. L'annonce d'une manifestation « anti-Giscard », organisée par le Front du peuple corse (F.P.C.), et la promesse que certains *manifestants nationalistes* s'étaient faite de jeter quelque cinquante kilos d'oranges pourries sur le candidat ne modifièrent en rien les décisions prises.

Sachant de quelle poussée de fièvre Ajaccio peut être prise, la préfecture demanda alors des renforts importants. Le ministère de l'intérieur, curieusement économe de ses forces, comme cela avait déjà été le cas lors des premières heures des événements de Bastelica, décida seulement l'envoi de cinquante inspecteurs du « continent », dont trente furent utilisés à Ajaccio et vingt à Bastia. Pour sa part, M. Hubert Bassot, député U.D.F. de l'Orne, responsable des voyages du candidat Giscard d'Estaing, avait veillé à la protection personnelle de son « patron ». A Ajaccio même, cinquante « gros bras » avaient été sélectionnés avec son accord. Pour le reste, un avion privé déposait, le 16 avril dans la matinée, comme prévu, une centaine de « gorilles » du continent à Campo dell'Oro.

Ainsi organisé, le déplacement de M. Giscard d'Estaing laissait la place à un éventuel débordement. Le risque existait, plus important qu'à l'accoutumée. « *Ce voyage a été traité à la légère* », assure aujourd'hui un responsable en poste dans l'île. L'inquiétude fut d'autant plus vive parmi les services d'ordre que, la veille de l'arrivée du candidat, un correspondant anonyme revendiqua auprès du bureau marseillais de l'A.F.P. le jet d'une préparation fumigène, au cours du meeting de M. Giscard d'Estaing, au nom d'un « *groupe Pascal Paoli* » (et non Pasquale comme l'on dit en Corse), précisant : « *Attention demain !* »

« Ici le F.L.N.C. »

Le lendemain précisément la première partie de la visite du président à Bastia, en début d'après-midi, se déroula sans encombre. Les déplacements s'effectuant en hélicoptère, la tâche des policiers était singulièrement simplifiée. Le matin, une équipe de déminage avait pris la précaution de vérifier les consignes de l'aéroport et de les « geler » alors que M. Giscard d'Estaing ne devait pas s'en approcher... Restait la visite à Ajaccio. Sur l'insistance de la préfecture, le plan de vol, programmé pour que l'avion atterrisse à 17 h. 30 à Campo-dell'Oro fut, *in extremis*, légèrement modifié. Il fut entendu que le Mystère arriverait à 17 h. 15.

Pied-de-nez aux plans les plus minutieusement établis, l'avion de M. Giscard d'Estaing se posa en définitive en avance sur l'horaire rendu public, mais en retard sur l'heure retenue pour des impératifs de sécurité. A 17 h 23, l'avion stoppait en bout de piste. Dix minutes plus tôt, un appel téléphonique avait été reçu par une secrétaire du quotidien *la Corse-le Provençal* : « *Ici le F.L.N.C. Une bombe va sauter à l'aéroport.* » A 17 h. 20, un autre appel était parvenu directement au bureau de la police de l'air et des frontières. Une voix à l'accent corse avait déclaré : « *Ici le F.L.N.C. Une bombe va sauter dans dix minutes, faites évacuer l'aéroport.* » Une bombe allait effectivement sauter, mais trois minutes plus tard.

Les quelques fonctionnaires en place à l'aéroport avaient à peine eu le temps de lancer les ordres nécessaires. L'un d'eux s'apprêtait à saisir le micro de la « banque d'information ». Trop tard... Une explosion, partie du bloc des consignes, blessait huit personnes et tuait M. Peter Hitz. A 250 mètres de là, la *déflagration juste passée*, la porte de l'avion laissait apparaître M. Giscard d'Estaing, sa fille Jacinte, M. Jean-François Deniau et Mme Alice Saunier-Seïté, M. Paul d'Ornano, sénateur et *mandataire du candidat en* Corse-du-Sud, accueillait les visiteurs. Un cortège de six voitures filait sur Ajaccio, empruntant une route longue d'environ 6 kilomètres, soigneusement ratissée.

Ainsi, ne le visant pas mais concomitant avec l'arrivée du « *citoyen-candidat* », un attentat avait été commis. Contrôlées à Bastia, les consignes ne l'avaient pas été à Ajaccio. L'équipe de déminage de cette ville avait apparemment été trop occupée à vérifier les abords et l'intérieur du chapiteau sous lequel M. Giscard d'Estaing devait prendre la parole en public. Du reste, une nouvelle alerte à la bombe, en pleine réunion électorale, dans l'atmosphère que l'on peut imaginer, fut à cet endroit négligée. Les organisateurs de la manifestation avancent trois explications pour se justifier : 1) Les lieux avaient été étroitement surveillés et contrôlés toute la journée ; 2) une évacuation aurait créé une panique et éventuellement entraîné des blessés (le chapiteau pouvait accueillir cinq mille personnes) ; 3) la réunion électorale *devait* se tenir.

Trois pistes

Aujourd'hui, l'enquête sur l'attentat d'Ajaccio « *suit son cours* ». Les expertises concernant l'explosif utilisé et le système de mise à feu sont seulement sur le point d'être *achevées*. Les premières conclusions indiquent que la charge était d'environ 5 kilos de dynamite-gomme. Le système de mise à feu électrique, lui, reste pour l'instant indéterminé. Minuterie ? Télécommande ? La réponse, de toute manière, ne serait sans doute pas de nature à bouleverser l'enquête.

● *Le système de télécommande*, même simple, est envisageable. Il expliquerait lors la simultanéité de l'explosion et de l'arrêt de l'avion de M. Giscard d'Estaing.

● Une charge de dynamite, reliée à un réveil, n'est cependant pas à exclure, loin de là, selon les enquêteurs. Réglé et remonté pour déclencher l'explosion à 17 h. 30, un réveil de qualité moyenne a fort bien pu avoir sept minutes d'avance. La concomitance serait alors de l'ordre du hasard.

Dans l'immédiat, ces éléments ne permettent pas aux policiers de privilégier une piste. Aucune ne peut être véritablement rejetée, y compris celle d'un fou, d'une vengeance ou d'une provocation montée par un groupe terroriste étranger. Trois hypothèses sont néanmoins couramment évoquées et analysées par les observateurs.

1) L'hypothèse d'une provocation destinée à effrayer l'opinion publique et à créer un effet « Giscard ». Le fait que les consignes de l'aéroport d'Ajaccio n'aient pas été contrôlées, contrairement à celles de Bastia, est relevé comme étant une anomalie, et la déclaration de M. Giscard d'Estaing, évoquant son entourage (« *On m'a dit à deux reprises* » ; « *On me l'a dit avant de partir et on me l'a redit ensuite dans l'avion* ») (1), comme bien énigmatique et curieusement formulée.

2) L'hypothèse d'une provocation, œuvre de militants ou de sympathisants du groupe anti-autonomiste et antiséparatiste Francia. Ces personnes, comme les nationalistes du F.L.N.C., n'hésitent pas à recourir au plastic dans leur lutte. Et la signature des deux alertes à la bombe (« *Ici le F.L.N.C...* »), destinée à faire endosser la paternité de l'attentat au groupe clandestin nationaliste, apparaît suspecte, le F.L.N.C. ne procédant jamais de cette manière.

3) L'hypothèse d'un attentat commis par des nationalistes corses, destiné à faire connaître largement leur opposition au pouvoir en place. Cette dernière hypothèse semble avoir la préférence de la police judiciaire. Le démenti du F.L.N.C. — publié dans *la Corse-le Provençal* du 24 avril (seul canal authentique) — n'y change naturellement rien. Une variante de cette hypothèse est couramment évoquée : les auteurs de l'attentat seraient une aile dure, voire dissidente, du *F.L.N.C. Le résultat de l'attentat* — huit blessés, dont des Corses, et un mort — aurait rendue impossible toute revendication, le mouvement nationaliste ne pouvant politiquement assumer la *responsabilité de blessés et en*core moins le décès d'un innocent.

D'autre part, la revendication suspecte, puis le démenti, apparemment authentique, de l'atten*tat par un autre groupe clandes*tin, nouveau venu sur la scène du séparatisme, « les francs-tireurs et partisans corses », ne contribuent pas à éclairer un dossier aux contours très florentins. La quasi-totalité des observateurs dénient du reste à ce groupuscule sa coloration nationaliste. Il s'agirait alors, ce qu'indique le F.L.N.C., d'un groupe destiné à monter des provocations.

Côte à côte, trois hypothèses donc. Et plus encore... Le jeu reste largement ouvert. Cette fois, la question de circonstance : à qui profite le crime ? ne semble pas de nature à clarifier, dans l'immédiat, une affaire gigogne à la mesure de la complexité de la question corse.

LAURENT GREILSAMER.

(1) M. Giscard d'Estaing avait notamment déclaré : « *Alors que je suis très exact dans cette campagne (...) lorsque je suis parti pour Ajaccio, on m'a dit à deux reprises : « Vous savez, il est très important » que vous arriviez à 16 h. 30 pré» cises. » On me l'a dit avant de partir et on me l'a redit ensuite dans l'avion : « C'est très important, » il faut que ce soit 16 h. 30 pré» cises. » Je me suis dit : c'est curieux ; pourquoi cette insistance à arriver à la minute près ?*

» *Cela tenait au fait qu'il y avait eu l'annonce de telle ou telle manifestation d'éléments extrémistes en Corse et qu'ils avaient indiqué que le minutage serait très précis pour qu'il n'y ait pas de rencontre avec mon cortège lorsque je me rendrais à Ajaccio.*

» *J'ai donc indiqué à la police qu'il y avait là, certainement, une filière permettant de rechercher ceux qui avaient insisté sur l'exactitude particulière de mon arrivée à l'aéroport d'Ajaccio à l'heure même où la bombe devait exploser.* » (le Monde daté 26-27 avril).

C'est par erreur que M. Giscard d'Estaing dit 16 h. 30 au lieu de 17 h. 30.

● *Un attentat* a été commis, *le dimanche 3 mai, contre un* camp de naturistes situé à Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, a détruit une partie des installations du camp.

Faits et jugements

Le Syndicat des avocats de France réclame l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ».

Marseille. — Sur le thème « Quelle audience pour quelle peine », un colloque national de droit pénal a été organisé les 1er et 2 mai à Marseille par le Syndicat national des avocats de France (gauche). Les cent vingt participants ont notamment mis *en évidence « l'inégalité existant entre l'accusation, assurée par le parquet, et la défense »*. Selon le président du SAF, Me Paul Bouaziz, cette inégalité est aggravée par l'application de la loi « *sécurité et liberté* » et la nouvelle procédure de saisine directe mise en place depuis le 1er février dernier. « *Pratiquement*, a-t-il déclaré, *la défense est mise dans l'impossibilité matérielle d'assumer sa tâche (...) car ce sont en fin de compte les avocats commis d'office et de permanence qui assurent entièrement l'assistance des prévenus dans des conditions de précipitation et d'impréparation.* » Pour le président du SAF, « *on a en fait supprimé la notion de flagrance mais généralisé la méthode des flagrants délits. Cela crée à la charge collective des avocats une responsabilité accrue pour la défense des libertés. Les commissions d'office n'étant pas, de plus, rémunérées, cette procédure entraîne des difficultés supplémentaires pour les barreaux sur le plan économique* ».

Le SAF, qui appelle à voter pour M. Mitterrand, s'est à nouveau prononcé pour l'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». *(Corresp. rég.)*

● *Un juge contre la loi Peyrefitte.* — M. Claude Bertrand, soixante-trois ans, juge au tribunal de grande instance de Rochefort (Charente-Maritime), a demandé sa mise en disponibilité. Elle lui a été accordée à partir du 1er avril. Ancien membre du Syndicat de la magistrature, mais se disant libéré de tout engagement syndical, M. Bertrand *affirme avoir ainsi voulu marquer* son opposition à la mise en application de la loi Peyrefitte. — *(Corresp.)*.

La femme de Daniel Debrielle s'impatiente.

La femme de Daniel Debrielle, *dont la requête en révision est l'objet d'une enquête des services de la Chancellerie*, s'étonne que les aveux de Jean-Michel Jurquet, s'accusant le 20 mars d'être coupable des faits reprochés à Debrielle, *n'aient eu aucune suite* (*« le Monde »* du 27 mars).

Daniel Debrielle, affirme sa femme, poursuit la grève de la faim qu'il a commencé le 6 janvier. Son état de santé est critique. Elle précise que *Jean-Michel Jurquet a fait parvenir* le 16 avril une nouvelle lettre au garde des sceaux s'étonnant qu'un magistrat ne soit pas venu recueillir confirmation de ses déclarations.

A la Chancellerie, on indique que ce n'est pas à un magistrat d'aller entendre ce détenu. Une enquête sur la révision est en cours. Dans cette enquête, « s'il n'a pas encore été entendu, il le sera incessamment », car *elle est menée rapidement*. Mais pour être efficace, selon la Chancellerie, elle doit envisager de multiples possibilités d'analyses, de recoupements et de vérifications.

● *L'un des témoins du meurtre de Dombasle a été remis en liberté.* — Cinq mois après le meurtre, le 16 novembre 1980, à Dombasle (Meurthe-et-Moselle), du petit Thierry âgé de onze ans (*le Monde* du 19 novembre), l'un des quatre inculpés a été remis en liberté dans la soirée du mercredi 29 avril. Il s'agit de Gilbert W..., âgé de dix-sept ans, *qui avait été inculpé, ainsi que* Daniel Martel, âgé de dix-huit ans, de non-dénonciation de criminels. Daniel Martel, Michel Maire, âgé de dix-huit ans, et Alain D..., âgé de dix-sept ans, *qui sont inculpés tous deux d'homicide volontaire* (*le Monde* du 2 décembre 1980), restent écroués à la prison de Metz.

● *Un paquet piégé* découvert par un employé à l'hôtel Méridien de Saint-Denis-de-la-Réunion a pu être désamorcé à temps, le dimanche 3 mai dans l'après-midi, par les artificiers de la Compagnie républicaine de sécurité. L'engin, de faible puissance, était de fabrication artisanale. Cet attentat n'a pas été revendiqué. Il est, *semble-t-il*, sans précédent à la Réunion où il intervient au moment où des mesures sont prises aux frontières, les autorités redoutant l'entrée illégale d'armes dans l'île.

SCIENCES

ON

هكذا من الامل

Le Monde

culture

CINÉMA

« LA TERRE TREMBLE », de Luchino Visconti

Certaines œuvres inscrites dans l'histoire du cinéma en lettres de feu déçoivent parfois, avec le recul, surtout quand la légende les a entourées d'une aura quasi mystique. Ce fut un peu le cas, après guerre, lors de la première présentation publique du *Cuirassé Potemkine*, ou encore de *l'Homme d'Aran* : toutes œuvres qui touchent soit à la tradition dite *documentaire*, soit à l'héritage révolutionnaire. *La terre tremble* conjugue ces deux inconvénients, c'est un documentaire *transposé à potentiel révolutionnaire*.

Luchino Visconti s'est expliqué en juillet 1963 *(Visconti*, par Giuseppe Ferrara, éditions Seghers) sur la naissance de *La terre tremble* : « *A un certain moment* (j'ai éprouvé), *le besoin de revenir aux origines du mouvement néo-réaliste, à la vérité pure, sans aucune tricherie. Sans découpage préétabli, sans acteur véritable, en se fiant vraiment à la réalité et à la vérité... Ma conscience professionnelle me disait : tu dois faire cela, tu dois arriver à l'extrême fin du procédé, et tu ne dois faire aucune concession.* »

Fin 1947, quand Visconti part tourner à *Acitrezza, en Sicile*, près de Catane, cinq ans se sont écoulés depuis son premier film, *Ossessione*, adapté librement du livre de James Cain, *Le facteur sonne toujours deux fois* : chef-d'œuvre peut-être du cinéaste, que des questions de droits d'auteur non acquittés tiennent toujours éloigné *des écrans — on ne peut le voir* que dans les cinémathèques.

Visconti invente le *néo-réalisme* pour aussitôt le dépasser, transfigure une réalité sordide en tragédie. Dès cette époque, il a songé à adapter un roman vériste de Giovanni Verga, situé, à la fin du dix-neuvième siècle, dans ce même village de pêcheurs d'Acitrezza.

Là où Verga *observe au microscope* la misère ancestrale, comme *venue du fond des temps*, Visconti donne une lecture marxiste, critique, mais sans slogans. Un même ton tragique, mais comble de raffinement, gommé, assourdi, qui, dans *Ossessione*, accompagne les personnages principaux. Antonio et sa famille ont *voulu se libérer des patrons qui les* exploitent, ils courent à la catastrophe. Pour l'unique fois dans le cinéma italien, le son direct va nous permettre d'entendre des personnages de film, la communauté sicilienne d'Acitrezza, s'exprimer dans *leur langue de tous les jours*. Visconti met en scène son spectacle comme *un morceau de bravoure*, avec une profondeur de champ inhabituelle. La réalité devient un théâtre.

Pour être jugé dans toute sa splendeur, *La terre tremble* devrait être projeté sur un grand écran, respectueux néanmoins des dimensions originales, plus harmonieuses qu'aujourd'hui ; le son exigerait la perfection. *Même un peu amoindri par* le passage du temps et l'usure, *La terre tremble* dit une histoire grandiose, fait jouer ses acteurs non professionnels avec l'aisance des vedettes du *Guépard* ou de *Louis II de Bavière*.

Il faut goûter *La terre tremble* avec *la même délectation* que nous *découvrirons*, en 1958 et 1962, au *Théâtre des nations*, mis en scène par Visconti, *la Locandiera* et *l'Impressario de Smyrne* : derrière les apparences, exaltées, c'est l'homme libre qui demande son dû. C'est l'artiste qui commande.

LOUIS MARCORELLES.

★ Racine (6e), 14-Juillet-Bastille (11e).

« McVicar », de Tom Clegg

McVicar est l'histoire vraie d'un *braqueur de banques qui, à quarante* et un ans, est maintenant « rangé », après être sorti de la spirale hold-up-prison en orientant son énergie inexploitée de captif vers les études (licences de droit et de sociologie). L'exemple réussi de réinsertion sociale d'un *professionnel du crime* qui se retourne sur ce qui fut sa vie *et raconte*.

Après tout, rien que de très banal dans cette destinée de voyou réconcilié avec la morale, qui veut que l'argent ne soit pas volé mais gagné par son travail. Aujourd'hui McVicar est journaliste et commentateur à la *radio. Il écrit des articles sur la criminologie* et la sociologie.

Quand il sort de prison en 1978, McVicar est un autre homme. Comment expliquer ce revirement, cette prise de conscience, qui lui ont fait rejeter son ancien mode de vie ? « *La culture*, dit-il, *nous permet de découvrir l'ensemble de la scène et de ne pas rester dans notre petit décor.* » Ce qui lui a ouvert les yeux, c'est sans aucun doute son évasion du quartier de haute sécurité situé dans l'aile E de la prison de Durham, le 9 octobre 1968, et le retour à la vie civile jusqu'au 12 novembre 1970, date à laquelle il sera à nouveau arrêté après avoir été « donné » par *l'un de ses compagnons d'aventures*. Cette évasion rocambolesque à la *mise en scène* de laquelle, dans le film, on ne croit guère, le ramènera auprès de sa femme Sheila (Cheryl Campbell) et de son fils Russel (Ricky Parkinson) qu'il ne connaît pas. Les joies de père de famille, abondamment illustrées par une *interminable partie de ballon filmée au* ralenti dans un parc, juste avant le *retour en prison, sont* sans doute l'un des éléments qui ont fait basculer ce meneur de mutinerie en détenu modèle. Sa bonne conduite lui permettra finalement d'être libéré sur parole en 1978 alors que sa condamnation avait été portée à vingt-six *ans d'emprisonnement après « s'être fait la belle ».*

McVicar, interprété par Roger Daltrey, l'un des chanteurs des Who (le groupe a d'ailleurs produit le film), n'est ni un témoignage ni un documentaire. D'ailleurs l'auteur, Tom Clegg, s'en défend en précisant que le cinéma « *est aussi un moyen de distraire les gens* ». Il y réussit malgré l'accumulation de poncifs et de *facilités qui alourdissent* son propos. Ce qui aurait pu être une réflexion sur la *prison* et l'évolution d'un homme sombre dans le banal récit d'une aventure pourtant hors du commun : l'exploitation sans recul véritable de la douloureuse *expérience de la prison, la narration* romancée d'une destinée.

La reconstitution du quartier de haute sécurité de la prison de Durham, si elle nous permet de bien pénétrer dans l'univers carcéral, donne une idée assez approximative — pour ne pas dire *déformée* — des « Q.H.S. » tels qu'ils existent en France. Il est *notamment* impensable dans notre pays que des détenus jugés dangereux comme l'était McVicar puissent se rendre aussi facilement aux douches avec un complice (ici Wally Probyn interprété par Adam Faith) pour creuser en huit semaines un tunnel. Et l'on ne peut que songer, en voyant ces *images, au film inégalé de Robert* Bresson *Un condamné à mort s'est échappé*.

Tom Clegg ne donne pas une image stéréotypée de son héros : il ne parvient pas, cependant, à montrer autrement que par des lieux communs la mutation de son personnage. L'histoire vraie de McVicar, par son *côté exemplaire, méritait mieux que* ce banal divertissement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

★ Voir les films nouveaux.

■ RECTIFICATIF. — Pour tout renseignement sur la Semaine du jeune cinéma israélien, qui a lieu au Mac-Mahon jusqu'au 5 mai, il convient de téléphoner au 380-24-81 (numéro de la salle) et non au 555-73-98, comme nous l'avions indiqué (« le Monde » du 30 avril).

MUSIQUE

CRÉATIONS A « L'ITINÉRAIRE »

L'avenir à deux pas

Pour autant qu'il soit bien convenable d'établir un parallèle entre le public régulier des concerts de musique contemporaine et les canaris qui font la joie des loges et des balcons, on peut dire que l'un comme les autres ont leur os de seiche et que dans le premier cas il s'appelle Horatiu Radulescu. Né à Bucarest en 1942, établi en France depuis une dizaine d'années, ce compositeur est beaucoup plus connu par ses excès, dont les auditeurs innocents font les frais, que pour ce qu'il dit réellement à travers ses œuvres. A une époque où le mot « créateur » s'applique à peu près à n'importe qui à condition qu'il fasse profession de l'être, Radulescu se distingue nettement de tous ceux qui se contentent de compiler, d'organiser des sons qui ne leur ont rien demandé ou de produire d'aimables tempêtes dans des verres d'eau sucrée, car, indiscutablement, il invente, il explore des terres inconnues et en rapporte des masques effrayants, des récits plus terribles encore, des sons à faire se retourner Guido d'Arezzo dans sa tombe. Est-il, comme certains le pensent, le prophète d'une ère musicale nouvelle ou seulement un génial imposteur ?

Présentée mercredi soir par l'ensemble de l'Itinéraire, sa dernière œuvre, Iubiri, *a mis en déroute une partie de l'auditoire qui n'était pourtant pas venu là pour s'amuser ; mais quarante minutes d'une musique fébrile, perpétuellement tendue comme si les instruments ne pouvaient jouer qu'à leur limite extrême, grave ou aiguë, l'impression d'une saturation presque constante, exception faite des instants pendant lesquels un ou deux solistes viennent apporter un peu de répit, plus qu'il n'en faut pour décourager la curiosité de bien des gens.*

Ceux qui connaissaient par avance la partition, et plusieurs parmi les musiciens qui l'ont exécutée, affirment qu'il s'agit d'une œuvre non seulement pensée, mais entendue, et témoignent du raffinement et de l'intelligence avec lesquelles elle est construite. Le premier argument que l'on pourrait opposer à cela, c'est l'impression ressentie que tant de soins n'aboutissaient qu'à un résultat assez uniforme dans sa violence provocante, mais le second a peut-être plus de poids : l'oreille n'entend que ce qu'elle veut entendre ; la cacophonie que l'on a reprochée à tant de compositeurs aujourd'hui classiques était d'abord dans la tête de ceux qui les critiquaient. Lorsqu'on aura saisi la clef du langage de Radulescu, il est possible qu'on y découvre ce qu'on lui dénie aujourd'hui. Malheureusement, il est impossible d'anticiper sur les émotions musicales de demain, et d'ici là il faut bien continuer à se cogner le bec en attendant des jours meilleurs.

Ulysse, *d'André Boucourechliev, dans sa version pour flûte et percussions, donnée en début de concert par Pierre-Yves Artaud et Jean-Pierre Drouet, ne présente, en revanche, aucune difficulté d'approche, c'est une pièce mélodique qui évolue dans un climat tout de charme et de poésie. Au centre se produit ce que le compositeur appelle lui-même un orage, qui se répercute de loin en loin dans la dernière section possible, votre pastorale, comme la première. C'est un peu plus « moderne », du point de vue de la technique instrumentale, que* Syrinx, *de* Debussy, *mais ce n'est pas très loin.*

Les deux autres créations présentées par l'Itinéraire sont dues à deux compositrices, dont l'une, Michèle Foison, était encore presque inconnue et l'autre Gisèle Barreau, actuellement pensionnaire, à la villa Médicis, avait déjà fait entendre une œuvre pour percussions seules, Tlaloc, *qui révélait non seulement du talent, mais ce qu'on appelle un tempérament. Dans* Piano, piano, *pour deux pianos, trois percussions et petit ensemble, on retrouve ce tempérament ; le titre ne doit pas faire illusion, car les grandes vagues du début, le déferlement des trémolos, sont rien moins que piano. Lorsque le calme s'est établi, des notes graves et vigoureuses surgissent comme des toniques autour desquelles les notes semblent s'organiser. On ne peut pas dire que tout cela soit réellement original, mais, comme chacun sait, les jeunes compositeurs ont l'avenir devant eux.*

Les Discours du silence *de Michèle Foison, deux pièces pour quatuor à cordes issues d'un cycle de sept et composées entre 1975 et 1980, étaient malencontreusement placées à la fin d'un programme copieux ; les glissandos continus de la première* (Silence des mots intérieurs), *les « cris » expressifs de la seconde* (Déchirer le silence) *ne réussissaient pas à soutenir longtemps l'attention, faute peut-être d'offrir des développements ou des variations qui auraient rompu une certaine monotonie découlant du maintien délibéré de la même technique de jeu : peut-être le parti pris a-t-il nui à l'invention.*

GÉRARD CONDÉ.

Eddie Palmieri et ses « Salseros »

Du jazz ? De la salsa ? Pour le plaisir de l'écoute, peu importe, dès l'instant où l'on est dans la salle et où l'on aime ce que fait Palmieri. Mais il n'est pas interdit de poser le problème pour le plaisir de la réflexion, et pas inutile d'y répondre quand on se soucie d'informer ou d'éclairer le choix futur de ceux qui ne veulent sortir qu'en connaissance de cause.

Répondre, c'est affirmer, pour nous, sans l'ombre d'un doute : la musique d'Eddie Palmieri (qui venait pour la première fois à Paris) appartient au « latin jazz », comme on dit aux Etats-Unis depuis quelques années. Entre ce style-là et le be-bop de Gillespie associé à Chano Pozo, il existe en effet moins de différence qu'entre le style de Béchet et celui de Basie. André Schaeffner avait senti, avant tout le monde, en 1926, dans un premier livre sur le jazz, l'unité profonde de toutes les musiques « afro-américaines » — l'expression revient sous sa plume souvent.

Les rues de Paris étaient à peu près désertes en ce dimanche après-midi de mai alors qu'en un Olympia très peuplé un public de connaisseurs — en majorité antillais — a fait ovation au célèbre pianiste et à ses onze compagnons. Les longs morceaux à « riffs », de plus de vingt minutes, les virevoltes trompettistiques à la Dizzy ou à la Cat Anderson, les rythmes superposés, tricotés, que tambourinent les percussionnistes, voilà, quelques-uns des traits de ce jazz des « néo-ricans » authentiquement populaire et d'une émerveillante énergie.

LUCIEN MALSON.

THÉATRE

Spectacles new-yorkais

(Suite de la première page.)

Zizi a ouvert les bras aux ovations et aux fleurs, a traversé le tintouin *mondain de la générale*, la *party* privée au *Café Ziegfeld*, où, pour la circonstance, serveuses et serveurs étaient déguisés en apaches. Fatiguée, émouvante, elle s'est laissée ballotter dans l'invraisemblable brassage de couples riches, de lamé, de bijoux, de perruques laquées sur dames affamées. A New-York, on a *toujours l'impression de* faire partie d'un film. Comme dans *un film*, les acteurs se sont resserrés, autour du journal fraîchement sorti. Ils formaient un groupe penché, serré, crispé.

Le lendemain, 1er mai, en arrivant au théâtre, Zizi, comme le reste de la troupe, a vu au tableau de service que les représentations prendraient fin le dimanche 3 mai en *matinée*. Pas *de préavis*, nul n'est censé ignorer la loi de Broadway. Les salles étaient pleines, mais la location ne s'annonçait pas brillante. Le *New-York Times* concédait quarante minutes de valables sur deux heures et demie de spectacle ; le *Post* n'était *pas meilleur* et la télévision franchement acariâtre. *Tous ont cependant reconnu* la réussite de Roland Petit pour les ballets, le talent de Zizi, son charme, son sex-appeal, son punch. Les critiques ne sont pas xénophobes.

On peut difficilement leur donner tort : l'adaptation *nouvelle de Can-can* est squelettique, et si les *décors somptueux, en perpétuel* mouvement, étaient bien réglés, les costumes étaient peu seyants. Si les danseurs et danseuses étaient impeccables, les rôles masculins semblaient venir d'une tournée d'opérettes miteuses. Le succès *personnel* des deux Français satisfait notre chauvinisme, mais prouve que nous sommes peu de chose sur le continent américain, puisqu'il ne suffit pas, selon les producteurs, à déplacer les deux cent *millions* de provinciaux qui, à 90 %, fournissent la *clientèle* de Broadway.

Sans aucun doute, quelles que soient les critiques, ils iront tous voir Elizabeth Taylor faire ses débuts sur scène dans *les Petits Renards* de Lilian Hellman, qui a été rodé hors de New-York, et se trouve actuellement au Martin Beck. La générale est prévue le 7 mai.

Sur les photos affichées à la façade, Liz est superbe. Sur scène, on ne la retrouve pas. Qu'importe, le *mythe est plus fort que la déception*. Dans *les Petits Renards*, elle est une femme qui tue son mari malade en ne lui tendant pas le médicament *salvateur*. Sa conception du rôle — *ou la crainte de heurter son public* — fait qu'elle interprète cette « *monstresse* » avec des coquetteries suaves, un délicieux accent du Sud. « *Regina*, dit-elle, *est calculatrice et meurtrière, mais également vulnérable.* »

Vulnérable, Elizabeth Taylor ? Difficile à croire, surtout dans cette mise en scène qui n'oublie jamais la star (glamour, robes, bijoux, coiffures), la fixe au centre des autres personnages et de l'attention du *public. Il est là uniquement* pour elle, suit ses mouvements, s'inquiète quand elle tousse. On se croirait devant un « Au théâtre ce soir », luxueux, avec un sosie de Liz, terne, boulotte, une « dedame ». La pièce, il est vrai, a mal vieilli, et cette histoire bavarde d'une famille de la haute bourgeoisie complètement désagrégée finit par ressembler aux feuilletons du genre « Dallas ».

Ce sera peut-être une raison supplémentaire de succès. On a l'impression que les Américains — y compris les intellectuels, qui, après tout, *abstentionnistes des élections* reaganiennes, forment la nouvelle *majorité silencieuse* — se retournent vers les codes et les mythes du passé, refusent viscéralement la mauvaise conscience. Cela pourrait expliquer le « flop » du film de Michaël Cimino (en compétition à Cannes) *les Portes du paradis*, épopée visionnaire, *ballet de chevaux guerriers*, opéra pour fusils, balles et jeunes gens morts, mais qui montre le chef d'une sorte de Ku-Klux-Klan protégé par la loi... Qui sait si, présenté aujourd'hui, *Apocalypse now* ne serait pas refusé de la même manière. *Les Américains ne veulent plus* dépenser 45 millions de dollars pour fouetter leur masochisme. Le rétro n'est plus nostalgique, il est brillant et envahit de plus en plus Broadway.

La Belle Epoque, ce sont les *années 30, parées en art-déco* (dans le style du Ritz, un ancien théâtre superbe et délabré, transformé en boîte *rock*), ennuagées de bleu comme le Lunt-Fontanne où se donne le nouveau triomphe du « *musical* » *Sophisticated Ladies*. Dans la suite *de Bubbling Brown Sugar* et de *Ain't Misbehavin*, c'est une simple suite de numéros chantés et dansés sur les airs les plus connus de Duke Ellington. Les « previews » à Washington *ont été désastreuses*, mais, comme la formule a fait ses preuves, les producteurs ont pris le risque de meneur, Gregory Hines, est beau, éléments et la chorégraphie.

Le résultat est époustouflant. Le meneur, Gregory Hines est beau, élégant, a de l'humour, danse, chante, joue de la batterie, fait un numéro *de claquettes à hurler de plaisir*. Et il n'est pas seul ; tous, Blancs et Noirs, sont exceptionnels, attrapent le public, ne le lâchent pas, le public répond juste, c'est réellement un phénomène de culture. Et on se souvient de Zizi expliquant que les Américains, quand ils travaillent, ne se mettent jamais en vitesse de croisière, mais poussent le moteur comme *s'ils étaient* toujours en première. Qui peut se mesurer à eux dans ce domaine ? Personne.

COLETTE GODARD.

EXPOSITION

Albert Camus au Centre Georges-Pompidou

Fraternel en toutes circonstances

« *Cartésien de l'absurde* », ainsi Jean-Paul Sartre définissait Albert Camus trois jours après sa mort — mort absurde s'il en fut. *La page de France-Observateur* du 7 janvier 1960, où la générosité native de Sartre mettait le point final à une longue brouille, figure en bonne place dans l'*exposition présentée au Centre Pompidou*, après l'avoir été à Nice par les soins de la bibliothèque de l'université de cette ville. On y peut suivre d'ailleurs, à travers les textes, la polémique ayant opposé en 1952 deux hommes liés jusque-là par une amitié qui « *n'était pas facile* ».

Une abondante collection de photographies, maintes lettres inédites entre autres documents, évoquent la vie et l'œuvre de Camus, sa famille de « petits Blancs », son enfance et son adolescence à Alger, sa passion pour le théâtre, les débuts de l'auteur émerveillé de *Noces*, enfin sa carrière proprement dite de romancier et d'essayiste, de dramaturge et de journaliste, qui n'a guère duré plus de vingt ans, comme si son destin l'avait poussé *à brûler les étapes. Il fallait*, ne fût-ce qu'à des fins pédagogiques, montrer toutes les faces d'un écrivain plus d'une fois récupéré, et qui ne s'en portait pas plus mal. Car le porte-parole de *l'Homme révolté* acceptait le système pour se permettre de le contester, au nom d'une inflexible morale.

Le spectacle d'un homme déchiré

Il jouait le jeu. On le voit, par exemple, recevoir le prix Nobel avec le cérémonial *officiel, orgueilleux et modeste*, lui qui avait déclaré au *Monde* (19 octobre 1957) : « *J'aurais voulu voir couronner André Malraux.* »

Nul de ceux qui l'ont connu ne mettra en doute sa sincérité ni son culte de l'amitié (pas toujours « difficile »). Nombreux sont les témoignages rassemblés par l'exposition qui en font foi. Et, tout d'abord la lettre à René *Lalou*, du 8 novembre 1949. Elle rend justice à l'enseignant qui servit de père à l'orphelin de guerre — après l'instituteur Louis Germain dont la « déposition » est éloquente : « *Mon vrai maître est un des plus beaux écrivains (méconnus) de notre temps, Jean Grenier. Il a été mon professeur, dans des temps reculés, mais, jusqu'à ce jour, je n'ai jamais cessé d'apprendre auprès de lui.* »

Pour rappeler l'amitié de Char, nous avions déjà « *l'éternité à Lourmarin* », dans *la Parole en archipel* (texte reproduit par Monique Barés en tête du catalogue). Voici la dédicace du manuscrit de *l'Exil d'Hélène* : « *A René Char. Cette Hélène, passion commune, fraternellement. Albert Camus.* »

Fraternel, le prosateur au style « distant », froid comme le couperet qui fait tomber la tête de Meursault, le fut en toutes circonstances. Avec ses compagnons résistants, ses collaborateurs, les comédiens qui ont créé ses pièces. Et si trop peu de textes (tous inédits, il est vrai) font écho à ses prises de position sur l'Algérie, avant et pendant la guerre, on a tout de même sous les yeux le *spectacle d'un homme déchiré*, écartelé entre son amour pour les siens et son amour pour les Arabes. Du moins une stèle, gravée par Louis Benisti, perpétue son *souvenir sous* le soleil de Tipasa.

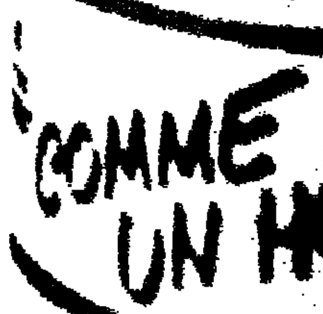
JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre Georges-Pompidou, salle d'actualités de la bibliothèque d'information.









هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

La Chasse au snark : Plaisance (320-00-06), 20 h. 30.

Lundi 4 mai

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Rencontre avec Ian Wilson ; 19 h., 20 h. 30 et 22 h. : Semaine des réalisateurs de télévision.
Carré Silvia - Monfort (531 - 28 - 34), 20 h. 30 : Compagnie de danse populaire française ; 22 h. 15 : Cendrars.

Les autres salles

Comédie - Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Jafabula. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
TAI Théâtre d'Essai (278 - 10 - 79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Y'en a marre ; 22 h. 30 : la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h 30 : la Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Café d'Edgar (320-85-11), I. 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 : Sueur cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Connétable (277-41-40), 22 h. 30 : Djalma, J. Huet ; 23 h. 30 : les Nichols.
Croq Diamants (272-20-06), 18 h. 45 : Ensemble Differencias.
Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Pied bleu (296-32-16), 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h 15 : le Concerto déconcertant. I. 21 h. : Poupette Poupon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Un poil-bipette dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre - Cents Coups (329-39-69), 20 h 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

La danse

Galerie A.-Oudin (271-83-65), 21 h. : Tanaka Min.

Le music-hall

Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'art celtique (258 - 97 - 62), 20 h. 30 : G. Delahaye.
Espace-Gaîté (325-95-94), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de trail, bye bye.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les Anes voteront.

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. 30 : M. Pomes.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Roger Guerin Big Band.
Dreher (233 - 48 - 44), 22 h. 30 : Gordon Beck, A. Romano, J.-F. Jenny Clarke.
Palais des Congrès (758-27-78), 21 h. : Oscar Peterson, N. Pedersen, M. Drew, Zoot Sims.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : T. Gubitsch, O. Calo.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Christian et Roger.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Une page folle, de T. Kinugasa ; 17 h. : Cinéma du réel 1981 : Quelque chose de l'arbre, du fleuve et du cri du peuple, de P. Chagnard, Bekolditutu, toute maison vaut mieux que la mienne, d'E. Van Rouveroy ; 19 h., Les cahiers du cinéma 1951-1981 : Ophélia, de C. Chabrol.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPÉ (Suisse-All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR TROP FORT (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFÉ EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES N° 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CANNIBAL HOLOCAUST (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97). — V.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LA DAME AUX CAMÉLIAS (Fr.-It.) (*) (v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER MÉTRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). (V.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).





هكذا من الأصل

SPECTACLES

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Convention, 15e, mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
Mr. PATMAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PULSIONS (A.) (**) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov.) v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
RENDS-MOI LA CLEF (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCANNERS (A. v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA TERREUR DES ZOMBIES (It.) (**), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), 18 h (vidéo).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Athéna, 12e (343-00-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BRUNE ET MOI, film musical français de Philippe Puicouyoul. Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
L'ESPRIT DU VENT, film américain de Ralph Liddle. — V.o. : St-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
FANTOME D'AMOUR, film italien de Dino Risi. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
FAUT SE FAIRE LA MALLE, film américain de Sidney Poitier. — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GRAINE D'AMOUR, film américain de Boaz Davidson. — V.o. : St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAC VICAR, film britannique de Tom Clegg. — V.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ON M'APPELLE MALABAR, film américain de Michèle Lupo. — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PLEIN SUD, film français de Luc Béraud. — Forum, 1er (297-53-74) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PRESENT ANGOLAIS, TEMPS MUMUILA, film angolais de Ruy Duarte. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).
BON PEUPLE PORTUGAIS, film portugais de Rui Simoes. — V.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Les festivals

CYCLE JOHN FORD, Action-République, 11e (805-51-33) : la Patrouille perdue.
RETROSPECTIVE F. TRUFFAUT, Ciné Seine, 5e (325-95-99) — En alternance : les 400 coups ; Fahrenheit 451 ; la Nuit américaine ; la Ch...m verte.
NOUVEAUX REALISATEURS AMERICAINS, Cine Seine, 5e (325-95-99) — En alternance Sugarland express ; le Convoi de la peur ; Jack le magnifique ; Yakusa.
FILM NOIR, Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Assurance sur la mort.
HOLLYWOOD BETES FAUVES, Olympic, 14e (542-67-42) : Bullitt.
LOUIS JOUVET. — Studio 43, 9e (770-63-40) — En alternance : Salonique, nid d'espions ; Copie conforme ; Quai des Orfèvres : Entre onze heures et minuit.
GRAND RETOUR DE VISCONTI, Olympic, 14e (542-67-42) : l'Innocent.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), Mer., D., Mar.
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) (sam).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE DECAMERON (It., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JE VOUS AIME (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
1941 (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (651-99-75) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT A VENISE (It., vo) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES NOCES (Pol., vo) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
SOUS LES TOITS DE PARIS (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SPARTACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille ... Action La Fayette, 9e (878-80-50). Olympic, 14e (542-67-42).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 16 h, 20 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h - 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., muet) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
JAM DOWN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mar. 22 h.

PRESSE

Au Luxembourg

POUR LA PREMIÈRE FOIS UN JOURNALISTE EST POURSUIVI POUR OUTRAGE A MAGISTRATS

De notre correspondante

Luxembourg. — Pour la première fois dans l'histoire de la presse luxembourgeoise, un journaliste se voit accusé d'outrage à magistrats, et comparaît ce lundi 4 mai devant le tribunal correctionnel de Luxembourg. L'affaire avait éclaté le 8 juillet 1979 lorsque deux ouvriers portugais et l'épouse de l'un d'eux étaient morts asphyxiés en nettoyant un puits sur le terrain d'un avocat au barreau de Luxembourg. Deux des ouvriers travaillaient régulièrement comme manœuvres auprès d'une entreprise de construction et effectuaient pendant la semaine des travaux pour le compte de leur patron sur ladite propriété. C'est ainsi qu'ils ont été amenés à réaliser des travaux pour leur propre compte en dehors de leurs heures de travail et qu'ils ont péri pendant le nettoyage du puits.

Le 21 octobre 1980, un tribunal a acquitté l'avocat, refusant notamment de retenir les accusations d'homicide involontaire et d'infraction à la loi réprimant le travail clandestin. Jugement d'autant plus singulier que Me Merach dut payer, par la suite, une amende de 50 000 francs luxembourgeois (1) à l'Office des assurances sociales et que, d'habitude, la moindre infraction touchant à la réglementation du travail est sévèrement punie.

Le 29 octobre 1980, c'est-à-dire huit jours plus tard, le parquet faisait d'ailleurs appel contre ce jugement.

Se faisant l'écho d'un sentiment très répandu alors, M. Josy Braun, journaliste dans un quotidien luxembourgeois, observait que le jugement en question « *était considéré dans l'opinion publique comme un exemple provocateur d'une réelle justice de classe* ». Et d'ajouter : « *Il reste à prouver que les membres de cet appareil* [la justice] *sont égaux aux autres citoyens devant la loi, et qu'il est impossible que des conditions spéciales leur soient faites...* »

A la suite de cet article, le vice-président, le premier juge et le juge du tribunal de Luxembourg ont déposé plainte pour outrage à magistrats.

Peu après, au cours d'une rencontre officielle entre la presse et la justice, un représentant du groupement des magistrats a jugé utile de lancer un avertissement aux journalistes, en présence de Mme Colette Flesch, ministre de la justice. Désormais, a dit en substance, ce membre de la magistrature, nous ne passerons sur aucune remarque faisant allusion à une possible justice de classe. Certains magistrats n'hésitaient pas à se référer au procès de M. Alain Peyrefitte contre *le Monde*, y voyant un exemple à suivre. Les protestations de l'Association luxembourgeoise des journalistes, renforcées par le soutien de la Fédération internationale des journalistes, n'ont pas modifié le cours de l'instruction.

M. Josy Braun, en vertu de l'article 226 du code pénal, risque de six mois à un an d'emprisonnement et de 500 F à 30 000 F d'amende.

La presse luxembourgeoise attend avec impatience et anxiété ce jugement.

DANIÈLE FONCK.

(1) La valeur actuelle du franc belge et luxembourgeois est d'environ 0,15 franc français.

● *Le tribunal d'Aarhus*, deuxième ville du Danemark, vient — fait sans précédent — de condamner deux journalistes à quinze jours d'astreinte de 200 couronnes (150 F) par jour (ils pourront choisir entre payer cette amende, soit quinze fois 200 couronnes, ou aller en prison) pour avoir outrepassé les règles morales de leur profession. Ces deux journalistes s'étaient en effet présentés aux services de la mairie de la ville sous une fausse identité, l'un prétendant être un policier, l'autre un médecin, afin d'obtenir certains renseignements sur des personnes qui se trouvaient dans les fichiers confidentiels.

On s'attend que l'association des journalistes danois fasse appel, mais il est fort possible qu'une partie de l'opinion approuve ce verdict. En effet, depuis l'abolition complète de la censure, il y a quelques années, certains journaux locaux s'étaient fait une véritable spécialité de fouiller, souvent de façon très indiscrète, dans la vie privée des gens et de nombreuses victimes n'osaient ni protester ni faire de procès afin d'éviter le ridicule. — *(Corresp.)*

● *Le Ben's Book 1981*, véritable répertoire professionnel destiné aux gens de communication (journalistes, reporters, attachés de presse, etc.), vient de faire paraître son édition annuelle.

Le *Ben's Book* comporte quarante rubriques, douze chapitres, quatre mille noms, adresses et téléphones, en plus des six cent cinquante journalistes reporters photographes (indépendants, pigistes, salariés), titulaires de la carte professionnelle de journaliste.

★ 336 pages, format 25 x 21. Prix 132 F (port inclus). 120 F aux éditions S.P.E., 10, avenue de Messine, 75008 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 4 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Journal.
20 h 20 Campagne électorale.
MM. Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand.



21 h Cinéma : « la Table aux crevés ».
Film français de H. Verneuil (1951). Avec Fernandel, M. Mauban, Andrex, R. Delmont, R. Génin, H. Vilbert (N. - Rediffusion).
A la suite du suicide de sa femme, un fermier provençal est soupçonné de l'avoir tuée. Le village se divise en deux clans. Un tableau des mœurs paysannes (d'après un roman de Marcel Aymé) dans la tradition réaliste du cinéma français. Bien fait, bien joué.
22 h 15 Les nouvelles de l'histoire.
L'archéologie d'aujourd'hui, de P. Dumayet.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Journal.
20 h 20 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)
20 h 55 Magazine : Question de temps.
Au sommaire, trois reportages Scandale aux Etats-Unis (100 000 opérés de l'appendicite ont été stérilisés) ; Imhotep des temps modernes (portrait d'un égyptologue) ; Silicone Valley (des entreprises de pointe).
22 h 15 Premier mouvement : Ecole soviétique de violon.
David Oïstrakh interprète Schubert, Bach. Le portrait de la nouvelle école de violon soviétique : Vladimir Spivakov.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé.
Chansons de la mer.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : le Grand Sam.
Film américain de H. Hathaway (1960). Avec J. Wayne, S. Granger, E. Kovacs, Fabian, Capucine, M. Shaughnessy (Rediffusion).
En 1890, un chercheur d'or de l'Alaska s'éprend d'une entraîneuse qu'il a ramenée de Seattle pour qu'elle épouse son associé. Un film célèbre pour ses bagarres, morceaux de bravoure d'une mise en scène alerte. Pour le reste, c'est un mélange de western et de drame sentimental.
22 h 55 Journal.
23 h 45 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

20 h, En passant par Pouligny, de P. Louki. Avec R. Clermont et l'auteur.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, *Chasseurs de son stéréo* : Pedro Soler, guitariste flamenco.
20 h 30, Concert (Saison internationale de l'U.E.R. — en direct du Théâtre de Jérusalem) : « Cinq pièces pour orchestre », de Schönberg ; « Concerto pour deux pianos », de J. Tal, avec B. Eden et A. Tamir Pianos ; « Daphnis et Chloé », intégral de Ravel, par l'Orchestre Symphonique de Jérusalem, dir. : G. Bertini, et les Cameran Singers, dir. : A. Ital.
23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui : La violoniste Claire Bernard (Barber, Haydn, Khatchaturian) ; 0 h 5, Domaines de la musique électro-acoustique (Malby, Bentlew, Radovanovic, Ascione, Vinao).

Mardi 5 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 *Réponse à tout.*
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les gauchers : et si c'était un avantage.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent.
Elles en question ; Mammifères aquatiques ; Toutes tout ; femmes ; Feuilleton : Les yeux bleus ; Les recettes de mon village ; Mémoire en fête ; Le jardin d'Anita ; Dossier ; Le pour et le contre ; A tire d'elles ; Coups de cœur ; Minishow.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 20 Campagne électorale.
MM. François Mitterrand, Valéry Giscard-d'Estaing.
21 h 20 Série : Les grandes aventures de l'Himalaya.
6 — Les voies les plus dures, de M. Herzog et D. Costelle.
Après la conquête des principaux « 8 000 » de l'Himalaya, l'attaque des voies les plus difficiles : le Makalu, la face du Dhaulagiri.
22 h 20 Téléfilm : « l'Etouffe grand-mère ».
Réalisation J.-P. Bastid et J.-D. Bonan. Avec J.-L. Bideau, D. Doll, C. Ertaud, J. Berto...
Un jeune écrivain vit avec sa fille Anne et son « amie » dans une maison de campagne. Journées simples et tranquilles, mais une nuit on entend des coups de feu, un crime est commis. Les voisins, qui n'aiment pas beaucoup l'étranger, trouvent dans l'écrivain une victime rêvée.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Etre « inactif » aujourd'hui.
15 h Cinéma : la Côte sauvage, de Bill Bixby.
16 h 35 Itinéraires.
Malte : l'île à remonter le temps.
17 h 20 Fenêtre sur... le monde de la danse.
Danser la belle.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z'amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Journal.
20 h 20 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)
21 h 25 Cinéma : « les Petits Câlins ».
De Jean-Marie Poiré, avec Dominique Laffin (1978).
Une comédie de mœurs, pittoresque et tendre.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
L'océan dans la tête.
19 h 10 *Journal.*
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Train de 16 h 50 ».
De G. Pollock, avec M. Rutherford.
Aucun intérêt dans cette piètre adaptation d'A. Christie, sauf la présence de Margaret Rutherford.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le sel de la terre (la fortune de Venise) ; à 8 h 32, Marcel Jousse : le geste de l'enfant.
8 h 50, *Le lys et la tourbe.*
9 h 7, La matinée des autres : Les Amazones du Dahomey ; les Potuas du Bengale.
10 h 45, Un quart d'heure avec... G. Guitard-Auviste.
11 h 2, Concours international de quatuor à cordes : En direct d'Evian (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : Gobineau, avec J. Boissel et P.-L. Rey.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Pêcheurs près de Montpellier.
14 h 5, Un livre, des voix : « Boucles et Nœuds » et « la Destinée de Jean-Simon Castor », de G. Lascault (Prix littéraire France-Culture.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : La voix des conteurs (recherche sur l'oralité).
16 h 50, Départementale : A Alençon.
18 h 30, Les cinq sous de Lavarède.
19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
19 h 30, Sciences : Genèse des continents et des océans.
20 h, Dialogues : *Le mariage en Bretagne*, avec M. Segalen et F. Lebrun.
21 h 15, *Musiques de notre temps* : Itinéraire autour de Varèse (œuvres de Roussel, Jolivet, Webern et Varèse).
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

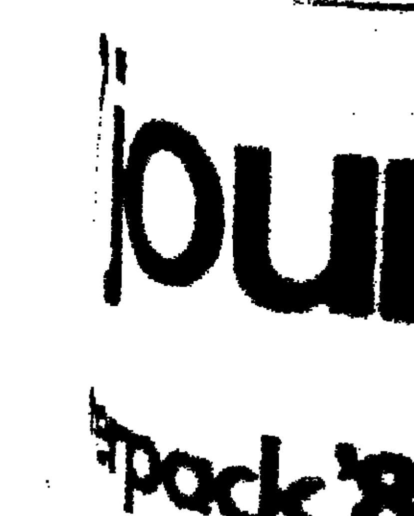
FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Roussel, Victoria, Liszt, Chabrier ; 7 h 2, Panorama de la semaine : Gershwin et le piano ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le Matin des musiciens : Le concert spirituel à Paris (1725-1791), œuvres de Blavet, Haendel, Mondonville, Geminiani, Pergolèse, Stamitz, Royer.
12 h 2, Midi-Deux : *Magazine du disque et de la vie musicale* ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de B. Gérard et J.-C. Naude.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, Fantaisies et danses : œuvres de John Coprario ; 16 h, Un disque pour la semaine : « Sonata pour violoncelle et piano no 2 en ré majeur », de Mendelssohn ; 16 h 30, Portrait d'un compositeur : Korngold, par Laurent Worms ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert : Banc d'essai de jeunes chefs d'orchestre : Meir Minsky dirige le Nouvel Orchestre Philharmonique (B. Bartok) ; 19 h, Portrait par petites touches : œuvres de J. Brahms, avec Jean-François Heisser, piano (en direct du studio 106).
20 h 5, Premières loges : *Jussi Bjoerling*, ténor (1907-1960), dans des œuvres de Puccini, Verdi, Giordano et Meyerbeer.
20 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium de *Radio-France*) : « Battle, suite », de S. Scheidt, « Divertimento », de Husa, « For outings for brass », de A. Previn, « Nous deux encore », de Martinet, « Souvenirs de Florence », de Tchaïkovski, par le Quintette de Cuivres et le Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France, dir. : J.-L. Martinet, avec M. Piquemal, baryton et M. Sendrez, piano.
22 h 30, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
23 h, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Berlioz, Moussorgski).

LA DEUXIÈME SEMAINE DES RÉALISATEURS DE TÉLÉVISION AU CENTRE POMPIDOU

● Le Mouvement des réalisateurs de télévision (*M.R.T.V.*), qui regroupe près de trois cent cinquante réalisateurs de télévision (sur environ mille deux cents) a commencé depuis quelques années une réflexion utile sur le métier, sur la recherche en écriture, sur l'outil et le média T.V. Le M.R.T.V. organise, du 4 au 10 mai, avec le magazine *Télérama*, au centre Georges-Pompidou, une « deuxième semaine des réalisateurs de télévision ». *Celle-ci, qui se tiendra de 14 h. 30 à 19 heures et de 20 h. 30 à 23 heures*, permettra de voir vingt-cinq *films* (dont le quart inédits) sélectionnés non pas en fonction de l'audience ou du prestige mais plutôt « *des risques pris par leur auteur dans l'écriture, le ton ou le thème* ». On verra donc parmi ces « *choix passionnés et arbitraires* », des fictions, des reportages, des documentaires, réalisés par Paul Lefèvre, Anne-Marie Lallement, Jean-Claude Charnay, Jean-Denis Bonan, Alain Remond, Alain Nahum, Raoul Ruiz, Guy Olivier, Luc Moullet, Simone Vannier, Jeanne Labrune, pour ne citer que quelques noms.

A signaler encore : trois débats : « Telle est la télé », une discussion avec des journalistes de la télévision sur les programmes de la semaine du 27 avril au 3 mai (le 4 *mai*, à 21 h. 30). « Qui a peur de la télé » (le 6 mai, à 21 h. 15), et une rencontre avec des représentants des trois chaînes sur leur programmation en général et sur la sélection qu'ils ont été invités à faire le 8 mai (le 8 mai, à 21 h. 30).





RADIO-TÉLÉVISION

CORRESPONDANCE

L'« effet Malaurie » ou les grandes illusions

A propos de la série télévisée de Jean-Noël Malaurie (« le Monde Dimanche » des 1er et 22 mars) sur les Esquimaux, dont la dernière émission a été diffusée le 19 avril, nous avons reçu le texte suivant, signé par MM. Jean-François Le Mouel, chargé de recherches au C.N.R.S. et de la section des peuples arctiques au Musée de l'homme; Patrick Plumet, directeur du laboratoire d'archéologie à l'université du Québec, à Montréal; Bernard Saladin d'Anglure, professeur au département d'anthropologie (université Laval, Québec), et Mme Joëlle Robert-Lamblin, chargée de recherches au C.N.R.S.

Au carême 1981 restera sans doute associé le nom de Jean-Noël Malaurie, l'homme du Nord, avec ses sept « dramatiques de civilisation » et sa crécelle publicitaire multimedia (*« Lisez mon livre, vous comprendrez mes films !... »*). Du haut de la tour Eiffel et de la célèbre collection « Terre humaine » qu'il dirige, l'auteur-réalisateur, comme il se proclame, nous livre par la parole et par l'image son message prophétique et ses anathèmes fulgurants, plus proches des grands sermons de carême des *temps anciens* que de la réalité mouvante et complexe des Inuit — qu'il survole sans toujours la bien connaître — ou des travaux scientifiques d'ethnologues spécialisés qu'il ignore.

Avec un ton inspiré et des idées d'un manichéisme simpliste, J.-N. Malaurie entraîne le spectateur non averti dans un maelström d'images et de paroles digne des mythes scandinaves. On croit rêver devant ce Superman des sciences humaines, qui révélait récemment à une journaliste médusée son désir d'être enseveli sur un glacier groenlandais et son besoin de se régénérer périodiquement dans l'Arctique, à la recherche des forces telluriques et des intelligences sensorielles.

Dans son Palais des glaces boréal, notre héraut se présente d'ailleurs comme un dissident, comme une victime des gens de science, des gens de télévision ou de politique, inversant complètement les relations qu'on lui connaît avec ces milieux; démarche qui l'autorise à se proclamer empereur de l'ethnologie défaillante pour aller libérer les derniers rois inuit de l'Arctique victimes eux aussi de l'impérialisme occidental.

L'entreprise ne manque pas de charme dans sa fausse naïveté, et l'on s'y serait sans doute abandonné si l'auteur n'avait entretenu chez son public des illusions lourdes de conséquences pour la portée et la vérité de son message :

— Illusion qu'il parle couramment la langue groenlandaise (1), alors qu'à l'écoute de ses performances on constate que ses capacités linguistiques s'arrêtent à la pratique d'un jargon rudimentaire truffé de barbarismes et de solécismes masqués comme par enchantement par les sous-titres français... On est loin dans ces documents « sur le vif » des superbes dialogues avec ses informateurs, publiés (en français) dès la première édition des *Derniers Rois de Thulé*, il y a vingt-cinq ans, et qui émurent alors les jurys littéraires.

— Illusion qu'il est le seul auteur des films, alors qu'une part non négligeable est empruntée à des films professionnels, inconnus de bien des Français et dont les auteurs ne sont pour la plupart même pas mentionnés; de plus, aucune transition n'annonce ces films d'archives, qui en constituent pourtant les plus belles images sur la culture traditionnelle des Inuit.

— Illusion qu'il connaît bien toutes les régions dont il parle, alors que, en dehors de quelques zones très circonscrites, où il a séjourné plus d'un mois, l'auteur n'a fait que de brefs passages dans les autres (2) ou même n'y est pas allé du tout, si l'on en croit le témoignage de Boris Komarov (3) dans *le Rouge et le Vert* (Le Seuil 1981, p. 182) paru aussi en russe en 1979. Si les interviews d'Inuit sibériens présentés dans la série « Inuit » — et conduits en russe d'ailleurs — proviennent de films officiels soviétiques, on aurait aimé en être clairement averti...

— Illusion que ses films révèlent des faits de la toute dernière actualité, alors que la plupart des images *remontent à déjà* sept ans (cinq ans pour les plus récentes) et que les situations politiques ont évolué à un rythme accéléré dans la plupart des territoires inuit depuis ces dates; pour ne citer qu'un exemple, mentionnons que le Groenland a *acquis son autonomie interne* en mai 1979.

Depuis plusieurs années, les Inuit n'attendent plus l'aide ou le soutien des Occidentaux pour s'unir, se défendre ou pour revendiquer, et même lors de leur dernière *Conférence* pan-Inuit à Nuuk (Groenland), en juin 1980, ils prièrent J.-N. Malaurie, comme les autres observateurs blancs, de quitter la salle des conférences...

— Illusion qu'il est un ethnologue, un spécialiste des Inuit *depuis trente ans, alors qu'il est* un géographe physique de formation, autodidacte en ethnologie — ce n'est pas une tare, mais la nuance a son poids — et dont la spécialité couvre autant l'Arctique *que* l'Antarctique et le Moyen-Nord avec la Scandinavie et le Japon... D'un point de vue thématique, ses intérêts et ses écrits concernent tous les peuples nordiques sur les plans préhistorique, historique, économique, social, démographique, nutritionnel, politique, linguistique, etc., pour n'en citer que quelques-uns relevés dans les intitulés de son centre et du séminaire qu'il anima pendant vingt-cinq ans à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, jusqu'à sa démission récente de cette institution de haut savoir. Un congrès international d'ethnologie, tenu à Paris en 1978 à l'UNESCO, ne prit-il pas l'étonnante décision d'effacer de ses comptes rendus la communication qu'y avait présentée J.-N. Malaurie, tant elle fut jugée intempestive, sectaire, pro*vocatrice et non scientifique* ?

— Illusion enfin que la qualité *des auteurs et des écrits publiés* dans la collection qu'il dirige suffit à lui assurer un label d'expertise et de vérité scientifique. Rappelons qu'il n'y a pas si longtemps Margaret Mead dénonçait dans quelques grandes revues d'ethnologie (dont la revue *l'Homme en France)* le *truquage* auquel avait été soumis son livre publié dans cette même collection : changement de titre, insertion d'illustrations ne provenant pas d'elle, non-respect des engagements préalables... Ce sont là apparemment plus que des *malentendus* ?

Pour tous ceux, Français et étrangers, *qui travaillent depuis* de nombreuses années dans le domaine de la recherche sur les Inuit et avec les Inuit, qui respectent leur langue et l'étudient, et s'efforcent de mettre à leur service leur expérience dans les divers domaines de la préhistoire, de *l'histoire, de l'éducation, du* droit, de l'économie, etc. tant en Alaska qu'au Canada et au Groenland, nous voulons faire cette mise au point.

On nous dira peut-être que tout cela n'est pas un cas unique dans les annales de l'édition, de la télévision et de la recherche scientifique, mais au moment où J.-N. *Malaurie critique « les scientifiques qui ont trop tendance à garder pour eux un savoir qui appartient à tous les contribuables... »*, nous estimons avoir nous aussi des comptes à rendre, et aux contribuables qui financent nos recherches, et aux Inuit chez *qui nous voulons* retourner sans avoir à rougir d'un silence complice.

(1) Voir la jaquette de la réédition des *Derniers Rois de Thulé*, 1976, ainsi que les affirmations de l'auteur à J. Chancel, lors de l'émission « Radioscopie » qui lui fut consacrée. Notons au passage que dans le programme des cours de l'Ecole des langues orientales en figure un, sous la responsabilité de *J.-N. Malaurie* ainsi décrit : cours de langues esquimaudes et nord-sibériennes destiné aux anthropologues, linguistes et géographes...

(2) On est loin des *« plusieurs dizaines d'années... partageant la vie du peuple esquimau » (le Monde* du 1er mars 1981).

(3) Le naïf ethnologue français Malaurie *(sic)* a tenté plusieurs fois de se rendre en Tchouktchie, confiant dans les promesses officielles, mais ceux qui les ont données ont ensuite ouvertement affirmé qu'ils ne laisseraient Malaurie voir d'autres Tchouktches que ceux qui étudient à l'Institut de littérature de Leningrad.

La S.F.P. fait le pari de la vidéo

La Société française de production et de création audiovisuelles (S.F.P.), qui produit plus de deux mille heures de programmes de télévision et de longs métrages par an, *commence à récolter les fruits* des investissements engagés au cours du premier trimestre 1979, lors de l'arrivée du nouveau P.-D.G., M. Antoine de Clermont-Tonnerre. Celui-ci, *tout en continuant* de réduire le déficit congénital de la S.F.P., fait un pari sur l'avenir avec des *« équipements susceptibles d'appréhender toutes les formes de la production audiovisuelle »*, sans oublier la part de mérite qui incombe *à la qualité professionnelle des personnels de la société* et à laquelle M. de Clermont-Tonnerre a rendu hommage, lorsqu'il a présenté, récemment, les nouveaux matériels de la société. Les deux nouveautés essentielles concernent :

● L'équipement d'un car de reportage traditionnel de vidéo mobile avec les matériels les plus sophistiqués : quatre caméras *TH 1525 d'une hypersensibilité à la* lumière, permettant de travailler dans les conditions les plus défavorables; pour l'enregistrement, trois magnétoscopes, dont un portable : une régie de production équipée d'un nouveau mélangeur offrant toute la *gamme des effets spéciaux. Au total*, une unité complète de production, dont on pourra juger des possibilités lors des prochains Internationaux de tennis à Roland-Garros (coût de l'équipement : 8 millions de francs).

● L'informatisation du montage vidéo, qui va apporter souplesse et sécurité — *« avec désormais le droit à l'erreur sans inconvénient grave »*, selon les ingénieurs — à cette phase de la production qui rebutait certains *réalisateurs*.

● Les possibilités de « trucages *électroniques » mises en place aux* Buttes - Chaumont inciteront même Jean-Christophe Averty, *« le précurseur, à changer ses méthodes du Studio 13, qui étaient en vigueur depuis vingt-six ans »*, comme l'a rappelé M. de Clermont-Tonnerre.

Avec une section duplication et les possibilités d'application de ces nouveaux *matériels en vue d'une* exploitation du vidéo-disque d'ici deux à trois ans, la S.F.P. vise incontestablement le marché institutionnel (dont le chiffre d'affaires, aux Buttes-Chaumont, *devrait déjà tripler* cette année). *« Sans renier le film,* a conclu M. de Clermont-Tonnerre, *il y aura rééquilibrage avec la vidéo. »* Cette perspective directoriale trouvera-t-elle un écho favorable — et majoritaire — parmi les « créateurs » et *réalisateurs de télévision* ?

CLAUDE DURIEUX.

Coproduction d'Antenne 2 et d'une société américaine

Une série sur le cerveau et le comportement humain

L'événement du MIP-T.V. 1981 à Cannes est une grande première dont Antenne 2 s'enorgueillit à juste titre : la coproduction avec le Public Broadcasting Service de New-York, *Wnet 13*, de huit heures d'émissions consacrées au cerveau et au comportement humain.

Le scénario et la réalisation seront élaborés en commun par Monique Tosello et Jean Lallier pour Antenne 2 et Richard Thomas pour *Wnet 13*. Antenne 2 n'en est pas à son coup d'essai dans le domaine de la coproduction avec les Etats-Unis puisque des accords ont déjà été signés avec le P.B.S. de Boston pour une série consacrée à la guerre du Vietnam. Trois des dix heures prévues seront tournées sous la direction d'Henri de Turenne, et produites par Antenne 2.

Un autre projet est actuellement à l'étude avec les New York Times Productions pour élargir la série d'Anne Sabouret « Par elles-mêmes » : la réalisatrice doit parcourir bientôt le monde et ferait le portrait de femmes de renom international. Mais l'ampleur de la série sur le cerveau, patronnée par la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) française et la National Science Foundation américaine, la collaboration étroite et permanente des équipes pour la conception et la réalisation, apportent à ce projet une caractéristique nouvelle et fondamentale.

L'accord définitif a été signé à New-York quelques jours avant le MIP. Il a été négocié sur les bases du contrat proposé par Antenne 2.

Jean Lallier (A 2) nous a fait part du contenu des huit émissions d'une heure, qui seront, il faut le noter, programmées à des heures de grande écoute. *« Les embûches étaient nombreuses,* dit-il, *les susceptibilités auraient pu s'exacerber. Loin de là : nous avons travaillé ensemble à choisir pour chacun des sujets les équipes scientifiques les plus appropriées, et, lorsque le niveau de compétence des scientifiques était identique, nous avons donné la préférence à ceux qui s'exprimaient le plus facilement et le plus clairement.*

» La première émission sera une « accroche ». Nous présenterons la série et nous tenterons d'intéresser les téléspectateurs par des faits étonnants et des performances. Le cerveau sera représenté par une maquette haute de neuf mètres, construite par la MIDIST et le futur Musée des sciences du parc de la Villette, où elle sera exposée par la suite. On pourra s'y promener et en démonter tous les rouages articulés.

» La seconde émission sera consacrée au sommeil et au rêve, phénomènes communs à tout le règne animal. Elle sera tournée en France. Dans le troisième volet, nous aborderons les pulsions primitives et leur localisation dans le cerveau. Puis viendra une émission consacrée au cortex et aux transmissions.

» Le débat entre l'inné et l'acquis fera l'objet du cinquième programme, ainsi que les rôles respectifs des deux hémisphères cérébraux. Elle sera tournée en France et en Suisse.

» La sixième approfondira la pathologie. Elle aura lieu aux Etats-Unis, où des recherches récentes permettent un espoir de guérison des cas de schizophrénie. Il y aura ensuite une étude des problèmes psychologiques profonds et, pour conclure, nous ferons le point, et nous discuterons des différents problèmes d'ordre moral ou éthique que peuvent poser les manipulations génétiques et la chimiothérapie. »

La télévision a rarement investi d'aussi gros moyens dans des projets de cette nature. Les journalistes français et américains qui les ont élaborés ont travaillé en bonne entente et à compétence égale. Une fenêtre s'ouvre sur la façade hermétique que nous opposaient jusqu'à présent les services publics américains de télévision. —

A. S.



هكذا من الاصل

Publicité

Sans douleur.

Bien sûr, la technologie informatique a fait des progrès extraordinaires : pour les matériels, la dernière décennie est celle du grand bond en avant des capacités mémoire et des vitesses de traitement.

Et naturellement les constructeurs n'ont pas toujours le triomphe modeste : leur façon de vanter les performances de leurs systèmes témoigne d'une autosatisfaction généralisée. Mais cette surenchère des discours, plutôt que de rassurer, produit paradoxalement chez leurs interlocuteurs une angoisse souvent forte.

Parce que les chefs d'entreprise veulent que les hommes comptent davantage que les machines même s'ils comptent moins vite. Parce que les chefs d'entreprise savent que les outils de gestion sont des organes vitaux : comme toute intervention délicate, la greffe d'un système informatique sur le corps d'une entreprise demande beaucoup de doigté et de douceur, de précautions et de patience.

Parce qu'ils partagent tous cette philosophie, les hommes NIXDORF se comportent avant tout comme des praticiens. L'homme NIXDORF est un homme de diagnostic : le check-up d'entreprise est pour lui un acte déterminant. L'homme NIXDORF est un homme de dialogue : il favorise le rapprochement entre informaticiens et utilisateurs.

L'homme NIXDORF est un homme de pédagogie : il part toujours du langage et des données des utilisateurs pour respecter leur autonomie.

L'homme NIXDORF est un homme d'équipe : les émetteurs et les destinataires des informations vitales à l'entreprise participent activement à la définition et à la mise en place de leur outil informatique.

L'homme NIXDORF est un homme d'avenir : il privilégie toujours les solutions informatiques modulaires, pour mieux les adapter à la croissance de l'entreprise.

L'homme NIXDORF est un homme d'expérience. Il sait que, pour être bien utilisée dans une entreprise, l'informatique doit en pénétrer le tissu profond. Et comme tous les informaticiens, l'homme NIXDORF a horreur des rejets.



Sièges :
Paris : 7-13, bd de Courbevoie
92200 Neuilly-s-Seine
Tél. : 747.12.70.
Lyon : 83-85, av. Félix-Faure
69003 Lyon
Tél. : 860.00.91.

R.S.C.G. Alpha

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Europa

SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE RÉALISÉ EN COLLABORATION AVEC LA STAMPA, THE TIMES ET DIE WELT



Un entretien avec le président de la Commission de Bruxelles

« Je voudrais que les États disent ce qu'ils veulent que la Communauté fasse »

nous déclare M. Gaston Thorn

La nouvelle Commission de Bruxelles aura bientôt parcouru ses six premiers mois d'existence. Malgré les difficultés qu'il rencontre en cette période de crise économique et d'oppositions politiques, son président, M. Gaston Thorn, cinquante-trois ans, ancien ministre des affaires étrangères du grand-duché de Luxembourg, n'a pas renoncé à l'idée d'une Europe qui serait à la fois unie, réaliste et dynamique. Il s'apprête à préconiser un plan de réforme du Marché commun agricole. Dans l'entretien ci-dessous, il réclame plus de logique collective de la part des chefs d'État, leur demande de dire clairement ce qu'ils veulent que la Communauté fasse, plaide en faveur d'un réexamen au fond des attributions et du fonctionnement de la Communauté, souligne enfin l'importance qu'il attache aux problèmes de défense la concernant.

« Monsieur le président, vous avez dit que vous êtes partisan, pour la Commission dont vous êtes le nouveau président et pour les institutions européennes en général, d'une action de coups de poing plutôt que de la « politique de l'arrosoir », qui, selon vous, a été celle de vos prédécesseurs récents. Ne craignez-vous pas, l'expérience en matière de politique européenne étant ce qu'elle est, de rencontrer certains problèmes avec les gouvernements si vous mettez le « poing sur la table » ?

— Bien sûr. Par les temps qui courent, les réflexes nationalisés resurgissent. Aucun gouvernement n'admet avoir fait des erreurs, et l'Europe sert de bouc émissaire parfait. Comme elle n'a ni bataillons ni presse particulière pour se défendre... nous serons plus que jamais en difficulté, non seulement avec un gouvernement, mais avec tous les gouvernements.

— Vous êtes prêt à courir ce risque ?

— Oui. Et l'on s'apercevra alors que l'Europe, ce n'est pas seulement les quatorze personnes qui siègent à la Commission...

— Vous avez dit devant l'Assemblée européenne, en déplorant la paralysie actuelle de l'Europe à prendre des décisions, que vous souhaitez une définition plus claire de ce qui doit être respectivement du domaine des nations et des responsabilités de la Communauté européenne. Quels devraient être, d'après vous, les domaines d'action privilégiés de la Communauté par rapport aux Etats ?

— Je ne dirai pas « privilégiés ». Ce qui est dangereux à mon avis, c'est de soumettre la politique européenne à une tension permanente, dans laquelle on essaie chaque jour de définir si l'Europe, c'est-à-dire les institutions de la Communauté, n'empiète pas sur le domaine réservé des Etats. Je ne souhaite pas avoir chaque jour à refaire une opération de limitation au fond.

Restaurer la règle de la majorité

— Est-ce que ce n'est pas tout simple : tout est du domaine national ?...

— Effectivement, avec la règle de la prise de décisions à l'unanimité, tout est du domaine national. Je voudrais que les Etats disent : voilà ce que nous voudrions que la Communauté fasse. C'est me contenter de peu, si l'on considère qu'à partir des traités de Rome on pourrait dire : voici ce qui doit être, par convention, du domaine communautaire. En ces temps difficiles, ne nous lançons pas dans cette querelle. Mais je voudrais que la Commission puisse au moins travailler dans des domaines bien définis sans avoir à subir une contestation quotidienne.

— Vous déplorez que les décisions soient prises à l'unanimité et vous proposez un retour à la règle de la majorité. N'y a-t-il pas une contradiction ? Si les gouvernements ne sont prêts ni à s'entendre ni à se faire des concessions, ils accepteront sans doute encore plus difficilement les décisions communes lorsqu'ils seront mis en minorité.

— Non, je ne crois pas. Plus la situation actuelle dure, plus il sera difficile d'accepter la règle de la majorité, c'est vrai. Mais c'est la seule porte de sortie. Voyez-vous, j'ai vécu l'époque où les décisions étaient prises à la majorité, avant que le général de Gaulle ne mette le holà que vous savez. Eh bien ! dans les autres Etats, nombreux étaient ceux qui s'en plaignaient et qui, en même temps, étaient heureux de cette règle, parce qu'elle leur permettait de se faire « majoriser » en disant, pour une décision désagréable : *« J'étais contre, mais j'ai dû accepter la loi de la majorité. »* Cela leur permettait de laisser la progression se faire sans inconvénients majeurs, la majorité n'étant pas elle-même si facile à réunir.

» Tout devient beaucoup plus difficile le jour où un homme politique, désireux de sa réélection, doit dire : *« Messieurs, j'ai laissé la Communauté prendre cette décision avec mon accord, parce que les inconvénients qui en résultent pour vous sont secondaires à mes yeux par rapport à l'intérêt collectif... »*

Le général de Gaulle, en introduisant la règle de l'unanimité, pensait, lui, aux grands intérêts de la France et des autres pays qu'il importe de défendre. Il pensait que cette règle serait utilisée trois ou quatre fois par an. Maintenant *c'est le cas* dix-sept fois par conseil...

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 26.)

La gestation de la politique de sécurité et l'économie des Dix

En attendant la réunion du sommet occidental qui doit avoir lieu au Canada au mois de juillet prochain, afin de préparer les importantes discussions qui devraient éventuellement avoir lieu avec l'Union soviétique à l'automne, les relations entre l'Europe et les Etats-Unis semblent entrées dans une phase pour les uns d'hésitation, pour les autres de gestation. En tout cas, il apparaît d'ores et déjà que les questions économiques et militaires vont être de plus en plus liées dans les relations transatlantiques, le fonctionnement de l'alliance dans son ensemble faisant actuellement l'objet d'un examen critique de la part de ses membres. La tenue, ces lundi 4 et mardi 5 mai, du *conseil de l'OTAN, apparaît cette année comme* un prélude aux importantes négociations qui vont se dérouler dans les mois à venir.

Michel Boyer évoque ci-dessous l'évolution du Cocom, dont les listes de produits restreignant le commerce Est-Ouest seraient aussi actuellement en cours de révision. Renato Proni décrit les conséquences de la nouvelle vision américaine du rôle militaire de l'Europe. Lothar Ruhl, ancien éditorialiste de « Die Welt », aujourd'hui porte-parole adjoint du gouvernement allemand, envisage ce que pourrait être un destin collectif européen. Pierre Sudreau, député, ancien ministre du général de Gaulle, souligne à la fois le besoin de sécurité et le caractère absurde de nombreuses dépenses militaires qui sont en augmentation. L'analyse d'un rapport commun à quatre instituts internationaux d'études stratégiques décrit les nouveaux *problèmes restant en suspens (pages 24* et 25). Ci-dessous, André Grjebine plaide, pour sa part, pour un développement économique plus autonome de la Communauté européenne.

Le cocon du Cocom

DEPUIS l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques, les Etats-Unis ont fait à nouveau pression pour rendre plus strictes les règles relatives à la vente de biens d'équipement à l'Est. Dans sa tentation et ses tentatives de *contrôler davantage* le commerce de ses partenaires, Washington a pensé utiliser le Cocom, organisme de concertation pour les exportations de technologie. Cette volonté s'est notamment heurtée aux réticences françaises. L'affaire devrait rebondir sur la révision en 1982 des *listes* de produits *interdits*.

Le Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations — plus connus sous *l'appellation de* Cocom (1) — abrite ses activités volontiers mystérieuses dans le cocon d'une annexe de l'ambassade américaine à Paris. Entre un salon de coiffure et une succursale de Banque populaire, rue La Boétie, un porche anonyme conduit à un immeuble *sur cour*, légèrement arts déco. Dans ce bâtiment estampillé de l'aigle fédéral, se trouvent quelques services discrets, comme celui qui est chargé de la sécurité des personnalités d'outre-Atlantique ou celui qui s'occupe de la protection des technologies occidentales.

Né de la guerre froide, à la suite de l'embargo arrêté en 1947 par les Etats-Unis sur les exportations de produits stratégiques vers les pays communistes, mis en place en 1950, le Cocom regroupe les quinze pays de l'OTAN — sauf l'Irlande — et le Japon. Sans statut ni reconnaissance officiels, cette instance, qui a pour rôle de coordonner les politiques d'exportation de biens d'équipement occidentaux vers les pays de l'Est, dispose d'un secrétariat permanent que dirige un diplomate italien, M. Beltano. Des réunions hebdomadaires mettent en présence les représentants — de hauts *fonctionnaires le plus souvent* — des Etats membres pour examiner les projets et juger de leur compatibilité avec les règles.

Ces règles, dépourvues d'obligations juridiques, sont liées à l'existence de trois listes : l'une est relative au matériel militaire, l'autre au matériel nucléaire, et *la troisième au matériel civil*. Tous les produits qui figurent sur ces trois listes sont frappés d'une interdiction d'exporter. Il s'agit d'un engagement moral — dont le non-respect équivaudrait à une simple déclaration de sortie du club. — qui comporte des exceptions.

Les exceptions dites administratives, prévues dans les documents du Cocom, sont quasi automatiques. Elles intéressent les produits les moins sensibles, les listes indiquant le niveau en dessous duquel les gouvernements ont liberté d'agir à condition de notifier leurs exportations. Ce seuil passé, les Etats peuvent demander à bénéficier d'une exception « générale », *qui doit obtenir l'assentiment* unanime de tous les pays membres pour être valable.

Durant la période de détente, de la fin des années 50 à maintenant, le Cocom avait perdu de son agressivité. Toutes les demandes étaient acceptées, et les débats étaient surtout nourris d'arrière-pensées commerciales, la tentation étant grande d'évoquer un argument stratégique pour récupérer un concurrent, et d'être d'autant plus exigeant à l'égard des autres que l'on est complaisant envers soi-même.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 26.)

(1) *Coordinating Committee for Multilateral Export Controls.*

Pour un développement autocentré de l'Europe

par
ANDRÉ GRJEBINE (*)

DANS *les années 30, les gouvernements* en place, notamment celui du président Hoover aux Etats-Unis, ont cherché à combattre la crise en suivant les préceptes dictés par le bon sens populaire : un Etat doit être géré comme un ménage et ne pas dépenser plus qu'il ne perçoit. La gauche, *pour sa part, se bornait à reprendre* les prophéties marxistes pour annoncer la fin imminente du capitalisme. *De ce fait, le monde occidental* s'est embourbé dans la crise économique. C'est vers une situation comparable que l'on s'achemine actuellement.

Les politiques d'inspiration keynésienne ont permis une expansion sans précédent des pays occidentaux. *Elles sont devenues inapplicables en raison d'une contrainte* extérieure qui ne cesse de se renforcer depuis la crise pétrolière de 1973. C'est en constatant cette évidence que les gouvernements occidentaux, les uns après les autres, reviennent aux politiques économiques qui ont conduit à la crise des années 30 et qui paraissaient depuis lors définitivement condamnées.

Le raisonnement qui sous-tend aujourd'hui ces politiques paraît à *première vue logique* : les augmentations successives du prix du pétrole nous obligent à accroître en permanence nos dépenses d'importations. Pour les financer, il convient d'exporter toujours davantage et donc de redéployer notre industrie en conséquence. En attendant la réussite de ce redéploiement, le lien étroit *qui existe entre la croissance* économique et les importations de pétrole nous contraint de freiner celle-ci pour limiter celles-là. D'où la politique d'austérité et la volonté de réduire coûte que coûte les déficits budgétaires.

Le malheur veut que le succès d'une telle politique dépende de variables extérieures qui échappent à notre contrôle. Chaque fois que, au prix de lourds sacrifices, un pays parvient à rétablir son équilibre extérieur, un nouveau choc pétrolier provoque *un retour au* déficit commercial. En outre, alors que la plupart des nations connaissent une croissance ralentie, voire une récession, un développement rapide et durable des exportations est pour le moins problématique. Tous les pays qui pratiquent une telle politique voient leur situation *s'aggraver. Le chômage augmente.* L'inflation persiste. L'équilibre extérieur est compromis.

Une nouvelle politique économique *doit donc être* envisagée. Les pays européens devraient se mettre d'accord pour lancer un plan communautaire de grande envergure visant à accroître, dans les plus brefs délais, leur autonomie. Le redéploiement industriel aurait pour objectif non une spécialisation plus étroite, mais au contraire un développement *plus autocentré de l'Europe*. Cette orientation ne conduirait pas à une quelconque autarcie de celle-ci, mais à un développement privilégiant la demande domestique. Dans un premier temps, cette stratégie devrait s'attaquer à la racine du mal qui paralyse les pays européens aujourd'hui : la dépendance énergétique. Les programmes de développement des nouvelles sources (ou d'économie) d'énergie seraient considérablement renforcés et diversifiés de manière à éviter la formation de goulets d'étranglement techniques.

Les possibilités nouvelles offertes par le Système monétaire européen pourraient être élargies pour financer ce plan dans le cadre d'une véritable politique économique et monétaire spécifiquement communautaire. En effet, le conseil européen qui s'est tenu à Brême, en juillet 1978, a prévu que deux ans après l'entrée en vigueur du S.M.E., *des ECU pourraient être créés* non seulement en contreparties de dépôts d'or et de devises au Fonds européen de coopération monétaire *(le Fecom), mais également* de monnaies des pays membres. Cette réforme a été malencontreusement retardée.

(Lire la suite page 26.)

(*) Docteur d'Etat ès sciences économiques, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

Soyons sérieux

Après le second tour

« Monsieur le président, quel sera le mot d'ordre du prochain septennat en France ?

— Eh bien, ce sera le renouveau, dans un contexte de stabilité générale.

— Vous comptez donc introduire des changements ?

— Sans aucun doute. Avec prudence, bien entendu.

— *Et la démocratie en France ?*

— Il faut la renforcer.

— L'autorité de votre gouvernement, comment sera-t-elle fondée ?

— Sur le respect de la Constitution, ainsi que sur une majorité parlementaire.

— Un élément-clé de la situation sera la politique économique ?

— Certainement. Il faut faire face, bien sûr, à des difficultés d'ordre mondial. Je suis persuadé que la France et les Français *en seront capables.*

— N'est-il pas vrai qu'un point d'interrogation pourra toucher la force de frappe ?

— La force de dissuasion pose évidemment des problèmes dans les domaines stratégique, politique et économique. Le gouvernement les examinera calmement dans l'ordre de priorité qui s'impose.

— Quelle sera, monsieur le président, votre politique en ce qui concerne l'unification européenne ?

— La France s'efforcera d'accélérer la construction de l'Europe, tout en sauvegardant comme toujours l'indépendance nationale.

— Et l'Europe de l'Est ?

— Il faut poursuivre nos efforts en vue de détendre les rapports Est-Ouest, sans toutefois porter atteinte à la sécurité.

— Vous allez donc appuyer comme auparavant l'alliance atlantique ?

— Bien sûr. Nous insisterons quand même sur la nécessité de créer un nouvel équilibre dans nos rapports avec les Etats-Unis.

— Une dernière question, monsieur le président, sur votre politique en matière d'information ?

— Dans les limites imposées par l'intérêt national, elle sera comme aujourd'hui une politique d'honnêteté et de franchise absolues. »

PANGLOSS.

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la participation de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par le regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être *maintenue* (rythme d'investissement suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

Les clefs de la conjoncture

La querelle des taux d'intérêt

EN ce printemps 1981, les gouvernements des pays européens se demandent si la vague de dépression qui a déferlé sur eux depuis la mi-80 n'est pas en train de refluer. Ils se contenteraient fort bien, pour commencer, d'une stabilisation et de l'arrêt d'une dégradation qui a souvent rabaissé le niveau de *l'activité industrielle* à 5 % ou 10 % en dessous de celui de l'année dernière. Or plusieurs signes montrent que ce souhait pourrait devenir réalité. Entre autres en mars, les ventes d'automobiles ont cessé de chuter dans plusieurs pays, bien que les observateurs prudents fassent remarquer le rôle exceptionnel *qu'ont joué* les promotions de ventes.

Les productions industrielles, comme le montrent nos courbes, semblent amorcer quelques mouvements spontanés de remontée. Mais cette évolution tant attendue, avec ses effets sur les investissements, ne risque-t-elle pas d'être freinée, voire étranglée, par des taux d'intérêt trop élevés ?

En Allemagne, le comte Otto von Lambsdorf, ministre de l'économie, a souligné la forte reprise en janvier et février des commandes à l'industrie, alimentées surtout par l'étranger. Il se montre confiant, tout en apportant son soutien à la politique de rigueur de la Bundesbank, souvent critiquée, comme viennent de le faire dans leur rapport de « printemps » les cinq instituts de conjoncture. Ces derniers, *plus* pessimistes que le gouvernement, estiment — à l'exception cependant de l'I.F.O. de Munich — que les autorités monétaires vont au-delà de leur rôle en maintenant des taux d'intérêt excessifs en *fonction de considérations de* change, ce qui risque d'entraver une reprise qu'ils ne voient que pour la fin de 1981.

Il est vrai qu'à 10 % pour le long terme, et compte tenu d'une inflation qui, malgré une nette recrudescence, ne dépassera pas les 6 % sur douze mois, le coût de l'argent est élevé : il constitue un obstacle pour les dépenses d'équipement qui, d'après les cinq instituts, doivent diminuer *en volume de 4 % au cours* de la présente année. Mais accuser l'influence américaine avec des taux élevés, qualifiés de destructeurs par le chancelier Schmidt, n'est-ce pas oublier les déséquilibres allemands, comme l'a souligné M. Lambsdorf. *« Je crois que les Allemands consomment trop et que le gouvernement a trop donné dans les dépenses sociales. »* Cependant, en attendant le rééquilibrage, il faut pour le B.D.I. (le patronat) faciliter *la suppression des obstacles aux* investissements, en particulier énergétiques où l'Allemagne a pris du retard.

En France, si l'on considère la production industrielle, le creux n'est pas encore atteint, bien que l'INSEE (l'Institut des statistiques) fasse état dans sa récente enquête d'une stabilisation de la *demande interne. Les immatriculations* automobiles se sont certes redressées en mars, mais elles ont beaucoup profité aux importations, comme risque d'ailleurs de le faire toute reprise sans rétablissement de compétitivité. A cet égard, il est préoccupant de constater la nette chute de 6 % en volume des investissements prévue par les industriels lors de l'enquête de l'INSEE. Certes, l'autofinancement des entreprises s'est nettement dégradé. A cela, il faut ajouter le marasme des marchés et les incertitudes électorales. *Mais les taux d'intérêt, bien que* moins élevés relativement à l'inflation qu'en Allemagne, doivent eux aussi jouer un rôle dissuasif.

D'où l'effort du gouvernement français qui a entraîné son homologue allemand dans une action pour une réduction mondiale concertée des taux d'intérêt, *visant essentiellement à faire* pression sur les Américains. Mais les arguments de M. Monory, le ministre français de l'économie, n'ont eu aucun succès. Car pour M. Volcker, le président de la Banque centrale américaine, comme pour l'équipe du président Reagan, les taux d'intérêt ne sont plus un objectif, mais la conséquence d'une action réussie contre l'inflation.

Un nouveau projet monétaire franco-allemand vient donc d'être annoncé : le lancement en commun d'un emprunt de 5 milliards de dollars sur le marché international des capitaux. En France, il a été présenté « *électoralement* » comme devant alimenter un fonds spécial d'investissement pour l'emploi, octroyant des prêts bonifiés aux petites et moyennes entreprises.

En fait, il faut remarquer que, *en France comme en Allemagne*, l'emprunt à l'étranger est loin d'être chose nouvelle, car déjà pratiqué discrètement pour des montants égaux, sinon supérieurs à ceux de cette nouvelle opération. La différence des deux côtés du Rhin ne pourrait provenir que de la manière dont ces fonds seraient employés. En France, pour les entreprises qui n'ont pu — à la différence des *sociétés* nationales qui ont récolté l'essentiel des emprunts antérieurs — s'endetter directement à l'étranger. En Allemagne, pour des investissements enfin productifs, et non pour la seule couverture du déficit budgétaire.

Moyens financiers et climat économique

L'emprunt franco-allemand soulève beaucoup de réactions électorales en France, doctrinales en Allemagne, et politiques dans le Marché commun. Il est, en principe, laxiste et inflationniste. Pourtant, le *Japon pragmatique* l'utilise largement pour financer son développement, concurremment avec une politique salariale et anti-inflationniste stricte, ce qui lui a permis de réduire sensiblement, et sans artifices, les taux d'intérêt, puisque le taux d'escompte a encore été rabaissé de 7,25 à 6,25 %. Grâce à ce stimulant, et aussi aux mesures du plan de relance, les économistes de l'Institut Yamaichi estiment que les dépenses d'équipement, qui tendaient à ralentir de 20 % à 6 %, repartiront. Il est vrai aussi que le Japon a réussi à *maintenir un niveau* d'activité suffisant et à inspirer confiance aux investisseurs, en particulier aux riches producteurs de pétrole.

Les moyens financiers sont moins importants que le climat économique. On peut citer à cet égard *et a contrario* le cas de la Grande-Bretagne, qui voit, comme le Japon, ses taux baisser et a, comme pays pétrolier, une situation extérieure largement *excédentaire. Les autorités y* escomptent un redémarrage de l'activité et des investissements. Le chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, estime que le creux est maintenant atteint et que cela ne peut aller que mieux dans les mois à venir. Il est exact que les derniers chiffres semblent montrer quelque changement de *tendance*. La production industrielle est remontée en février, la première fois depuis de longs mois, et les mises en chantier de logements ont augmenté. Toutefois, le C.B.I. (le patronat) reste circonspect sur l'avenir. Même si l'argent est moins cher alors que l'inflation a baissé (la récente accélération étant provoquée par la hausse des taxes du nouveau budget) et que l'activité repart un peu, à partir d'un niveau extrêmement bas, il est loin d'en être encore de même pour les investissements.

L'Italie marche un peu en sens inverse des autres pays. La consommation — mais moins la production, à cause des importations — y est restée forte jusqu'à une *période récente*. Elle risque maintenant, au contraire, de reculer nettement sous l'effet des *récentes mesures* monétaires. C'est ce que montre le cas de l'automobile : les immatriculations italiennes, qui, jusqu'en février 1981, étaient restées les seules à dépasser leur niveau d'il y a douze mois, baissent depuis mars. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, ce n'est pas tant sous l'effet de pressions externes qu'internes que les taux d'intérêt ont été brutalement augmentés, le taux d'escompte passant d'un seul coup de 16,5 % à 19 %, ce qui entraîne pour les entreprises des taux effectifs de 22 % à 24 % (avec, il est vrai, une inflation *de 21 % à 22 %*).

Mais, comme l'a souligné M. Allan Withmore du F.M.I. (Fonds monétaire international) dans sa lettre à M. Nino Andreatta, le ministre des finances, ces mesures ne peuvent être efficaces que si elles sont accompagnées d'actions correctives pour réduire le déficit budgétaire et agir sur *les salaires*, autrement dit sur l'échelle mobile. Rééquilibrage indispensable qui permettra d'éviter une réaction en chaîne de l'inflation (nourrie par la dévaluation de la lire), puis à faire refluer cette dernière, et ainsi de revenir à des taux d'intérêt plus raisonnables.

Finalement, il faudra que les pays européens prennent patience pour leur assainissement. Et aussi celui de l'économie américaine, car, comme l'a rappelé M. Wilfried Guth, de la Deutsche Bank, il n'est pas logique de la part des Européens de reprocher maintenant aux Américains de mener une politique de rigueur *monétaire* alors que, *pendant de* longues années, ils les ont accusés de laxisme ! Il est vrai aussi que les taux élevés, contrairement à ce qui se passe en Europe, semblent beaucoup moins gêner l'économie américaine, témoin la croissance-record de 6,5 % du P.N.B. au premier trimestre 1981.

MAURICE BOMMENSATH.

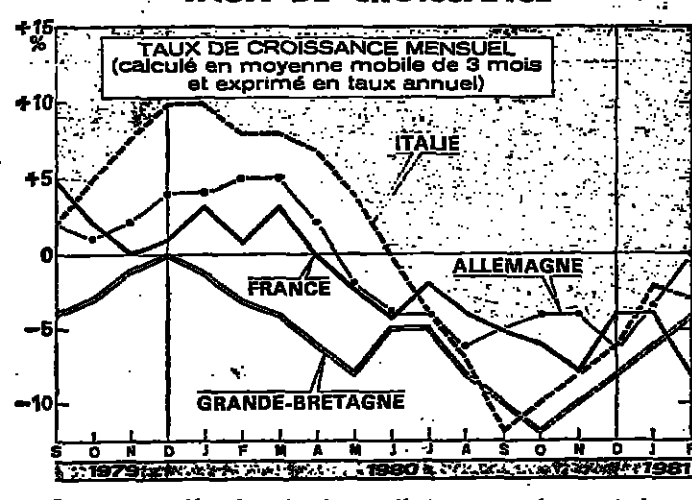
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Échanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	— —	—	—	+	+
(tendance précédente)	— —	[illegible]	—	[illegible]	+	[illegible]
FRANCE	— —	— —	— —	— —	— —	+
(tendance précédente)	—	—	—	[illegible]	—	+
ITALIE	—	— — —	— —	— —	— — —	—
(tendance précédente)	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	—
GRANDE-BRETAGNE	—	— —	— — —	— — —	+	++
(tendance précédente)	—	[illegible]	[illegible]	[illegible]	+	++

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [trame] tendance précédente

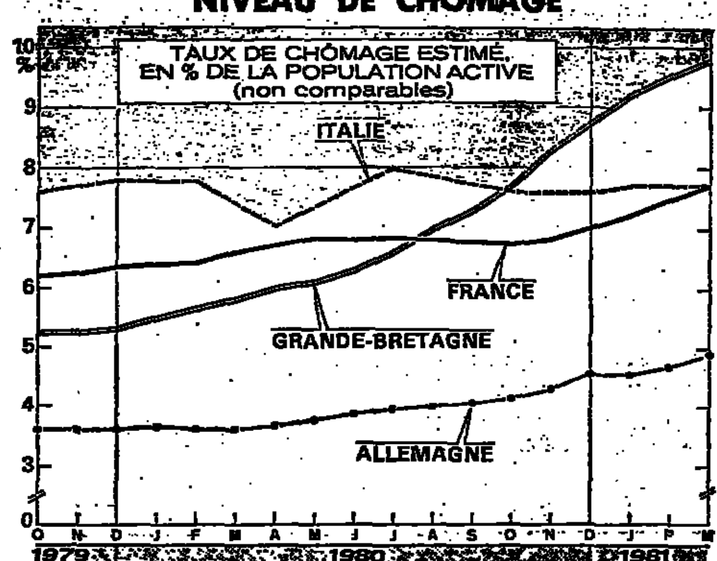
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges, n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

TAUX DE CROISSANCE



Calculée sur décembre, janvier et février, comparés aux trois mois précédents, la production industrielle ne se dégrade plus en Allemagne et nettement moins en Grande-Bretagne (— 3 %). En revanche, l'évolution récente est moins bonne en Italie (— 3 %) et en France (— 8 %).

NIVEAU DE CHOMAGE



Entre février et mars, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, a encore augmenté de 4,65 % à 4,90 % en Allemagne, de 7,45 % à 7,70 % en France, et de 9,50 % à 9,90 % en Grande-Bretagne. Entre le quatrième trimestre 1980 et le premier trimestre 1981, ce taux a augmenté de 7,60 % à 7,70 % en Italie.

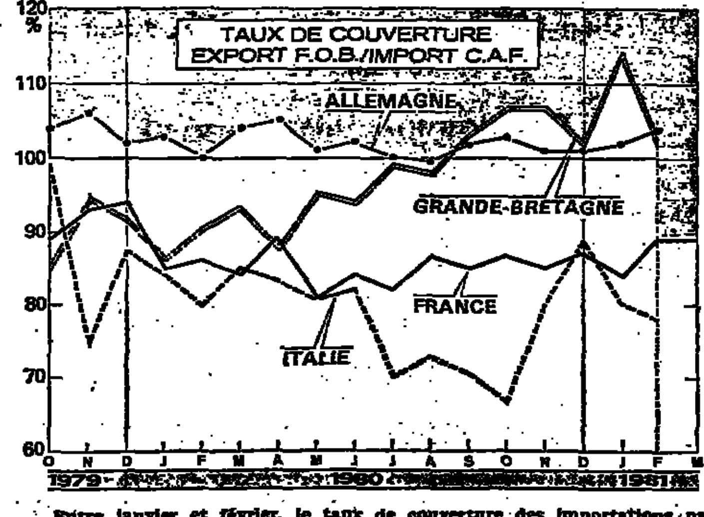
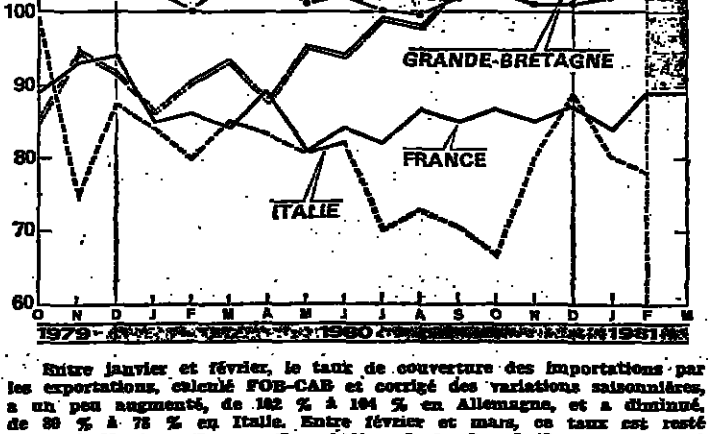
ÉVOLUTION DES PRIX

MOYENNE DES QUATRE PAYS

ÉCARTS PAR RAPPORT A LA MOYENNE

Entre février et mars, l'inflation moyenne des quatre pays s'est fortement accélérée, de 12,8 % à 14,3 %. Cette accélération est surtout due aux prix anglais dont le rythme est passé de 8,3 % à 12,7 %, et un peu moins aux prix allemands, passés de 3,7 % à 9,2 %. De leur côté, prix italiens et français sont restés respectivement à 22 % et 13 %. Rappelons que ces chiffres sont calculés sur les trois derniers mois. Evalués sur douze mois, ils sont de 5,5 % pour l'Allemagne, 12,6 % pour la Grande-Bretagne et la France, et 28,3 % pour l'Italie.

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Entre janvier et février, le taux de couverture des importations par les exportations, calculé FOB-CAF et corrigé des variations saisonnières, a un peu augmenté, de 102 % à 104 % en Allemagne, et a diminué, de 80 % à 78 % en Italie. Entre février et mars, ce taux est resté stable, à 89 % en France. (Les chiffres de la Grande-Bretagne ne sont pas connus du fait de la grève des statisticiens.)

SITUATION AUX ÉTATS-UNIS...

CROISSANCE + (+)	Plusieurs signes de ralentissement se sont succédé : recul pour le troisième mois de suite de 0,3 % en février des indicateurs en avance, forte baisse de 25 % des mises en chantier de logements. Cependant, en sens inverse, la production industrielle a augmenté de 0,4 % en mars et le P.N.B. de 6,5 % au premier trimestre 1981.
PRIX — — — (— —)	Calculé sur janvier, février et mars, le rythme annuel des prix de gros a continué à s'accélérer fortement de 9,2 % à 12,7 %. Cependant, celui des prix de détail est revenu de 11,3 % à 9,6 %.
CHOMAGE — — (— —)	Entre février et mars, le taux de chômage par rapport à la population active, corrigé des variations saisonnières, est resté stable à 7,3 %. Effectif de chômeurs et population active ont augmenté tous les deux, respectivement à 7,8 millions et 98,4 millions.
ÉCHANGES — — (— — —)	Le déficit commercial, calculé Fob-Caf, qui avait augmenté sans discontinuer de 1,66 milliard de dollars en novembre à 5,44 milliards en janvier, a reculé à 3,15 milliards en février, grâce à de fortes ventes d'avions et de charbon.
MONÉTAIRE ET FINANCIER	La baisse des taux d'intérêt semble arrêtée aux Etats-Unis et le prime rate est à nouveau remonté de 17 % à 17,5 %.

...ET AU JAPON

CROISSANCE + (+)	La production industrielle a augmenté de 0,6 % en janvier et 1,7 % en février et se trouve au même niveau qu'il y a un an. Cependant, l'affaiblissement de la demande interne est net pour le logement et l'automobile.
PRIX + (+)	L'inflation des prix de détail, calculée sur les trois derniers mois de janvier, février et mars, est passée de 3 % à 7,8 %. Cependant, évaluée sur douze mois, elle est restée stable à 6,5 %.
CHOMAGE + (+)	Le taux de chômage, par rapport à la population active, est passé de 2,2 % en janvier à 2,4 % en février. (Signalons que le mode de calcul sous-estime ce taux de chômage.)
ÉCHANGES + (+)	La balance commerciale, corrigée des variations saisonnières, a été excédentaire en janvier et février et à nouveau en mars (2,15 milliards de dollars).

EUROPA

intérê

...ayen: financiers
climat économique

...ON AUX ETATS-UNIS...

...ET AU JAPON

La gestation de la politique de sécurité

L'Europe louvoie entre les deux grands

LES rapports avec les deux grandes puissances de l'Est et de l'Ouest ont, dès l'ébauche des efforts d'unification menés en Europe occidentale, constitué un des axes de la politique européenne. Il est de l'intérêt de l'Union soviétique, Etat le plus puissant, de maintenir en Europe le *statu quo* hérité de la dernière guerre. Au

par LOTHAR RUHL (*)

cours des négociations Est-Ouest sur la sécurité et la coopération en Europe, l'U.R.S.S. s'est appliquée à ne reconnaître à la Communauté européenne aucune qualité d'interlocuteur international. Pour Bruxelles, ces faits confèrent un tour négatif aux rapports avec Moscou.

L'Union soviétique n'a pas pu s'opposer à ce que le président du Conseil italien signe, le 1er août 1975, l'Acte final de la conférence d'Helsinki en qualité de président du Conseil européen de la Communauté. Elle semble néanmoins n'avoir en rien renoncé à son attitude d'origine. Toutefois, elle ne dispose que de très peu de moyens susceptibles d'entraver l'extension et l'élargissement de la C.E.E., aussi longtemps du moins que les Etats de l'Europe occidentale ne se laisseront pas imposer un alignement de la politique européenne sur les positions soviétiques, et tant qu'ils ne feront pas, de leur plein gré, des concessions de bienséance qui profiteraient à l'U.R.S.S.

Il n'existe pas encore de signes évidents d'une politique de complaisance de la Communauté envers la suprématie soviétique en Europe désignée parfois du terme ambigu et vague de « finlandisation ».

Au contraire, les Etats membres de la Communauté, par exemple dans la déclaration du Conseil européen faite en 1980 à Luxembourg, ont adopté une position défensive commune et sans équivoque contre une éventuelle intervention militaire soviétique en Pologne ou contre les pressions extérieures qui pourraient s'exercer à l'encontre de ce pays. Cette déclaration leur a permis de rappeler aux pays concernés les engagements pris après la signature de l'Acte final d'Helsinki, et de les mettre en garde contre une éventuelle rupture.

Différents gouvernements de l'Europe occidentale et la récente déclaration franco-allemande faite à Paris se sont faits l'écho de ces avertissements.

Dans son ensemble, la coopération en matière de politique étrangère entre les pays membres de la Communauté se fixe pour objectif la définition d'une *politique de relations extérieures* et de sécurité propre à l'Europe occidentale, qui tienne compte des intérêts spécifiques de chacun et de ceux qui sont issus *de l'institution commune*. Elle porte également sur les relations internationales dépassant l'Europe et le bassin méditerranéen.

L'intégration de la Grèce et l'adhésion prochaine de l'Espagne et du Portugal doivent permettre d'instituer, en politique extérieure, une unité d'action supportée par tous les pays membres et comparable au mécanisme de stabilisation des monnaies existant à l'intérieur de la Communauté.

La création d'une union éco*nomique et monétaire* européenne demeure l'objectif principal, même si l'évolution de la conjoncture internationale demande, pour l'atteindre, des ef*forts* plus *importants* et de plus longue haleine.

Deux préoccupations

Les intentions communes définies par les dix Etats membres de la Communauté procèdent de deux préoccupations : la sauvegarde commune de leurs intérêts dans le monde et la préservation de leur indépendance. Ce souci de sécurité ne concerne pas seulement l'Europe, mais aussi les pays d'outre-mer. Il se manifeste dans la volonté d'accéder librement aux marchés et aux ressources naturelles offerts par ces derniers. Il s'agit de maintenir la libre circulation sur les mers comme dans les airs afin d'assurer le flux des échanges commerciaux.

La forte dépendance des pays industrialisés de l'Europe occidentale à l'égard des matières premières et des marchés étrangers les contraint à œuvrer en faveur de relations internationales harmonieuses et à préserver la liberté des échanges.

Dans l'intérêt des Européens, il est indispensable que les rapports avec les pays d'Asie, d'Afrique et du Pacifique ainsi qu'avec les Etats d'Amérique latine et d'Amérique du Nord reposent sur une coopération économique et technique. Cette politique devrait, tout en tenant compte des intérêts spécifiques et du contexte politique de chacun des pays partenaires de l'Europe, s'inscrire dans le cadre d'une compréhension réciproque. Au cours de cet effort de coopération, chacun des pays membres de la Communauté pourra, après concertation avec ses partenaires, faire valoir, à titre individuel, ses intérêts propres et mettre en œuvre les moyens adéquats.

Une activité tout entière concentrée sur les relations Est-Ouest, qui supposerait un isolement du tiers-monde, n'a jamais constitué le *but* ou la conséquence de l'alliance occidentale. C'est sur les rapports privilégiés entre les Etats-Unis et l'Europe que repose la sécurité commune dont la *défense* reste assurée par l'organisation militaire de l'alliance nord-atlantique.

La Communauté européenne *déploie des efforts, couronnés de* succès, visant à limiter la rivalité Est-Ouest à une dimension européenne ou à un antagonisme opposant exclusivement les *deux Super-Grands, en pré*servant les relations qu'elle entretient avec les pays d'outre-mer.

Il faut recourir, pour la défense des intérêts vitaux des pays européens situés hors de la zone d'intervention du pacte nord-atlantique, à des moyens autres que ceux de l'OTAN. C'est là un fait sur lequel doit reposer toute politique tenant compte des forces et du contexte politique propres à chaque pays. Le pro*blème touche* les *rapports tant* avec les Etats-Unis qu'avec l'Union soviétique, dans le cas de tensions internationales ou de conflits dans des régions où des *intérêts européens seraient* en jeu. L'alliance avec les Etats-Unis, puissance assurant une protection globale et efficace de l'Europe et tête de l'organisation *de défense*, demeure *le fondement* de la sécurité européenne.

L'objectif de la politique de sécurité occidentale demeure inchangé : empêcher un déploiement des forces de l'Union soviétique au-delà de ses frontières et de sa zone d'influence en Europe, et, partant, *atteindre* un équilibre des forces dans l'Atlantique nord ainsi qu'entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Cette responsabilité partagée de la sécurité, seule capable de prévenir des attaques-surprises, des *menaces militaires* et des pressions dans les foyers de crise, constitue, par le biais d'une modération réciproque et sur la base d'un équilibre approximatif des *forces militaires* et d'une défense suffisante, l'élément essentiel du maintien de la paix à l'intérieur et aux frontières de l'Europe.

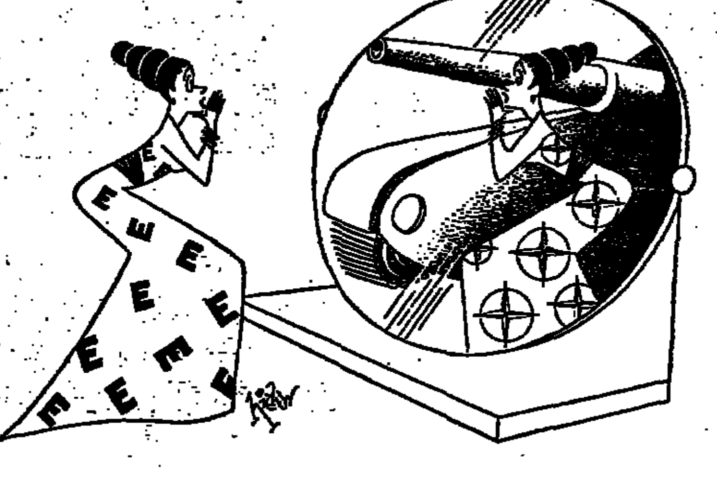
Une « neutralisation » de l'ensemble ou de la partie occidentale de l'Europe semble, après tous les événements dont nous avons été les *témoins depuis* 1945, être exclue, indépendamment même du fait qu'elle serait inconciliable avec les intérêts européens et américains.

L'Europe, à elle seule, ne peut devenir une « troisième force » entre les Deux Grands. Mais elle apporte une contribution à la sécurité internationale parce qu'elle constitue un enjeu rentable et une proie facile pour les agressions. Elle tente de tenir compte de cette situation, non seulement par sa politique d'alliance avec les Etats-Unis, mais aussi par ses efforts de défense englobant les armements nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne. Ce succès doit se démontrer au fil du temps et des changements de situation.

(*) Porte-parole adjoint du gouvernement de Bonn.

L'économie de l'offre est bien soutenue par le réarmement

SI l'on transformait les 1 300 milliards de dollars que l'Amérique va dépenser pour la défense au cours des cinq prochaines années en billets de mille dollars, on pourrait faire une pile de 165 kilomètres de hauteur... C'est sous cette forme graphique que le président Ronald Reagan a illustré le coût du programme de réarmement pour les contribuables de l'oncle Sam. Cette montagne de dollars devrait servir à renforcer la puissance des Etats-Unis face à l'U.R.S.S., mais elle aura aussi des effets macro-économiques sur l'Occident lui-même. Ce sont les dépenses élevées de la guerre *du Vietnam* qui *ont* affaibli le dollar et amené à l'abandon de l'étalon-or ; et la seconde guerre mondiale fit plus que le « new deal » de Roosevelt pour atténuer les effets de la crise de 1929.



Mieux vaut ne pas se lancer dans une analyse trop détaillée de l'influence des dépenses militaires sur la nouvelle économie américaine avec ses coupes sèbres dans les dépenses publiques, ses dégrèvements fiscaux et son espérance évangélique dans les ressources du capitalisme d'Adam Smith et de Marshall. Mais c'est un fait que la défense est un facteur actif de l'économie et réciproquement. Après tout, les dépenses militaires dans le monde sont égales au revenu de la moitié de la population de la planète, et la guerre, disait Engels, est *« l'accélérateur du développement »*.

En premier lieu viennent « la recherche et le développement », au sens scientifique du terme : les investissements dans l'industrie d'armement moderne sont un stimulant immédiat pour le progrès technologique, et, dans les secteurs aéronautique, électronique, spatial et informatique, la dépendance européenne est croissante à l'égard du savoir-faire étranger vis-à-vis de l'Amérique. Bien entendu, cette dépendance se répercute aussi sur les rapports d'influence politique réciproque.

En développant le secteur militaire, c'est aux dépens de l'Europe que l'Amérique va renforcer ses exportations d'armes dans le monde, alors qu'elle en est déjà le premier exportateur mondial. En pratique, les pays de la C.E.E. achètent leur matériel de guerre à leurs propres producteurs dans la proportion de 90 %. Mais l'application des brevets et des technologies militaires à l'industrie civile sera plus importante aux Etats-Unis et condamnera probablement l'Europe à un rôle secondaire dans les industries de pointe. Il faut savoir en effet que le quart de tous les diplômés du monde travaillent sur des programmes *militaires*...

Naturellement, les grandes industries d'armement européennes ne manqueront pas de se battre pour avoir une tranche du nouveau gâteau annoncé par M. Reagan. Les Anglais, par exemple, calculent que la décision américaine d'introduire certains types de « jet » va rapporter plus de 2 milliards de dollars en dix ans.

Décalage avec l'Europe

Dans le domaine politique, même *si on abandonne formellement* l'idée que les pays de l'OTAN doivent augmenter leurs dépenses militaires de 3 % par an, l'effet du réarmement américain en Europe fera long feu : le grand frère prétendra que les alliés jouent sur leurs échiquiers traditionnels la défense de l'Occident, et doivent aussi s'engager sur les autres, dans le Golfe par exemple. Avec une défense atlantique plus forte, l'Europe pourrait aussi se sentir plus sûre si elle persiste dans le commerce avec les pays de l'Est et participe à des initiatives comme celle du gazoduc sibérien qui risque d'encourager les pressions extérieures par la dépendance énergétique ainsi créée.

L'expert Henry Tezenas du Montcel fait remarquer que les dépenses militaires compriment les investissements dans d'autres secteurs, le secteur automobile, par exemple. L'Europe pourrait en tirer quelque avantage, la compétitivité américaine étant ainsi ralentie. Les *conséquences* de la politique militaire de Washington sur l'Europe seront en tout cas atténuées par le fait que l'effort de guerre des Etats-Unis est *programmé pour* se développer en plusieurs années. C'est aussi cet étalement qui va limiter l'effet inflationniste du réarmement : on ne prévoit pas de *financement des dépenses* militaires par l'augmentation de la masse monétaire, et les consommations privées seraient en tout cas comprimées par une *augmentation du budget* de la défense.

En conclusion, il faut regretter que l'Europe n'ait pas de politique commune de l'armement, puisqu'elle n'a même pas de politique industrielle commune. Le « mémorandum Colonna » de 1970 en proposait déjà une pour arriver à une meilleure « indépendance économique et technologique », et même M. Roy Jenkins, l'ancien président de la commission, a dit en 1972 qu'une stratégie commu*nautaire dans* ce secteur s'imposait d'urgence.

RENATO PRONI.

Le Vieux Continent devrait se défendre sans gaspiller

DANS les semaines qui ont suivi l'installation du président Reagan, les Etats-Unis ont *décidé d'augmenter* leurs dépenses militaires et demandé aux Européens d'en faire autant. Simultanément, les invectives entre l'Est et l'Ouest allaient bon train, même si MM. Brejnev et Reagan faisaient réciproquement mine de s'intéresser à des propositions de conciliation. Le réalisme voudrait pourtant que les dirigeants de l'hémisphère Nord se soucient davantage de réduire un contentieux qui les ruine, menace le monde et accumule les dangers pour l'Europe. S'il faut se défendre, encore ne faut-il pas le faire en gaspillant ses ressources à renforcer des oppositions ou à en créer qui n'existent pas.

par PIERRE SUDREAU (*)

La peur règne partout et son fardeau est écrasant :

— 500 milliards de dollars dépensés en 1979 pour l'armement ;

— la puissance de destruction des arsenaux mondiaux multipliée plusieurs millions de fois en vingt-cinq ans ;

— plusieurs tonnes d'explosifs sous les pieds de chaque habitant de la Terre ;

— Le potentiel scientifique et technique de l'humanité utilisé à 60 % pour des fins militaires.

Dire que presque toutes les ressources du globe vont au service de la guerre n'est plus une métaphore.

Au cœur de cette tension, l'Europe est la plus vulnérable. Bien fol serait celui qui mesurerait sa sécurité seulement à proportion des stocks de bombes, de fusées, de sous-marins, de satellites censés la protéger. Les Cruises sont dit invulnérables mais les SS-20, avec leurs trois têtes nucléaires, peuvent détruire simultanément Anvers, Rotterdam et Paris.

A tout arme correspond de l'autre côté, tout près, sa réplique. Chaque semaine, une nouvelle fusée soviétique vient faire le guet sur les frontières. Prise entre les fusées intercontinentales des Deux Grands, l'Europe est destinée à être, à la première passe d'armes, une cible. Les grandes villes, qui sont un des atouts de sa puissance, font sa fragilité. Ses foules citadines offrent un champ de bataille sans défense ; ses multiples réseaux de *communication* peuvent, en leur point de concentration, être dans l'instant paralysés. Il n'est même point besoin de chars ni de bombes thermo*nucléaires pour provoquer, dans* cette Europe active et grouillante, quelques courts-circuits généraux, décisifs et mortels à sa défense. Des commandos ter*roristes ont, dans le monde en*tier, déjà grande expérience acquise.

L'absence de protection civile

Dès lors, que faire ?

Il y aurait bien des manières d'accroître sa protection sans pour autant se lancer dans des dépenses exagérées en nouveaux armements.

1° Par un programme européen de défense civile. La très grande vulnérabilité de l'Europe, en cas d'échange nucléaire, tient en partie à l'absence de protection civile. Les abris, les stocks de vivres, sont en nombre dérisoire. Des équipes entraînées et compétentes pour organiser la survie des populations n'existent à peu près qu'en Suède et en Suisse. *Les crédits affectés à la défense* civile sont, dans la plupart des pays européens, insignifiants. Il est urgent de définir un programme européen de défense civile. Ses retombées économiques et sociales ne seraient pas négligeables ;

2° Par une réforme en profon*deur des services militaires. Que* deviennent les armées traditionnelles en cas d'occupation ? Pour chaque Etat européen, il faut promouvoir un système de dis*suasion d'occupation*, créer des « armées de résistance », inspirées du modèle suisse ou yougoslave. Que les citoyens apprennent à défendre leur ville, leur quartier, *leur maison. En développant* la résolution collective et l'esprit de résistance, les responsables militaires feront sans doute plus et à moindres frais pour la défense de leur pays qu'en raffinant sur des scénarios nucléaires qui peuvent toujours être tournés.

Aucun pays ne chercherait à en occuper un autre si ses dirigeants avaient la certitude que l'occupation envisagée serait d'un coût exorbitant. Il n'y a pas de sécurité durable dans les armes, il y en a une dans l'attachement des peuples à leur pays, à leurs biens, à leur liberté ;

3° Par la prévention des conflits. En matière de politique *générale*, la *protection* la *plus* intelligente et la moins coûteuse ne réside ni dans les abris ni dans les fusées. Elle est dans la prévention de la guerre. Car l'Europe a le choix : soit de s'offrir en cible, en restant inerte et en devenant le réceptacle des tensions, soit de devenir l'université diplomatique du monde. L'Europe a, par sa grande expérience en ce domaine, des moyens précieux pour réduire les antagonismes entre l'Est et l'Ouest. Elle n'est pas sans compétence pour imaginer et faire naître des relations plus harmonieuses entre des adversaires qui sont à bien des égards partenaires. Encore faudrait-il que les dirigeants européens s'organisent pour y parvenir à l'heure où les Etats-Unis et l'U.R.S.S., directement ou indirectement, semblent vouloir les entraîner dans une nouvelle course en avant.

(*) Député, ancien ministre du *général de Gaulle*.

et l'économie des Dix

Une nouvelle stratégie atlantique devrait être élargie et modulée

SI les Européens continuent à rêver avec nostalgie de la détente généralisée que l'on espérait au début des années 70, c'est peine perdue. Si les Américains persistent à vouloir revenir à l'ère de la suprématie des Etats-Unis et du *leadership* incontesté de l'Amérique dans les affaires du monde, leur politique sera également stérile. Et ces erreurs entraîneront les premiers à sous-estimer la menace militaire soviétique en Europe, minimisant aussi dangereusement les événements qui se produisent dans certaines régions du monde ; et les seconds tendront abusivement à forcer l'Europe à agir, ou, à défaut, à l'abandonner. Telles sont les idées de départ de l'intéressant rapport sur *la Sécurité de l'Occident*, publié en commun par les directeurs du Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik (Bonn), du Council Foreign Relations (New-York), de l'Institut français des relations internationales (Paris) et du Royal Institute of International Affairs (Chatham House, Londres) (1).

Pour eux, en ne tenant aucun compte des signes d'inquiétude *que l'Ouest a manifestés auprès* des pays de l'Est, depuis 1977, au sujet des armes nucléaires de *théâtre à longue portée, l'Union* soviétique a montré le peu de cas qu'elle fait des fondements *mêmes de la stabilité de l'ère* nucléaire. Et les propositions de négociations faites par l'Union *soviétique, peu avant la décision* prise par l'OTAN, en décembre 1979, sur le programme d'instal*lation de ces armes, ont* davantage démontré l'intention de l'U.R.S.S. de diviser l'alliance atlantique *plutôt* qu'une volonté de réduire sa propre supériorité ou de parvenir à un accord garantissant une sécurité égale pour les deux parties.

L'une des causes de divergences entre les Etats-Unis et l'Europe est le regain d'attention des Européens pour les discussions sur le contrôle des armements, au moment même où les Etats-Unis s'interrogent sur l'intérêt de ces négociations. Les points de vue sur la détente sont également différents : « *Alors que la détente concernait directement des millions d'Européens — les Allemands en particulier, — elle n'a guère touché l'Américain moyen, d'où le sentiment, aux Etats-Unis, qu'elle s'est soldée par un échec.* » L'OTAN devrait donc chercher à intégrer à la fois sécurité et contrôle des armements dans sa politique à l'égard de l'U.R.S.S. Ainsi l'installation en Europe d'armes nucléaires de théâtre à longue portée devrait-elle, selon ces experts, être étroitement liée à des négociations sur la limitation des armements. Mais, en tout état de cause, le déploiement de ces armes ne saurait être retardé au-delà de 1983 s'il est prouvé, du fait du comportement soviétique, que les négociations traînent en longueur et n'apportent pas le résultats sérieux.

Il est important aussi, aux yeux des auteurs de ce rapport, que tous les membres de l'alliance respectent leur engagement de porter leur effort de défense à 3 % de leur P.N.B. par an en termes réels. Mais il ne s'agit nullement d'être obnubilé par un chiffre magique : ce qui importe réellement, c'est qu'il y ait une contribution efficace à la sécurité commune. Une augmentation de ces efforts serait aussi un moyen de mettre un terme aux reproches réciproques qui s'échangent par-dessus l'Atlantique, les Américains oubliant souvent en l'occurrence que ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui, « *après avoir pendant près de dix ans (jusqu'en 1978) réduit leurs propres dépenses militaires en termes réels, doivent impérativement rattraper le retard pris* ». La part de l'Europe dans le financement des dépenses totales de l'OTAN n'est-elle pas passée de 22,7 % en 1969 à 41,6 % en 1979 ?

La « divisibilité de la détente »

Un autre groupe de questions divise les pays membres de l'alliance, alors qu'il commande en fait leur efficacité future. Il s'agit du problème de la « divisibilité de la détente » : dans quelle mesure les Européens doivent-ils eux-mêmes intervenir pour parer aux nouvelles menaces qui s'exercent indirectement sur eux en dehors de l'Europe ?

En particulier, « *l'opinion publique américaine voit dans la volonté des Européens de participer activement à la protection du pétrole européen du Moyen-Orient l'un des éléments-clés des relations transatlantiques actuelles. De ce point de vue, il serait donc souhaitable que la contribution européenne à la sécurité des approvisionnements de pétrole du Moyen-Orient soit le plus directe et le plus visible possible. Une participation européenne, même marginale, aurait une grande importance symbolique, car elle démontrerait ainsi la cohésion de l'alliance aux yeux des Soviétiques et des Etats de la région, et elle persuaderait l'opinion publique américaine de la nécessité d'un effort massif des Etats-Unis dans la région. D'un point de vue européen, une telle participation directe serait également souhaitable, car elle permettrait d'assurer un partage réel des responsabilités et une prise de décision collective.* »

Enfin, « *la stratégie globale (qui doit être mise en œuvre en commun) devrait inclure le renforcement de l'ensemble des liens économiques et, en particulier, le commerce avec les pays arabes, une augmentation du volume de l'aide économique à répartir entre les différents pays d'importance stratégique de la région — en particulier la Turquie, le Pakistan et l'Egypte — et, enfin, une utilisation judicieuse des ventes d'armes. L'Occident dans son ensemble a tout intérêt à ce qu'une coopération intensive préside au recyclage des revenus pétroliers arabes.*

» *Les sommes requises pour mettre en œuvre de tels programmes pourraient bien être très élevées (le soutien économique à la Turquie, l'un des pays-clés de la région du point de vue occidental, a coûté 1,1 milliard de marks au gouvernement allemand en 1979 et 1980). En conséquence, les pays européens auront du mal à justifier politiquement la poursuite d'un tel effort si le gouvernement américain ou l'opinion publique américaine ne leur en savent pas suffisamment gré.* »

Sur un plan pratique, les quatre instituts de stratégie publiant ce rapport suggèrent une amélioration du fonctionnement de l'OTAN et des procédures de consultation entre les principaux pays qui en sont membres, en les rendant permanentes et en liant systématiquement économie et stratégie dans les discussions. Pour eux, « *les activités d'un groupe de nations principales ne doivent pas être perçues comme étant en concurrence avec les efforts de coordination politique au sein de la Communauté européenne. Le processus intra-européen devrait être complété par des consultations et une coordination en temps utile avec les Etats-Unis et, dans certains cas, avec le Japon* ».

Des divergences positives

L'originalité de ce rapport est certainement de faire comprendre que certaines divergences peuvent n'être pas désastreuses mais positives. Ainsi, là où aucun intérêt direct n'est menacé, les Etats-Unis et certains pays européens pourraient *souhaiter s'opposer* à la menace soviétique pour des raisons géopolitiques, tandis *que* d'autres Européens n'en verraient pas la nécessité. Selon les cas, des groupes d'intervention *pourraient être constitués* suivant une composition différente, avec toutefois un *noyau commun* (probablement Etats-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, France et Japon). *Une stratégie élargie serait* alors modulée. « *Le rétablissement d'une alliance plus saine passe en premier lieu par la reconnaissance de ces différences.* »

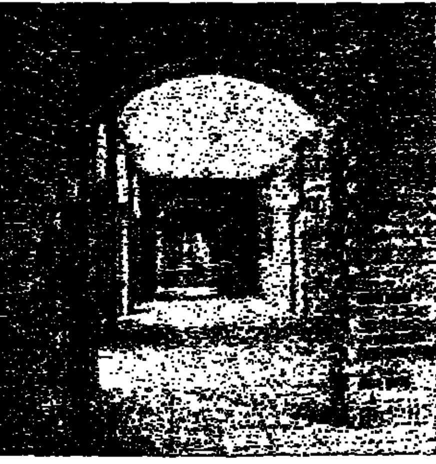
Enfin, « il serait également essentiel que la nouvelle administration américaine se charge de convaincre le Congrès et l'opinion publique de son pays qu'elle considère la contribution des Européens comme équitable », afin qu'à l'augmentation de leurs charges de défense ne s'ajoutent pas pour les Européens des récriminations américaines en prime.

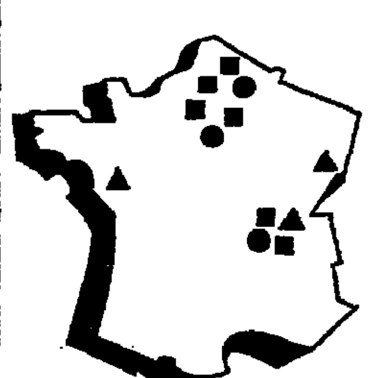
J. G.

(1) En France, le document est disponible à l'IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris. Voir *le Monde* du 27 février 1981.











La gestation de la politique de sécurité et l'économie des Dix

Le cocon du Cocom

(Suite de la page 21.)

Un certain mercantilisme régnait alors, donnant lieu à diverses formes de marchandages formulés ou inavoués. Chaque pays cherchait à vendre le plus d'usines et d'équipements possible à l'Est.

L'invasion de l'Afghanistan et les événements polonais ont entraîné un changement de l'attitude américaine. Les Etats-Unis ont formulé de nouvelles propositions, visant à durcir les listes qui sont soumises à révision tous les trois ans — la dernière ayant été achevée en 1979, même si le sort de certains articles n'a pas été encore régié, — et à en étendre le champ d'application.

Washington souhaitait notamment introduire plus de sévérité dans certains secteurs, comme l'informatique ou l'aéronautique. Les dirigeants américains voulaient aussi que tous les grands projets clés en main fassent l'objet d'une consultation préalable, ce à quoi ils ont depuis renoncé.

Toutefois, les Etats-Unis entendaient obtenir de leurs partenaires une renonciation à la demande d'exception générale. Face à cette revendication, la France a adopté une attitude prudemment réticente. affirmant leur respect des règles actuelles du Cocom, reconnaissant la nécessité d'un examen attentif des problèmes de transfert de technologie. soulignant leur souci de réserver l'avance de l'Occident dans ce domaine. ses responsables ne sont pas pour autant prêts à transformer le Cocom en un instrument de sanction conjoncturelle. Pour les experts *français, les objectifs du* Comité sont de nature stratégique et ne doivent pas être modifiés de façon brutale en fonction des aléas internationaux.

En clair, la France, qui ne néglige pas ses intérêts commerciaux et financiers — les créances sur l'Union soviétique représentent quelque 20 milliards de francs, — apparaît favorable à un durcissement modéré qui tienne compte des intérêts stratégiques communs, mais aussi de l'évolution des normes technologiques elles-mêmes. Certains nouveaux produits peuvent être *ainsi introduits dans les listes* du Cocom, mais d'autres peuvent en sortir. Paris apparaît donc disposé à faire preuve de plus de rigueur dans la gestion de règles du Comité, mais n'entend pas se laisser ligoter ni en tout cas accepter que le maniement de ces règles serve les intérêts d'autres membres. La question se posera avec plus d'acuité lors de la révision des listes en 1982.

En fait, le fonctionnement et l'existence du Cocom posent la question du maniement de l'arme technologique par les Occidentaux. En dehors d'une zone *noire qui concerne* les *biens* à emploi militaire, les difficultés apparaissent dès lors qu'il s'agit de la zone grise qui englobe les produits à usage mixte. Il en est ainsi des roulements à billes qui ont été utilisés pour le montage des fusées ou des camions qui ont servi au transport des troupes soviétiques en Afghanistan.

A la limite, la zone blanche peut, elle aussi, être mise en cause : n'importe quel transfert aux pays de l'Est est susceptible de faciliter un processus de production et leur donne en tout cas la possibilité d'un transfert de ressources *du civil vers le militaire*. Il peut donc apparaître plus réaliste de définir une stratégie globale des relations économiques Est-Ouest, compte tenu de l'appréciation de leur rôle dans les systèmes de ces pays. Dans cette perspective plus large, le Cocom ne constitue donc qu'un instrument d'analyse et de concertation. Il était sans doute plus efficace à une époque où les Etats-Unis étaient plus puissants et où les relations avec l'Est étaient limitées. Leur ouverture change les données du problème, conduisant, selon les experts, à raisonner en termes d'équilibre des interdépendances, et non plus seulement en termes de sécurité d'opérations ponctuelles.

Le Comité de coordination, même si son importance a sans doute été grossie en raison même *du mystère dont il s'entoure*, n'est pas une coquille creuse. Ayant accumulé des dossiers et de l'expérience, il peut, en dépit de certains circuits d'évasion et compte tenu de l'espionnage industriel, jouer encore un certain rôle de filtre, et son effet d'autocensure ne doit pas être négligé, l'absence de conflit majeur étant lié en partie à l'abandon préalable de certains projets. Point de passage obligé de ce qui met en cause la défense du monde occidental, le Cocom n'a de poids que s'il existe une véritable volonté politique occidentale.

MICHEL BOYER.

Pour un développement autocentré de l'Europe

(Suite de la page 21.)

Quand elle aura été adoptée, le Fecom disposera de réserves monétaires de plus en plus abondantes. *Il pourra les utiliser pour financer* des opérations visant à accroître l'autonomie des pays européens.

Dans l'hypothèse où un gouvernement soucieux d'appliquer une telle politique ne parviendrait pas à *faire partager sa conviction à ses* partenaires, il pourrait parfaitement la mettre en œuvre seul. Le financement du plan de relance axé vers la réduction rapide de la dépendance énergétique se ferait alors par la voie d'un déficit budgétaire massif. Pour éviter que ce dernier n'aboutisse à une création monétaire excessive, d'autres formes de création monétaire devraient être limitées. Par exemple, une augmentation progressive du taux des réserves obligatoires serait imposée aux banques commerciales. Simultanément, un contrôle du marché des eurodevises serait instauré. La création monétaire deviendrait ainsi plus sélective et privilégierait le *redéploiement* envisagé.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser à première vue, cette politique ne serait pas inflationniste mais aurait, au contraire, un impact anti-inflationniste non négligeable. *En effet, tant que les entre*prises seront aussi lourdement endettées qu'elles le sont actuellement, elles auront intérêt à l'inflation. Au contraire, dans le système suggéré, l'endettement des entre*prises auprès du secteur bancaire* serait partiellement remplacé par des commandes passées par l'Etat (ou la Communauté européenne) dans le cadre d'opérations de redéploiement. On assisterait donc à un désendettement des entreprises qui perdraient intérêt à l'inflation.

D'abord le marché intérieur

Enfin, il convient de souligner qu'une relance économique ainsi orientée est la seule qui peut être envisagée sans entraîner un déficit extérieur durable. Bien au contraire, elle extirperait progressivement les racines mêmes de celui-ci. En effet, alors que l'endettement extérieur actuel finance une consommation d'énergie importée et ne résout pas le problème posé, le nouvel endettement qui pourrait résulter dans un premier temps d'un accroissement des investissements énergétiques servirait à financer un programme de réduction définitive de notre dépendance énergétique et donc de nos importations.

Comme le « new deal » dans les années 30, une telle politique risque de choquer les esprits orthodoxes. On ne peut que les inviter à méditer sur l'échec patent des politiques *appliquées jusqu'à présent et, au* contraire, la réussite du Japon dont la politique économique s'apparente dans une large mesure à celle qui est préconisée ici. Depuis plus d'un siècle, le Japon cherche systématiquement à renforcer son autonomie malgré une pauvreté en matières premières peu propice à la réalisation d'un tel objectif. Toujours présenté comme un « champion des exportations », le Japon pourtant n'exporte guère de produits qu'il n'ait au préalable lancés pour satisfaire sa demande domestique et testés sur son propre marché. C'est que la conquête du marché intérieur n'est pas antinomique avec une expansion des échanges extérieurs. *Au contraire, elle en est une des* conditions majeures. Il est illusoire de penser qu'un entrepreneur qui serait incapable de satisfaire sa demande interne pourrait s'imposer sur des marchés lointains.

La politique conjoncturelle est également très intéressante. Alors que le Japon est le pays industrialisé qui a été le plus touché par la crise pétrolière, il a pratiqué une politique systématique de déficit budgétaire (32,9 % des dépenses du budget général en 1977, 31,3 % en 1978, 35,4 % en 1979) bien que l'endettement des entreprises diminuait fortement, passant de 11,3 % du P.N.B. en 1974 à 3,8 % en 1979. Cette politique a permis d'obtenir des résultats tout à fait remarquables : une croissance forte (6 % en 1978, 5,9 % en 1979, 5,5 % en 1980), un chômage qui n'atteignait que 2,1 % en 1979 et une inflation de seulement 3,6 % la même année.

Entre le « rétro » libéral cher à Mme Thatcher ou à M. Reagan et le « rétro » marxiste, une autre voie existe. Il est temps que la Communauté européenne s'y engage pour vaincre la crise (1).

ANDRE GRJEBINE.

(1) Cette nouvelle politique est présentée en détails dans un ouvrage paru en décembre 1980 aux Presses universitaires de France, *la Nouvelle Economie internationale. De la crise mondiale au développement autocentré.*

Un entretien avec M. Thorn

(Suite de la page 21.)

» Aujourd'hui, pour sortir de l'impasse, certains chefs d'Etat et de gouvernement eux-mêmes pensent qu'il faudrait revenir plus souvent — pas exclusivement — à la règle de la majorité. On a même envisagé qu'on pourrait, de sommet européen en sommet européen, fixer les matières auxquelles serait appliquée la règle de la majorité pendant la période. M. Willy Brandt et moi avions envisagé que chaque pays fixe des listes de degrés d'intérêt par sujet, ce qui aurait eu l'avantage de présenter une série de concessions réciproques aceptables, à négocier ensuite.

» C'est une grande erreur de croire que la règle de la majorité conduira au danger que tout le monde tente de « majoriser » tout le monde. *On sait* très bien qu'il est plus difficile de « majoriser » les petits que les grands, parce que ceux-ci vous gardent toujours un chien de leur chienne. Mais chacun fait attention. Quand le général de Gaulle a réintroduit la règle de l'unanimité, c'était beaucoup plus pour mettre un frein à certaines velléités de la commission Hallstein d'alors que par crainte d'être « majorisé ».

Pour une grande conférence des chefs d'Etat

— *Vous avez dit que, plutôt qu'une nouvelle conférence de Messine* (1), *vous préféreriez un conseil européen de chefs d'Etat qui définiraient ensemble clairement l'Europe qu'ils souhaitent pour les cinq à dix ans qui viennent. A quoi,* a priori, *pensez-vous que cette Europe ressemblerait, si tant est qu'il y ait des chances qu'il en sorte une ?*

— Le dernier rempart de l'Europe, aujourd'hui, est que personne ne peut risquer individuellement de la mettre en péril, car celui-là serait condamné, à la fois par l'histoire et dans son avenir immédiat. Je ne m'oppose pas à l'idée d'une conférence comme celle de *Messine*. Au contraire, je trouve qu'aujourd'hui les hommes politiques se réunissent trop souvent et trop brièvement.

» On se voit de trop nombreuses fois pour, finalement, s'apercevoir qu'on ne s'est jamais vraiment rencontrés, alors qu'autrefois il y avait des hommes politiques et des diplomates qui ne s'étaient jamais vus, mais qui comprenaient parfaitement la politique de l'autre.

» Dans une grande conférence comme celle de Messine, on a pris le temps, jour après jour, de passer plusieurs fois en revue les mêmes questions, au besoin en modifiant certaines positions, alors qu'aujourd'hui on rédige un communiqué dès le deuxième jour et parfois le premier. Il faudrait avoir le courage d'aller au fond des problèmes. Mais si je suis pour cette formule de conférence, je préférerais que ce soient les chefs d'Etat qui la tiennent. Ne serait-il pas meilleur que les millions dépensés et *les tensions accumulées à travers* la presse à l'occasion des sommets le soient moins souvent, mais plutôt au terme d'une réunion d'une semaine où l'on aurait à nouveau fixé pour des années les objectifs de l'Europe de la deuxième génération ?

— *Seriez-vous favorable à l'idée émise par plusieurs centres d'études stratégiques internationaux que les sommets des chefs d'Etat occidentaux incluent systématiquement dans leurs entretiens les questions de défense et de sécurité ?*

— En un mot : oui. La séparation trop simplifiée entre politique économique et défense est absurde. Elle était justifiée au *début lorsqu'il s'agissait de savoir* si l'on voulait faire l'Europe économique ou politique d'abord, quand il n'y avait rien. Mais après trente ans d'Europe économique, nous ne pourrons franchir le seuil suivant qu'en faisant preuve fermement d'une volonté politique. Or nous n'aurons toujours pas d'intégration politique ni même simplement de coopération politique (avec un grand « P ») si nous n'intégrons pas, sinon une politique de sécurité, du moins une conception commune de ce que peut être la défense. Comment pouvons-nous coordonner nos politiques si nous n'avons même pas le courage d'étudier ensemble le problème de savoir où sont nos amis, nos ennemis, comment nous allons nous défendre, seul ou en commun ?

— *Les conceptions de leur souveraineté des chefs d'Etat européens le leur permettent-elles ?*

— La souveraineté est tellement relativisée dans la réalité d'aujourd'hui que, hors des querelles électorales (et je dis cela pour tous les pays), nous devons pouvoir en parler. C'est un phénomène étrange... mais l'électeur est moins dupe du tabou de la défense que l'élu. »

Propos recueillis par JACQUELINE GRAPIN.

(1) La conférence de Messine a réuni, les 1er et 2 juin 1955, après l'échec de la Communauté européenne de défense, les six ministres des affaires étrangères des pays de la CECA, qui décidèrent de poursuivre l'établissement d'une Europe unie. M. Spaak fut chargé d'un rapport d'où sortirent l'idée du Marché commun et celle de l'Euratom.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	749 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	693 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

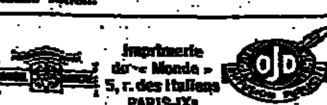
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe.

Commission paritaire n° 57 437.

La difficile percée du "droit européen"

Longtemps ignorée du public, la Cour européenne de justice, créée il y aura bientôt trente ans à Luxembourg, avec la Communauté du charbon et de l'acier, tient aujourd'hui la vedette.

Elle a eu ou aura son mot à dire dans des affaires mettant en jeu de grands intérêts économiques et politiques et qui déchaînent les passions : la sécurité nucléaire, la « guerre du mouton », la pêche, le budget, entre autres. En France, ses arrêts ont déclenché de virulentes campagnes contre l'« Europe des robins ». C'est que, si la construction européenne stagne, la vie européenne continue avec son cortège de conflits que la Cour a pour mission de trancher. La jurisprudence s'accumule d'autant plus vite que tout le monde peut lui demander justice : non seulement les gouvernements et les institutions communautaires, mais aussi les personnes morales et même les individus.

Les plus fidèles clients de la Cour européenne de justice sont les juridictions nationales qui ont recours à ses services à titre préjudiciel. Placés devant des règlements européens complexes, les tribunaux demandent à la Cour son interprétation et doivent s'y conformer. A cet égard, la Cour de Luxembourg est une institution indispensable. Comment créer un marché unique, mettre en œuvre des politiques communes (à commencer par la politique agricole), assurer la libre circulation des personnes et des bien, si les règles communautaires sont appliquées différemment à Marseille, Liverpool, Munich et Florence ? Il appartient à la Cour de Luxembourg de dire le « droit européen ».

Lorsqu'une affaire relevant du domaine des traités communautaires — et on verra qu'il est vaste — atteint une juridiction nationale suprême, sans appel, celle-ci est même « *tenue de saisir la Cour* » (article 177 du traité de Rome). En 1978, Daniel Cohn-Bendit, chef de file ouest-allemand des étudiants parisiens contestataires de mai 68, demanda, au nom de la liberté de circulation inscrite dans le traité de Rome, l'annulation du décret qui l'expulsait de France. Le cas remonta jusqu'au Conseil d'Etat, qui, en contradiction manifeste avec l'article 177, s'opposa à la saisine de la Cour de Luxembourg par le tribunal administratif de Paris. L'affaire n'en serait sans doute pas restée là si, deux jours avant l'arrêt du Conseil d'Etat, le gouvernement français ne l'avait prudemment vidée de sa substance en levant l'expulsion.

Ce cas illustre le principal moyen de persuasion de la Cour. La peur du gendarme européen suffit le plus souvent à ramener les récalcitrants dans le rang. S'il en allait autrement, les Etats membres, de représailles en contre-représailles, en reviendraient aux rapports de force habituels entre Etats — la loi de la jungle, — et la Communauté européenne disparaîtrait.

La Cour arrêta, dans un attendu célèbre du 15 juillet 1964, que « *le droit né du traité ne pourrait (...), en raison de sa nature spécifique, originale, se voir judiciairement opposer un texte interne quel qu'il soit, sans perdre son caractère communautaire et sans que soit mise en cause la base juridique de la Communauté elle-même* ». Cette suprématie du droit communautaire n'a pas été reconnue sans mal par les Etats membres. Tirons un coup de chapeau à la Grande-Bretagne — l'occasion ne s'en présente pas si souvent, — ce sont ses tribunaux qui suppléent de meilleure grâce aux décisions de la juridiction européenne.

L'arrêt de la Cour dans la « guerre du mouton » scandalisa les Français, alors qu'un arrêt comparable rendu peu avant contre la Grande-Bretagne dans une affaire de pommes de terre fut accepté sans broncher par l'opinion britannique. En 1976, la Cour annula un règlement sur le lait en poudre. Les éleveurs britanniques, lésés par ce règlement, furent dédommagés rubis sur l'ongle, alors qu'en Allemagne fédérale ils devaient retourner devant leurs tribunaux et qu'en France, ignorant leur bon droit, ils continuaient de manifester.

Même dans les pays les plus supranationaux, le zèle des administrations, leur acharnement à perpétuer leur raison d'être, sont tels que d'interminables batailles furent nécessaires en Italie, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas (une affaire de colle), en Belgique (une affaire de fromages) pour imposer le droit européen.

En France, à l'occasion d'un conflit entre les douanes et une marque de café (avec 9 millions de francs en jeu), la Cour de cassation établit le 24 mai 1975 que « *la valeur juridique d'un règlement communautaire prime celle de la loi nationale correspondante* ». Les adversaires de l'« Europe des juges » n'ont pas pour autant désarmé. Le 9 octobre dernier, un député gaulliste, M. Aurillac, fit adopter à la sauvette par l'Assemblée nationale un texte interdisant pratiquement aux tribunaux de se prononcer sur la validité d'une législation contraire aux engagements internationaux de la France. Ce texte n'a pas encore été présenté au Sénat. Il risquerait d'avoir de telles conséquences que beaucoup pensent qu'il restera sur la voie de garage.

De larges compétences

L'autorité de la Cour de Luxembourg étant reconnue, quel est le domaine de sa compétence ? De la viande de caribou à la sécurité nucléaire, de la libre circulation des proxénètes à la liberté d'établissement des footballeurs, il est immense. Les traités européens n'ont pas seulement pour objectif la création d'une communauté économique, mais le « *progrès social* », l'« *amélioration constante des conditions de vie* » et une « *union sans cesse plus étroite entre les peuples européens* » (préambule du traité de Rome). Les libertés syndicales, l'égalité des sexes, l'égalité de tous devant la loi, entrent aussi dans son domaine, ce qui amena la Cour à affirmer que « *les droits fondamentaux font partie intégrante du droit dont elle a la charge d'assurer le respect* ». Selon les traités, les seules limites de sa compétence doivent être « *justifiées par des raisons d'ordre public, de sécurité, de santé et de moralité* », notions que la Cour interprète libéralement.

En 1976, un magistrat français, nommé depuis juge à Luxembourg, M. Touffait, écrivait déjà : « *Les autorités institutionnelles de la Communauté sont amenées inéluctablement à définir un ordre public communautaire, demain une santé publique communautaire, ensuite une moralité publique communautaire, créant ainsi, lentement sans doute mais quasi irrésistiblement, une communauté des esprits européens, une conscience européenne.* »

Sans doute peut-on s'inquiéter du pouvoir exorbitant sur le papier de cette Cour européenne suprême, sans appel, et des risques d'irresponsabilité qu'il entraîne. Ce risque est cependant le lot de toutes les sociétés de droit, les sociétés démocratiques, mais il est limité par la loi.

Les juges sont faits pour appliquer la loi, telle qu'elle est écrite, y compris la loi constitutionnelle, en l'occurrence les traités. Si la législation est mal faite, il appartient au pouvoir politique, non au pouvoir judiciaire, de la modifier. Le célèbre jugement du 14 novembre 1978 sur l'Euratom, introduisant la Commission dans les négociations nucléaires internationales, ayant fait apparaître des incompatibilités entre le traité et le programme nucléaire français, le gouvernement français s'y conforma (ces effets immédiats étant d'ailleurs anodins), mais il demanda la modification des dispositions « sensibles » sur l'approvisionnement en matières fissiles.

L'affaire est depuis en sommeil, mais elle est, de fait, reconsidérée au niveau politique : ou les dispositions du traité seront explicitement modifiées, ou les gouvernements décideront plus ou moins implicitement de ne plus s'en prévaloir. Le programme nucléaire de la France est trop important — et pas seulement pour elle — pour qu'il en aille autrement. Mais nul ne peut *reprocher aux juges*, comme l'a dit M. François-Poncet le 8 janvier 1979, à propos de ce jugement, d'« *avoir lu dans le traité ce qui s'y trouve* ».

Les politiques, en tout état de cause, gardent le dernier mot. Qu'ils fassent de bonnes lois et nous aurons de bons juges — en Europe — comme ailleurs.

MAURICE DELARUE.

Conseil de rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Vittorio Sabadin (« la Stampa »), John Greig, David Spanier (« The Times »), Ingeborg Schawohl, Walter Spiegel (« Die Welt »).
Rédaction en chef : Jacqueline Grapin.
Publicité : Yves Morvan (« le Monde »), Dante Secchia (« la Stampa »), Spencer Lee (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

BIBLIOGRAPHIE

DROIT BANCAIRE FRANÇAIS ET MARCHÉ COMMUN de Michel VASSEUR

Le droit communautaire n'en est peut-être qu'à ses balbutiements, mais il progresse tout de même. Les praticiens ne peuvent plus l'ignorer. C'est pourquoi M. Michel Vasseur a pris la plume pour faire le point dans son ouvrage *Droit bancaire français et Marché commun*. Selon un ordonnancement très classique de la matière, il propose aux lecteurs deux parties, la première *sur les libertés communautaires*, la deuxième sur les politiques dans leurs rapports avec les *banques françaises*.

Juristes et responsables financiers n'ignoreront plus rien de la libre circulation des capitaux, des droits d'établissement, de la coordination des législations bancaires, des politiques de concurrence, fiscales et commerciales dans la mesure où elles touchent la profession de banquier.

On voit à l'horizon se profiler de nouveaux développements en liaison avec ceux de l'union économique et monétaire.

Un livre utile à tous ceux qui ont peur de perdre pied dans le *maquis des interférences entre* deux niveaux de droit : celui de la nation et celui de la Communauté *européenne*.

★ LA REVUE BANQUE EDITEUR, 18, rue Lafayette, 75009 Paris. 96 pages. 48 francs.

FORUM

Le Conseil de l'Europe a préparé l'Espagne à son entrée dans la C.E.E.

par JOSÉ MARIA DE AREILZA (*)

TANDIS que les négociations entre l'Espagne et la C.E.E., en *vue de l'accord final qui permettra* l'entrée de notre pays comme membre à part entière, traînent en *longueur, la participation plénière et* positive des parlementaires espagnols et du gouvernement de Madrid *au Conseil de l'Europe se manifeste* en permanence.

Autant dire que sur le plan de l'intégration européenne, l'Espagne fait siens les objectifs généraux de la Communauté. Le retard apporté à la conclusion de nos accords avec Bruxelles n'est certainement pas dû à des obstacles insurmontables qui auraient surgi dans le « dossier » des négociations. Mais au fait que les querelles au sein même de la Communauté sur les problèmes financiers et les subventions agricoles n'ont pas encore été réglées. Malentendus qui, *normalement*, devraient être dissipés avant que la Communauté des Douze ne se mette *définitivement en marche. Pour* l'Espagne, cela suppose qu'elle devra retarder d'au moins un an la *date de son adhésion*.

Ce n'est pas un problème de dates *rigides qui fait l'objet des préoccupations* à Madrid, mais l'apparition d'un climat de frustrations dans notre opinion publique, encore mal informée des complexités « eurocratiques » de Bruxelles. Elle aura *tendance à voir dans cet ajournement* l'intention d'un refus politique ou d'une rivalité commerciale mal dissimulée, ce qui peut aboutir à la cristallisation d'une atmosphère de *sourde hostilité et de suspicion à* l'égard de la cause communautaire.

N'oublions pas que l'intégration à *l'Europe fait l'unanimité des groupes* politiques les plus importants qui composent l'éventail des partis constitutionnels en Espagne. C'est-à-dire qu'il s'agit là d'une option au contenu politique fondamental qui s'identifie au système démocratique. Ce serait une grave erreur que de ne pas tenir compte de cette donnée au moment d'examiner l'état des négociations en cours.

Associer dès maintenant l'Espagne à la problématique générale de la Communauté — projet qui ne serait pas exempt de difficultés techniques, — voilà un idéal qui servirait l'avenir de tous. Car, au centre des litiges « intercommunautaires », se trouve un problème évident : il s'agit *de reconsidérer également* la philosophie de l'intégration politique de l'Europe affectée maintenant par *l'élargissement à douze pays membres*, les trois derniers provenant tous de la partie méridionale du continent. *Cette révision de la philosophie* communautaire, qui touche aussi au vieux problème de la règle de *l'unanimité*, est rendue patente par le caractère toujours plus passionné que prennent les débats au sein de l'Assemblée européenne, élue au suffrage universel et, donc, fortement *marqué par les idéologies. Elle s'est* révélée un instrument au dynamisme remarquable qui aura une influence *considérable sur l'évolution future* vers l'unité européenne.

On y a récemment entendu des voix réclamant de nouvelles initiatives en faveur de cette unité, au *nombre desquelles, celles de M.* Genscher, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne fédérale, qui *faisait état, précisément, de la* nécessité d'un nouveau traité entre les pays membres de la Communauté, *traité qui approfondirait et* actualiserait ceux de Rome et de Paris. Il existe donc un courant d'idées favorable au *renforcement* de la coordination et de l'harmonie de l'Europe communautaire afin de faire face aux difficultés et aux défis de la situation internationale et de perspectives pour le moins inquiétantes.

Cependant, ainsi que je le disais plus haut, la participation espagnole au Conseil de l'Europe, nous a permis de saisir la portée d'une aussi importante institution, la plus vénérable de l'histoire politique de *la progression de la conscience* unitaire du Vieux Monde. L'Assemblée de ce Conseil est la seule *émanation européenne de tous les* Parlements de nations démocratiques que rassemblent les mêmes *principes de la vie publique.* On y entend la voix des vingt et un pays que constituent le noyau le plus important, de nombre, hélas ! fort minoritaire, des peuples qui maintiennent en exercice des systèmes de liberté et de pluralisme effectifs, parmi les quelque cent soixante Etats indépendants qui existent dans le monde. En outre, participent à l'Assemblée de Strasbourg des *organismes tels que* l'O.C.D.E., l'UNESCO et l'O.I.T. qui entretiennent d'étroites relations avec le *Conseil*.

C'est se méprendre, à mon avis, *que de vouloir présenter* l'Assemblée du Conseil et l'Assemblée européenne comme des organes rivaux *ou opposés. Les fonctions de l'une* et de l'autre sont parfaitement différenciées, et leurs domaines respectifs également distincts. L'une des commissions les plus importantes de l'Assemblée du Conseil est constituée précisément par des pays qui ne sont pas membres : on y trouve, à l'état latent, le souci de ne pas oublier les racines du sous-sol culturel de l'Europe qui, sociologiquement et existentiellement, s'étend à ce que nous appelons l'Est. Un diplomate éminent me disait, il y *a peu de temps, qu'on pouvait ainsi résumer* les fonctions des deux Assemblées délibérantes : l'Assem*blée européenne se préoccupe*, entre autres choses, de l'augmentation du niveau de vie des Européens ; l'Assemblée du Conseil de l'Europe étudie l'amélioration de la qualité de cette vie.

A l'heure où tout ce qui est européen s'identifie au foyer de la *liberté face aux périls qu'elle court*, l'Espagne se sent unie à cette identification, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

(*) Ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement espagnol, ancien ambassadeur de Madrid à Paris.

هكذا من الأصل

UN EFFET PARADOXAL DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

La « deuxième vague » du mouvement européen des consommateurs

Les dirigeants européens d'entreprise, déjà inquiets de l'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie et de la main-d'œuvre, des marchés ralentis et de la farouche concurrence étrangère, devront faire face à un autre défi sur le front intérieur dans les années 80 : une résurgence du mouvement des consommateurs dont les exigences n'étaient jadis exprimées que par quelques individus bruyants, mais qui reçoivent aujourd'hui un écho grandissant dans un public plus large de consommateurs.

CETTE seconde poussée de croissance du mouvement des consommateurs en Europe a quelque chose de paradoxal dans le climat économique

par *MAGGIE McCOMAS* (*)

actuel. A l'origine, le mouvement organisé des consommateurs, excroissance, dans une large mesure, des activités des instituts d'essai comparatifs comme le Stiftung Warentest allemand, a été considéré par les dirigeants européens d'entreprise comme un « enfant de la prospérité ».

Dans la période d'après guerre, et en particulier pendant le boom des années 60, les sociétés ont eu les moyens de satisfaire beaucoup des exigences des *défenseurs* des consommateurs, en assurant par exemple que les produits seraient fabriqués pour répondre à des normes de sécurité toujours plus strictes. La croissance rapide du marché et l'innovation technique dans la production permettaient aux firmes d'absorber aisément les frais supplémentaires nécessaires pour satisfaire ces exigences, au point même de réduire le prix réel de nombreux biens de consommation.

Peu de textes neufs

L'ambiance actuelle de la stagflation a suscité une réorientation *du mouvement* européen *des* consommateurs et des réponses des entreprises à ses exigences. Mais ces changements contredisent cependant les prédictions qui semblaient les plus évidentes. Les gouvernements de centre droit actuellement au pouvoir dans la plupart des grands pays européens compatissent vivement aux malheurs exprimés par les entreprises, ployant sous le fardeau de la réglementation et des textes législatifs qui les gênent dans la compétition internationale. Les législateurs, les hommes d'affaires et même les *défenseurs des consommateurs* sont généralement d'accord pour penser qu'il n'y aura pas de nouvel accès de réglementation protectrice dans un proche avenir. La seule exception est le domaine de la sécurité des produits.

Comme l'a démontré le récent boycottage du veau aux hormones, la question de la sécurité reste primordiale dans l'esprit des consommateurs et doit être tranchée par la réglementation. De plus, la responsabilité civile stricte du fait des produits, telle que celle qui est prévue par le projet de directive de la C.E.E., est considérée par les défenseurs des consommateurs comme une nécessité et même acceptée par beaucoup de dirigeants d'entreprise comme une chose inévitable.

Mais ce tassement de la réglementation est contrebalancé par le souci croissant des défenseurs des consommateurs de voir tant *de règles et de lois déjà* en vigueur n'être appliquées que de façon relâchée.

Le niveau de protection des consommateurs dans la plupart des pays européens est plus apparent que réel, disent-ils. En conséquence, ils réorientent les talents de leurs groupes de pression sur la surveillance du comportement des fabricants et des commerçants, agissant pour le compte du consommateur isolé en appelant l'attention des fonctionnaires publics sur les infractions aux textes protecteurs des consommateurs. Les groupes de consommateurs ont en outre découvert les possibilités nouvelles qui leur sont offertes par la législation antitrust et les règles de la concurrence.

Des applications nouvelles

Même les entreprises qui possèdent les ressources et la bonne volonté nécessaires pour négocier de façon constructive avec les défenseurs des consommateurs découvrent désormais que certaines des exigences de ceux-ci sont en conflit direct avec celles d'autres groupes de pression ou de « commettants » des firmes.

Les organisations de consommateurs, de leur côté, sont devenues de plus en plus prolifiques dans leurs exigences, et connaissent *des conflits similaires* à l'échelle interne. Vus par les dirigeants d'entreprise et les dirigeants des consommateurs, voici quelques problèmes-clés et les conflits qu'ils soulèvent :

● *Liberté du commerce.* — Les groupes de consommateurs « puristes » devraient être des partisans naturels de la liberté du commerce, dans l'intérêt d'un meilleur choix du consommateur et de la meilleure valeur pour son argent. Mais, à mesure que les sentiments protectionnistes s'enflent en Europe, beaucoup de groupes de consommateurs à base nationale ont gardé un silence presque embarrassé sur le sujet. L'association britannique des consommateurs (C.A.), qui n'avait jamais fait trop de vagues dans le passé, a provoqué une émotion considérable dans ce pays en soutenant la liberté du commerce international et, en particulier, en critiquant les effets inflationnistes apparents de l'accord multifibres (A.M.F.), qui prévoit des contrôles sur les importations de vêtements et de textiles en provenance de pays aux faibles coûts de production.

Les groupes de consommateurs et les syndicats sont traditionnellement considérés comme des alliés naturels. En Scandinavie, par exemple, les syndicats sont représentés dans les conseils de consommateurs soutenus par *l'Etat, et, en France, et plus* récemment en Italie, les principales confédérations syndicales ont créé leurs propres organisations de consommateurs. Mais l'association anglaise des consommateurs se trouve désormais affrontée aux entreprises et aux syndicats britanniques, alliés contre nature, qui soutiennent les unes et les autres des limitations plus rigoureuses des importations.

● *Publicité.* — Les défenseurs des consommateurs cherchent des contrôles sur la publicité « trompeuse et déloyale » encore plus rigoureux que ceux qui sont déjà en vigueur. Ils s'inquiètent du fait que les annonceurs qui enfreignent les règles ne soient pénalisés qu'après qu'une campagne a suivi son cours et que les intérêts des consommateurs ont été lésés.

Les opinions des défenseurs des consommateurs sur les interdictions ou autres limitations du volume de la publicité varient considérablement. Certains dirigeants des consommateurs, épris d'austérité, voudraient voir fixer *des limites de dépenses* publicitaires, croyant que les frais ainsi économisés pourraient bénéficier aux consommateurs. Les entreprises répliquent que les gains de part du marché résultant de la publicité contribuent à maintenir les coûts *plus bas.*

D'autres défenseurs des consommateurs adoptent un point de vue plus extrême et sont convaincus que des limitations strictes, telles que celles qui sont *imposées pour la publicité sur* le tabac dans beaucoup de pays d'Europe, conduiront les firmes à concentrer leurs efforts sur des formes de marketing moins facilement contrôlées (dans le cas du tabac, les patronages sportifs et l'utilisation des *noms* de marque sur d'autres produits). C'est le genre de « protection » qui se met elle-même en échec, disent-ils.

● *Qualité et durabilité des produits.* — L'inflation dévorant les budgets familiaux, les défenseurs des consommateurs exigent des produits de consommation durables de meilleure qualité et raniment les soupçons selon lesquels les entreprises suivent une politique d' « obsolescence planifiée ». Leur demande de produits dont la vie *soit plus* longue comprend l'exigence d'articles conçus pour permettre au consommateur de les réparer facilement lui-même ou aux distributeurs d'assurer ces réparations à moins de frais.

Les entreprises répondent à cela que la mise au point de produits nouveaux est une réaction à la demande du marché et que le coût élevé de l'introduction et de la commercialisation d'un nouveau produit joue contre une politique capricieuse d' « obsolescence planifiée ». Quant aux réparations, le simple facteur de la hausse continue des coûts de main-d'œuvre signifie que le remplacement de certains articles *tels* que les petits appareils ménagers peut être plus économique que leur *remise* en état. Les principaux producteurs résistent aux demandes de réparations qu'on peut faire soi-même. Ils craignent que les tentatives maladroites de bricolage d'un consommateur ne provoquent un *malheur* — et un procès en responsabilité civile contre la société.

● *Représentation des consommateurs.* — Certains dirigeants des consommateurs réclament à grands cris une représentation dans l'élaboration de la politique des entreprises, notamment dans *les domaines du développement* des produits et du marketing. Mais, curieusement, cette exigence ne va généralement pas jusqu'à réclamer que les représentants de ces groupes siègent aux conseils d'administration des *sociétés. Il n'y a guère de perspectives* d'une « démocratie des consommateurs » du type de la démocratie industrielle pratiquée en Allemagne.

Une solution intermédiaire est représentée par l'installation de conseils indépendants permanents de consommateurs pour coopérer de façon continue avec les entreprises. Ces *conseils ont* un rôle plus étendu que le panel de consommateurs utilisé *généralement dans les études* de marché. Ils sont plutôt consultés pour les stratégies à long terme de marketing et de produits, les dirigeants restant en éveil à l'égard de réactions négatives possibles des consommateurs à leurs propositions.

● *Politiques de marques.* — *L'une des* questions les plus délicates concerne la pratique des entreprises qui fabriquent des produits similaires sous des noms de marque différents ou partagent un seul nom de marque entre divers fabricants par contrats de production et de licence. Elle a été identifiée pour la première fois par les défenseurs scandinaves des consommateurs au début des années 1970. Ils estiment que les consommateurs sont induits en erreur quand des produits de marques internationalement reconnues (surtout des appareils ménagers électriques et de l'électronique grand public) sont disponibles sous des marques moins connues, à des prix plus bas, à travers des réseaux de distribution différents.

A l'extrême, certains défenseurs des consommateurs voudraient faire interdire complètement *ce genre de politique*, ce qui aboutirait à une rationalisation des gammes de produits. A défaut, disent-ils, le meilleur remède est d'exiger des firmes qu'elles fournissent une information complète sur leur politique de marques, y compris le nom du véritable fabricant et le lieu de production sur chaque article.

Les *sociétés* objectent que cette information risque d'être elle-même trompeuse, en particulier lorsque des normes de qualité au niveau d'un groupe sont appliquées dans des installations de production à travers l'Europe. Les dirigeants d'entreprise, aussi bien que les défenseurs des consommateurs, attendent avec impatience l'issue du procès de l'ombudsman suédois contre Electrolux, accusé de stratégie trompeuse en matière de marques. L'affaire devrait créer un *précédent.*

Elaboration des politiques d'entreprise

Les recherches de *Business International ont montré* qu'un certain nombre d'entreprises regardent au-delà des menaces immédiates représentées par cette résurgence du mouvement des consommateurs, et recherchent les nouvelles occasions de marketing qui peuvent se cacher derrière les exigences de ses représentants. Dans les études de cas présentées dans le rapport, il apparaît que, dans certaines entreprises, l'analyse formelle du traitement des réclamations a eu le double effet de calmer les plus virulents et de s'assurer la loyauté d'un plus vaste public de consommateurs, dont la plupart n'appartiennent à aucune organisation de consommateurs.

L'un des défis les plus *difficiles* pour les sociétés opérant dans toute l'Europe sera de définir et de mettre en œuvre au niveau des groupes une politique cohérente à l'égard des consommateurs. Le mouvement européen des consommateurs demeure très largement la somme de ses parties, les priorités des défenseurs scandinaves des consommateurs différant considérablement, par exemple, de celles de leurs homologues français ou italiens. Les dirigeants centraux des groupes doivent laisser à leurs directeurs d'exploitation une latitude considérable pour faire face aux mouvements locaux en sacrifiant la cohérence à la faculté de réponse.

(*) Rédacteur en chef du *Business International* pour la région Europe. Cet article a été inspiré par une étude de 375 pages récemment publiée par *Business International* intitulée : « Le mouvement européen *des consommateurs* : problèmes-clés et réponses des entreprises. »

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX.	120,00	141,12

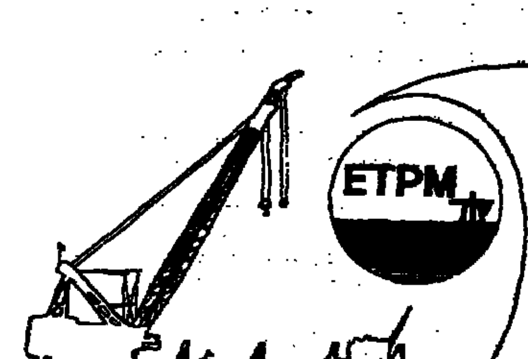
ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

Nous recherchons pour l'ETRANGER

JEUNES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS

Postes à pourvoir :

Vous aurez à assumer la responsabilité administrative d'une de nos régions d'activité à l'étranger (MOYEN-ORIENT, AFRIQUE, EXTREME-ORIENT). Placé sous l'autorité immédiate du Directeur Résident, vous serez responsable de la comptabilité, de la trésorerie, du personnel, des questions juridiques et fiscales, etc... Vous travaillerez en liaison fonctionnelle avec les services centraux de Paris.

Ces postes à l'étranger comportent une rémunération attrayante et de nombreux avantages (statut familial, indemnité de résidence, logement, etc...).

Période de formation :

Vous travaillerez quelques mois au Siège Social de Paris dans les Services Comptabilité, Finances, Juridique, etc.. Vous poursuivrez votre formation dans une de nos actuelles régions d'activité.

Votre profil :

Vous êtes jeune diplômé HEC - ESSEC - Sciences PO (Eco-Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business-School. Vous avez déjà acquis quelques années d'expérience dans une entreprise à vocation internationale.

Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 1301M à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

---

*annonce parlée**

Schlumberger

Jeunes ingénieurs de grandes écoles

nous cherchons de l'énergie en avez-vous?

En avez-vous pour apprendre un métier de haut niveau technique et pour l'exercer seul ou presque aux quatre coins du monde et sous n'importe quel climat ? En avez-vous pour assumer de vraies responsabilités, pour démarrer dans la vie professionnelle comme d'autres partent à l'aventure ? Notre spécialité est la recherche pétrolière, nous intervenons dans 75 pays avec 2500 ingénieurs de 65 nationalités différentes. En faisant leur métier, ils ont acquis le sens des responsabilités et sont devenus hommes de décision. Leur avenir ne pose pas de problème et leur rémunération non plus. Si vous possédez ou êtes sur le point d'obtenir un diplôme d'Ingénieur en Électrotechnique/Électronique, Industrie Mécanique, organisation Industrielle ou en industrie pétrolière et si vous avez l'ambition d'égaler par la qualité de vos performances, la qualité de votre diplôme, alors vous pourriez devenir membre de notre équipe.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone des descriptifs détaillés de ces offres conçues pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, rappelez la référence 1066

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

(OSNOR)

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (B.D.E.A.C.)

AVIS DE RECRUTEMENT 1981

La B.D.E.A.C. se propose de recruter des jeunes diplômés d'enseignement supérieur, originaires du Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon et Tchad, en vue de leur formation pour occuper les postes d'encadrement suivants :

- **QUATRE POSTES D'ANALYSTES DE PROJETS**
  (DIPLOME D'INGÉNIEUR EXIGÉ)
- **UN POSTE DE COMPTABLE SUPÉRIEUR**
  (D.E.C.S. EXIGÉ)
- **UN POSTE D'INGÉNIEUR STATISTICIEN**

Les candidats intéressés pourront recevoir sur demande adressée au plus tard le 20 mai 1981, *au siège de la B.D.E.A.C. (B.P. 1177, Brazzaville, République populaire du Congo)* une note d'information. Ils pourront également la retirer à la direction nationale de la banque des Etats de l'Afrique Centrale des pays suivants : Cameroun, Centrafrique, Gabon et Tchad.

Les candidats sélectionnés subiront, dans des centres de sélection qui seront précisés ultérieurement, des tests et des interviews courant juillet 1981.

SOCIETE PETROLIERE recherche

Futur Directeur

pour sa filiale Italienne.

Ce poste conviendrait à candidat ayant une formation financière et comptable (HEC - ESSEC - ESCO - Sciences Po-Expert.compt.) et plusieurs années d'expérience dans une entreprise.
Après quelques mois de formation au siège, il sera affecté à Rome, où il devra être apte à occuper le poste de Directeur dans un délai maximum de 3 ans.
Il devra parler couramment Italien et Anglais.
La rémunération initiale ne sera pas inférieure à 180.000 F.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 7366 à L.T.P. 31, *Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris* Cedex 02 - qui transmettra

---

CHEF DU DEPARTEMENT GESTION MINE
16 500 000 F CFA

Exploitation Minière Afrique Equatoriale

Une Compagnie Minière (4.000 p) implantée en Afrique Equatoriale recherche le CHEF DE SON DEPARTEMENT GESTION MINE. Sous l'autorité du Directeur de la Mine, il participera à la définition des objectifs de la Direction Mine et au choix des moyens à mettre *en oeuvre pour les atteindre, de même qu'il sera responsable de leur* contrôle technique et budgétaire. Dans cette optique, il sera chargé du contrôle de la qualité des productions, de la gestion des gisements (implantation des sondages...) et de la gestion technique fonctionnelle de la Direction Mine (programmes de production, équipements et installations, budgets d'investissement et d'exploitation, organisation des chantiers et services...). Il effectuera les *prévisions à court, moyen et long terme de la Direction Mine. Il sera* assisté dans ses missions par une centaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans de formation Ingénieur en exploitation minière, possédera une expérience professionnelle lui ayant permis de bien connaître les problèmes liés à la production et au traitement *du minerai avec mise en application de moyens de gestion rigoureux* (comptabilité analytique et budgétaire, organisation, méthodes...). Ecrire sous référence 409/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue du Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

COTE-D'IVOIRE ADJOINT IVOIRIEN du Chef Comptable

Vous êtes de nationalité ivoirienne
Nous recherchons pour
ABIDJAN
L'adjoint du Chef comptable

Notre société, en **COTE-D'IVOIRE**, diffuse des biens d'équipement.
Votre formation (BP minimum ou D.E.C.S. souhaitable) et votre expérience professionnelle de plusieurs années vous permettent de posséder la maîtrise du poste et de remplacer ultérieurement le Chef Comptable.

Si notre offre vous intéresse, écrire en joignant votre curriculum vitae *détaillé + photo + prétentions à n° 95.816* CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ORGANISATION / INFORMATIQUE

NOUS VOUS OFFRONS UNE CARRIERE INTERNATIONALE

Votre compétence, développée par la formation interne, s'exercera dans les administrations et établissements publics des pays en voie de développement.
Votre responsabilité *évoluera rapidement vers :*
- la conception et la direction de projets (organisation/informatique)
- la responsabilité de systèmes informatiques (architecture, système d'exploitation, réseaux, etc.)
- assistance et conseil auprès de hauts responsables.

Vos interventions nécessitent soit de nombreuses missions à l'étranger au départ de Paris, soit une installation résidentielle à l'étranger.
La préférence sera accordée aux candidats *pratiquant couramment l'anglais parlé et écrit.*

Si vous êtes :

JEUNES INGENIEURS GRANDE ECOLE
(x - Centrale - Mines - Arts et Métiers)

- ayant l'expérience de la conception et de la conduite de projets importants d'organisation et d'informatique.
- ayant l'expérience du développement de systèmes informatiques avancés
- débutants, optionnaires informatique, désirant approfondir une expérience des hommes et des organisations dans une société entretenant des relations permanentes avec des laboratoires de recherche en informatique et automatique *Réf. 6480 AM*

JEUNES DIPLOMES GESTION - ECONOMIE
(H.E.C. - ESSEC - Sup de Co Paris - INSEA)

- ayant participé à la conception ou ayant la pratique de systèmes comptables de grandes et moyennes entreprises et possédant une maîtrise opérationnelle des techniques informatiques (analyses, jeux d'essais, etc.)
- ayant l'expérience de la réalisation de systèmes informatiques pour l'analyse économique *et la planification. Réf. 6480 AB*

Adressez un curriculum-vitae détaillé avec photo, prétentions et délais de disponibilité sous référence correspondante à : SINORG recrutement - 7 rue Royale 75008 PARIS

SINORG

Une **Société Internationale d'Organisation** du groupe des filiales techniques de la Caisse des Dépôts et Consignations.

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
pour assurer la gestion et la maintenance
d'un parc d'engins T.P. et de véhicules en tous genres d'une valeur de 400 millions de FF.
Nous recherchons un

CHEF DU MATÉRIEL

INGÉNIEUR
ou formation équivalente

Pouvant justifier expérience 5 à 10 ans dans un poste analogue T.P.
En raison de l'importance considérable du parc et des impératifs du chantier, une connaissance parfaite du matériel T.P. et de sa maintenance, un sens aigu de *l'organisation et de la prévision sont absolument* nécessaires. De plus un effectif de 100 techniciens européens impose des contacts fermes mais humains. La connaissance des conditions de travail spécifiques à l'Afrique Noire sera appréciée.

Les candidats intéressés doivent envoyer leur curriculum vitae détaillé avec photo (non retournée) et justifier de leur expérience passée sous le n° 46.845 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.
Ceux qui seront sélectionnés seront convoqués rapidement et recevront à cette occasion toutes précisions sur le poste qui est à pourvoir dans un délai de 2 mois.

ENTREPR. INTERNATIONALE DEMANDE

UN INGÉNIEUR PÉDOLOGUE

spécialisé aussi dans les photos interprétation pour travailler au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
Tél. : 233-377 Tunis ou écrire avec C.V. à B.P. 1500-1055 Tunis. R.P. Tunis.

ENTREPRISE INTERNATIONALE demande

SPÉCIALISTE DE LABORATOIRE D'ANALYSE DE SOL

pour route pour travailler au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Téléphoner au 233 377 TUNIS, ou écrire avec C.V. à BP 1500-1055 TUNIS RPM.

Importante société française de climatisation recherche pour

L'AFRIQUE INGÉNIEUR FRIGORISTE

pour diriger le service entretien.
Envoyer C.V. à n° 7043
Publicités Réunies
112, Bd Voltaire, 75011 Paris.

C'est une française, Solange COMBE, qui a été choisie *pour développer la nouvelle filiale américaine* - Groupement Français de Conseils USA Inc. - du cabinet GFC, spécialiste en recherche de cadres et dirigeants.
Entourée de 2 consultants américains chevronnés, Harold SCOTT et Ross BOULDIN III, elle représente ainsi aux Etats-Unis le premier cabinet français de chasseurs de têtes à s'installer outre atlantique.
Son principal objectif : accompagner les entreprises françaises dans leur développement en Amérique du Nord.
Rappelons que GFC (Groupement Français de Conseils) est dirigé à Paris, par Alain TANUGI (35 ans - HEC).
GFC (Groupement Français de Conseils). S.A. au *capital de 500.000 F*, 350 rue de Vaugirard. 75015 Paris. Tél. 828.92.20

SIE Société Internationale d'Études & d'Interventions

Recherchons pour mission au Zaïre

INGÉNIEUR T.P.

Expérience gestion chantiers, routes et ateliers de réparation engins.
Durée mission : 10 mois.

Adresser C.V. à S.I.E.I. 8, bd Magenta, 75010 PARIS.

ENTREPRISE INTERNATIONALE demande

UN CHEF DE CHANTIER

toutes pour terrassements en couche de base pour travailler au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
Tél. : 233-377 Tunis ou écrire av.C.V. à BP 1500-1055 Tunis.

GESTION 2000 ETT
Déplacement pour Moyen-Orient

INGÉNIEURS

Ossature charpente
STRUCTURE METALLIQUE
PR PLATE-FORME OFFSHORE
Expér. souhaitée.
Anglais indispensable.

TÉL. : 246-42-01.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



General Foods France

Filiale du groupe alimentaire multinational (KREMA, LEGAL, HOLLYWOOD etc...) recherche pour son Usine de REIMS, de 300 personnes environ, l'une des plus modernes du Groupe, déjà très automatisée (fabrication en continu),

Ingénieur Electromécanicien connaissant bien les

Automatismes et Microprocesseurs

L'ingénieur que nous recherchons aura pour mission, parallèlement à ses actions d'entretien, de proposer et de réaliser des améliorations techniques (lignes de fabrication etc.) pour faire encore progresser la performance des équipements.

Il aura à diriger les électriciens et électromécaniciens de maintenance (11 O.P.).

Ce poste est très attractif pour un ingénieur diplômé ayant plusieurs *années d'expérience dans cette spécialité* et désireux de mettre à son actif des réalisations de haute technicité. **(Réf. M 414)**

Ingénieur

Techniques de Production

Le jeune ingénieur que nous recherchons a déjà une expérience de la production ou des méthodes. Il est de toute façon très motivé par l'aspect technique de la production.

Dans un premier temps, il travaillera directement avec le Chef du Département production et il aura pour mission de rechercher les améliorations de productivité (adéquation produits/équipements, économies d'énergie etc.). Il mettra en application les études qu'il aura réalisées et fait approuver.

Ce poste peut déboucher normalement sur des responsabilités plus importantes en Fabrication. **(Réf. M 515)**

Ces deux postes ouvrent accès à une évolution de carrière au sein du Groupe GFF (L'Anglais technique est nécessaire).

Téléphonez au 783.30.82 ou envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) en indiquant la référence à notre Conseil *qui vous garantit la plus totale discrétion.*



Raymond Poulain Consultants

57, avenue de Suffren - 75007 PARIS

MEDIA PA

Important Établissement Industriel de chaudronnerie lourde, implanté dans une ville moyenne Centre-Est, recherche:

CHEF DU DÉPARTEMENT MÉTALLURGIE

De formation (École des Mines, Centrale ou équivalent...), cet ingénieur doit avoir une **EXPÉRIENCE** d'environ 10 ans dans les secteurs **MÉTALLURGIE, CONTRÔLE, SOUDAGE**, ainsi qu'une habitude de l'**ENCADREMENT** et des **CONTACTS EXTÉRIEURS.**

Dans le cadre d'une large autonomie, ce cadre de haut niveau assumera la responsabilité du département métallurgie dans ses aspects:
— Orientation technique de l'Établissement.
— Coordination des actions - *traitement des anomalies - gestion - animation.*

L'anglais est indispensable et quelques déplacements sont à prévoir en FRANCE et à l'ÉTRANGER.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 71479, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, *qui transmettra directement.*

HAVAS CONTACT

Importante Société Industrielle (1100 personnes) implantée dans une ville de Bourgogne, recherche pour son département Méthodes - Préparation et Équipement:

INGÉNIEUR MÉTHODES

Cet Ingénieur sera l'ASSISTANT du Responsable de ce département avec plus spécialement un rôle:
— de CRÉATION TECHNOLOGIQUE au niveau des processus de fabrication;
— de COORDINATION et de PILOTAGE des actions d'amélioration de productivité et de qualité.

Ce poste convient à un jeune Ingénieur (Arts et Métiers, INSA ou équivalent) ayant une première expérience *industrielle* d'environ 2 ans *dans un poste de fabrication ou de méthodes (grosse chaudronnerie* - mécano-soudure).

Placé au centre des problèmes de fabrication, ce poste permet d'envisager des évolutions vers diverses cellules de l'usine (RD, atelier...).

Merci d'adresser votre candidature sous référence 71476, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Implantée dans une agréable ville de Bourgogne, une importante Société Industrielle dont les activités recouvrent la conception, la fabrication et la mise en œuvre d'équipement de chaudronnerie lourde pour le domaine de l'électronucléaire, recherche:

INGÉNIEUR
ORGANISATION DES CONTRÔLES SUR SITES

Cet Ingénieur diplômé (A & M, ENSI, INSA...) a des connaissances en soudage (ESSA par exemple) et en contrôles non destructifs.

Il est chargé:
— de la **PLANNIFICATION** et de **l'ORGANISATION DES INTERVENTIONS** de contrôle sur sites (spécifications, modes opératoires, organisation des équipes);
— **d'ENTRETENIR DE NOMBREUX CONTACTS** afin d'établir une liaison solide entre Site et Engineering...;
— **d'ENCADRER** une équipe de préparation comprenant 2 ou 3 techniciens.

De *fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir.*

Ce poste requérant de solides qualités techniques et une capacité à encadrer peut permettre une évolution vers divers secteurs de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 71477, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, *qui* transmettra directement.

HAVAS CONTACT

Implantée dans une agréable ville de Bourgogne, une importante Société Industrielle dont les activités recouvrent la conception, la fabrication et la mise en oeuvre d'équipement de chaudronnerie lourde pour le domaine de l'électronucléaire, recherche:

INGÉNIEUR AUTOMATISATION

Ce candidat «Ingénieur Grandes Écoles» possède une double formation MÉCANIQUE et AUTOMATISME et a obligatoirement acquis une première expérience *industrielle.*

Nous lui proposons: **la responsabilité de l'Étude d'automatisations** diverses liée à la fabrication d'appareils multitubulaires, d'en assurer **l'industrialisation** et d'assurer **la gestion d'un budget important** dans *le cadre de cette étude.*

L'anglais est indispensable.

Quelques déplacements sont à prévoir en FRANCE et à l'ÉTRANGER.

Ce poste demande un très bon niveau de compétence et ouvre à d'importantes perspectives d'avenir dans une Société misant sur l'automatisation.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 71478, à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, *qui transmettra directement.*

HAVAS CONTACT

Nous sommes un Groupe de dimension internationale

Notre activité : LE MATERIEL ELECTRONIQUE DESTINE AU GRAND PUBLIC.

Nous recherchons pour notre service Esthétique

UN ESTHETICIEN
DEBUTANT

- de formation arts appliqués ou similaire
- un ou deux ans d'expérience seraient appréciés.

UN ESTHETICIEN
CONFIRME

- de formation arts appliqués ou similaire, il a une forte expérience dans le domaine des produits vidéo ou électroménager.
- la connaissance des matières plastiques est une nécessité.
- *un bon niveau d'anglais sera un atout supplémentaire.*

Ces deux postes sont à pourvoir immédiatement dans une ville de la Région Pays de Loire.

Adresser C.V., photo et *prétentions* à no 96204 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE
MECANIQUE DE PRECISION

La Société (400 personnes) est spécialisée dans la production de pièces en laiton et aluminium fabriquées *par matriçage, décolletage, usinage, utilisées* dans l'électroménager, l'automobile, l'air comprimé, le chauffage et le sanitaire. Elle possède un parc-machines moderne et performant (presses automatiques, *machines transfert*, tours à commande numérique, automates d'assemblage).
Elle recherche le successeur de son Directeur Technique qu'elle prévoit de former pendant environ deux ans en position d'Adjoint.
Formation Ingénieur Mécanicien (A&M ou similaire). Optimum 35 ans. Expérience souhaitée mécanique de précision. Résidence petite ville Franche Comté.

Adresser CV détaillé s/réf.212/14 M

France Cadres — **22 rue St Augustin 75002 PARIS.**

RESPONSABLE DU SERVICE ENSEIGNEMENT

CHAMBRE DE COMMERCE *ET D'INDUSTRIE* OUEST

Une Chambre de Commerce et d'Indusrie de l'un des départements de l'Ouest de la France recherche le Responsable de son Service Enseignement. Sous l'autorité du Secrétaire Général il aura la responsabilité de la Gestion et de l'animation d'un C.F.A. (600 élèves - 23 professeurs permanents) préparant des C.A.P. du secteur tertiaire (hôtellerie, restauration, vente...). Avec ses assistants il définira et mettra en oeuvre (budgets, recherche des intervenants, tarification, organisation des stages...) des actions de formation continue et de formation par alternance. Il assurera le fonctionnement administratif d'une section d'un Fonds d'Assurance Formation (F.A.F.) départemental et il participera à son animation. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure «gestion» ou ingénieur possèdera plusieurs années d'expérience des problèmes de formation acquise en entreprise ou au sein d'un organisme de formation.
Ecrire sous référence 429/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

INGENIEUR MINI 6
90 - 100.000 F. **SAVOIE**



Les Arcs

Une Société du Groupe des Arcs chargée de gérer les programmes de copropriétés de la station des Arcs et de différentes stations balnéaires, recherche un Ingénieur Mini 6. Sous l'autorité du Directeur des Services Informatiques, il sera dans un premier temps chargé de mettre en place, exploiter et développer un système Mini 6 destiné à la gestion de plusieurs milliers de lots de copropriétés. Ultérieurement, il développera un système d'informatique répartie mettant en jeu plusieurs Mini 6 en liaison avec un système central utilisant des matériels CII HB 64 DPS. Le candidat retenu, de formation Ingénieur Mines, Centrale option informatique ou INSA, ENSIMAG, ENSEEIHT option informatique ou mathématiques appliquées pourra être débutant ou posséder une première année d'expérience professionnelle. La connaissance des matériels Mini 6 du langage COBOL est souhaitée vivement ainsi que celle de l'analyse programmation.
Ecrire sous référence 431/M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

MISTRAL — **FILIALE DE BOUYGES EN PROVENCE-COTE D'AZUR**

recherche

• RESPONSABLE PAYE

MISSION :
Assurer la paye informatisée de 1.100 personnes (ouvriers, ETAM, cadres).

PROFIL :
- Avoir une solide connaissance des textes légaux liés à la paye.
- Posséder si possible une première expérience dans le bâtiment.

• COMPTABLE

De formation supérieure, débutant ou possédant 3 à 5 ans d'expérience. Il possède une bonne connaissance comptable et fiscale.

Envoyer votre candidature (C.V., photo, prétentions) au Service du Personnel de Mistral - Travaux, Le Ligoures, place Romée-de-Villeneuve, 13100 Aix-en-Provence.

Contrôler la rentabilité d'un centre de profit. A Lille.

30 ans environ. *Une grande école de gestion. Depuis 5 ans*, un parcours sans faute à travers le département Finances d'une importante entreprise industrielle. (Comptabilité analytique, analyse financière, contrôle budgétaire).

Votre prochaine étape : la responsabilité plans et contrôle de notre Centre d'Activité Lillois.

Bénéficiant largement de notre redéploiement et de notre nouvelle organisation, ce centre regroupe conception, production et commercialisation de biens industriels *d'équipements, pour la France et l'Etranger.* En tout, plus de 2000 personnes.

Par le biais du reporting et dans le cadre d'une gestion très élaborée, vous proposerez des solutions originales. En accord avec le comptroller, vous innoverez, mettrez en place des idées, des méthodes, des procédures destinées à développer un contrôle de gestion rigoureusement adapté.
Il faut pour cela que vous soyez à l'aise dans le comptabilité anglo-saxonne comme dans la pratique de l'anglais.
Des systèmes informatiques développés seront le support de votre activité.

Que vous dire encore, sinon vous inviter à adresser votre candidature sous référence 4095 à rscg carrières, 64, rue La Boëtie 75008 PARIS qui nous la transmettra.

rscg carrières



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES MINES DE SAINT-ÉTIENNE

offre à des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

un début de carrière (thèse docteur-ingénieur) au DÉPARTEMENT DE RECHERCHE en INFORMATIQUE APPLIQUÉE
langages (APL, ADA), systèmes répartis (applications industrielles, micro-informatique), communications visuelles (CAO, robotique) et mathématiques appliquées.
Date d'embauche : 1er octobre 1981
Rémunération annuelle nette : 56.000 F +

Envoyer lettre de candidature et curriculum vitae à :
Département Informatique Appliquée,
Ecole des Mines, 158, cours Fauriel,
42023 SAINT-ÉTIENNE CEDEX.

BREST

Société de construction mécanique et mécanique de précision (activité sous traitance, aviation, électronique, armement, machines spéciales, prototypes à l'unité ou petites séries...)

recherche
pour son usine principale (150 personnes)

UN RESPONSABLE PRODUCTION

Il lui sera confié :
— *L'organisation de la fabrication.*
— L'encadrement et l'animation du personnel de maîtrise et d'exécution.

Le poste conviendrait à un candidat confirmé, niveau ingénieur, ayant pendant plusieurs années, *développé* des qualités de commandement dans une activité similaire.

Envoyer C.V.+ prétentions à la Société MEUNIER S.A. Service du Personnel 2, rue Réaumur, 29200 BREST.

Nous sommes un groupe industriel important, implanté dans le centre de la France (2 heures de PARIS)
Nous avons de nombreux projets en INFORMATIQUE INDUSTRIELLE dans les secteurs de haute technologie.
Nous recherchons

UN INGENIEUR

qui sera chargé de :
— DEFINIR LA POLITIQUE D'INFORMATISATION
— *Conseiller les utilisateurs dans l'évolution de leur* système
— *Réaliser les cahiers des charges et diriger les nouveaux projets.*

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole, (SUPELEC, CENTRALE) ayant plusieurs années d'expérience dans une société de services ou chez un constructeur d'ordinateurs de process.

Ecrire à COMELOG 9, rue Sainte-Anne 75001 Paris *sous référence I 1*

comelog

TITN PROVENCE

Agence pour le **SUD-EST** d'une société d'**INGENIERIE** en **INFORMATIQUE**
recherche

Ingénieur Commercial Système

Formation Grande Ecole, 30 ans environ, expérience technique système nécessaire, connais*sance de la clientèle* régionale souhaitée.

Envoyer CV, photo et prétentions à **T.I.T.N. PROVENCE** 7, rue Louis Armand - Z.I. D'AIX EN PROVENCE - 13763 LES MILLES Cedex.

MEDIA PA

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

groupe pétrolier

recherche
Pour les Activités « Réseau » de sa Direction Distribution

2 JEUNES INGENIEURS
TP, AM ou équivalent
Débutants ou 2/3 d'expérience

Affectés dans un premier temps dans un des Centres Régionaux d'Equipement (Bordeaux ou Grenoble).

Ils occuperont une fonction de Conducteur de Travaux (conception - réalisation et entretien du Réseau de Distribution).

OBJECTIF A TERME :

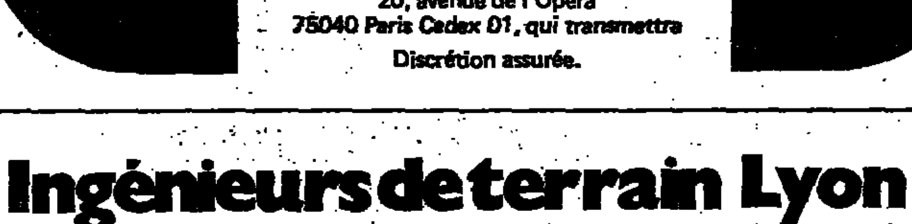
Poste d'Assistant ou de Chef de Centre Régional Equipement Distribution Réseau.

Larges perspectives ultérieures d'évolution liées à l'importance du Groupe Mobilité professionnelle indispensable.

Salaire d'embauche brut annuel 100.000 à 130.000 F.

Adresser lettre manuscrite + CV et photo
à No 95840 CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Discrétion assurée.



Ingénieurs de terrain Lyon

Basés à Lyon et effectuant de nombreuses missions sur nos chantiers en France, ils organiseront et dirigeront les opérations de maintenance de grosses installations industrielles - centrales électriques - établiront sur le terrain les diagnostics techniques, superviseront nos sous-traitants etc...
Pour ces postes, nous recherchons des ingénieurs mécaniciens de 30 ans environ, justifiant d'une expérience professionnelle en fabrication, *montage ou entretien* d'équipements divers - mécaniques, chaudronnés, pompes, robinetterie, etc... - et fortement motivés par un travail de type «chantier».
Pour informations complémentaires ou demandes de rendez-vous, adresser un bref C.V. à rscg carrières - 64, rue La Boëtie 75008 - PARIS, qui transmettra rapidement sous réf. *6220 UN*

Labo. universitaire de l'Est de la France recherche pour la rentrée 1981/82, chimistes et physico-chimistes pour la préparation de thèse de le dom. de la physico-chimie des surfaces solides. Ecr. s/nº 8.329 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ville d'Epernay (51200)
30.000 habitants, recherche par recrutement externe ou par voie de mutation
UN ATTACHÉ COMMUNAL
ou RÉDACTEUR
pour assurer la responsabilité du Service Information.
Poste à pourvoir immédiatement
Conditions statutaires
Candidatures avec curriculum vitae à Monsieur le maire.
Hôtel de Ville d'EPERNAY.

ASSEDIC
RÉGION CORSE
recherche
DIRECTEUR
Résidence : AJACCIO

Conviendrait à cadre ayant vocation sociale, gestionnaire expérimenté et capable d'appliquer une réglementation complexe et étendue. Adresser correspondance et curriculum vitae sous pli personnel, et AVANT LE 6 MAI 1981, à
M. Jean Bertoncini,
président de l'ASSEDIC
de la Région Corse,
U.D. Force Ouvrière,
B.P. 46
20288 BASTIA CEDEX.

Cherche VENDEURS ambulants sur plages pour saison 4 heures par jour, nombreux avantages. Ecrire : SUD-PLAGES, Z.I. 83480 PUGET-SUR-ARGENS

ENTREPRISE T.P.
Siège à VALENCIENNES
recherche pour poste
DIRECTION
ancien élève
de l'Ecole
des Ponts et Chaussées.
Env. C.V., prét. à Mme Casanova, 153, r. de la Pompe, 75116 Paris

Sté EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour son bureau de Haute-Marne
COLLABORATEUR
de haut niveau, pour mission contrôle, révision, gestion dans P.M.E. d'importance régionale. Ce poste conviendrait plus particulièrement à un candidat ayant une forte expérience en cabinet audit ou de société d'expertise comptable.
Position cadre.
Avantages sociaux.
Ecr. prétens. s/nº 885088M, à REGIE-PR., 85bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

MERLIN GERIN

14.000 Personnes - 3,1 Milliards de Chiffre d'Affaires dont 43% à l'Exportation.

Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements Haute et Basse Tension pour le transport et la Distribution d'énergie électrique

recherche pour
SA DIRECTION DE LA LOGISTIQUE
ET DES APPROVISIONNEMENTS

• LE CHEF DU SERVICE ACHATS INDUSTRIELS

SA MISSION : • participer à la définition de la stratégie en matière d'achats communs au groupe : matières premières, investissements de production ; constituants sur catalogue • animer les équipes placées sous son autorité.
LE CANDIDAT : • ingénieur + solide formation économique, • expérience réussie de responsable de service achats. réf. GDL127

• UN ACHETEUR

Placé sous l'autorité du précédent, il assurera les achats de moyens de production : machines-outils, automates de montage, matériel de laboratoire..., pour l'ensemble du groupe.
Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur mécanicien et/ou automaticien disposant d'une première expérience industrielle soit comme négociateur, soit en production. réf. GDL128

• LE CHEF DU SERVICE LOGISTIQUE

Logisticien expérimenté, de formation ingénieur, il assistera les départements et filiales dans la résolution des problèmes de gestion de flux de produits : transports, expéditions, stockage, organisation des circuits de production et de distribution. réf. GDL 129

Ecrire en indiquant la référence avec C.V.
et prétentions à : MERLIN GERIN
Service Développement et Formation des Cadres
38050 GRENOBLE CEDEX

Heineken
Contrôle de gestion en Alsace

Un vaste effort de modernisation de nos installations industrielles est en *cours et notre gamme de produits est adaptée au marché. Dans le même* temps, nous avons la volonté d'optimiser notre gestion et, dans cette optique, nous vous proposons de venir renforcer notre équipe de contrôle de gestion en prenant en charge le secteur Production.

Votre formation économique et financière de base est de niveau supérieur et vos connaissances en comptabilité sont solides. Et, bien sûr, vous avez déjà une expérience industrielle ; contrôle budgétaire, comptabilité analytique, standards de production, études d'investissements n'ont (presque) plus de secret pour vous. Vous savez, pour l'avoir vécue, qu'une telle fonction ne peut bien s'exercer que dans une collaboration étroite et confiante avec les producteurs eux-mêmes. Le volume de notre activité (CA 80 : 500 MF), notre appartenance à un grand groupe international ajoutent encore à l'intérêt de la fonction. Et vivre à Strasbourg n'est pas si désagréable que cela, au contraire.

Faites part sans tarder aux consultants de Sirca, sous réf. 812 564M que le poste vous intéresse. Merci de leur confirmer que vous parlez anglais et de leur préciser votre *délai de disponibilité* et vos *prétentions*.

Sirca
64, rue La Boëtie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

TROYES

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

Notre organisme a pour vocation de former de futures professionnelles aux techniques de la bonneterie.
Nous confierons à notre psychologue 2 missions :
- la mise au point et l'adaptation permanente de la méthodologie de sélection des candidates.
- la participation au perfectionnement des actions de formation.

Ce poste représente une opportunité pour un (e) psychologue :
- *intéressé (e) pour les études ergonomiques et psy*chotechniques.
- motivé (e) pour entretenir des contacts permanents au sein des entreprises et des ateliers de formation.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 41 M 071 en indiquant vos prétentions au C.P.A. 69 rue de Monceau 75008 Paris.

CPA
Membre de Syntec

média system

ingénieur planification
Secteur para-chimique
Nord de la France 100.000 F+

Une importante entreprise para-chimique recherche son Responsable de la Planification.
MISSION : • Etablissement des plans de production • Planification des fabrications et suivi de leurs réalisations • Evaluation des besoins en composants nécessaires aux fabrications • Coordina*tion des liaisons entre la planification et les correspondants de* vente • Amélioration des méthodes de planification avec l'aide des systèmes informatiques.
PROFIL : Le candidat que nous recherchons possédera : • Un niveau d'études supérieures (Ecole d'Ingénieurs, de gestion ou équivalent) • *Une expérience de un ou deux ans dans un poste de* production ou de planification • Le sens de la coordination et de l'animation, lié à une autorité naturelle.
Possibilités d'évolution ultérieure vers des responsabilités plus importantes.
Lieu de travail : Nord de la France (à proximité d'une ville universitaire).
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 3751 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Le spécialiste des CADEAUX TEXTILES POUR L'ENFANT (vêtements, parures de berceau, sorties de bain etc.), CA 60 MF, leader en HYPERS-SUPERS crée le poste

ASSISTANT MARKETING HF

Collaborateur direct du Directeur des ventes, il aura pour mission :
- de concevoir et de développer le *Merchandising des collections*;
- de contrôler la réalisation des actions sur les points de vente;
- *d'assister la force de vente (15 représentants)* dans le maniement de ces techniques.

Statut cadre.
Lieu de travail : Région de CHOLET.
Écrire avec CV *détaillé* en *précisant* rémunération actuelle, sous référence 71433 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

Nous sommes un groupe industriel implanté dans le Centre de la France (2 heures de PARIS) comprenant : 3.500 personnes - 10 implantations industrielles ayant des activités différentes et nous avons décidé de mettre en place un système de GESTION DE PRODUCTION dans nos centres d'activités, nous recherchons un :

CHEF DE PROJET

Sa mission comprendra l'ANALYSE DE L'EXISTANT la CONCEPTION du projet, la DIRECTION de l'équipe de réalisation, la RESPONSABILITE de l'implantation dans tous les centres de production.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole (SUPELEC, CENTRALE) ayant déjà participé à la réalisation d'un tel projet.
Ecrire à COMELOG 9, rue Sainte-Anne 75001 Paris sous référence I 3

comelog

Contrôleur de Gestion

Nous sommes une filiale des Pays de Loire d'un important groupe textile. Notre importante activité commerciale contribue à notre expansion. Notre contrôleur de gestion, appelé à d'autres fonctions, doit trouver son successeur.

Ce poste convient à un homme jeune, de formation supérieure (Sup de Co, option finances ou équivalent) avec quelques années d'expérience, motivé par les prévisions et le contrôle budgétaire, les études financières et le règlement des contentieux financiers. Sa capacité relationnelle doit lui permettre de travailler avec nos équipes commerciales, achats, transports, publicité.

Vous pouvez présenter votre candidature, en précisant vos prétentions de rémunération, sous réf. 6134 G, à CAPFOR B.P. 846 - 44028 NANTES Cedex.

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
RÉGION EST
recherche

JEUNE INGÉNIEUR DE CHANTIERS

ayant une expérience de quelques années dans la tuyauterie industrielle.

La fonction est la coordination de travaux de grands chantiers.

DÉPLACEMENTS DE LONGUE DURÉE.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions au nº 885.293 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

FABRICANT DE SYSTÈMES INFORMATIQUES EN PLEINE EXPANSION
recherche

INGÉNIEUR DE CONCEPTION

pour « MINI ET MICRO »

Haute qualification et références exigées.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : HAVAS-SUPPORTS - 81, rue République, 69002 LYON. REF. 8637.

L'Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-en-Provence

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES D'AIX-EN-PROVENCE

recrute

UN ASSISTANT EN INFORMATIQUE DE GESTION
UN ASSISTANT EN FINANCE

PROFIL : DEA de gestion ou équivalent. Intéressé par perspective d'une carrière universitaire dans le domaine de la gestion.

ADRESSER : Candidature, C.V. et réf. à I.A.E. d'Aix-en-Provence, 29, av. Robert-Schuman 13617 AIX-EN-PROVENCE, CEDEX, indépendamment de la candidature officielle au Rectorat.

adjoint au chef comptable
LE HAVRE ± 100.000

Nous recherchons pour le compte de notre client, un Adjoint au Chef Comptable. Le candidat choisi assistera le chef comptable dans la supervision de la comptabilité fournisseurs, paie, prix de revient et immobilisations. Il aura aussi un rôle de contrôleur de gestion à l'intérieur de l'usine, s'assurant de l'application des procédures et normes établies et participant à l'élaboration du budget. La personne recherchée aura de préférence un diplôme de comptabilité et 3 à 4 ans d'expérience dans une fonction similaire en milieu industriel. La connaissance de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel sous réf. 3943-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS

RIVOIRE & CARRET
Marseille, recherche

1 INGENIEUR INFORMATICIEN

Profil : expérience S.G.D.B. application temps réel

Mission : conception projets d'organisation (administrative et industrielle).

Participation à la conception du système d'information de l'entreprise.

Participation à l'organisation du service études informatiques.

Si vous êtes intéressés, écrire en envoyant C.V., photo et prétentions à
Rivoire et Carret - Relations du Travail
Boîte postale 518
13219 MARSEILLE CEDEX 01
Discrétion absolue assurée.

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Dans le cadre du développement de différents champs pétroliers, la Direction Développement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION recherche un

INGENIEUR CONFIRME SPECIALISTE DE LA POSE DE PIPELINES SOUS-MARINS

Au sein de l'équipe structures, sa fonction comprendra :
- la supervision des ingénieries définissant ces travaux (pose, ensouillage, raccordement, atterrage),
- le suivi sur barges de ces travaux,
- une participation à l'effort collectif de mise en forme des spécifications C.F.P. sur sa spécialité,
- une contribution à l'évolution des techniques de sa spécialité.

Ingénieur de formation (AM, TP,...), le candidat aura développé sa spécialisation depuis 8 à 10 ans chez un entrepreneur spécialisé et/ou dans une Société d'ingénierie. Il devra pouvoir justifier d'une expérience des travaux à la mer, vécue sur barges.
Par ailleurs, une très bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Basé à Paris, le poste nécessite une disponibilité pour de fréquentes missions à l'étranger.
L'évolution de carrière ultérieure sera facilitée par une disponibilité pour l'expatriation.

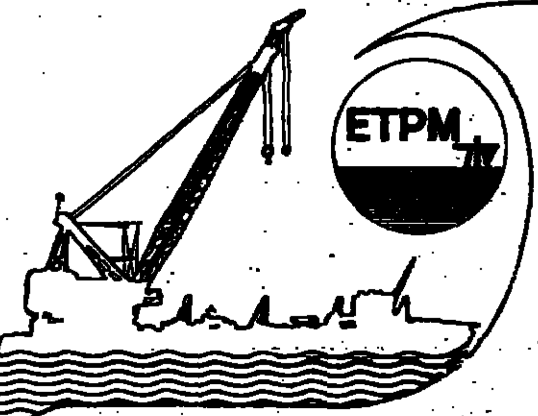
Si ces perspectives vous intéressent, veuillez envoyer lettre manuscrite, curriculum vitaē et photo au Service Recrutement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION Tour Mirabeau 39 à 43, Quai André Citroën 75739 PARIS CEDEX 15, sous référence 1 MO 08.

Cii Honeywell Bull

Département Marketing et Réseau International recherche un

SPECIALISTE - PREVISIONS MARKETING
(Niveau Grandes Ecoles)

chargé de définir des méthodes de prévisions commerciales relatives aux produits de la Compagnie sur des marchés nouveaux.
Les candidats auront une expérience dans les méthodes de prévisions commerciales acquise dans le milieu informatique ou para-informatique et une connaissance de l'anglais.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 413 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation.

Recherche pour son Siège Social à Paris :

ADJOINT/E/ DU CHEF DU SERVICE ASSURANCE

- *Vous assurerez la gestion administrative des différentes polices souscrites par le* Groupe.
- Vous étudierez l'adéquation des schémas de responsabilités contractuelles et des polices d'assurance.
- *Vous serez responsable de la préparation de dossiers de sinistres importants,* notamment de nature maritime.
- Vous participerez à la définition d'une politique de risques de l'entreprise.

Vous avez au moins 25 ans et pouvez faire état d'une formation supérieure.

Vous avez acquis une expérience d'environ 2 ans dans le domaine de l'assurance (compagnie ou courtier), et de préférence vous êtes spécialisé (e) dans les risques industriels ou maritimes.

Vous manifestez un goût certain pour la compréhension de problèmes techniques et vous êtes particulièrement motivé (e) pour participer à l'activité d'une entreprise à vocation internationale.

Vous parlez et écrivez couramment l'Anglais.

Envoyez C.V., photo et prétentions sous référence 1302 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GROUPE DE PRESSE

Hebdomadaire et mensuel d'audience nationale autour d'un million de lecteurs par titre, lectorat de qualité

recherche

CHEFS DE PUBLICITÉ AMBITIEUX ET MORDANTS

- Capables d'assimiler des argumentaires très sophistiqués,
- extrêmement dynamiques dans le contact commercial,
- capables de travailler au sein d'une équipe soudée,
- de préférence ayant l'expérience du milieu publicitaire. Cette exigence n'est pas absolue pour les candidats débutants, sortants des écoles, à la condition d'être doués.

Adresser lettre manuscrite, curric. vitae dactylographié, sous la référence n° 8.352 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra.

Importante société d'études et de réalisations clés en main recherche

2 SPÉCIALISTES RELANCE
pour contrôle des délais en usines

Concernant en particulier des Matériels mécaniques, électromécaniques chaudronnés et machines tournantes commandés à ses fournisseurs.

Ce poste convient à un diplômé BTS ou équivalent ayant au minimum cinq ans d'expérience en atelier ou sur chantier (ordonnancement des fabrications, plannings réalisation sur sites).

Des déplacements fréquents mais de courte durée sont à prévoir sur la France.

Lieu de travail : LA DÉFENSE.

Merci d'écrire sous référence 71512 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

AETA
SOCIETE DE TELEMATIQUE
accélère encore son expansion
et recherche pour ses différents départements d'études électroniques

INGENIEURS CONFIRMES
(2 ans d'expérience minimum)

Pour le développement de matériels et de systèmes :
- Télécommunications, transmissions numériques FSK et bande de base, transmetteurs automatiques sur réseau commuté
- Automatismes : développement de matériels de Télécommandes et Télémesures à microprocesseurs (Télé-régulation de chaufferie, protection et sécurité).
- Logiciel de microprocesseurs (8048, 8085, 6802, 8086).

Adresser C.V. à A E T A - 1, rue de Verdun 92140 CLAMART.

CONTROL DATA
recherche pour son
SERVICE JURIDIQUE

UN ASSISTANT

Vous avez une maîtrise de droit commercial et 3 à 4 ans d'expérience en entreprise.
Au sein du service juridique, vous aurez la fonction "contract attorney" : responsable de la négociation, rédaction des contrats clients, vous participez au contrôle juridique des contrats commerciaux de la société et au conseil juridique interne ; vous assurez le respect et le contrôle des procédures et délégation d'autorité.
Intégré à l'équipe juridique, vos relations seront néanmoins directes avec les services utilisateurs ; et, vous saurez y prouver sens de la conviction et autorité naturelle.
Vous avez l'habitude des contacts et des négociations pour pouvoir être l'auxiliaire direct de la force de vente.
Vous devez également avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Adressez votre dossier de candidature à CONTROL DATA - Direction du Personnel - 195, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12.

CONTROL DATA
UN GRAND DE L'INFORMATIQUE

emplois régionaux

jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

Nous sommes un important groupe électromécanique français. Nous recherchons pour notre DIRECTION REGIONALE de PARIS deux Jeunes Ingénieurs à des postes

TECHNICO COMMERCIAUX

L'un débutant, l'autre ayant une première expérience professionnelle même courte, ils acquerreront dans une première phase la connaissance de nos matériels et produits. Ils seront ensuite affectés à l'équipe d'encadrement des ventes de la Région Parisienne.

La formation et l'expérience une fois acquises, des perspectives pourront leur être ouvertes à moyen terme sur le management d'une de nos 12 directions régionales en France.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 3892-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



INGENIEURS COMMERCIAUX
EN INFORMATIQUE

Notre division progiciel est une réussite. Elle a beaucoup d'ambition et recherche les moyens nécessaires pour atteindre un nouvel objectif : le doublement de son chiffre d'affaires dès cette année.

Cette nouvelle politique nous conduit à recruter des

INGENIEURS COMMERCIAUX,

fortement motivés par les réalités de l'entreprise et ayant une expérience réussie de la négociation avec les décisionnaires (dans le domaine du service informatique). Nos produits sont compétitifs, nos équipes techniques vous assureront un appui à la hauteur de nos ambitions.

Nous vous proposons une formation adaptée et une rémunération fixe très motivante.

Adressez votre candidature à :
SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

ingénieur système

Banlieue Nord

Une société française (40000 personnes, CA : 12 milliards de francs), leader dans la fabrication de biens d'équipements lourds, recherche son **futur ingénieur système** pour l'un de ses centres informatiques en pleine expansion (matériel IBM 158 et 4341). Sous l'autorité du responsable système, il assure la maintenance et la mise à niveau régulière du système d'exploitation OS, il prend les mesures nécessaires à l'utilisation optimale des ressources informatiques et il conseille et assiste les équipes Etudes et Programmation ainsi que les utilisateurs.

Le candidat, de formation supérieure, (école d'ingénieurs, Institut de programmation ...), pratique les langages Assembleur et Cobol ; il possède 2 ou 3 ans d'expérience dans la génération et la maintenance de l'OS/VSI dans un centre important équipé d'ordinateurs IBM ou compatibles de haut de gamme. La connaissance de TSO, CICS et émulateur 3704/3705 serait appréciée. Ce poste doit normalement évoluer vers des fonctions d'ingénieur système.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 13005/M à B. Beaunoir, Sema-Sélection : Centre Metra, 16-18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Cii Honeywell Bull

Pour soutenir sa forte croissance, propose à des
Diplômés Grandes Ecoles
de nouveaux postes de

CADRES FINANCIERS

Vous êtes récemment diplômés d'une Grande Ecole (Gestion ou Ingénieurs) ou de l'Université. Vous voulez vous orienter vers les méthodes modernes de gestion. Vous avez le goût de la compétition et du défi.

Cii Honeywell Bull vous offre son programme de formation financière permettant d'acquérir la maîtrise des techniques nécessaires à votre accession à des responsabilités plus importantes dans les structures financières de la Compagnie.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 412 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

TRANSAC Alcatel

LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE recrute
CADRES DE HAUT NIVEAU
pour les départements « INDUSTRIE », « BANQUES » et « ADMINISTRATIONS »

Postes à pourvoir :

CHEFS DE SECTEUR COMMERCIAL

INGENIEURS COMMERCIAUX CONFIRMES

ayant une expérience réussie de la vente dans le domaine de l'informatique.

INGENIEURS COMMERCIAUX DEBUTANTS

diplômés de l'enseignement supérieur, aptes à la négociation, dynamiques, autonomes.

Nous vous offrons :
- une gamme de produits hautement compétitive,
- la dynamique d'un taux de progression de 40% / an depuis 3 ans,
- un plan de croissance qui nous donne les moyens financiers et industriels de nos ambitions : 400 MF en 1980 - 1 200 MF en 1983,
- des possibilités exceptionnelles de développement de carrière associées à une rémunération stimulante (fixe de haut niveau + intéressement).



Bureaux situés à l'ETOILE.
Candidature (avec lettre manuscrite et photo) à envoyer à
Mme VALLEE-LAURENT
TRANSAC ALCATEL
25 avenue de la Grande Armée 75116 Paris.

SYDONI

Initier des juristes à l'utilisation de banques de données

Nous sommes la première banque de données juridiques opérationnelle en France. Nos clients —professions libérales, juristes des entreprises et des administrations— interrogent à partir de leurs terminaux, notre banque de données pour leurs recherches documentaires juridiques. Former et assister notre clientèle à l'utilisation courante et sans complexe de ce nouvel outil est un impératif. Auprès de notre Directeur Commercial, le

Responsable formation env. 120 000 F

que nous recherchons, concevra des outils pédagogiques, organisera et animera les stages pour les utilisateurs et facilitera le dialogue entre ceux-ci et SYDONI.

Organisateur, bon pédagogue et ouvert aux communications modernes, vous saurez amener *rapidement des juristes non avertis à l'utilisation de leur outil informatique. Peut-être compterez-*vous sur votre formation supérieure (droit) et sur vos expériences similaires de formation ? En tous cas, à l'aise dans le contexte juridique, vous aurez de bonnes chances de réussir avec nous !

Jean Bousser vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. 2278M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

Implantés à PARIS, nous sommes une très importante Société d'Études et de Réalisations industrielles clés en main.
recherchons

RESPONSABLE DES PROJETS TUYAUTERIE

De Formation Mines, Centrale, AM...

vous avez :
- une expérience professionnelle de 10 ans environ dans les secteurs Pétrochimie, Centrale Thermique, au niveau Études et Réalisations d'Installations ;
- exercé la responsabilité de Chef d'Affaires ou de Responsable Projet.

Pour mener à bonne fin un projet d'une grande ampleur vous aurez à encadrer et animer une équipe importante et de bon niveau.
Dans le cadre d'une autonomie encore accrue il vous sera confié ensuite la mise en place d'autres affaires.

Merci d'écrire sous référence 71509 : CABINET B. SECHET - 84, avenue du BOIS-GUIMIER, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS - Tél. 883.50.07 - Réponse assurée - discrétion absolue.

HAVAS CONTACT

TRES IMPORTANTE
SOCIETE IMMOBILIERE
recherche pour son siège à PARIS, un CADRE spécialisé dans le domaine des

FINANCEMENTS AIDÉS

Au sein d'une direction fonctionnelle, il sera chargé d'apporter son assistance à la ligne opérationnelle dans le domaine de la mise en place des financements issus de la réforme de l'aide au logement (P.A.P. - P.C.).

Il est demandé : • une formation supérieure en Droit ou en Sciences Economiques, sanctionnée par un diplôme • une première expérience de ces questions • une très bonne aptitude aux contacts • du goût et des qualités pour la pédagogie.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 3790 à :

OP organisation et publicité

---

steria
ENTREPRISES

Vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN

ANALYSTE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

(0 à 5 années d'expérience Informatique)

Nous sommes une des premières Sociétés Européennes d'Ingénierie Informatique.

Vous souhaitez travailler dans le cadre d'Applications diversifiées de Gestion.

Nous vous proposons de participer à des projets de CONCEPTION et de DEVELOPPEMENT dans divers secteurs (Banques, Industries, Assurances) et dans des contextes techniques attractifs (transactionnel, bases *de données, minis, réseaux...*).

Lieu de travail : Région Parisienne

Nous vous offrons :
- le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels très expérimentés,
- une formation sans cesse renouvelée, en liaison avec la diversité de nos projets,
- un développement professionnel à la hauteur de vos ambitions.

Envoyer votre curriculum vitae et vos prétentions à :

steria M. J.C. CHANTREAU
147, rue de Courcelles
75017 PARIS.



IMPORTANTE SOCIETE DE RESTAURATION COLLECTIVE **Paris**

Rattaché à la Direction, vous aurez en charge les problèmes juridiques principalement *liés à la gestion de personnel.*
Vous suivrez l'ensemble des obligations sociales et l'évolution de la législation. Vous assurerez les contacts extérieurs liés à vos fonctions.
Vous êtes de formation juridique, maîtrise D.E.S.S. ou équivalent. Vous avez une excellente connaissance du droit du travail. Vous avez déjà occupé des fonctions similaires *pendant 5 ans au moins. Avoir acquis cette expérience dans une entreprise de restaura-*tion collective sera un atout réel.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 104170 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

SAFT Groupe CGE

Jeune ingénieur ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce.

Après plusieurs stages ou une première expérience industrielle, vous souhaitez *vous orienter vers l'Audit ou l'organisation administrative.*

Nous vous proposons d'être

L'ASSISTANT DE GESTION DU SECRETAIRE GENERAL

HF

de l'un de nos départements
(2 500 personnes) pour prendre en charge l'analyse, la mise en place et le contrôle des systèmes et procédures de gestion de ce département.

Ce poste vous permettra d'évoluer vers différentes fonctions au sein de notre groupe.

LIEU DE TRAVAIL : PROCHE BANLIEUE EST DE PARIS

Adresser votre C.V. + prétentions à :
SAFT - Direction des Ressources Humaines - 119, av. du Président Wilson
92300 - LEVALLOIS-PERRET, sous référence A79

Audit et sécurité informatiques challenge pour un produit nouveau

Nous sommes une des toutes premières Société Française de Services. Notre métier est d'offrir à notre clientèle des prestations techniques dans le domaine du contrôle.
Nous créons aujourd'hui une activité de «contrôle des systèmes d'information».
Il s'agit de proposer aux Chefs d'entreprise des interventions visant à vérifier la sécurité de leur système de gestion, de leurs procédures administratives et de leurs moyens informatiques (protection du site, du hardware et du software) ou à *mettre en place l'ensemble de ces systèmes.*
Vous assurerez la promotion commerciale de ce produit et gérerez vos interventions ainsi que celles des techniciens que l'on mettra à votre disposition.
Agé de 35 ans minimum, diplômé H.E.C, Sciences Po ou de formation équivalente, nous vous imaginons gestionnaire et organisateur ; c'est à dire, qu'après *avoir maîtrisé l'outil informatique, vous vous êtes orienté vers la gestion* en moyenne ou grande entreprise. Votre expérience à ce poste vous a donné une vision «top-niveau» de votre fonction.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 02 à Annie LABUSSIERE - rscg carrières - 64 rue La Boëtie - 75008 PARIS.

rscg carrières

Les dimensions et la technologie particulière de nos réalisations industrielles impliquent une gestion financière rigoureuse fondée sur des analyses et des études prévisionnelles précises et variées. Pour faire face au développement de ses activités le «Service Etudes et Opérations Financières» recrute un :

CADRE FINANCIER

Les axes principaux de son activité sont :
- la préparation du plan de trésorerie à moyen/long terme de la Société ;
- la participation à des études financières en liaison avec les différents secteurs de l'entreprise.

Le titulaire du poste devra :
- être diplômé d'une Grande Ecole de Commerce et/ou de Gestion (le D.E.C.S. serait un atout supplémentaire) ;
- avoir une expérience confirmée de préférence dans le secteur de l'Ingénierie dans le cadre de contrats de longue durée.

Le poste est situé à Paris.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence 6225 M à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS qui transmettra directement.

rscg carrières

Société composants électronique professionnelle
Banlieue Ouest de Paris

recherche pour Service Etudes des

TECHNICIENS

Niveau IV
B.T.S.-D.U.T. micro-mécanique
ou électromécanique

- 2 à 3 ans d'expérience industrielle.
- Notions d'anglais.

Restaurant d'entreprise

Ecrire avec curric. vitae et prétentions s/ le n° 95.928 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris -1er.

Chimie, peinture et carrière

Chez les grands de la peinture, les formulations ne se font plus comme autrefois, l'ordinateur a remplacé le tour de mains. Et c'est dans les laboratoires que se créent et sont mis au point les nouveaux produits. Prenant en compte *évidemment* l'outil de production en place et les matières premières disponibles.

C'est ainsi que fonctionnent les choses dans notre société, filiale d'un groupe international dont les laboratoires sont les premiers au monde dans leur spécialité. Et les jeunes ingénieurs - chimistes qui démarrent chez nous, après une spécialisation en chimie organique ou en génie chimique, ont non seulement la satisfaction de pouvoir mettre rapidement en pratique ce qu'ils ont appris mais aussi d'avoir la certitude de faire une véritable carrière.

En évoluant selon leurs goûts et leurs aptitudes, après quelques années en labo, vers la production, le contrôle ou toute autre voie. Dans les fonctions où il sera de toute façon fait appel à leurs qualités humaines, puisqu'ils auront des hommes à gérer, à développer, à entraîner.

Nous proposons aux diplômés de grandes écoles de chimie, pratiquant l'anglais, qui souhaiteraient nous rejoindre d'écrire sous référence 1811 M à notre conseil Claude Egnell.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

هكذا من الاصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS



La Fédération des Caisses de
Crédit Mutuel
d'Ile de France
recrute dans le cadre de son développement des

Animateurs Commerciaux

Par leur action d'assistance/conseil auprès des caisses locales, ils contribueront à la définition et à l'application de la politique commerciale à travers des actions de vente et de dynamisation de réseau.

Agés d'environ 30 ans, ces hommes de terrain possèderont une première expérience de commercial dans une banque ou un organisme financier.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence M 29 au Département des Relations Humaines et Sociales, *5 Place des Fêtes* 75019 PARIS.

MEDIA BA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
RADIO - TV - HI-FI
Filiale d'un grand groupe français
recherche

INSPECTEUR COMMERCIAL

Nous demandons :
- Formation supérieure appréciée ;
- Grande mobilité, dynamisme ;
- Goût du commerce, de la négociation et des responsabilités ;
- Voiture personnelle en bon état.

Nous offrons :
- Position cadre ;
- Rémunération intéressante.
- Indemnités de déplacement ;
- *Possibilité* de promotion ultérieure au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 7.647 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.



CIMSA

Filiale de THOMSON CSF INFORMATIQUE, **CIMSA** (Compagnie d'Informatique Militaire, Spatiale et Aéronautique) est spécialisée dans l'informatique exploitée en environnement sévère.
Dans le cadre de ses activités «TEMPS REEL», **CIMSA** recherche des **INGENIEURS confirmés.**

• Ingénieurs Confirmés

Ingénieurs d'Application
- chargés d'établir les spécifications de définition de logiciels d'application, d'en suivre la réalisation et d'en assurer l'intégration et la recette.
- *expérience systèmes temps réel* et transactionnel, et connaissances MITRA 225/525 NECESSAIRE. (Réf. IAB/81)

Ingénieurs «Réseau»
- chargés de spécifier et de réaliser des logiciels de communication.
- expérience de réseaux de télécom*munication et connaissance logiciel* MITRA souhaitées. (Réf. IRB/81)

Ingénieurs «Système»
- *chargés d'assister les équipes de conception, de réalisation, d'intégration et d'essais du* logiciel.
- très bonne connaissance des logiciels MITRA. (Réf. ISB/81)

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) en indiquant la référence du poste à Edwige DACQUAY - Service Emploi Formation de CIMSA 10/12, Avenue de l'Europe - B.P. 44 - 78140 VELIZY



MEDIA BA



GAMMA INTERNATIONAL
recherche de
Jeunes ingénieurs
à très haut potentiel, débutants ou ayant quelques années d'expérience, de préférence dans le «conseil» pour exercer le métier de

Consultant

dans l'une de ses activités.

Gamma International est spécialisé en
- *organisation générale,*
- organisation informatique,
- organisation stratégique.

Gamma International fait partie du groupe **HAY** implanté dans 30 pays.

Les candidats devront avoir une **formation grandes écoles** d'ingénieurs ou de commerce.

Responsable du recrutement : Alain DELPY.

GAMMA International
3, Place de Valois - 75001 PARIS

MEDIA BA



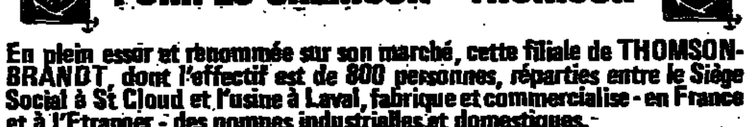
recrute pour interventions au niveau organisation/Conception

INGÉNIEURS

ayant pratique de la méthodologie MERISE

Téléphone : 222-25-31 ou adresser curriculum vitae et prétentions à CENTI 128, rue de Rennes, 75006 Paris.





POMPES SALMSON - THOMSON

En plein essor et renommée sur son marché, cette filiale de THOMSON-BRANDT, dont l'effectif est de 800 personnes, réparties entre le Siège Social à St Cloud et l'usine à Laval, fabrique et commercialise - en France et à l'Etranger - des pompes industrielles et domestiques.

Elle recherche

UN CHEF DES VENTES

Responsable de l'ensemble des ventes sur la Région Parisienne, représentant un C.A. de 60 Millions, il gère - sous la dépendance hiérarchique du Directeur Commercial mais dans une très large autonomie - un Centre de Profits de 17 personnes :
- **participation à la définition de la politique en fonction des objectifs Budget-Résultats**
- **développement et suivi de clientèle à haut niveau**
- **organisation, animation, recrutement, contrôle et formation de son personnel commercial et administratif.**

Nous choisirons, parmi les candidats ayant une formation commerciale supérieure, un homme entreprenant, disposant d'incontestables qualités de négociateur et d'animateur.
Expérience nécessaire dans une fonction similaire.

Ce poste est à pourvoir dans les plus brefs délais : Claude LAMY vous remercie de lui adresser (sous réf. 105118) un dossier complet de candidature comprenant : une lettre de motivation manuscrite, un CV détaillé, une photo. Et n'oubliez pas d'indiquer vos prétentions !
Réponse et discrétion assurées.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche pour PARIS

INGENIEUR

spécialisé dans les

ETUDES SUR L'ENERGIE

Diplômé Grande Ecole (A. et M., Centrale, Mines, Polytechnique, Ponts et Chaussées, etc...). Solides connaissances techniques dans la thermique. Formation complémen*taire en économie ou finances.*
Il sera chargé des études techniques et économiques sur les relations entre urbanisme et problèmes de ressources, de récupération et de distribution d'énergie, notamment : • analyse de l'offre (géothermie, rejets thermiques, solaire, etc...) • analyse *de la demande (formes finales de consom*mation selon les types de construction de logements ou bureaux, l'utilisation, etc...) • systèmes de distribution (réseaux de chaleur, chauffage urbain) • études sur l'éner*gie et les transports • calcul et estimation* des coûts et prix de revient.
Première expérience réussie dans ce domaine appréciée.

Ecrivez avec C.V., photo et prétentions sous référence 3774 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue de Marengo - 75001 PARIS
qui transmettra.



KODAK-PATHÉ
(93) SEVRAN

recherche
pour son Service Commercial

UN AGENT COMMERCIAL

(Dégagé des obligations militaires)
Titulaire du **DUT Techniques de commercialisation** ou **BTS Distribution Commerce**

A terme, évolution possible vers un poste itinérant.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au
Service du Personnel
Rond-Point George Eastman - 93270 SEVRAN

bleu

---

responsable informatique
180 000 F/an +

Vous prenez en main le service informatique (15 p.) de la filiale française (Paris) d'un groupe anglo-saxon.
En liaison avec le directeur financier et les services utilisateurs, vous définissez la nouvelle génération d'applications à développer sur un 4331/DOS-VSE supportant DL1 et CICS avec pour objectif majeur de rendre plus accessible l'informatique à ses utilisateurs.
Vous avez une formation supérieure, l'expérience de la conduite de projets DB/DC, animez une petite équipe études et ambitionnez de devenir responsable informatique. Ajoutons que l'anglais est notre langue de travail.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3849 LM) à **« Carrières de l'Informatique ».**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. — société de conseil en informatique de gestion — recrute de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique, pour une activité d'ingénieurs conseils de haut niveau.
Des sessions de formation sont prévues pour eux les 20 juillet et 21 septembre 1981 suivies d'une intégration à une équipe en*traînée où ils seront en relation directe avec nos clients.*
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrière motivantes liées aux efforts personnels.
Une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à

GROUPE
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion.
Membre de syntec.
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

CCE AIR FRANCE
94 THIAIS
recherche pour diriger son **SECTEUR MOYENS GÉNÉRAUX** (bâtiment, entretien, achat)

UN CADRE TECHNIQUE

- *40 ans, diplômé* enseignement technique supérieur spécialité bâtiment (E.T.P., E.N.S.A. ...) ;
- Bonne formation technique et pratique en gestion et organisation du travail ;
- Connaissances approfondies travaux neufs et entretien ;
- Animation du secteur (50 pers. dont plusieurs techni*ciens supérieurs) tant sur le plan humain que sur le plan* technique.

Ecrire avec C.V. à CCE AIR FRANCE, Tour Europa 103, 94532 Rungis Cedex.

LA SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC
FILIALE DES DOCKS DE FRANCE

exploite une trentaine de supermarchés SUMA et hypermarchés MAMMOUTH en région parisienne avec l'aide de 2.000 Collaborateurs.

elle recrute

1 ADJOINT AU RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES

Il *sera* chargé de la gestion *et de l'administration du* personnel, du recrutement de l'encadrement, de la législation du travail et de ses applications.

Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (licence, maîtrise, Grande Ecole) pouvant justifier d'une expérience de 5 à 10 *ans* dans la *Fonction* Personnel.

Envoyer C.V. *lettre manuscrite, photo et prétentions* à : S.M.D. Division Affaires Sociales 17, avenue de la Résidence, 92160 Antony.

Société française ayant une activité multinationale
recherche

Informaticien de haut niveau

pour lui confier des missions de conseil et d'assistance auprès de ses filiales à l'étranger.
La connaissance de plusieurs langues étrangères serait utile pour ce poste.

Adresser lettre de candidature et CV sous réf. 5001/M à Monsieur J. DRIOUX
15, rue Ferdinand Fabre, 75015 PARIS
qui transmettra. Discrétion assurée.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour sa DIVISION ENERGIE

INGENIEURS DIPLOME(E)S DEBUTANT(E)S

de formation ELECTROTECHNIQUE, ELECTRONIQUE ou INFORMATIQUE INDUSTRIELLE *(matériel et logiciel)*

Lieu de travail : REGION PARISIENNE

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions à M. ANDRY, CGEE ALSTHOM - 13, rue A. Raynaud - 92309 LEVALLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

2 Analystes Programmeurs - futurs Analystes...
2 Analystes - futurs Chefs de Projets... HF
2...

CHEF DE PROJET
ANALYSTE
ANALYSTE PROGRAMMEUR

• Vous êtes analyste - programmeur confirmé :
Vous deviendrez analyste.
En participant - avec une équipe musclée - à l'analyse organique de nouveaux projets et en prenant la responsabilité de certains développements sur des systèmes existants.
Votre bagage : un DUT informatique ou équivalent et 3 - 4 ans de pratique de l'analyse organique et de la programmation.

• Vous êtes analyste :
Vous deviendrez chef de projets.
En gestion du personnel ou en marketing.
Votre apport : un diplôme d'ingénieur : Centrale, AM, IDN,... ou de gestionnaire : HEC, IEP, ESC, ESSEC,... et une jeune mais sérieuse expérience d'analyste (2 ans minimum) en SSCI par exemple.

• Nous sommes une importante société internationale (à ce titre la connaissance de l'anglais est un atout de plus), travaillant sur gros matériel IBM (COBOL, DL/1, IMS).

Lieu de travail : proche banlieue sud... venez nous voir !

Auparavant, merci d'adresser votre candidature sous référence 4094 à L. de ERAUSO - 64, rue La Boétie - 75008 PARIS.

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FRANÇAISE SOLIDEMENT IMPLANTEE
en FRANCE et aux U.S.A.
Notre C.A. de 100 M.F. progresse constamment depuis 15 ans
NOTRE DIVISION ELECTRONIQUE
souhaite s'adjoindre pour faire face à son expansion rapide dans le domaine de la
SIMULATION AERONAUTIQUE :

1 TECHNICIEN SUPERIEUR EN ELECTRONIQUE

(Formation D.U.T. ou B.T.S., 2 à 6 ans d'expérience)
Pour études et mise au point de processeurs spécialisés à base de microprocesseurs en tranches.
Ce poste nécessite une solide expérience en électronique numérique et en microprogrammation (connaissances système 29 appréciées).

RESPONSABLE SOUS-TRAITANCE ELECTRONIQUE

Pour réalisation et gestion de dossiers de cartes électroniques et suivi de leur réalisation en sous-traitance.
Ce poste nécessite une bonne connaissance de l'électronique digitale et des technologies de fabrication les plus modernes, ainsi que des talents de négociateur.

Les candidats sélectionnés devront s'intégrer dans une équipe en forte croissance spécialisée dans les techniques de pointe. Ces deux postes offrent une large autonomie sur le plan technique et des possibilités d'évolution vers des postes de responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant le poste souhaité sous référence 5314 sur enveloppe *JEAN REGNIER PUBLICITE* 39, rue de l'Arcade — *75008 PARIS*, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
AERONAUTIQUE
au Sud Ouest de la Région Parisienne
recherche

INGENIEUR d'ATELIER

ARTS ET METIERS ou EQUIVALENT
Quelques années d'expérience
Envoyer C.V., *lettre manuscrite sous réf. 95118*
CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS A DIMENSION INTERNATIONALE
recherche pour sa division **APPROVISIONNEMENTS**

2 INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

Ce poste s'adresse à des Ingénieurs diplômés de formation mécanique ou électromécanique ayant *une première expérience d'au moins 5 ans de vie dans l'entreprise.*
Ils auront pour mission de négocier et passer des commandes, d'en assurer le suivi entre plusieurs unités (études, projets, chantiers, qualité) et les fournisseurs jusqu'à la livraison des matériels sur les chantiers.
Poste à pourvoir à PARIS. Anglais exigé.
Merci d'écrire sous référence 71510 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CENTRE D'ÉTUDES
Banlieue OUEST
recherche

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Formation grandes écoles (X, Centrale, Mines...)
Formation ou expérience complémentaire de 5 à 10 ans en économie énergétique pétrolière ou secteur énergie pour effectuer des études économiques au sein de son Département Economie.
Envoyer C.V. et prétentions à n° 95.588 à Contesse *Publicité*, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

---

directeur du département Génie Civil

Un des grands français de l'ingénierie continue son expansion. Pour l'animer, il souhaite engager le patron du Génie Civil (Paris).

A la tête d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, il doit développer les affaires, diriger et animer ses services: commercial, technique, gestion, suivre et contrôler les contractants, avec le souci constant d'une marge *satisfaisante.*

C'est un ingénieur diplômé d'une Grande École, de 40 ans minimum. Il a occupé des responsabilités semblables en BE, fait du chantier en ingénierie ou en entreprise et a l'habitude des relations avec les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage.

Notre consultant, G. BARDOUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3985 LM).

vous qui pratiquez le PL1, prenez une dimension d'analyste.

Filiale française d'un groupe allemand de renom (électronique *grand public*), nous disposons à notre siège (92 Nanterre) d'un 4331 supportant CICS et DL1.

Que cherchons-nous? Une expérience plus qu'une formation, surtout si vous pratiquez PL1, de préférence, dans un environnement DB/DC.

Venez rejoindre la petite équipe qui développe nos nouvelles applications. **Selon vos compétences, vous prenez la responsabilité de nos traitements comptables construits autour d'un progiciel ou concevez et réalisez la base de données et les traitements interactifs concernant la gestion de nos stocks.**

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3987 LM) à «Carrières de l'Informatique».

BRED (94) Créteil
analyste-programmeur
sur terminaux financiers

Grande banque de dépôts, nous disposons de moyens informatiques **importants : 3033/MVS et intensifions l'installation de terminaux financiers dans nos agences.**

Vous disposez d'une formation équivalant au DUT et avez acquis en deux ans la pratique du COBOL et de CICS et, peut-être, déjà «tâté» du terminal *financier.*

Si vous avez du goût pour la technique et appréciez de travailler sur des minis conversationnels sans vous couper de la grosse informatique, la «programmation» de ces terminaux doit devenir votre domaine de prédilection.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3937 LM) à «Carrières de l'Informatique».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE PRIVE
D'ASSURANCES
recrute

un actuaire

pour les services statistiques de sa direction technico-commerciale.

élèves inspecteurs commerciaux

Pour ce second poste, nous offrons:
- Une intégration immédiate dans l'équipe commerciale.
- Une formation technique complète en assurances avec participation pratique à des activités commerciales.
- Une évolution de carrière intéressante.

Nous demandons :
- Des jeunes gens libérés des obligations *militaires.*
- Des titulaires d'un diplôme d'Etudes Supérieures (de préférence Droit ou Commerce).
- Possédant de réelles qualités d'animation.
- Une grande disponibilité géographique.

Adr. CV, photo et prétentions s/réf. 29827 à
PROJETS PUBLICITE
12 rue des Pyramides 75001 Paris
qui transmettra.

Cii Honeywell Bull

recherche pour son Centre de Calcul et d'Essais,
dans le cadre de ses activités d'Etudes
de nouveaux systèmes et réseaux
(matériel - logiciel - micro-logiciel) des

INGENIEURS SYSTEME

Ils assureront l'installation, le suivi et le fonctionnement optimum de chaque nouvelle version système et assisteront les utilisateurs (ingénieurs d'études). Ces postes s'adressent de préférence à des ingénieurs grandes écoles.
Lieu de travail : Paris - Banlieue Ouest.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 137 M (à préciser sur l'enveloppe) à Cii Honeywell Bull PC 0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20

BFI Electronique

technico-commercial

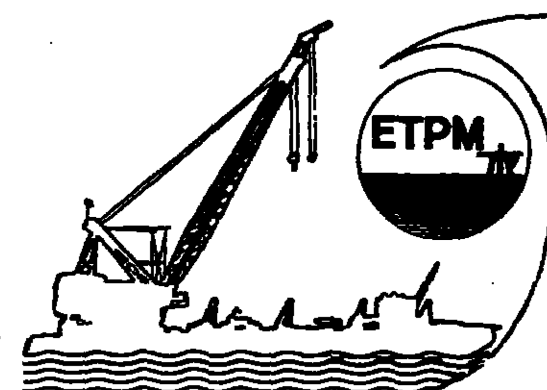
***Filiale** d'un groupe américain, nous sommes* spécialisés dans la vente d'équipement destinés à l'électronique professionnelle.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement 2 ingénieurs et 1 technicien pour prendre en charge la commercialisation et le suivi d'équipements de test de haut niveau technique (connaissance des structures micro-processeur indispensable) et de matériel de micrométrie optique.

Niveau minimum IUT ou BTS électronique, électro-technique ou assimilé.

L'anglais est bien sûr indispensable.

Merci d'envoyer votre CV à R. SEGAUX, BFI ELECTRONIQUE, 9, rue Yvart - 75015 PARIS.



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
CA : 1,7 milliard de FF.
Oscar de l'exportation

Recherche pour son Siège Social à Paris :

ASSISTANT DU SECRETAIRE GENERAL

Poste à pourvoir :

Vous rejoindrez une équipe dynamique au sein de notre Secrétariat Général pour y suivre, étudier et résoudre les problèmes de gestion liés à la croissance de notre Groupe.

Vous devrez assumer immédiatement des responsabilités administratives importantes en liaison avec l'ensemble des services du Siège et nos Filiales.

Le poste est basé à Paris, mais vous aurez à effectuer régulièrement de courtes missions à l'étranger.

Votre profil :

Vous êtes jeune diplômé HEC - ESSEC - Sciences PO (Eco-Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business-School. Vous souhaitez débuter ou enrichir une expérience de quelques années acquise dans une entreprise à vocation internationale.

Vous maîtrisez parfaitement la langue Anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 1300 à P. LICHAU SA BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC PARIS
recherche

UN PROGRAMMEUR-SYSTÈME

pour participer au *développement*, à l'évolution et à la maintenance des logiciels de transmission sur matériels MINI 6 - MATRA 2200 - MITRA 115.

Ce poste nécessite expérience de télé-informatique et connaissance du langage assembleur d'au moins un des matériels *indiqués.*
Salaire annuel : 80.000 à 91.000 F, selon expérience professionnelle.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae détaillé sous référence 6172 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Pour PARIS-12e, recherche SECRÉTAIRE-COMPTABLE EXPÉR. Ecr. avec C.V., BROUXEL, 98, av. Ledru-Rollin, 75011 Paris.

Revue technique désir. étoffer serv. publicité cherche

ÉLÉMENTS DYNAMIQUES

Ecrire s/n° 8.351 *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société quartier SAINT-LAZARE recherche personne ayant bonnes connaissances comptables et personnalité affirmée pour prendre en charge service : prix de revient, facturation, suivi des comptes clients, précontentieux. Nécessaire : être dynamique, qualifié, excellent contact humain, s'intégrant facilement dans service constitué.
Ecrire C.V. et prétentions, Martin, 11, rue Berthollet, Paris-5e, qui transmettra.

COURS PRIVÉ PLEIN CENTRE PARIS
recherche pour section INFORMATIQUE

PROFESSEUR

Temps plein. Position cadre. Bonne rémunération.

Spécialiste travaux pratiques informatique, nécessité capable enseigner l'art de l'écoute et de la parole.

Ecr. à SPERI, 12, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris, qui tr.

CABINET DE CONSEIL
EN ORGANISATION
recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE EN INFORMATIQUE

Pour concevoir et mettre en place des projets de gestion.
Salaire : 150.000 F/an.
Envoyer C.V. sa référence 045 M à Société D.G., 58, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 PARIS.

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE
DE MATÉRIELS DE CLIMATISATION
ET D'ISOLATION
en pleine expansion
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

DE HAUT NIVEAU
Bien introduit chez Ingénieurs conseils et Installateurs Paris et région parisienne.
Ecrire sous le n° 26.819 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MARTIN ET LUNEL
(groupe LEGRAND)

recherche

UN RESPONSABLE MAGASINS

aura la charge du magasin Réceptions et des magasins Composants (10.000 références).

Effectif 15 personnes environ.

Expérience dans poste similaire souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions
29, Avenue de Bobigny
93130 NOISY-LE-SEC

bleu

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS

Diplômés ENSAM, IDN, ECL,...

Débutants ou quelques années d'expérience
pour son bureau d'études et de développement industriel de matériel de

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Anglais lu
Postes à pourvoir rapidement

Ecrire avec C.V., photo, prétentions (sous réf. AS) à THOMSON-CSF, Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois.

Systèmes industriels en secteurs de pointe

Notre société d'ingénierie, largement diversifiée, se développe rapidement par des activités spécialisées de haute technicité dans des secteurs de pointe, en particulier le nucléaire. Nous sommes ainsi amenés fréquemment à concevoir des systèmes de centralisation et de gestion de données, orientés notamment vers la sécurité d'installations (contrôle d'accès, protection des biens et des personnes, salles de contrôle...). Nous intervenons depuis l'étude de faisabilité et jusqu'à la supervision des travaux, *dans une étroite concertation* avec notre client.

Nous comptons vous confier à très court terme la responsabilité de cette activité. Votre formation d'ingénieur (ESE, INPG, ENSEEIHT...) et votre expérience d'au moins cinq années vous ont, en effet, donné une réelle compétence en systèmes industriels, appuyée sur de solides connaissances en automatismes, électronique, mini et micro-informatique. Selon les cas, vous interviendrez comme responsable pour des projets relevant de votre activité propre ou comme spécialiste pour d'autres projets.

Avec une grande diversité, cette fonction vous apportera aussi l'autonomie d'action que vous souhaitez maintenant acquérir. Si elle vous tente, écrivez sans tarder sous réf. 812 563M aux consultants de Sirca qui nous assistent dans ce recrutement. *Le poste est basé à Paris.*



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recrute

un ingénieur machines tournantes

Pour études de détail : pompes centrifuges, compresseurs etc...

Formation écoles d'ingénieurs.
Expérience de quelques années en ingénierie ou chez constructeur.

Allemand indispensable.

Adresser CV détaillé, diplômes, photo et prétentions à UHDE SA 71, quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX CEDEX.

UHDE S.A.

SOCIETE D'INGENIERIE
FILIALE FRANCAISE DU GROUPE HOECHST
recrute

ingénieurs électriciens
ET
ingénieurs instrumentistes

Formation ingénieur grandes écoles.
Expérience de quelques années en ingénierie ou chez constructeur.

Allemand indispensable, détachement de 2 à 3 ans en RFA.

Adresser CV détaillé, diplômes, photo et prétentions à UHDE SA 71, quai de Dion Bouton 92806 PUTEAUX CEDEX.

---

aoip

DIVISION TELECOM
recherche pour son service
TECHNICO - COMMERCIAL

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX TELECOM "PRIVE"

(référence A)

Pour validation produits nouveaux, participation à la résolution de leurs problèmes de jeunesse.
Définition de documentation.
Assistance aux commerciaux pour affaires de haute technicité.
Création et animation de stages de formation.
QUALITE ET EXPERIENCE : formation ingénieur, facilités de rédaction.
Goût du concret.
Bonne expérience des TELECOM "PRIVE"

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

NIVEAU V

(référence B)

Pour validation produits nouveaux et expérimentation sur site.
Assistance technique aux commerciaux et installateurs.
Formation de techniciens stagiaires.
Rédaction de documentation technico-commerciale, (de fonctionnement, de mise en oeuvre et d'exploitation).
DIPLOME B.T.S., D.U.T. ou équivalent.
QUALITE ET EXPERIENCE : capacité d'animation et de rédaction.
Bonne expérience des TELECOM "PRIVE" *et des autocommutateurs à* programmes enregistrés.

Ecrire avec C.V. et prétentions en précisant référence A ou B à A.O.I.P. B.P. 301 75624 PARIS CEDEX 13

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES
recherche pour PARIS

INGENIEUR - AGRONOME

spécialiste des études sur
ENVIRONNEMENT URBANISME
ET ESPACE OUVERT

- Diplômé école nationale supérieure agronomique + formation économique ou financière + 5 ans mini. d'expérience (environnement appliqué à aménagement et à urbanisme).
- Sera chargé de travaux et études techniques, économiques et urbanistiques sur : *espaces verts urbains, forêts et* trame verte, agriculture périurbaine, ressources du sous-sol, résorption des déchets solides, cycle de l'eau, récréation de plein air, télédétection.
- *Anglais nécessaire + Allemand ou* Espagnol souhaité.

Ecrivez avec C.V., photo et prétentions sous référence 3773 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue de Marengo - 75001 PARIS
qui transmettra.

---

ingenieurs de vente

N°1 de sa profession, filiale d'un important Groupe International, cette Société emploie en France 5 000 personnes. Pour développer son

AGENCE de PARIS

elle recherche des Diplômés d'Etudes Supérieures ayant une réelle motivation pour une action concrète, sur le terrain : vendre des biens d'équipement.
Une première expérience de la vente serait appréciée.

- Stage d'intégration et formation assurés.
- 90 000 f + (et participation aux résultats)
- Evolution possible au sein du Groupe.

Envoyer lettre, C.V. et photo s/réf. 107 M
SODERHU
11, rue La Boétie
75008 PARIS

Réponse et discrétion assurées

Soderhu

TÉLÉ-CONSULTE

Société de Télématique
recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

B.T.S. ou D.U.T. ÉLECTRONIQUE
Débutant ou quelques années d'expérience

Il sera chargé de la mise en place et du suivi de tous les *matériels (terminaux, imprimantes, modems) tant au sein* de la société qu'en clientèle (Paris).

Il élaborera le planning des besoins et gérera les stocks.

- **Fondamental :** Excellent contact avec la clientèle ; *rigueur et dynamisme dans le travail.*
- **Indispensable :** Bonne connaissance des problèmes matériels (connexions, alimentation, circuits imprimés), des télécommunications, de l'anglais.
- *Appréciées :* Connaissances en microprocesseurs.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
Antoine SCHWERER, 44, rue du Four, 75006 Paris.

Important groupe *métallurgique* européen, siège à Düsseldorf crée, au sein de sa filiale française (92) en plein développement, un service export et recherche une

ASSISTANTE TRILINGUE
Anglais - Allemand Français

Dépendant du Directeur Export, elle aura outre une mission classique d'assistanat, *la responsabilité de l'établissement, la gestion,* et le suivi des dossiers à l'exportation.
Ce poste très autonome et relationnel conviendrait à une candidate de formation supérieure, Sup de Co, BTS,... option commerce international possédant une solide expérience d'un service export.
Écrire avec C.V. détaillé à
Solange MONTEIL

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

ROTHMANS
INTERNATIONAL FRANCE

filiale française d'un important groupe international de fabrication et distribution de grandes marques de cigarettes : PETER STUYVESANT, ROTHMANS, DUNHILL, CRAVEN...
recherche un

contrôleur de gestion adjoint

sous l'autorité directe du D. A. F., il lui sera confié l'établissement, le suivi et l'analyse *permanente des budgets. Il sera amené à* améliorer les procédures en place.

Ce poste conviendrait à un jeune cadre, 25 ans minimum, ayant une formation comptable et de gestion, et une expérience pratique des budgets acquise, de préférence, dans une PME de distribution.

L'anglais serait très apprécié.

Veuillez écrire à : Service du Personnel
ROTHMANS INTERNATIONAL FRANCE
10, rue Hamelin - 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

PROCHE BANLIEUE SAINT-LAZARE

recherche

AGENT DE MAITRISE SERVICE ACHATS

GRANDE EXPÉRIENCE
ACHATS PIÈCES
SUR PLANS ET CATALOGUES.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à
D.B. MARKETING
9, rue Danton, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
qui transmettra.

BANQUE PRIVEE FRANCAISE
recherche
pour son département d'études économiques et financières

ANALYSTES FINANCIERS

(environ 30 ans)
pour les secteurs de la construction électrique et électronique

- *Une formation d'ingénieur et une expérience de l'industrie sont très souhaitées.*
- Maîtrise de l'anglais indispensable.
- Fréquentes visites de sociétés en France et à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 600 à :

Jean GAUSSIN 104, rue de Richelieu PARIS 2e

INGENIEUR d'AFFAIRES

ECHANGES THERMIQUES
GENIE CHIMIQUE

Il travaillera au sein d'une équipe d'Ingénieurs et interviendra sur les marchés chimie et sidérurgie pour notre gamme d'ECHANGEURS de CHALEUR. Sa responsabilité s'étendra au calcul, rédaction de devis, négociation commerciale et suivi. La pratique de l'Anglais est nécessaire.
Si vous êtes intéressé, envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 473 à :
Michel SALINA.

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
B.P. 56
78340 CLAYES-SOUS-BOIS

Importante Société Industrielle
PARIS-LA DEFENSE
recherche

traducteur technique

expérimenté en langue RUSSE

HF

Aptitude à la dactylographie directe et rapide des Traductions, exigée.

Contrat à durée déterminée éventuellement renouvelable.

Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, lettre manuscrite et prétentions à
CONTESSE et Cie
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra sous No 95.871

---

ecopose recherche

pour Établissement financier

JEUNE ATTACHÉ (e) DE DIRECTION

SUP de CO ou équivalent

2 ans expérience minimum
pour CONTROLE DE GESTION
(établissement et suivi des budgets etc...) organisation et contacts commerciaux

- Avantages sociaux.
- Échelle mobile.
- 13ème mois, prime vacances.
- Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. et photo à :
U.C.C.M.
27/33, Quai Le Gallo
92517 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

bleu

Important Etablissement Financier
recherche
pour Service PROMOTION IMMOBILIERE

ANALYSTE DE CREDIT

Il devra :
- effectuer des études juridiques, financières et commerciales de dossiers de demandes de crédits,
- participer à la formation de collaborateurs spécialisés dans ce type de crédit et les assister le cas échéant.

Formation : IEP (Eco Fi) ou équivalent.
4 à 5 années expérience dans un poste identique avec bonne connaissance des techniques bancaires.
Goût marqué pour les contacts et le travail en équipe.
Déplacements hebdomadaires en Province.
Adresser CV, photo, salaire et prét. sous réf. 9172 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

هكذا من الامل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DÉMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

bâtir

Important constructeur de maisons traditionnelles en villages
propose pour la Région Parisienne Ouest le poste d'

Attaché foncier

La fonction implique :
- une connaissance de la détection du terrain,
- une connaissance de la qualité technique et commerciale du bon terrain,
- un sens de la négociation prouvé par des réussites antérieures.

Le cadre sélectionné aura une formation juridique de base, une organisation personnelle réelle, un tempérament accrocheur et aura réfléchi à l'évolution souhaitée de sa carrière.

Adresser votre candidature avec votre rémunération actuelle, un C.V. avec photo récente sous réf. n° 6570 à :
Direction Régionale BATIR
Immeuble International 2, rue Stéphenson
78181 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Réponse assurée.

GROUPE DE SOCIETES DE SERVICES (150 M C.A.)

Notre Direction Administrative et Financière recherche pour son Siège Social (PARIS 17ème)

1 JEUNE CHEF COMPTABLE

- titulaire du DECS complet
- excellent praticien de la Comptabilité Générale (5 ans d'expérience en Entreprise sont indispensables)
- familiarisé avec l'outil informatique.

Le poste nécessite des qualités de contact et la *personne retenue devra être capable d'assurer* l'animation et la coordination d'une équipe jeune et dynamique.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser CV détaillé + photo récente + prétentions à ANIMA FORMATION – 59, Bld Exelmans 75781 PARIS Cedex 16 qui transmettra.

---

*annonce parlée**

Chargé d'études

GESTION DU PERSONNEL À L'ÉTRANGER H.F.

28 ans mini. Anglais impératif.

Notre Société est une très importante entreprise de services techniques (3000 personnes). Elle gère directement plus de 1000 personnes réparties dans plus de 110 pays. Nous recherchons un diplômé d'études supérieures — Grande École de Commerce - Droit - Sciences Po — ayant quelques années d'expérience en milieu industriel, en droit du travail et idéalement un début de pratique en gestion du personnel à l'étranger, pour lui confier les études nécessaires à l'élaboration des politiques en la matière. Il parlera impérativement anglais et sera basé à Paris.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1067.

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

Informaticiens
ingénieurs
universitaires

EXPERIMENTES OU DEBUTANTS

Venez rejoindre nos équipes

answare

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
VOUS PROPOSE

de participer à des développements de projets industriels de pointe en temps réel sur MINI ou MICRO.

Evolution assurée dans le cadre de notre expansion.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et délai de *disponibilité sous réf.* DCA 1215 à Françoise TISON
ANSWARE 135 rue de la Pompe - 75116 Paris ou tél. au 502.10.00 poste 361.

OFFRES D'EMPLOIS

12 jeunes cadres commerciaux

HEC - ESSEC - ESCP

Pour répondre au défi des années 1985, un Groupe français, de dimension mondiale, recherche aujourd'hui ses futurs responsables commerciaux :

12 jeunes Cadres ayant la passion du "commerce" un tempérament de "gagneur", le sens des responsabilités.

L'accès aux postes tels que : direction des Ventes, responsable Produit, responsable de zone Export... passe par la réussite sur le terrain dans la vente des produits du Groupe en Région Parisienne et en Province.

La diversification industrielle et agricole du Groupe donne aux candidats retenus la possibilité de valoriser leur propre expérience en France et éventuellement à l'étranger.

- 27 ans minimum,
- formation commerciale supérieure (formation complémentaire appréciée),
- anglais courant indispensable + autres langues souhaitées,
- une première expérience professionnelle.

Adresser au Cabinet R.C.C. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle sous référence 127-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

---

attaché commercial

120.000 F. +

Borg Warner Chemicals recherche pour sa filiale française un homme justifiant d'une expérience réussie de quelques années dans la vente de produits industriels.

Responsable de la commercialisation du thermoplastique ABS CYCOLAC, il suit et développe une clientèle industrielle sur des marchés très diversifiés.

Ce poste convient à un homme de 27 ans minimum, de formation supérieure, possédant déjà des connaissances en chimie et maîtrisant bien l'anglais.

Résidant à Paris ou dans les environs, il doit être disponible pour se déplacer sur toute la France à 60 % de son temps.

Rémunération : fixe + frais + voiture de société.

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous la référence 853 M à :

HORACE conseil
97, rue de Richelieu 75002 PARIS

ORGANISME FINANCIER
siège à Paris 8ème recrute

TRADUCTEUR PROFESSIONNEL *HF*

FRANÇAIS - ALLEMAND
ALLEMAND - FRANÇAIS

spécialisé dans la terminologie ECONOMIQUE, FINANCIERE, COMPTABLE et BANCAIRE.

Une expérience de 2 à 5 ans serait souhaitée.

Situation cadre. Avantages sociaux.

Adresser votre courrier à M. DANNENBERGER CEPIAD - 2, rue Joseph Sansbœuf 75008 Paris qui vous garantit la discrétion.

Pour **POSTES STABLES BANLIEUE 92**
INGÉNIEURS D'ÉTUDES en matériel et logiciel pour programmation
INGÉNIEURS pr industrialisation
AGENTS TECHNIQUES 2 et 3 Matériel et programmation.
Adresser C.V. détaillé à G.S. E.T.T., 6, boulevard du Temple, 75011 Paris, qui transmettra.

RECHERCHONS A PARIS
Pour notre département
« Télégraphie et Transmission de données »
Pour notre département
« Petit système de gestion et de saisie de données, pour commerce, hôtellerie et restauration »

2 CHEFS DE DÉPARTEMENT

Ils auront pour mission :
- Promouvoir la vente des produits commercialisés par chaque département ;
- Gestion commerciale et administrative ;
- Animation du réseau de vente ;
- Aptitude à la négociation commerciale à haut niveau.

Ayant de solides connaissances en ELECTRONIQUE et MICRO-INFORMATIQUE, découlant d'une expérience de plusieurs années. Anglais parlé courant.

Adresser C.V. manuscrit, avec photo et prétentions à L.T.P. sous n° 4.702, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Si vous avez de l'ordre, de la méthode, un bon contact et le goût du travail bien fait, vous pouvez prétendre devenir NOTRE ASSISTANTE CCIALE. Ce poste conviendrait à toute personne d'expérience, excellente dactylo (sténo appréciée mais non indispensable) souhaitant un emploi stable et bien rémunéré. Prendre contact pour R.-V. en tél. au 283-30-60.

VILLE DE PUTEAUX
rech. de toute urgence

UN CHEF DU SERVICE CONTENTIEUX

à titre contractuel possédant une maîtrise en droit et pouvant justifier d'au moins 3 ans d'exercice dans un cabinet *d'avoué, de notaire ou dans une* administration publique.
L'intéressé sera rémunéré sur la base du 1er échelon d'attaché communal de 1re classe indice brut 597.
Adr. candidature avec C.V. à M. le Maire, Bur. du Personn., 131, rue de la République, 92801 PUTEAUX.
Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 776-44-44, poste 339.

ERIN

recherche pour développement logiciel de base contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- **DES INGÉNIEURS** (Grandes Ecoles option informat. ou universitaires)
- **DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS** Min. DUT informatique. Compl. format. assur.

Ecrire avec C.V. s/réf. 7.110 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

CHERCHE
PROFESSEURS
Toutes matières, banlieue Est. Téléphone : 283-43-92.

OFFRES D'EMPLOIS

URGENT

AFCO
ASSISTANTE TECHNIQUE
recrute
pr travx temps réel, télécom

2 INGÉNIEURS LOGICIEL

Connaiss. réseaux appréciée.
- Expérience 2 ans min.
- Salaire attrayant.

Proposition poste fixe en fin de mission.

Envoyer curr. vitae : AFCO 3, rue de l'Arrivée, B.P.115, 75749 PARIS CEDEX 15.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL SECTEUR ASSURANCES
recherche
STATISTICIEN DE HAUT NIVEAU

ENSAEP - ISUP ou équivalent pour études concrètes et pratiques.
Langage APL souhaité.
Salaire 100.000 F.

Ecr. C.V., photo sous réf. 46 à M. DERYNCK.
118, rue de Tocqueville, 75850 PARIS CEDEX 17.

CIRCE
Centre de Calcul du C.N.R.S.
(IBM 370/168 et AMDAHL V7, MVS, TSO), recherche
DES INGÉNIEURS SYSTÈMES IBM-MVS
pour maintenance, adaptation, mesures de perform. sur système d'exploitation MVS-JES3, et réseau conversation sous TSO et WYLBUR avec VTAM et TCAM.
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
pr assist. aux utilisateurs, développement de programmes, formation, documentation.
Diplômes min. : maîtrise ou équival., conn. angl., dégagés O.M., nation. franc. Adr. C.V. et prét. secrétariat du CIRCE, bât. 506, 91405 Orsay Cedex.

Administration publique cherche *pour suivi d'études et de recherches techniques dans le domaine de l'amélioration de l'habitat*
- UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE 25-30 a. (Ponts, Centrale...)
- UN TECHNIC. SUP. (IUT) 5 ans d'expérience minimum.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à Direction de la Construction, sous-direction de la Qualité Technique et de la Productivité, avenue du Parc-de-Passy, 75775 PARIS CEDEX 16.

Service de Syndic *de copropriété, recherche*

ADJOINT

CHEF DE SERVICE
CHARGÉ :
- *D'animer et contrôler la comptabilité syndic.*
- *D'assurer les contacts et échanges avec l'informatique tenue à l'extérieur.*
- D'établir les bilans et comptes d'exploitation, de présenter les comptabilités aux copropriétaires.
- De participer aux assemblées générales, d'établir les budgets.

Le candidat doit avoir :
- Une solide formation comptable, le sens de l'organisation et du commandement.
- Une expérience minimum de 5 ans en qualité de syndic.
- Connaître le traitement informatique.

Adresser C.V., prétentions au LOGEMENT FRANÇAIS, 12, rue Paul-Baudry, Paris-8e.

Importante Société Informatique Mº Pont-de-Neuilly, recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS DÉBUTANTS H.F.

Adresser C.V. et prétentions ss/réf. 033 LM à SESA, Direction du Personnel, 30, quai de Dion-Bouton, 92806 PUTEAUX.

ENTREPRISE NATIONALE
recherche pour Paris et province DUT ou B.T.S.
Electrotechnique
Génie mécanique
Génie civil
Electronique
Gestion
Ecr. s/nº 885.340 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Juriste débutant droit de la consommation pour remplacement 6 mois, 6.000 F par mois. Ecrire avec C.V. et photo, 29, rue Saint-Amand, 75015 PARIS.

Etablissement Financier PARIS, recherche, *pour un poste d'études de dossiers de crédit*

UN RÉDACTEUR DÉBUTANT H. ou F.

Titulaire d'un DUT finances comptabilité ou d'un STS comptabilité.

Nous assurons sa formation.

Envoyer C.V., photo, prétent., ss réf. 3.937 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGÉN. RADARISTES
Electroniciens, 790-40-30.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET BATIMENTS INDUSTRIALISÉS
recherche URGENT pour son département EXPORT

ATTACHÉS TECHNICO-CCIAUX

- *30 ans minimum ;*
- Expérience Bâtiment, Construction impérative ;
- Formation technique et commerciale souhaitée ;
- Anglais courant.

Déplacements à l'étranger.
Dynamique et goût des contacts.
LIEU DE TRAVAIL : Banlieue EST (proche PARIS R.E.R.).
Adresser C.V., photo, prétentions sous réf. 1048, TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIETE PARIS (19e)
filiale d'un
GROUPE IMPORTANT
recherche

1 COMPTABLE

chargé des clôtures mensuelles et des prévisions pour la Société mère.

Anglais lu.
B.T.S. comptabilité ou diplôme équivalent.
Lieu de travail : PARIS (avec possibilité transfert ultérieur *province région OUEST*).

Env. lettre man. et prétent. à nº 95891, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui tr.

secrétaires

T.R.T.
recherche
SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO TRILINGUE
ANGLAIS-ESPAGNOL
Adresser C.V. à T.R.T. 88, rue Brillat-Savarin, 75013 PARIS.

capitaux propositions commerciales

Vous disposez de 50.000 F. investissez-les pour créer votre propre affaire dans l'immobilier.
Ecr. s/nº 885078 M.à R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

cours et leçons

PROFESSEUR DE LYCÉE français, latin, grec, donne cours partic., 16e arrt et environ. Préparation au baccalauréat de français. Tél. 825-55-28.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spéciale MIGRATIONS, 3, rue Montyon, 75429 Paris Cédex 09.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonne réponse aux tests.
- *Graphologie : ses pièges.*
- 72 méthodes détaillées, etc.

Pour informat. écr. CIDEM. M 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

SECRÉTAIRE, 10 ans expér., cherche frappe tous documents, travail soigné - 954-13-47.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R. 14 TS, modèle 81 6 mois, *bleu ardoise* métallisé, drap gris, vitres teintées, pare-brise feuilleté, essuie-vitre arrière. 4.000 km. Prix 37.000 F. *Téléphone* 554-17-52.

de 8 à 11 C.V.

Part. vend Alfa-Sud TI, 1300, année 78, 75.000 kms. Prix Argus. Téléphone : le soir, après 19 h., M. Dauchel. 442-43-38.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION 0 KM.
Téléphonez M. Gérard 821-60-21.

achats

RÈGLEMENT IMMÉDIAT
TOUS VÉHICULES SAINS
BAYARD AUTO – 341-44-44
21, rue de Toul, Paris-12e.

DEMANDES D'EMPLOIS

EXPÉRIENCE CONFIRMÉE EN MARKETING D'ACHATS

Aujourd'hui la prospérité ou la décadence *d'une entreprise* est souvent liée à une politique d'achats.
Objectifs : acheter c'est observer une marge suffisante pour ne pas compromettre les bénéfices.
J.H. 30 ans ESC., ESA, recherche un poste de responsabilités dans la fonction achats dans une entreprise où le budget des achats demande un investissement à fond du responsable et une sensibilisation considérable de la gestion administrative, juridique et commerciale.
Connaissances du domaine de la métallurgie.
Etudierait toutes propositions
Ecrire sous nº T 026764 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

H.E.C., 35 ANS

Parlant grec, anglais, allemand, expérience en Grèce et en France

Etudie toutes propositions de sociétés françaises et étrangères opérant en Grèce.

Ecr. s/nº 3.370 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DE TENNIS. – 38 ans. Diplômé Ecole supérieure de commerce. 10 ans expérience *direction administrative de club.*
RECHERCHE : situation en rapport. Région indifférente. (Section BCO/JV 45.)

F. CADRE ADMINISTRATIF. – 50 ans. Sens organisation, adaptable, excellent contact humain. Expérience 5 ans service commercial. 10 ans service personnel, comptabilité anglo-saxonne, anglais, italien courants, notions espagnol. Excellentes références.
RECHERCHE : emploi collaboratrice même partiel ou temporaire. (Section BCO/JCB 46.)

CHEF DES SERVICES comptables et *administratifs. – 55 ans. Bonne expérience, bilan,* budget lois fiscales et sociales.
RECHERCHE : secrétariat général comportant responsabilité et initiative gestion administrative, commerciale ou similaire. Libre de suite. (Section BCO/JV 47.)

H. DIRECTEUR COMPTABLE,
ADMINISTRATIF ET FINANCIER. – 45 ans. Brevet professeur comptabilité (ancien régime). Notions anglais, espagnol, italien. Grande expérience finance informatique, contrôle de gestion, personnel, consolidation dans secteurs : cosmétique, pharmaceutique, parfumerie ; presse, édition, publicité ; grande distribution. Négociations au plus haut niveau.
RECHERCHE : poste similaire dans tous les *secteurs.* (Section BCO/DK 48.)

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Spécialiste haut niveau
FINANCES ENTREPRISES
Longue expérience bancaire et industrielle, étudierait assistance temps partiel plusieurs chefs d'entreprise Paris, province (analyse bilans, trésorerie, relations bancaires, etc.).
Ecrire s/nº 6.326 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION DE BREVETS
Cadre admin., 40 a., expér. poste industr., création divis. admin. d'un service brevets, dépôts tous *pays, brevet européen toutes* procédures d'examen formel, gest. des annuités ts pays, rech. poste dans cabinet ou industrie. Ecr. s/nº 6116 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE 43 ANS
Formation expertise comptable, animation, coordinat., contrôle budget, méth. trad. + anglo-saxonne, informatique 15 ans, administrat. personnel, habitude entreprise 200-1.500 salariés, cherche poste directeur financier. Salaire 10.000 F × 13, Paris, *banlieue sud. Ecrire s/nº 6.113 le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 30 ans, 3e cycle sciences humaines ; compagne assistante sociale, cherchent emploi(s) en Amérique latine ou DOM-TOM. Étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº 6.114 *le Monde* pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT
J.H. 35 ans, collab. pour éditeur, service presse et journalisme dans grand quotidien parisien et hebdo., exp. reportages politique, social, culturel, réf. sérieuses, étudie ttes proposit. France ou étranger. Ecr. s/nº T 026.854 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CADRE EXPORT
Grande expérience négoce inter., parfaite connaissance marché *(Algérie, Tunisie). T. 678-65-56.*

PROFESSEUR FRANÇAIS, langue étrangère, diplômée audio-visuel, expér. *France, étranger,* cherche poste rentrée 81. Ecrire s/nº T 026.786 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

30 ans, ANIMATRICE DE FORMATION en français langues étrangères, gde expér. enseignement à *étrangers, rech. poste dans banque ou compagnie étrangère.* Ecr. s/nº T 026.785 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

V.R.P. édition, 15 ans expér., pragmatique, homme de terrain, autodidacte, science commerciale, enragé de la vente, excell. culture génér. ch. poste responsabilité. Merci de m'adresser schéma et organigramme d'entreprise *et produits à diffuser.* Ec. s/nº T 026.783 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION 34 ans, B.T.S., 14 ans expér., excell. présent., notions anglais, ch. poste stable. Tél. 855-23-18.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP
IEP, SC. ECO, IAE, DECS
Rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 281-13-44

Organisateur informaticien (Not. angl., esp. courants) recherche poste *dir.* des études dans Sté dynamique, capable promouvoir, protéger méthode informatique *totalement nouvelle : réalisation* sur micro traitant avec 18 K tous cas possibles de gestion (expér. sur 150 entreprises et 10 pays) avec système d'interrogation type « last one ». Écrire sous nº 6.335 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur mécanicien, 31 ans, propose calcul des structures sur micro-ordinateur. - Ecrire à M. Prézeau, Pezy, 28150 Voves.

INGÉNIEUR THERMICIEN CNAM 38 ans, études, calculs matériels thermiques, industries pétrole, chauffage, nucléaire, cherche situation motivante avec responsabilités. Ecrire sous réf. T 026.899 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ANIMATRICE SPÉCIALISÉE : relations humaines, commerciales, recherche vacation groupes et entreprises. *Ecrire* s/nº T 026.788 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. professeur de musique diplômé d'Etat, cherche poste rentrée 81. Tél. 337-77-83.

Secrétaire de direction sociale, 30 ans, bonne présentation, véhicule, pouvant se déplacer, esprit vif, cherche emploi *intéressant et prenant. Faculté d'adaptation rapide. 200-87-82.*

Jeune Homme, 5 ans expérience analyste-programmeur niveau DECS, cherche poste à responsabilités dans région Ouest
Ecr. s/nº 26841 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., B.T.S. TOURISME
option accueil, cherche emploi.
Téléphone 946-73-18.

J.H. 29 ans, maîtrise Sc. éco. gestion stage F.P.A. D.U.T. informatique ch. stage informatique P.M.E. durée 6 sem. juil.-août. Paris ou proche banlieue RER. Ecr. s/nº 2448 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

هكذا من الاصل

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

ÉMOTION A CHAMONIX

La commission des sites se déclare hostile à la multiplication des remontées mécaniques dans le massif du Grand-Montet

Les Chamoniards pourront-ils, dimanche prochain 10 mai, accomplir leur devoir électoral ? M. Christian Couttet, maire (maj.) de Chamonix, menace de fermer les bureaux de vote. Motif de cette grève administrative : la commission nationale des sites vient de donner un avis défavorable à un projet cher au magistrat municipal de la célèbre station alpine.

Après quatre heures de discussion, elle a dit non, mardi 28 avril, à l'extension des remontées mécaniques sur les flancs du Grand-Montet, pic de plus de 3 200 mètres, qui surplombe le hameau d'Argentière.

Le site — l'un des plus beaux des Alpes — a été classé en 1976. Mais il est, depuis longtemps (1963), équipé d'un téléphérique qui, en deux tronçons, hisse les très bons skieurs — et les simples touristes — jusqu'à 3 000 mètres d'altitude. Or, les champions de la glisse et les amateurs de haute montagne sont de plus en plus nombreux.

On aurait pu songer à augmenter la capacité de l'engin. La Société d'aménagement touristique d'Argentière-Lognan (la SATAL) a vu beaucoup plus grand. Son projet consiste à construire un nouveau téléphérique. Puis, comme il faut bien le rentabiliser, on lancerait autour de son point d'arrivée plusieurs tire-fesses. Tout un nouveau domaine skiable, moitié sur les alpages, moitié dans la forêt de mélèzes serait ainsi accessible et cette fois à des skieurs « tout-venant ».

Comme les amateurs de neige ne sont jamais rassasiés, on triplerait aussi la capacité du télécabine de La Pendant, un engin existant déjà dans un autre secteur des Grands-Montets. En mars dernier, la commission des unités touristiques nouvelles (*le Monde* du 6 décembre 1980) a examiné le projet de la SATAL et n'y a pas fait d'objection. La commission des sites de Haute-Savoie non plus. Seul, le ministère de l'environnement et du cadre de vie a réservé son accord, en attendant l'avis que devait obligatoirement donner la commission nationale des sites. L'affaire paraissait « bien partie ».

Les représentants des associations de défense ne l'ont pas entendu de cette oreille. Ils ont fait observer que les avalanches étaient fréquentes dans ce secteur. L'une d'elles en 1978 a tué quatre promeneurs. La construction des remontées mécaniques, de restaurants, de garages pour chenillettes et surtout les nouvelles pistes tracées au bulldozer vont détruire 50 000 mètres carrés de surfaces boisées et modifier profondément un site pourtant classé.

Sans parler des lagopèdes, lièvres variables et coqs de bruyère qui trouvaient refuge dans la forêt de mélèzes et qui en seront très certainement chassés. Les amateurs de haute montagne se sont montrés d'autant plus méfiants que d'autres projets fleurissent autour de Chamonix. Notamment celui — appuyé par le promoteur, M. Schnebelen — qui consisterait à équiper le massif encore vierge du Carlaveyron (*le Monde* du 30 août 1980). « *Quand la montagne aura été définitivement saccagée*, disent ces défenseurs, *quel en sera encore l'attrait pour les touristes étrangers ?* »

« *Seules les arrivées des télécabines seraient situées dans le domaine classé, au-dessus de 2 000 mètres* », a précisé le maire de Chamonix à notre correspondant Claude Francillon, le lundi 4 mai. « *Quatre-vingt-dix pour cent des installations prévues ne sont pas dans le domaine classé, et les terrassements ne concerneraient que des surfaces très limitées* », déclare M. Couttet.

La commission des sites a toutefois demandé à la SATAL de lui présenter un nouveau projet qui respecte un peu mieux les flancs du Grand-Montet. On comprend le désappointement de la municipalité de Chamonix. Le ministre de l'environnement suivra-t-il l'avis de la commission ? Il est d'autant plus encouragé à la prudence que la Haute-Savoie est l'un des départements où les écologistes viennent de faire, avec plus de 5 % des suffrages, l'un de leurs scores les plus brillants. L'opinion de ces douze mille deux cent trente-huit électeurs va peser lourd.

M. A.-R.

Le coût des bouteilles perdues

3,7 MILLIARDS DE FRANCS PAR AN POUR LES PAYS EUROPÉENS

Toutes les bouteilles de verre, de plastique et de carton employées en Europe devraient être recyclées ou réutilisées dans les trois ans qui viennent. Telle est la proposition que la Commission européenne vient de faire aux Etats membres de la Communauté.

Cette préoccupation rejoint celle du gouvernement français, qui, au cours du dernier conseil des ministres, a fait le bilan de la récupération des matières recyclables.

Ce soudain intérêt pour le recyclage des emballages de liquides alimentaires s'explique par des raisons économiques. Les experts européens ont tenté d'évaluer ce que coûte l'élimination de ces monceaux de mini-conteneurs vides. Ils représentent de 30 % à 50 % du poids total des ordures ménagères des Européens, soit 30 millions à 45 millions de tonnes par an. Il faut ensuite ramasser et éliminer ces emballages perdus, nettoyer les décharges sauvages où ils s'entassent et les rivières dans lesquelles on les jette, combattre la pollution de l'air provoquée par leur incinération. La facture totale des frais ainsi engendrés est impressionnante : 3,7 *milliards de francs par an* pour l'ensemble des dix nations

FAITS ET PROJETS

ENFIN UN PALAIS DES EXPOSITIONS A AMIENS.

Les Amiénois ont tellement l'habitude d'entendre parler chaque année de la « prochaine » *construction en dur* d'un bâtiment destiné à abriter la Foire-Exposition de Picardie (qui se *tient chaque année au mois de* juin) que maintenant ils n'y croient plus. Pourtant, cette fois, c'est vrai. Le premier coup de pioche devrait être donné avant l'été, et tout, pense-t-on, sera terminé pour accueillir l'année prochaine la quarante-troisième Foire-Exposition.

Les deux cent mille visiteurs et les centaines d'exposants ne seront plus obligés de s'abriter dans les immenses baraquements en bois qu'il fallait monter et démonter à grands frais et qui n'assuraient qu'une protection toute relative contre les courants d'air et les rigoles d'eau boueuse après les averses.

Le nouvel édifice sera construit à l'ouest de l'agglomération, juste à côté de l'endroit où se tient d'habitude la Foire, non loin de l'hippodrome du Petit-Saint-*Jean. Baptisé Palais des congrès* et des expositions, le bâtiment de 200 mètres de long et de *150 mètres de large devra être, en* outre, rentabilisé par d'autres activités.

M. René Lamps, maire communiste d'Amiens, rappelle que la ville est souvent sollicitée, parce que proche de Paris, par les organisateurs de congrès. Mais, jusqu'à présent, elle n'avait pas grand-chose à leur proposer.

Les architectes, MM. Legenne et Sarget, se sont efforcés de répondre à des besoins polyvalents tout en évitant de faire un ouvrage trop massif. Une coupole abritera la salle de congrès tandis que les autres structures auront des formes en losange alternant avec les volumes *ondulatoires de la toiture.* — *(Corresp.)*

PERTURBATIONS PROBABLES SUR LES LIGNES MARITIMES DE LA CORSE ET SUR LA MANCHE.

Au cours d'une réunion, le mercredi 29 avril au Havre, au sujet du conflit qui oppose les marins, les armateurs et les pouvoirs publics sur une revalorisation des pensions, l'intersyndicale des officiers et marins de la marine marchande a annoncé une série de grèves. Les équipages des remorqueurs et autres engins portuaires ainsi que ceux des car-ferries de la Manche et des lignes de Corse ont *décidé* de cesser leurs activités les 13, 14 et 15 mai.

Officiers et marins demandent l'application du « rapport Dufour », rapport officiel concluant *à la nécessité d'un rattrapage de* 40 % des pensions versées aux retraités. Un plan sur cinq ans *a été proposé aux armateurs* (qui, selon les organisations syndicales, coûterait moins de 1 % de la *masse salariale globale*). *Aucun* rendez-vous n'a été fixé entre les représentants des syndicats, des *armateurs* et les pouvoirs publics. — *(Corresp.)*

NOUVEAUX ENNUIS POUR LE « NORWAY ».

Le paquebot norvégien « Norway » (l'ancien « France ») a été immobilisé pendant vingt-quatre heures à quelque 800 kilomètres au sud-est de Miami (Floride) le week-end dernier à la suite d'une avarie de machines. Mille sept cent quatre-vingts passagers étaient à bord. La panne a été provoquée par un mauvais fonctionnement des chaudières. L'eau courante a été coupée ainsi que l'air conditionné.

Ce n'est pas la *première* fois que des ennuis techniques sont enregistrés à bord de ce paquebot, qui avait été transformé dans des chantiers navals allemands il y a deux ans.

De nombreux passagers ont exprimé leur mécontentement. « C'est ma première et ma dernière croisière », a déclaré une passagère en apprenant que le service des repas chauds avait dû être interrompu. — (A.F.P., A.P.)

● *Déficit pour Alitalia.* — La *compagnie aérienne* Alitalia a enregistré en 1980 un déficit de 8,8 milliards de lires (environ *44 millions de francs*) malgré une augmentation de 42 % de son chiffre d'affaires (1 538 milliards *de lires, soit 7,7 milliards de* francs). — *(A.F.P.)*

LES IMMEUBLES DE NICE ET LES TREMBLEMENTS DE TERRE.

A Nice, des immeubles collectifs seront désormais construits conformément aux règles para-sismiques. C'est ce que vient de décider le conseil municipal, à la demande de M. Médecin, député (U.D.F.), maire de la ville, s'appuyant sur un décret du 27 mars 1981 qui autorise certaines communes, dans une zone de sismicité moyenne — c'est le cas de Nice — à imposer cette réglementation aux constructeurs. Jusque-là, en effet, les municipalités concernées n'avaient pas ce pouvoir que la plupart d'entre elles réclamaient depuis longtemps.

La nécessité ou non d'étendre à l'ensemble des immeubles ces normes para-sismiques — seuls les bâtiments communaux y répondent depuis déjà quelques années — a nourri de nombreuses polémiques, les opposants arguant notamment du renchérissement des coûts de construction.

A l'issue du conseil municipal, le docteur Henri Roubault (liste Ecologie), partisan de l'extension de ce régime à tous les immeubles, s'est déclaré très satisfait. De son côté, M. Jean Meignan (majorité) a demandé de prévoir un coefficient d'occupation des sols (COS) incitatif supérieur à 10 % au COS en vigueur pour toutes les constructions qui seront soumises au nouveau règlement. — (Corresp.)

● *A partir du 6 septembre prochain*, l'application des règles para-sismiques 69 sera obligatoire pour tous les bâtiments d'habitation collectifs hauts de trois niveaux et plus dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Gard, du Haut-Rhin, de la Haute-Savoie, du Var et du Vaucluse, *sous classés en zone de* moyenne sismicité. Elle sera obligatoire pour tous les bâtiments *d'habitation* (*maisons* individuelles et immeubles collectifs quel que soit le nombre d'étages) *dans* les départements de la Guadeloupe et de la Martinique, classés en zone de forte sismicité. Cette *obligation* s'appliquera à tous les projets de construction ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire après le 6 septembre, précise l'arrêté

Le Monde **régions**

ILE-DE-FRANCE

LES PARISIENS ET LEUR PATRIMOINE

CARNAVALET, LES CORDELIERS

Deux grands hôtels sauvés des ruines

Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Paris, à la conservation des édifices anciens qui constituent la richesse de son patrimoine et au développement de ses organismes culturels se féliciteront d'apprendre que le maire et le Conseil de Paris ont approuvé récemment un programme de travaux qui sera entrepris *dans les années à venir au musée* Carnavalet, rue de Sévigné et au ci-devant couvent des Cordeliers, rue de l'École-de-Médecine, qui abrita longtemps le musée Dupuytren.

***On sera**, en revanche, plus inquiet sur* **le sort qui sera finalement réservé à l'hôtel Saint-Aignan, dans le Marais.**

Le Musée Carnavalet, dont on va enfin entreprendre une totale réorganisation, a été fondé, il y a un peu plus de cent ans, dans le magnifique hôtel bâti en 1554 *pour* le président Jacques des Ligneris, par Nicolas Dupuis et Jean Goujon. Il possède des collections d'une importance insoupçonnée qui s'enrichissent chaque année davantage, mais que l'exiguïté des locaux oblige à conserver dans des réserves quand ce *n'est pas des caves et des greniers.* Selon M. de Montgolfier, son conservateur en chef, les collections de Carnavalet comprennent six cent cinquante mille objets, estampes, dessins, *sculptures, maquettes et peintures.*

C'est pourquoi un projet de réorganisation avait été envisagé, il y a déjà quelques années, qui prévoyait le *rattachement au Musée Carnavalet* de l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, 29, rue de Sévigné, rendu libre par le transfert en l'hôtel Lamoignon, rue Pavée, de la bibliothèque *historique de la Ville de* Paris, qui y était installée depuis 1895.

Les meubles de Marcel Proust

Située entre cour et jardin, l'hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, construit par Pierre Bullet en 1690, qui a *l'avantage de posséder* une magnifique orangerie abritant actuellement une partie des collections archéologiques du musée, est malheureusement en très mauvais état et devrait, *pour être normalement utilisé, faire* l'objet d'une restauration le plus rapidement possible.

La Ville de Paris, qui a obtenu un crédit de 40 millions de francs (à répartir sur plusieurs années) pour la réorganisation de Carnavalet, a *chargé M. Fonquernie, architecte en* chef des monuments historiques, de procéder à une étude sur les travaux les plus urgents à entreprendre concernant en particulier le gros *œuvre et* la toiture. Une somme de 3 millions va être dégagée cette année. C'est dire que la complète réorganisation du musée envisagée par M. de Montgolfier ne pourra atteindre son terme que dans quatre ou cinq ans.

Cette réorganisation prévoit une *réforme totale de la structure* actuelle du musée, compte tenu de l'enrichissement croissant des collections par de nombreux dons et legs et des achats importants.

Parmi ceux-ci figurent des objets et des meubles ayant appartenu à Marcel Proust, offerts au musée par Mme Céleste Albaret, qui soigna l'auteur de *A la recherche du temps perdu jusqu'à sa mort ; du fonds* Léautaud dû à M. le recteur Mallet ; de la collection Anna de Noailles, don de son fils, et aussi de nombreuses boiseries et décors acquis *par la Ville de Paris dont le dernier* en date (son achat remonte au 27 mars dernier) est la fresque ornant le salon de l'hôtel de Wendel, avenue de New-York, *le Départ de la reine de Saba,* peinte *en* 1925 par José Maria Sert, dont les œuvres furent plus représentatives de ce qu'on appela bien à tort les « années folles » qu'elles ne sont v *uelle et une cafétéria.*

Le projet de réorganisation prévoit de transférer à Le Peletier les collections de la *période qui s'étend de 1789* à nos *jours* ; ce qui permettra d'exposer enfin les objets et décors du dix-neuvième siècle et du début du vingtième comme la salle à manger *romantique décorée par* Boulanger et des boutiques de style 1900. C'est aussi en l'hôtel Le Peletier que sera aménagé un auditorium avec installation audio*visuelle et une cafétéria.*

Avec le transfert de ces collections, on pourra reconstituer enfin dans l'hôtel Carnavalet proprement dit les collections qui, de la pré*histoire parisienne à la période* gothique en passant par les époques gallo-romaine et mérovingienne, représentent un fonds archéologique particulièrement important, comme *en témoigne d'ailleurs l'exposition* « Deux mille ans d'histoire, la montagne Sainte-Geneviève » présentée actuellement dans les salles du musée.

Enfin, une nouvelle qui réjouira tous les amateurs des beaux décors du dix-huitième siècle, la chancellerie d'Orléans, *ex-hôtel* d'Argenson, qui s'élevait rue des Bons-Enfants et qui fut malencontreuse*ment démolie lors de la construc*tion de la triste annexe de la Banque de France (actuellement conservée dans un dépôt d'Asnières) sera remontée à Carnavalet, la *Banque de France qui en a fait don* à la Ville de Paris s'est engagée à financer les travaux.

Il y a une quinzaine d'années, on avait pensé intégrer les bâtiments du lycée Victor-Hugo à l'ensemble formé par les deux hôtels Carnavalet et Le Peletier, mais on renonça à ce *projet (le Monde* du 26 mars). La Ville de Paris se contentera donc, pour la commodité des échanges entre les deux édifices, de demander la restitution *de la longue galerie passant à* travers le premier étage du lycée dont elle est propriétaire.

De Danton à Dupuytren

Il y a encore un an, le réfectoire des Cordeliers, dernier — mais superbe — vestige du célèbre couvent fondé en 1230 par les Cordeliers *ou frères mineurs sur un terrain* dépendant de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, apparaissait comme un édifice noirâtre peu engageant dont on savait qu'il abritait le musée *Dupuytren* au *premier étage,* que sa grande salle du *rez-de-chaussée* était à l'abandon et que les pigeons, venus *en force,* avaient élu *domicile* dans ses combles. Cet admirable édifice *de style gothique flamboyant,* contemporain des hôtels de Sens et de Cluny, c'est tout ce qui restait du *couvent* qui abrita saint *Bonaventure* et Roger Bacon, supprimé d'ailleurs à la Révolution, et qui fut transformé en 1791 pour accueillir le célèbre club des Cordeliers où *s'illustrèrent Danton, Desmoulins,* Hébert et Marat, qui, *tous,* habitaient le quartier.

Il y a quelques mois, la direction des *affaires culturelles* de la Ville *de Paris, qui est propriétaire des* lieux tandis que l'université en était jusqu'à présent seule affectataire, prenait la décision, en accord avec le ministère de la culture, de remettre *complètement en état le réfectoire* des Cordeliers pour le transformer en centre culturel. La restauration en était confiée à M. Yves Boiret, architecte en chef des Monuments historiques, qui entreprit immédiatement les travaux. Le gros œuvre, dont la restauration a été prise en charge par le ministère de la culture, est presque terminé et la façade restaurée, ravalée, nettoyée apparaît enfin dans toute sa splendeur.

Le centre des Cordeliers sera occupé à la fois par la Ville de Paris et le ministère des universités (1 000 m2 chacun aux étages). La *grande salle du rez-de-chaussée étant* réservée par les deux administrations à des *réceptions,* à des expositions ou à des conférences.

Le premier étage sera affecté à l'université, qui y installera les collections du musée Dupuytren entièrement dépoussiérées et sélectionnées tandis que *la Ville de Paris* envisage, pour sa part, de créer dans les deux étages supérieurs une grande bibliothèque à vocation littéraire qui fait bien défaut à Paris. Tout cela est *encore à l'état de projet et demandera* de longs mois de travaux, mais ceux-ci continuent et M. Boiret a pu remettre en l'état des fondations de 5 mètres de profondeur représentant *800 mètres carrés.*

Tout en se félicitant de ce qui sera réalisé au centre des Cordeliers, on souhaite à ce dernier un sort meilleur que celui qui a été réservé à *l'hôtel de Saint-Aignan* ou d'Avaux, 71, rue du Temple.

Il y a maintenant plus de dix ans que la Ville de Paris décidait d'installer en cette magnifique demeure, construite par Le Muet en 1648 et qui tombait quasiment en ruines, les archives du département de Paris, trop à l'étroit dans le petit immeuble du quai Henri-IV qui les abrite depuis près d'un siècle.

Les travaux commencèrent sous la direction de M. Jean-Pierre Jouve, architecte des Monuments historiques, qui avait établi un excellent projet

La façade fut restaurée, l'édifice mis hors d'eau et quelques services purent fonctionner dans les bâtiments annexes. *On devait s'en tenir* là : les travaux cessèrent, faute de crédits, et actuellement on ne sait même pas si les archives du département de Paris s'installeront dans *l'hôtel de Saint-Aignan, où on a* même pensé à mettre en place un musée de l'art juif — qu'entend-t-on par ce terme ? — qui n'en couvrirait qu'une toute petite partie.

Pourtant l'hôtel de Saint-Aignan semble tout à fait digne d'accueillir les archives de la ville et les services qui en dépendent. Le permis de construire datant de 1964 n'a-t-il pas fixé, *outre les* dispositions concernant l'exploitation des locaux, suffisamment d'éléments pour faire de cette restauration une réalisation exemplaire, digne du nouveau statut de la capitale et s'intégrant parfaitement dans l'effort général de sauvegarde du patrimoine poursuivi et affirmé, comme nous venons de le voir pour Carnavalet et les Cordeliers, par la municipalité de Paris.

ANDRÉE JACOB.

● *A la mémoire de François Mauriac.* — Une plaque sera apposée sur l'immeuble situé 38, avenue Théophile-Gautier, où François Mauriac vécut pendant quarante ans, de 1930 à sa mort en 1970

TÉMOIGNAGES

Les laideurs du Père-Lachaise

Il y avait fort longtemps que je n'avais eu l'occasion de me rendre au cimetière du Père-Lachaise.

On ne peut pas dire que l'architecture mortuaire laissera pour nos lointains descendants une impression favorable. L'énorme majorité des caveaux sont recouverts de monuments d'une laideur effroyable, généralement sous forme d'une espèce de petite guérite en pierre qui se veut être une chapelle. Rares, très rares, sont les monuments qui méritent d'être examinés de près.

Ajoutons que 80 % des caveaux, plus exactement des monuments qui les surplombent, sont très mal ou pas du tout entretenus. En gros, 30 % au moins de ceux qui sont conçus selon le thème de la « guérite de pierre qui se veut chapelle » ont leur porte rouillée, battant à tous les vents, ou carrément ouverte. J'en ai même découverts qui, visiblement, sont utilisés nuitamment par des clochards, que je ne saurais blâmer d'y trouver dans la période hivernale un abri relatif. C'est peut-être la seule action fraternelle, bien qu'involontaire, des propriétaires défunts de ces monuments.

Partout la mousse, la détérioration du temps, poursuivent leur œuvre inexorable. Les parties métalliques n'ont pas été repeintes depuis des décennies, et les progrès de la rouille sont tels qu'elles sont appelées à s'effondrer dans les prochaines années.

Je sais que le cimetière du Père-Lachaise — hormis la présence de célébrités auxquelles les Parisiens et d'autres tiennent, à juste titre, à rendre de temps à autre hommage, — je sais donc que ce cimetière est celui de la grande bourgeoisie du dix-neuvième siècle, et de la moins grande des jours que nous vivons. Je sais aussi, parce que certains de mes amis m'en ont parlé, que les « places » dans les caveaux non entièrement occupés se vendent comme « petits pains » à des prix substantiels.

Je serais curieux de savoir le nombre de millions que représente actuellement la valeur immobilière et foncière, en francs constants, de la nécropole du Père-Lachaise.

Je ne suis pas contre la conservation des sépulcres, qui méritent d'être maintenus à travers les âges, ne serait-ce qu'au titre du patrimoine national, mais je ne vois pas ce qui s'opposerait à une remise en ordre du cimetière du Père-Lachaise, dont une bonne partie pourrait être utilisée comme espace vert, après la modification du système dit des « concessions à perpétuité »

PIERRE BELLANGER
(Paris-7e).

Piétons en France

Il n'est pas exclu que l'évolution des voies piétonnes dans le milieu parisien, et particulièrement dans le quartier Latin ou à Beaubourg, diffère parfois des modèles étudiés ailleurs et des prévisions faites initialement. Peut-être cette évolution était-elle déjà en germe dans le milieu antérieur. Mais nous ne sommes pas actuellement, nous semble-t-il, en mesure de répondre rationnellement.

Aussi avons-nous proposé récemment au maire de Paris que la Ville fasse entreprendre une étude à la fois urbanistique pour mieux comprendre la typologie des rues, sociologique pour aborder le problème de l'évolution des commerces et du comportement des piétons, et juridique afin de mieux appréhender les moyens légaux d'interdire ou de limiter l'exercice de certains commerces.

Un exemple : compte tenu de l'évolution récente du commerce dans l'île Saint-Louis (disparition de trois drogueries, de deux boulangeries, d'artisanats, etc., remplacés par des restaurants, en partie nocturnes, boîtes de nuit, etc.), il y a tout lieu de penser que la mise en voie piétonne de la rue Saint-Louis accélérerait et altérerait le processus et provoquerait immanquablement une réaction vive des habitants de l'île. Ceux-ci souhaiteraient par contre pouvoir circuler sur les trottoirs encombrés de véhicules.

Mais il nous paraît essentiel que le problème des piétons dans la cité soit examiné globalement et non au coup par coup, dans le cadre du déplacement des personnes. D'où la nécessité d'une volonté politique qui doit s'exprimer dans les documents de base : P.O.S. et « plans de circulation », après concertation avec la population et particulièrement les associations concernées.

Plutôt que de voies piétonnes, il faudrait parler de « cheminements pédestres », parmi lesquels les trottoirs revêtent une importance capitale. Leur reconquête doit être, à notre avis, de toute première urgence. Cette reconquête consistant non seulement dans leur libération de tout obstacle, y compris les étals de commerçants et bien entendu les voitures automobiles, mais dans leur élargissement lorsqu'ils ont été « rabotés » pour accélérer la sacro-sainte fluidité de la circulation automobile ou le stationnement, au détriment des piétons, qui ne peuvent même plus circuler normalement et en toute sécurité.

RENE BOURNY
Vice-président de l'Association les droits du piéton.

La place des Vosges à neuf :
LA VILLE AIDERA LES PROPRIÉTAIRES

La Ville de Paris a décidé d'apporter son concours financier à la restauration des immeubles de la place des Vosges. La répartition des charges afférentes à ces travaux s'établira désormais ainsi : Etat 38 %, propriétaires 37 %, Ville de Paris 25 %.

« *Le caractère monumental de la place des Vosges exige que la réalisation des travaux de restauration des parties classées soit de qualité constante, et que l'ensemble des travaux soit mené à bonne fin dans des délais déterminés* », a déclaré M. Jacques Chirac, en présentant ce projet aux édiles de la capitale le mercredi 29 avril.

Le caractère groupé et programmé de cette opération a donc conduit la Ville à subordonner l'octroi de sa subvention à l'intervention d'une société d'économie mixte. C'est la Société d'aménagement des Halles (SEMAH) qui a été retenue pour mener à bien la conduite des travaux. La SEMAH remplace donc la Sorema, Société d'économie mixte pour la rénovation du Marais, qui a été dissoute le 5 juin 1980. Les propriétaires confieront désormais à la SEMAH la conduite des travaux *prévus* aux devis établis par l'architecte en chef des monuments historiques.

En participant à la restauration de la place des Vosges, la SEMAH étend donc singulièrement son champ d'action. Des Halles au Marais, il n'y a qu'un pas. Il est désormais franchi officiellement par cette société d'économie mixte. — *J. P.*

Le Monde

sports

RUGBY

Montferrand-Bagnères et Béziers-Lourdes pour des demi-finales à suspense

Les demi-finales du championnat de France de rugby mettront en présence Montferrand et Bagnères, le 9 mai, à Bordeaux, ainsi que Béziers et Lourdes, le 10 mai, à Toulouse. Ces matches s'annoncent très ouverts car aucune des équipes sélectionnées n'a parfaitement dominé son sujet au cours des quarts de finale.

A Toulouse, les champions en titre ont pris le meilleur sur Perpignan d'un seul point (13-12) après avoir été menés pendant une heure. A Lyon, Montferrand a dû, une fois encore, le succès sur Brive (6-3) à la botte de Romeu, sans qu'aucun essai soit inscrit.

A Bordeaux, Lourdes est péniblement arrivé à conserver l'avantage acquis sur Tarbes en première période (9-7) et à Oloron, Bagnères a eu quelques difficultés à trouver le bon rythme pour battre Dax (16-9).

Dur week-end pour les Bigourdans

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Trois clubs contenus dans un triangle de territoire haut-pyrénéen de 20 kilomètres de côté, le Stadoceste tarbais, le Football Club lourdais et le Stade bagnérais se retrouvaient en quarts de finale du championnat de France, les deux premiers pour un derby, dimanche 3 mai à Bordeaux, le dernier contre Dax, samedi 2 mai, à Oloron-Sainte-Marie. Et il y avait de quoi exciter *la curiosité des amateurs* d'ovale. Parce qu'à elles trois les formations de Bigorre alignaient suffisamment de joueurs internationaux pour faire une belle équipe tricolore. Parce que leurs derbys sont fréquemment des abominations. *« Le dernier seizième de finale entre Lourdes et Bagnères, joué à Tarbes il y a deux ans, fut une nuit du rugby seulement traversée par de longs éclairs de la botte de Jean-Michel Aguirre. Un Bagnères-Tarbes joué à Pau, il n'y a pas si longtemps, fut à peu près ce qu'on fait de mieux sans revolver ni couteaux. Je garde aussi le souvenir d'un Lourdes-Tarbes en finale de la Coupe de France, en 1951 à Bordeaux, qui fut assez lugubre pour sonner le glas de l'épreuve »*, se rappelait notre confrère Denis Lalanne.

Que nous réservaient donc ces trois équipes qui ont alimenté la *chronique rugbystique* bien avant que l'étoile biterroise ne monte au firmament ? Eh bien ! disons que nous avons échappé au pire : le rugby de ce Lourdes-Tarbes, qui sentait si fort le soufre, tant les rancunes accumulées par des générations de joueurs et de dirigeants sont tenaces et toujours ravivées, est resté un jeu honnête même si quelques mises au point musclées ont été faites entre les gaillards d'avants. La boîte à gifles est restée aux vestiaires. Et on ne fut pas moins correct à Oloron, où les Bagnérais rivalisaient avec les Landais de Dax.

Ces équipes d'entre gaves et Adour nous ont-elles pour autant régalés par leur prestation comme au temps où le Briviste Amédée Domenech *disait* à son public mécontent : *« Si vous voulez voir du beau jeu vous n'avez qu'à aller à Lourdes. »* L'affirmer serait aller vite en besogne. D'ailleurs dans les vestiaires des vainqueurs, Bagnères et Lourdes, on ne chantait pas trop fort victoire : l'essentiel — la qualification pour les demi-finales des 9 et 10 mai — *avait été préservé* mais la manière n'y avait pas toujours été. Non pas qu'on ait assisté à ces matches obscurs où le ballon est un trésor que des avares *s'obstinent* à *enterrer*.

Au contraire, chacun s'est employé à faire circuler le cuir. Mais les maladresses furent à certains moments consternantes par leur répétition. Répétition désopilante dans le cas de l'arrière tarbais Brouzeng, qui botta cent fois pour dégager son camp de la pression lourdaise et qui cent fois fit une toile. Pourtant ce fut dans le jeu de main que les fautes furent les plus *surprenantes et les plus irritantes* à ce niveau de la compétition.

Gaspillages

Samedi à Oloron les cafouillages incessants au cours de la première période pouvaient être partielle*ment imputés à un vilain cra*chin qui rendait balle et pelouse glissantes. Mais les Pyrénéens s'étaient laissé prendre de court par les Landais, bien décidés à tenter leur chance sur tous les coups ! Ils étaient arrivés sur le terrain avec un supplément de culot qui leur donna l'avantage dans les regroupements, en touche et à la marque : pendant que le trio Bertranne-Gourdon-Aguirre se cherchait, Sallefranque avait passé une pénalité et Lescarboura un drop.

En deuxième mi-temps la maladresse changea de camp. Sallefranque manqua plusieurs pénalités, dont deux particulièrement bien placées, à des instants déterminants. Aussi un second drop réussi *joliment* de 40 mètres par Lescarboura allait être insuffisant pour que les Landais conservent l'avantage.

Les Pyrénéens avaient opportunément fait entret Urtiz-era, qui cala mieux la mêlée que Duhard. Et pendant que les dernières grenades dégoupillées par Dax pétaient dans les mains de Freicha et de Gachet, Aguirre posait ses banderilles et Derghali donnait l'estocade en sautant par-dessus tout l'alignement de touche landais rangé au ras de l'en-but pour aplatir un essai. Il restait à l'ouvreur Fourneau, très discret jusqu'alors, à ramasser les dépouilles landaises : deux drops dans les cinq dernières minutes et 16-9 au tableau d'affichage. Le métier de Bagnères avait fini par venir à bout de Dax, mais cette fébrilité d'un côté puis de l'autre avait gaspillé les plus belles occasions.

Talonnage

Après le décor champêtre d'Oloron, le béton de Bordeaux, après la pluie samedi, le soleil *dimanche pour le derby* Lourdes-Tarbes. Mais ce fut quasiment le même scénario inversé dans son déroulement, le festival de bourdes qui fit grogner de dédain le public étant servi en seconde période. Les premières minutes ont été à l'avantage des Tarbais, qui ont cueilli à froid leurs voisins et éternels rivaux : un essai du troisième ligne Leblanc réussi sur une introduction... du Lourdais Berbizier à 10 mètres de son en-but. *La réplique ne se fit pas* attendre : une pénalité marquée par Caussade, puis un essai de Brunat, qui jaillit d'un regroupement, portèrent la marque à 9-4 après la transformation de Caussade. Tarbes revint à 9-7 sur une pénalité marquée par Trille. Les cinquante minutes qui restaient à jouer promettaient d'être poignantes. Elles furent irritantes, exaspérantes comme une rage de dents. Côté tarbais, Dintrans s'enfonçait comme un soc de charrue dans le pack lourdais. Par six fois, son talonnage offrit des ballons en or à ses trois-quarts. *Par six fois il releva la tête pour* voir un Lourdais contre-attaquer parce que Hondagné ou Sallaberry s'étaient emmêlés les pinceaux. Pour pallier ces balourdises, les Tarbais s'efforcèrent ensuite de placer Trille à portée de tir. A quatre reprises il tenta le drop qui aurait fait changer la victoire de camp mais le ballon s'obstina à passer hors des poteaux. Côté lourdais ce n'était pas mieux. On savait que deux points d'avance étaient un trop maigre pécule pour attendre et voir venir. Il fallait attaquer aussi ; mais malgré ses cinq internationaux, Lourdes s'emberlificotait. Caussade n'allumait que des feux de paille. Berbizier trépignait derrière sa mêlée. Carpentier jouait maladroitement les sémaphores. Marchal et Cremaschi gagnaient 3 mètres pour en reperdre aussitôt 2. Bref, le ballon allait dans tous les sens sans qu'aucune équipe parvînt à l'apprivoiser. Et rien ne changea à la marque.

Après celle de Bagnères, la victoire de Lourdes avait un goût d'inachevé. C'est-à-dire qu'une semaine avant les demi-finales où les deux équipes bigourdanes affronteront respectivement les bataillons blindés de Montferrand et de Béziers, Bagnères et Lourdes ont surtout fait étalage des faiblesses qui — par contraste avec leur réussite depuis les seizièmes de finale — vont donner des cauchemars à leur entraîneur et alimenteront la conversation des *cafés des Pyrénées pendant* au moins une génération.

ALAIN GIRAUDO.

Violettes et coquelicots

Correspondance

Montaigut-le-Blanc. — *Les femmes revendiquent le droit au « up and under », au maul et à la passe croisée. Le 1er mai, elles célébraient leur finale dans l'anonymat d'un village auvergnat, Montaigut-le-Blanc (Puy-de-Dôme), qui offre depuis cinq ans son stade champêtre à cet événement. Sur le pré, devant au moins deux mille personnes, un face-à-face fleuri : les Violettes de Bourg-en-Bresse affrontent les Coquelicots de Tournus. Comme il se doit, match « viril », mais correct... Deux packs entêtés. Deux ouvreurs (faut-il dire ouvreuses ?) qui ferment souvent le jeu et des lignes arrière transformées en pies voleuses sur des ballons qui traînent. Une finale un peu étriquée en somme...*

Les Violettes bressanes ont gagné : 10 à 3. Un essai de Marie-France Guyon, vingt-cinq ans, caissière dans un grand magasin, et deux pénalités d'Odette Desprat, trente-trois ans, professeur d'éducation physique, et déjà championne en 1973, mais avec Auch cette fois-là. Marie-Céline Bernard pleurera longtemps dans le vestiaire de Tournus. Elle n'a pu marquer que trois points. Trente-cinq ans, « prof de gym » elle aussi, Marie-Céline est la figure de p ue du mouvement de libération des « rugbywomen ». Elle est la seule, en effet, à détenir le brevet deuxième degré d'éducateur délivré par la Fédération française de rugby. Elle peut entraîner n'importe quelle équipe d'hommes.

Fille d'extrême prudence et de conformisme en cette matière comme en pas mal d'autres, la république du confit et des « macho » a longtemps tardé à répondre à la requête de ces dames. Il fallait un décret du roi-président, Albert-Ferrasse, pour que la situation change. Depuis septembre 1979, l'Association française de rugby féminin est reconnue fédération affinitaire. « Albert Ier », comme on l'appelle dans les allées d'ovalie, ne pouvait accepter davantage, au risque de contrevenir au strict règlement du très britannique International Board. Mais il ne pouvait pas faire moins que cette acceptation frileuse, au risque de passer pour le fossoyeur du rugby féminin. « Si vous ne nous acceptez pas, nous allons disparaître à cause des efforts de la Fédération de football », *vint plaider M. Henri Fléchon, membre de la F.F.R., défenseur convaincu du rugby féminin au point d'en être devenu le président. Aujourd'hui, les quatre cent soixante-dix licenciées se répartissent au sein de trente-cinq clubs contre quarante-neuf en 1978. La création toute fraîche de cinq clubs dans la région parisienne représente une aide importante :* « Une bonne pub », *estime Marie-Céline Bernard.*

Pour elle, le temps du folklore est révolu. Le temps du dédain aussi : « Une circulaire du colonel Crespin enjoignait d'interdire le rugby féminin. C'était soi-disant dangereux et nous voulions faire de l'argent. On a entendu de tout... »

Les récents câlins de la F.F.R., citadelle de la misogynie, s'expliquent concrètement par la présence plus importante de femmes que d'hommes dans le corps enseignant, un relais à ne pas négliger entre le pouvoir sportif et la jeunesse. André Quilis, entraîneur de Perpignan et professeur à l'U.E.R.-E.P.S. de Montpellier, anime depuis cette année une démarche pédagogique qui n'allait pas de soi : insérer le rugby dans le programme de formation des étudiants. Les réticences précédèrent une nette adhésion de la part même des étudiantes car, « comme pour les enfants, les femmes ont leur manière de s'approprier le jeu ». *Reste à cette expérience à franchir le vieux mur des préjugés pour se généraliser.*

LLIBERT TARRAGO.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Nadine Debois, âgée de vingt ans, a amélioré le record de France de l'heptathlon, en réalisant 5 537 points contre 5 522 points pour l'ancien record de Florence Picaut. Au cours des épreuves qui se sont disputées les 2 et 3 mai à La Croix-de-Berny, la jeune sociétaire du Stade français a réalisé 14 sec. 75 sur 100 mètres haies, 11,10 m au poids, 1,78 m à la hauteur, 25 sec. 58 sur 200 m, puis 6,19 m à la longueur, 24,28 m au javelot et 2 min. 15 sec. 27 au 800 m.

Gymnastique

En l'absence de Nadia Comaneci, retenue à Bucarest « pour la célébration de la Fête du travail », c'est l'Allemande de l'Est Maxi Gnauck, seize ans, qui a remporté à Madrid, devant cinq mille spectateurs, le titre de championne d'Europe. Deuxième des championnats du monde à Dallas derrière Nelly Kim, deuxième des Jeux de Moscou derrière Elena Davidova, la Berlinoise, malgré son prénom, appartient à la race des gymnastes minuscules et ultra-légères (1,50 m pour 36 kg), gabarit mis à l'honneur pour la première fois par la Soviétique Maria Filatova. Maxi Gnauck a survolé la compétition, obtenant 9,85 au sol, 9,70 à la poutre, 9,95 puis 10 aux barres asymétriques et devançant largement la Roumaine Cristina Grigoras. Nouvelle déception pour les Françaises Véronique Sanguinetti et Valérie Plandrino, qui se partagent sans gloire la... vingt-neuvième place.

Tennis

Sur la carpette synthétique dite Supreme Court de la Reunion Arena, à Dallas, magnifique stade couvert avec lequel seul peut rivaliser le Spectrum de Philadelphie, et devant dix-sept mille spectateurs, John McEnroe n'a eu aucun mal à battre le Sud-Africain Johan Kriek (6-1, 6-2, 6-4) en finale du dixième championnat W.C.T. Le grand absent du tournoi — en dehors de Borg, au repos forcé — était Jimmy Connors, qui, dans la finale 1980, s'était imposé précisément à McEnroe. Une gastro-entérite « foudroyante » : telle est l'excuse invoquée par Connors, coutumier de ces déclarations de forfait quand il a une autre ambition en tête (cette année, Roland-Garros, avec une première chance).

Gains « fabuleux » de McEnroe : un chèque de 100 000 dollars (500 000 francs), un tableau de maître estimé 20 000 dollars, une bague en diamants, sans compter l'usage d'une Cadillac pendant un an : de quoi rendre John fr. moins chagrin sur la carpette magique...

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX DE SAN-MARIN

La victoire technique de Bernie Ecclestone

De notre envoyé spécial

Imola. — *Le Brésilien Nelson Piquet (Brabham) a remporté, dimanche 3 mai, à Imola, en Italie, le Grand Prix de San-Marin, inscrit pour la première fois au championnat du monde des conducteurs. Piquet a pris la tête peu après les deux tiers de la course, emmenée tout d'abord par Gilles Villeneuve (Ferrari), puis par son coéquipier Didier Pironi. L'Italien Ricardo Patrese (Arrows) s'est classé deuxième devant l'Argentin Carlos Reutemann (Williams), le Mexicain Hector Rebaque (Brabham), Didier Pironi et l'Italien Andrea de Cesaris (Mac Laren).*

Aucun des pilotes des deux écuries françaises, Renault et Talbot-Ligier, ne figure parmi les six premiers classés, les seuls qui marquent des points au championnat du monde. Alain Prost (Renault) a dû très vite abandonner, boîte de vitesses cassée, Jacques Laffite (Talbot-Ligier) s'est arrêté définitivement au septième des soixante tours de l'épreuve après un choc avec René Arnoux (Renault) et Jean-Pierre Jabouille (Talbot-Ligier) a perdu beaucoup de temps au stand pour des ennuis de moteur.

Au classement du championat du monde, Carlos Reutemann n'a plus que trois points d'avance sur Nelson Piquet (22 points), vainqueur coup sur coup des Grands Prix d'Argentine et de San-Marin.

Nelson Piquet, dont la voiture à suspension hydropneumatique anime les controverses depuis le début de la saison, avait en *fait* gagné le Grand Prix de San-Marin dès la première séance d'essais vendredi 1er mai. Disputé dans le *fief* de Ferrari, à Imola, les organisateurs du Grand Prix de San-Marin avaient tenté, d'entrée de jeu, inspirés par les écuries « légalistes ». Ferrari, Renault, Alfa Romeo, Osella et Toleman, un coup de force qui a fait long feu. Il s'agissait ni plus ni moins que d'essayer de faire prononcer l'interdiction des suspensions hydropneumatiques ou similaires qui rapprochent du sol les flancs des voitures en *mouvement en recréant* ainsi le phénomène de carrosserie déportante (effet de sol).

La formule 1 coupée en deux revenait ainsi un an en arrière avec, d'un côté, les écuries « légalistes », et, de l'autre, celles de *Formula one* Constructors Association (FOCA) avec, cependant, une grande nuance : il y a un an, la Fédération internationale du sport automobile (FISA) était vigoureusement dans un clan, celui des « légalistes » ; à Imola, à défaut d'être dans l'autre, elle était réservée à l'extrême. En définitive, après un mouvement de grève de la FOCA et une menace de boycottage du Grand Prix de San-Marin, les « légalistes » ont perdu *la partie*. *Chacun a fait* ce qu'il a voulu, avec les suspensions de son choix ou plus précisément avec le type de *suspension* dont la *mise* au point est assez avancée pour être opérationnelle, les « contrôles » étant aussi ridicules et inefficaces que précédemment. Les « légalistes » ont même perdu plus que la partie à Imola, ils ont perdu l'écurie Talbot-Ligier qui a rejoint, avec semble-t-il beaucoup de plaisir, la FOCA.

Ce grand combat d'hypocrites autour du tapis vert pour une réglementation dont tout le monde *se moque* fut mené assez maladroitement par Ferrari et Renault, chefs de file des contestataires. Ils ont reçu d'autant *moins d'appuis que le litige*, de toute évidence, ne porte plus sur le principe, mais sur la possibilité qu'avaient ces contestataires d'équiper leurs voitures de ce type de suspension pour le Grand Prix de San-Marin. A dire vrai, les contestataires étaient surtout à Imola des retardataires. Preuve en est le revirement de Guy Ligier, qui était très monté contre Brabham en Argentine il y a trois semaines parce qu'il ne disposait pas encore *de* sa nouvelle suspension et qui était d'un avis contraire à Imola dès lors que le bureau d'études de P.S.A. et plus précisément celui de Citroën, spécialiste depuis longtemps de ce genre de suspension, avaient trouvé la parade. On sait aussi que, dans quinze jours pour le Grand Prix de Belgique, la toute nouvelle Renault RE 30, qui sera engagée pour la première fois en compétition à Zolder, doit recevoir, *si les essais sont* concluants, une suspension dont la conception n'aura rien à envier à la concurrence. Ferrari est dans le même cas.

Le temps des secrets

Pour un temps, les secrets des nouvelles suspensions étant jalousement protégés, la formule 1 donne par certain côté dans le comique. Au *cours* des essais, à chaque retour au stand ou presque, les voitures pénètrent dans les paddocks et les portails métalliques s'abaissent immédiatement. La formule 1 a trouvé ses rideaux de fer, pas question de passer son nez pour savoir ou comprendre ce qui s'y trame. Nul, à part *les intéressés*, n'a encore *le détail* des suspensions — hydropneumatiques, hydrauliques, mixtes — qui redonnent désormais aux voitures, en adhérence, une bonne partie de l'efficacité qu'elles ont perdu depuis l'interdiction — ô combien inutile au vu de ce qui se passe — des jupes souples, cause d'un conflit qui apparaît aujourd'hui sans *objet*.

Le grand vainqueur de cette bataille technique dérisoire est Bernie Ecclestone, patron de Brabham, vainqueur des deux derniers Grands Prix (Argentine, San-Marin) et patron de la FOCA. Sa vélocité à tourner le règlement, la capacité de son ingénieur Gordon Murray à montrer une nouvelle voie aussitôt copiée, conjuguée à l'influence *déterminante* de la FOCA, ont définitivement mis de son côté les rieurs. Aucune autre démonstration que celle de Nelson Piquet à Imola, venu à bout des Ferrari, ne pouvait certainement offrir plus de plaisir à Bernie Ecclestone. Dimanche soir, à Bologne, comme, pour décocher le coup de pied de l'âne, Bernie Ecclestone, plus candide et plus souriant que jamais, disait à qui voulait l'entendre : *« C'est une belle course, non ? »*

Il avait *tout* à fait raison. Rarement, un Grand Prix avait été aussi animé, indécis et apprécié. Même le spectacle lui avait donné un bon coup de main.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

L'amateur de Chanteloup

Un amateur lyonnais, âgé de vingt et un ans, Dominique Celle, a battu les routiers professionnels, samedi 2 mai à Chanteloup, dans le Trophée des grimpeurs « open » qui succède au fameux Critérium de la polymultipliée.

Sur la fin de cette épreuve difficile de 120 kilomètres, qui comportait treize fois l'ascension de la côte de l'Hautel, l'élève de Robert Oubron a lâché Hubert Mathis et résisté au retour tardif de Chassang. Il a également devancé Raymond Martin, vainqueur en 1980, Bernaudeau, Seznec, Roché, qui sont tous d'excellents escaladeurs, ainsi que Bernard Hinault, classé dix-huitième. Le champion du monde a été retardé par une chute, qui n'a probablement rien changé au résultat.

La victoire de Dominique Celle est surprenante, mais nullement invraisemblable. Elle démontre qu'un amateur talentueux peut rivaliser avec les « pros » sur une distance relativement courte et donne toute sa valeur à la formule « open ». On reverra avec intérêt le vainqueur de Chanteloup, qui possède, de toute évidence, de très grandes qualités de grimpeur. — J.-A.

VOLLEY-BALL

La consécration de Cannes

Les volleyeurs de l'Association sportive de Cannes sont devenus champions de France, samedi 2 mai à Bois-Colombes, en battant ceux du Stade français sur le score de trois sets à un (15-4 ; 11-15, 15-11, 15-3). Les Cannois devancent au classement de la poule des as les Grenoblois — également qualifiés pour disputer une Coupe européenne la saison prochaine, — les Asniérois et les Stadistes. Leur consécration n'a pourtant pas été obtenue sans émotion.

Sévèrement humiliés vendredi 1er mai par Asnières (trois sets à zéro), ils ne pouvaient plus se permettre le moindre faux pas sous peine de se faire souffler la première place par Grenoble. Il était donc impératif d'analyser les raisons de cette surprenante déroute. Pour Jean-Marc Buchel, l'entraîneur cannois, elles tenaient essentiellement au fait que ses joueurs habitués à servir 8 ou 10 mètres derrière la ligne de fond ne disposaient pas du recul nécessaire pour une mise en jeu efficace. Samedi matin, la dernière séance d'entraînement de son équipe a donc été consacrée à s'exercer à servir dans les conditions (3 mètres) imposées par les organisateurs, qui parurent surtout désireux d'entasser le plus de spectateurs possible dans la salle de Bois-Colombes.

Près de quarante ans après celui de la « zone libre » gagné en 1942, l'A.S. Cannes remportait son deuxième titre de championne de France. Les élus municipaux, qui, déçus par les résultats des footballeurs locaux, ont décidé de jouer à fond la carte du volley-ball (le Monde *du 27 mai*), *et les dirigeants du club pouvaient être satisfaits : le plan de cinq ans destiné à redorer le blason de ce sport dans la région cannoise avait porté ses fruits plus tôt que prévu. Il est vrai que la municipalité n'a pas lésiné sur les moyens. C'est en effet une subvention de 200 000 francs qu'elle a allouée cette saison à l'équipe de l'A.S. Cannes, dont le budget global s'est élevé à 350 000 francs.*

Reste aussi à offrir de nouvelles motivations aux joueurs, qui en s'entraînant cette saison à raison de quatre ou cinq séances hebdomadaires ont déjà réalisé dans ce domaine tout ce que l'on peut attendre de garçons réputés amateurs. Seule une brillante performance en Coupe d'Europe serait de nature à les faire se remettre en question. Mais Jean-Marc Buchel conserve les pieds sur terre. Il sait que, sans un tirage favorable qui permettrait à Cannes d'éviter de rencontrer un représentant de l'Europe de l'Est, son équipe ne pourra prétendre à une longue carrière dans la compétition continentale.

J.-M. S.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Les agriculteurs et le Fonds de solidarité

L'administration offre un répit aux agriculteurs futurs retraités qui espèrent ajouter à leurs ressources l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité. Un décret du mois de janvier 1981 (1) reprend les ressources à écarter parmi les conditions d'attribution du F.N.S. et ne mentionne plus l'I.V.D. (Indemnité viagère de départ). La disparition de cette petite phrase risque d'être lourde de conséquences, mais ses effets devraient être reportés au 1er juillet 1981, date à laquelle ce texte serait mis en application.

Auparavant, l'I.V.D. était exclue des revenus qui sont comptabilisés pour savoir si le retraité dépasse ou non le plafond de ressources en dessous duquel est accordée l'allocation supplémentaire. Elle faisait partie des éléments gracieusement éliminés comme, par exemple, les pensions attachées aux distinctions honorifiques. La voilà donc réintégrée dans le statut banal de ressources à prendre en compte.

Cette I.V.D. est versée à soixante-cinq ans (ou plus tôt en cas d'inaptitude) en complément de la retraite aux agriculteurs qui ont cédé leur exploitation dans certaines conditions pour permettre une meilleure restructuration des terres et faciliter l'installation des jeunes cultivateurs.

Son montant est de 1 500 F par an pour ceux qui sont partis entre soixante-trois et soixante-cinq ans et de 2 500 F par an pour ceux qui ont fait ce choix avant soixante-trois ans.

Cette somme n'est pas très élevée, mais quand on sait que le plafond de ressources pour obtenir le F.N.S. est de 17 900 F annuels, allocation supplémentaire comprise (depuis le 1er janvier 1981), pour une personne seule et de 34 000 F pour un couple, cette nouvelle réglementation n'apparaît pas anodine.

Sept cent trente mille titulaires

En effet, à partir du 1er juillet 1981, il ne faudrait plus que le cumul retraite + I.V.D. + F.N.S. dépasse 17 900 F.

Cette décision va dans le sens d'un alignement des conditions d'attribution du F.N.S. en faveur des agriculteurs sur les modalités généralement prévues, que ce soit pour les salariés du régime général ou pour les personnes âgées qui n'ont jamais cotisé.

Déjà en 1979, les agriculteurs en retraite souhaitant obtenir le F.N.S. avaient été placés devant l'alternative : ou se limiter à une exploitation n'excédant pas 3 hectares et pouvoir demander l'allocation ou continuer de mettre en valeur la totalité de leur exploitation mais renoncer à la prestation. En 1981, nouvelle étape sur la même voie. En théorie, si les agriculteurs subissent une restriction de leurs droits, en fait, ils continuent de bénéficier d'avantages concrets ou plus impalpables.

Dans le calcul des ressources, il n'est toujours pas tenu compte de la valeur des locaux d'habitation ou de celle des bâtiments de l'exploitation. En revanche, on prend en considération les revenus produits par cette exploitation, mais pour 3 hectares au maximum, il est difficile de déterminer avec précision quelle est leur rentabilité. Ce flou contraste avec la rigidité des preuves qu'on exige d'un ex-salarié.

Et lorsque les caisses « récupèrent » auprès des héritiers les sommes versées au titre de l'allocation supplémentaire, elles le font avec une certaine générosité, puisqu'elles ne tiennent pas compte de la totalité des biens d'exploitation légués (cheptel, terres, bâtiments, etc.), mais seulement de 70 % de leur valeur. La part « intouchable » ainsi laissée en héritage passe de 150 000 F — pour le commun des titulaires du F.N.S. — à 214 285 F pour ceux du monde agricole.

Nul doute que les agriculteurs qui approchent de l'âge de la retraite vont faire leurs comptes, et que ceux qui se trouvent un peu à l'étroit dans la nouvelle réglementation vont utiliser le délai offert pour produire leur demande de F.N.S. avant le mois de juillet 1981 : ils seront alors certains de percevoir l'allocation dans les meilleures conditions, en vertu du principe qui veut que tout dossier liquidé avant la date d'application du décret ne soit pas remis en cause.

Au début de 1980, on comptait environ sept cent trente mille agriculteurs titulaires du F.N.S. Depuis dix ans, le nombre des bénéficiaires diminue régulièrement. Ils étaient huit cent quatorze mille en 1970. Cette diminution est due, pour beaucoup, à l'amélioration des retraites. En moyenne, 40 % des retraités perçoivent le F.N.S. (50 % en 1970).

En 1980, 4,099 milliards de francs ont été versés au titre du F.N.S., somme inférieure aux prévisions budgétaires qui s'élevaient à 4,312 milliards de francs. Pour 1981, les estimations qui prévoient une dépense de 4,445 milliards, semblent à nouveau surévaluées.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) Décret n° 81-88 du 30 janvier 1981 paru au *J.O.* du 3 février 1981.

Le montant actuel de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité est de 8 500 F par an. Renseignements : Ministère de l'agriculture, 78, rue de Varenne, 75007 Paris. Téléphone : 555-95-50, ou Union des caisses centrales de la Mutualité agricole, 8-10, rue d'Astorg, 75008 Paris. Téléphone : 296-77-77.

LES ACCUEILS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — L'Assistance publique renouvellera, durant l'été 1981, l'initiative prise l'an passé d'accueillir dans ses hôpitaux de Paris et de banlieue des personnes âgées de plus de soixante ans, invalides et non autonomes pendant les mois de juillet, août et la première quinzaine de septembre. Le séjour peut être de deux, trois ou quatre semaines, à l'issue desquelles la personne âgée retourne dans sa famille.

Le prix de journée est de 310 F, dont un forfait d'hébergement de 205 F, pour lequel une prise en charge, au titre de l'aide sociale, peut être demandée, et un forfait soins de 105 F remboursé par la Sécurité sociale.

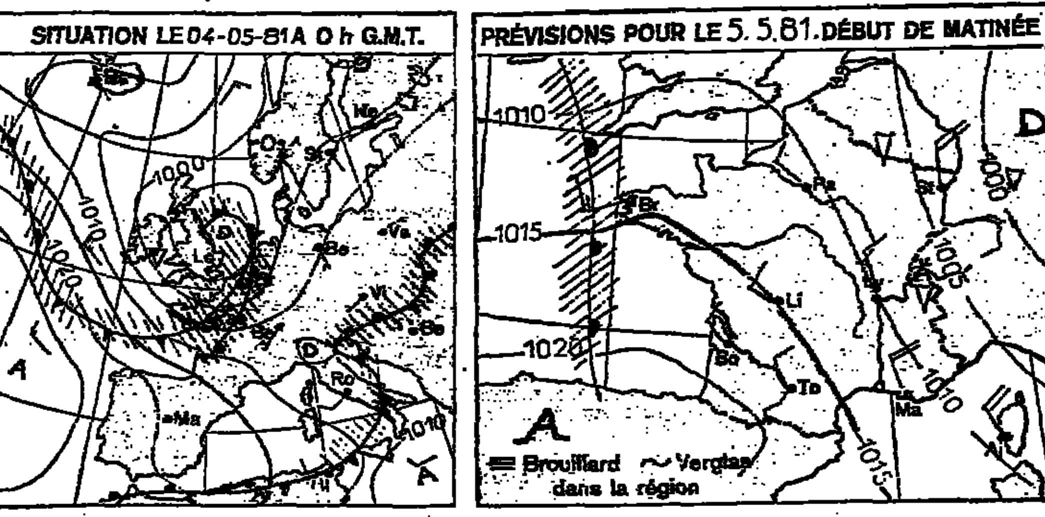
★ 3, avenue Victoria, 75004 Paris, bureau 155 ou 156.

« SOLITUDE ET ISOLEMENT ». — Sur ce thème, le Centre pluridisciplinaire de gérontologie propose une session d'étude, du 2 au 4 juin 1981, à Grasse.

★ C.P.D.G., 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble, tél. (76) 54-67-28.

UN GUIDE POUR LE TROISIEME AGE. — L'édition 1981 du « Guide des Parisiens du troisième âge » est disponible à l'Hôtel de Ville de Paris (salon d'accueil), dans les mairies annexes et dans les antennes d'arrondissement du bureau d'aide sociale.

MÉTÉOROLOGIE



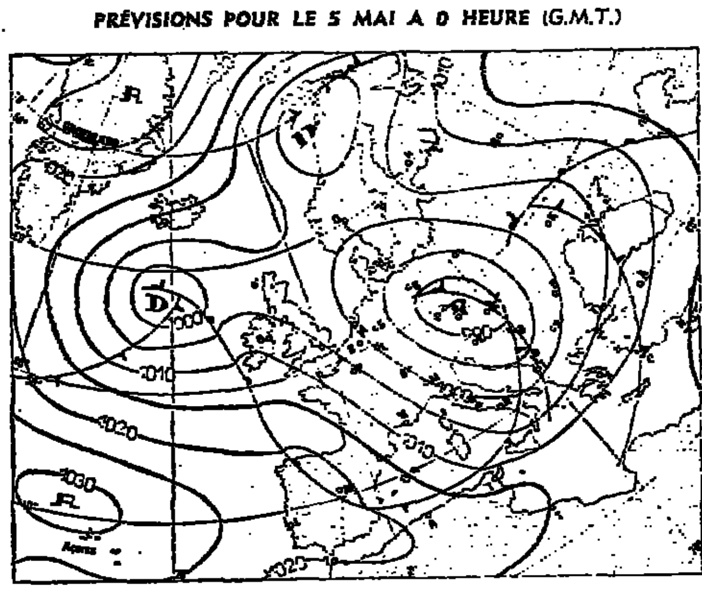
Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 5 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 4 mai à 0 heure et le mardi 5 mai à 24 heures :

Au nord de l'anticyclone des Açores circule un rapide courant perturbé du nord de l'Atlantique à l'Europe. Mardi, sur la plupart des régions, le ciel sera variable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux accompagnés de quelques averses qui se localiseront aux versants nord des montagnes en cours de journée.

Une nouvelle aggravation pluvieuse se produira près de la Manche en matinée, elle s'étendra à la moitié ouest de notre pays dans la soirée — les vents seront modérés dans l'intérieur et redeviendront forts dans l'Ouest en liaison avec l'aggravation ; le mistral persistera. — les températures seront sans grand changement.

Le lundi 4 avril 1981, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, de 995 millibars, soit 746,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 mai ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 18 et 11 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Bourges, 11 et 5 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 10 et 6 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 5 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 10 et 5 ; Lille, 9 et 5 ; Lyon, 13 et 5 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 11 et 3 ; Nantes, 11 et 8 ; Nice, 21 et 11 ; Paris-Le Bourget, 11 et 6 ; Pau, 11 et 7 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 11 et 6 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 10 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 6 degrés ; Amsterdam, 11 et 4 ; Athènes, 21 et 18 ; Berlin, 11 et 2 ; Bonn, 10 et 4 ; Bruxelles, 8 et 4 ; Le Caire, 39 et 25 ; îles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 10 et 2 ; Genève, 9 et 3 ; Jérusalem, 27 et 18 ; Lisbonne, 18 et 9 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 17 et 7 ; Moscou, 12 et 2 ; New-York, 20 et 11 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 5 et — 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

COMMÉMORATIONS

DES JOURNEES CULTURELLES consacrées à la Turquie se dérouleront à la maison de l'UNESCO, du 7 au 19 mai, à l'occasion du centenaire de la naissance de Mustafa Kemal Atatürk. Elles comporteront des concerts, des *représentations théâtrales, un spectacle* folklorique de chants et danses populaires et des expositions présentées en coopération avec le musée du Louvre et le Musée de l'homme.

Au programme figurent notamment un concert de l'orchestre de chambre d'Ankara, le 7 mai ; un récital de chant d'Ayhan Baran (basse), le 8 mai ; un récital de la violoniste Suna Kan, le 11 mai ; un spectacle de danses et chants folkloriques, le 12 mai ; une représentation théâtrale, le 12 mai ; un concert du quatuor Yücelen, le 13 mai ; un récital de la pianiste Idil Biret, le 14 mai ; un récital de la pianiste Verda Erman, le 15 mai ; *une représentation théâtrale,* le 15 mai ; un récital de la pianiste Aysegül Sarisa, le 18 mai.

Les expositions seront ouvertes au public du 8 au 19 mai, de 10 heures à 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche).

DOCUMENTATION

EMPLOIS A L'ÉTRANGER. — Le ministère des affaires étrangères vient de publier une notice d'information sur les emplois à l'étranger.

★ Carrefour coopération, 34, rue Dumont-d'Urville, 75116 Paris, tél. 502-10-10.

« *BIEN TRANSMETTRE SON PATRIMOINE* ». — Ce guide du « Dossier familial », rédigé par Me Guy Capmas, veut informer de façon *précise* et claire sur la façon « de régler sa succession au moindre coût et sans drames familiaux ».

★ 86 p., 25 F, 100, rue Lecourbe, 75015 Paris.

LIVRES SUR LA MER. — Le Centre de la mer et des eaux vient d'éditer « la Mer par les livres », une sélection d'ouvrages en français *sur le domaine marin.*

★ Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 633-08-61.

FILMS SPORTIFS. — L'Institut national du sport et de l'éducation physique, l'INSEP, propose la location ou la vente de très nombreux films, en format 16 millimètres, concernant toutes les disciplines sportives.

★ Service audio-visuel de l'INSEP, 11, avenue du Tremblay, 75012 Paris. Tél. : 374-11-21, p. 682.

JEUNESSE

STAGES TECHNIQUES D'ÉTÉ. — L'*association* nationale Sciences Techniques Jeunesse organise des stages d'été pour les jeunes de quinze ans à dix-huit ans désirant pratiquer une activité scientifique de manière approfondie durant leurs vacances. Au programme : astronomie, écologie, géologie, techniques aérospatiales, énergie solaire.

★ 17, avenue Gambetta, 91130 Ris-Orangis, tél. 906-76-63.

MODE

TENUES DE TRAVAIL. — Pour l'hiver prochain, Adolphe Lafont propose ses salopettes et pantalons de charpentier *accompagnés de vestes* « coltin » à col rond boutonné jusqu'au cou, ou les modèles de plâtrier, dans une gamme de tons sourds à base de brun et de vert, et ce pour hommes, femmes et enfants. Les tissus comprennent de la moleskine de coton gratté, le velours côtelé et le coton croisé. De quoi composer *des garde-robes* complètes de détente et de campagne.

STAGES

DESSIN DANS LE TARN. — Gérard Capou, artiste peintre, organise à *Cordes-la-Médiévale, près* d'Albi, dans le Tarn, des stages d'initiation et de perfectionnement au dessin et à l'aquarelle. Tél. : (63) 56-02-20.

DENTELLE. — Le centre d'initiation à la dentelle du Puy organise, dans cette ville (Le Puy-en-Velay), durant toute l'année par période de cinq jours, du lundi au vendredi inclus, des stages d'enseignement de la dentelle au fuseau.

★ 2, rue Duguesclin, 43000 Le Puy-en-Velay, tél. (71) 02-01-68.

TRANSPORTS

AUTOBUS A LA DEFENSE. — La gare « Sud » de la Defense est le nouveau lieu d'« arrivée » des lignes d'autobus ayant leur terminus à la Défense. La gare d'autobus Nord de la Défense, qui regroupait, jusqu'à cette date, les fonctions départ et arrivée des autobus, assure désormais unique*ment les départs* de ces lignes. Seules, deux lignes (73 et 174) ont leur départ dans la gare Sud, cela afin de faciliter le transit des voyageurs vers Paris et la circulation des autobus dans la gare.

VIVRE A PARIS

TOUS LES SPORTS. — Ce guide de trois cent vingt pages rassemble, sous le titre « Tous les sports à Paris », les adresses et les renseignements pratiques sur les soixante et onze activités sportives que l'on peut pratiquer dans la capitale et dans sa banlieue.

★ Editions Diane de Selliers, 20, rue Raffet, 75016 Paris, environ 49 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2921

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. On affirme que mangée froide elle est plus savoureuse. — II. Ne jouent que lorsqu'on leur a donné de bons tuyaux ; Etape vers le retour à la terre. — III. Caprice de jeunesse ; Tragédie grecque visible à la Comédie-Française. — IV. Attrape-mouches ; Elle s'en va toujours au dernier moment. — V. Des poilus y sont postés à proximité du front. — VI. Fine mouche. — VII. Au train où vont les choses, on peut penser qu'ils auront bientôt leur ministère. — VIII. Arrive souvent après coup ; Personnel. — IX. C'est souvent par la faute d'un mauvais coucheur qu'elle se réveille. — X. Ville morte *que* le *cruciberbisme* a fait renaître ; Bête de somme. — XI. Une simple lettre suffit pour l'identifier ; Marmite sicilienne.

VERTICALEMENT

1. Expert en timbres rares. — 2. Animal mou ; Dans leur police, les poulets emballent les poules. — 3. Négation ; Permet de voyager en diligence. — 4. Sur la Luye ; On ne peut taper dedans sans faire un trou. — 5. Interjection ; Mauvais payeur. — 6. Un dur ne connaissant que la loi du milieu ; Baie inconnue des littoraux, mais courante en montagne. — 7. Jeux pour enfants, marottes pour les grands ; Part et, bien entendu, revient. — 8. Cet ordre de gens de la croix *fut réformé par Jean de la Croix* ; Objet de bruyantes réclamations de ceux qui n'ont pas encore la parole. — 9. Prince asiate dont l'épopée nous est contée en latin ; *Une première qui s'est peu souciée* de la dernière mode ; Dieu radieux.

Solution du problème n° 2920

Horizontalement

I. Télévision ; Tsé. — II. Egalité ; Réduite. — III. Maturité ; Lestes. — IV. Olé ; An ; Nous ; Ost. — V. Rageusement. — VI. Nia. ; Erse ; Bru ; P.M. — VII. Clé ; Ilot ; Top. — VIII. Nô ; Triages ; Coré. — IX. Ango ; Rêne ; Chut ! — X. Jeanne d'Arc ; Arec. — XI. Ino ; Enseigne. — XII. Anars ; Dora. — XIII. Taenias ; Badines. — XIV. Or ; Tante ; Entre. — XV. Cène ; Souplesse.

Verticalement

1. Témoin ; Naja ; Toc. — 2. Egal ; Icône ; Aare. — 3. Latéral ; Gaine. — 4. Elu ; Etonnante. — 5. Virage ; Noria. — 6. Itinéraire ; Sans. — 7. Set ; Us ; Aède ; S.T.O. — 8. Enseignant ; Eu. — 9. Or ; Oe ; Leers. — 10. Nelumbos ; Céda. — 11. Désert ; Iodée. — 12. Tus ; Nu ; Chagrins. — 13. Sitôt ; Tournants. — 14. Etés ; Portée ; Ere. — 15. Estampe ; Usé.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 MAI

« Le Panthéon », 14 h. 30, entrée, Mme Guillier.

« La colline Sainte-Geneviève racontée aux enfants », 14 h. 30, devant Saint-Séverin, Mme Collin.

« Notre-Dame », 15 h., façade portail central, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel du président Thiers », 15 h., métro place Saint-Georges, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Dessins français du XVIIIe et du XIXe siècle », 14 h. 30, musée Lambinet à Versailles, Mlle Gendre.

« Gare Saint-Lazare », 14 h. 45, monument aux morts (Approche de l'art).

« Le village de Passy », 15 h., métro Passy, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Haulfet.

« La paroisse des rois de France », 15 h., devant Saint-Germain-l'Auxerrois, Mme Fochier-Henrion.

« Méditation bouddhiques sur les bords du lac Daumesnil », 15 h., métro Liberté, Mme Willer (Paris et son histoire).

« Cours et jardins de la rue Mouffetard », 14 h. 30, devant l'église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« *Hôtels, églises, ruelles du Marais* », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Hôtels et église de l'île Saint-*Louis* », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV, M. Teurnier (le Vieux Paris).

CONFÉRENCE

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « Les chefs-d'œuvre de la peinture romantique en Angleterre. »

19 h., 30, boulevard de Port-Royal, H. Vidal Sephiha : « Salonique : les diapositives de Enrique Saporta y Beja » (Centre Rachi).

20 h. 30, 6, place d'Iéna, J.-J. Servan-Schreiber, R. Guillain : « Le Japon et nous face au défi mondial » (Association française des amis de l'Orient).

20 h. 30, 6, rue de Savoie, T. Nathan : « Psychanalyse et culture » *(Association française de psychologie* humaniste).

20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, salle de La Domus Medica, Y. Dienal : « La dépression nerveuse » (Psycho-Santé).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 mai 1981.

DES DECRETS

● Modifiant le livre IV du code des communes ;

● Fixant, en ce qui concerne les travailleurs non salariés, de nouvelles modalités d'application de la loi du 10 juillet 1965 accordant aux Français exerçant ou ayant exercé à l'étranger une activité professionnelle salariée ou non salariée la faculté d'accession au régime de l'assurance volontaire vieillesse ;

● Relatif au statut particulier des *secrétaires administratifs des* services techniques centraux et des services extérieurs de l'aviation civile.

UN TEXTE

● D'application relatif à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance.

EXPOSITION

TAPIS DE « *KILIMS* ». — *L'Exposition* de tapis de « Kilims », inaugurée à Paris par l'ambassadeur de Turquie, M. Adnan Bulak (« le Monde » du 2 avril), sera présentée jusqu'au 10 mai, à Poitiers, en l'église Sainte-Croix.

Le Monde

économie

LES JEUNES DE LA CRISE

V - Dérives et révoltes

par DANIELLE ROUARD

Premières désillusions dès l'entrée dans le monde du travail, stabilisation plus ou moins satisfaisante après une longue période où travail et chômage alternent. Tout cela ne fait qu'accentuer la désacralisation de la valeur-travail chez les moins de vingt-cinq ans. (« Le Monde » du 2 et daté 3-4 mai.)

Le bonheur n'est pas celui des « 8×8 ». *Mais il ne l'a jamais été.* La différence entre générations est ailleurs. Elle est d'abord culturelle. Les parents sont jugés sans aménité, qui « se sont sacrifiés au boulot ». Pas question de les imiter. Quel que soit le milieu. Ici, on refuse de vivre pour l'usine, dans un logement appartenant à l'usine, en fréquentant le club de sport de l'usine. Là, on ne se croit plus responsable du brillant avenir de l'entreprise, on ne s'identifie plus à ce navire et à son capitaine, seul maître à bord. Car on n'y croit pas.

Le travail n'est plus la valeur sacrée qui, pense-t-on aujourd'hui, guidait l'existence, modelait l'esprit des parents. « *Ce travail, ce n'est pas la vie. Il ne doit pas trop empiéter sur d'autres activités personnelles. Il faut du temps pour exister, cultiver le dialogue.* » Pour beaucoup, vivre n'est pas survivre. « *Vous avez un emploi et une conscience. Si vous vous laissez accaparer par le premier, vous négligez la seconde* », lance un jeune intérimaire. Son rêve ? « Monter sa propre coopérative et y travailler avec des amis, pour se faire plaisir. Certains imaginent même *de s'emparer de leur atelier, pour* « vider les chefs à la c... et se retrouver entre copains ». D'une façon générale, on refuse encore des conditions de travail jugées mauvaises, sauf pour un temps court. Ainsi, selon un délégué C.F.D.T., quatre *sur* cinq des jeunes embauchés par les Houillères en 1974 et en 1975 ont fini par abandonner, l'attrait d'un bon statut ne compensant pas l'effort. Mais va-t-on pour autant refuser le travail ? Que non.

Nécessité fait loi

On le cherche, *on l'accepte*, même dans ses formes les plus médiocres. On a le sentiment, du moins pour le moment, de ne pas avoir le choix. Ainsi les jeunes cadres diplômés peuvent être un temps manutentionnaires ou caissiers. Les jeunes manuels formés se retrouvent manœuvres sur les chantiers. « *Demande deux ou trois années d'expérience* », annoncent les employeurs. « *Une façon de nous fermer la porte* », rétorquent les candidats au premier emploi. Cela n'exclut pas le réalisme. La plupart se font une raison, du moins pour les aspects les plus matérialistes de leur existence.

Le salaire est une motivation quasi obsessionnelle des plus jeunes (1). Avec le premier argent gagné, on prend de l'autonomie vis-à-vis de la famille. On peut *s'acheter la « hi-fi » ou une petite moto*. On peut aussi louer un appartement, se mettre en ménage, pour fonder plus tard une famille (2). Avec l'argent gagné au travail, il ne s'agit pas tant d'accumuler que de se donner les moyens de vivre à sa guise. On peut rêver quand la paie *tombe chaque fin de mois*. Pourvu que ça dure... La stabilité devient une priorité. C'est tout ce qui fait la différence entre un « boulot » — expression de l'éphémère — et un « emploi » dans lequel on se sent enfin assuré sur l'avenir.

Le refus pur et simple du travail, *comme* l'ont exprimé, vécu, les jeunes acteurs de mai 1968 est devenu rare. Mais il a laissé plus de traces qu'on ne l'imagine. Nécessité fait loi : un « boulot », une paie, la stabilité si possible, vécue comme garante de *l'autonomie. Mais la crise impose* aujourd'hui des conditions difficiles. Alors, on compense. La résistance au travail salarié, aux contraintes du travail salarié, s'est développée sous des formes détournées, où l'esquive est reine. La plus fréquente est l'autoréduction de la durée du *travail*, par *l'absentéisme*, le recours aux emplois précaires.

Allez donc savoir quelle est la part de contestation du travail et celle des données du marché... Car la contradiction est partout : on rêve de stabilité, mais on refuse, autant que *faire se peut*, l'intégration. On consomme : au réfrigérateur sacralisé des générations de l'après-guerre, a fait place le « walk-man ». Mais une petite nuance peut faire la grande différence : vivant désormais dans le précaire, on module facilement ses achats et même ses besoins. *On ne s'en laisse d'ailleurs guère* conter sur les beautés de la société de consommation. On sait à quel sort on peut être voué. Le poids du chômage entraîne le repli sur soi et le fatalisme dans la jeunesse des *années 80, sans* pour *autant* écraser sa révolte et ses dérives.

Hors syndicats

L'absence d'expression des jeunes de quasiment *toutes les institutions* politiques et syndicales, laisse la place à toutes les spéculations chez leurs aînés.

Selon un *sondage réalisée par la* C.F.D.T. (*le Monde* du 24 avril), un jeune *sur* deux ne croit pas à l'action syndicale, ou du moins se déclare sans opinion sur le sujet. Trois sur quatre avouent n'avoir jamais participé à une action collective dans le cadre de leur travail. C'est le retour en *force de l'individualisme, entend*-on chez de vieux militants. La constatation fait bondir Georges Séguy, secrétaire de la C.G.T., qui va jusqu'à accuser les cédétistes de prêter main-forte aux giscardiens à quelques jours des élections ; *92 %* des jeunes, il est vrai, d'après ce sondage, estiment ne s'intéresser que peu ou pas du tout à la politique ! Sommés de se prononcer pour tel ou tel parti, ils sont environ la moitié à choisir le centre. Comment expliquer cette indifférence, voire cette méfiance ?

Dans les entreprises, des jeunes *se plaignent d'être ignorés* par le délégué syndical. Parfois, ils assimilent ce dernier à un responsable qui « distillerait son information à qui il veut ». Certains répugnent à « sacrifier » leur énergie dans une activité syndicale qui « bouffe la vie ». Bref, le cœur n'y est pas.

Certes, ce phénomène n'est pas nouveau. Le pouvoir syndical entre les mains de *salariés dont* l'emploi est souvent stable et qualifié a toujours eu du mal à intégrer les nouveaux arrivés. Mais que faire aujourd'hui quand les jeunes, en masse, vagabondent d'une entreprise à l'autre ?

Dans l'intérim ou sous contrat, la moindre velléité de lutte signifie la porte. Dans ces conditions, les relations entre générations ne sont pas *toujours* faciles, d'autant que le développement des emplois temporaires tend à remettre en cause les avantages acquis par les travailleurs permanents plus âgés et qui en bénéficient, à l'inverse des plus jeunes. Une nouvelle cause d'incompréhension...

Sous-représentés, placés à la périphérie des *institutions*, les jeunes sont tentés de ne se classer « ni à droite ni à gauche », refusant que d'autres le fassent à leur place, dans le jeu institutionnel. Les valeurs dont ils se réclament ne sont « *ni dominantes ni d'opposition* », affirme l'animateur d'un foyer de Bordeaux.

Les temps changent, et les clivages se transforment. Hier on travaillait, vivait, festoyait dans *son milieu, sans guère en sortir.* Aujourd'hui, d'un milieu à l'autre, on se côtoie, on aime parfois les mêmes folies — la moto, tel ou tel groupe rock. La classe ouvrière n'est plus la pierre angulaire. La classe bourgeoise ne garantit plus aussi solidement l'avenir de ses héritiers. Leurs cultures ont éclaté. Hier, pour les médias, le monde ouvrier était une terre quasiment inconnue. Aujourd'hui l'*ouverture s'est faite. Pleins feux* sur les « manuels ». Mais, précisément, c'est le moment où ceux-ci ont d'autres espoirs ! Pour les jeunes promis à cet avenir, la résignation n'est pas leur fait. Reprendre une formation est un *souhait qui revient constamment.*

La formation permanente est une des échappatoires possibles. Elle reste cependant peu accessible. Certaines législations européennes, comme celle de la République fédérale d'Allemagne, sont plus souples en la matière. Ce pays est d'ailleurs le seul à avoir réussi à diminuer le chômage de ses moins de vingt-cinq ans.

En France, on multiplie les grandes déclarations. De fait, le manque d'emplois s'accroît. Jusqu'où *grimpera-t-il* sans provoquer d'explosion ? Selon une récente étude de l'UNESCO (3), l'apparente passivité des jeunes risque de ne pas durer. Il paraît possible qu'ils se retrouvent bientôt dans la lutte au coude-à-*coude avec les adultes. En est-on si sûr ?*

En attendant, ceux à qui on ne peut plus en conter emplissent les salles de concert, où les chansons sont souvent chargées d'une violence inaccoutumée. Là existe un des lieux possibles d'expression collective, hors de toute classification. Le *réalisme social* plaît mais la rengaine mièvre de l'« *amour solitaire* » chanté par Lio, aussi. Entre les dérives incantatoires d'un Capdevielle et les « loubardises » d'un Renaud... dis-moi qui tu chantes et je te dirai qui tu es...

FIN

(1) Il n'existe pas d'évaluation générale des rémunérations perçues par les actifs de moins de vingt-cinq ans. *Chez les employeurs*, l'opinion admise est une tendance à la baisse des salaires d'embauche, en raison de la forte concurrence.

(2) Cf. *le Monde* daté 20-21 janvier 1980.

(3) Cf. *Tendances de la jeunesse dans les années 80*, UNESCO, Paris.

François, le « flic »

De notre correspondant

Marseille. — « J'ai ma carte d'inspecteur de police en poche, mais j'aurais mieux fait de passer mon C.A.P. de dactylo, actuellement il me serait plus utile. Je passe huit heures trente par jour, les fesses sur une chaise et les doigts sur le clavier, à « prendre » des plaintes. »

Ce travail de policier, François, vingt-quatre ans, ne le voyait pas exactement comme cela quand il s'est décidé à passer le concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure de police. « Je savais bien que les flics ne sont pas toujours comme Lino Ventura ou Alain Delon, mais au fond je l'espérais un peu. »

François, jean délavé et blouson de cuir, franc-parler et moue désabusée, n'est guère différent de certains de ses « clients » qui viennent s'asseoir sur la chaise de bois face à son bureau. Il est flic dans un commissariat de Marseille, bien content d'être ici, car c'est un « sudiste » dans l'âme.

Une vocation ? Pas exactement. « Comme la plupart des jeunes, on est coincé, *commente-t-il*. Pas d'emploi. Si on veut s'en sortir, on regarde vers l'administration. Moi, je voulais un travail actif : ni P.T.T. ni Sécurité sociale. Deux choses m'intéressaient : les gosses... et la police. » *Alors il s'est présenté au concours d'entrée à l'Ecole normale et à l'Ecole nationale supérieure de police. C'est le titre d'inspecteur qui est sorti du chapeau. Mais la réalité est un peu moins exaltante que dans les films de Delon.* « Je pensais faire un travail intéressant, *dit François*, de la prévention surtout, parce que la répression, au fond, c'est un constat d'échec. Mais nous n'avons guère les moyens de faire ce qui devrait être notre vrai travail. » *Les trois quarts des inspecteurs, en effet, sont dans les bureaux et attendent le public, comme aux P.T.T., comme à la « sécu ».* « Je suis un fonctionnaire au sens plein du terme, *commente François*. Si on décroche une affaire demandant de l'initiative, on n'a ni les moyens ni le temps de s'y consacrer avec toutes les servitudes qui sont notre lot. Quand je pense qu'un gars de la P.J. peut passer six mois sur une affaire s'il le faut... »

L'avenir, c'est quoi ? François ne se prononce pas. L'alternative, c'est ou végéter ici au soleil ou passer des concours internes pour tenter de devenir commissaire (les postes sont rares) et risquer de partir là-haut... vers le Nord. « Sur une « promo » de quatre cent cinquante, trois cent cinquante sont absorbés par la région parisienne, *commente-t-il*. Ici, il y aurait plutôt des problèmes d'effectifs. Il y a moins de flics à Marseille en 1981 qu'après la dernière guerre. » *On évite de recruter. Les concours deviennent de plus en plus durs, car les difficultés de débouchés sont telles que des concours de niveau bac sont, en fait, passés par des licenciés. Tout cela pour 4 600 F par mois pour débuter. Est incluse dans cette somme une prime de sujétion de 30 % qui n'est pas prise en compte pour la retraite. Pourtant François ne désespère pas.* « Si je n'avais pas, à proprement parler, la vocation, *dit-il*, maintenant j'ai la foi. Je suis toujours plus persuadé que c'est un métier que l'on détourne de sa fonction première, mais qui doit permettre de se réaliser, si on le fait bien. Malheureusement, trop souvent, notre mission est moins d'enrayer la criminalité que d'assurer le maintien de l'ordre. »

Le gros problème de François, par rapport à son travail ou du moins à l'idée qu'il persiste à s'en faire, c'est d'échapper à la déception actuelle pour essayer d'aller plus haut. Mais le dilemme est que, s'il veut « grimper » dans la hiérarchie, il va lui falloir s'exiler. L'idéal serait pour lui de faire de la bonne police... sur place. « Vivre et travailler au pays », cela se dit aussi chez les policiers.

JEAN CONTRUCCI.

Le conflit salarial se prolonge dans la sidérurgie ouest-allemande

De notre correspondant

Bonn. — Le conflit salarial dans la métallurgie, particulièrement long cette année, n'est toujours pas résolu. Certes, une grève d'envergure paraît très improbable à l'heure actuelle. Mais les rapports, autrefois « exemplaires » entre le patronat et les syndicats de la R.F.A., sont en train de se dégrader. Sans doute est-ce là le résultat d'une situation économique qui rend tout accord beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit de partager un « gâteau » dont la taille a rétréci.

En principe, l'accord conclu, mercredi 29 avril, *dans l'industrie* métallurgique du Nord-Wurtemberg et de la Bade du Nord aurait dû régler le problème. La tradition était bien établie : lorsqu'un règlement intervenait dans l'une des régions, celui-ci était étendu à l'ensemble de la R.F.A. Cette fois cependant les employeurs se sont opposés à cette extension. Leurs organisations ne sont d'ailleurs pas *seules* à *estimer que* l'accord obtenu à Sindelfingen serait « trop cher » et ne tiendrait pas compte de la situation de l'économie.

Les patrons s'étaient engagés dans cette négociation en soutenant qu'il serait *tout* au plus possible d'accorder des augmentations *de salaires correspondant* à l'accroissement de la productivité (2,5 % environ pour 1981). Les syndicats demandaient qu'en plus des gains de productivité l'inflation soit compensée et qu'en troisième lieu les travailleurs aient encore droit à un « *supplément social* » pour améliorer leur place *dans* l'échelle *générale des salaires* : total 8 % ou plus.

A certains égards, l'accord signé dans le Nord-Wurtemberg et la Bade du Nord est un compromis. Les calculs, certes, ne sont pas les mêmes dans les deux camps. Si l'augmentation « *linéaire* » des rémunérations a été fixée à 4,9 %, *les primes et avantages accordés* aux ouvriers permettent aux syndicats de soutenir qu'ils *ont* obtenu une augmentation de la masse *salariale atteignant* 5,3 %. De façon quelque peu inattendue, les employeurs *s'efforcent* de suggérer que le règlement d'ensemble resterait quelque peu inférieur à 5 %. Ces évaluations *discordantes* font apparaître un aspect psychologique *qui joue un rôle important*. Dans le camp patronal, on ne voudrait surtout pas accréditer l'impression que la norme des augmentations salariales dans tous les autres domaines pourrait désormais franchir la barrière des *5 %. De leur côté*, les *dirigeants* du syndicat IG Metall tiennent à se présenter en vainqueurs aux yeux de leurs troupes, bien qu'ils n'aient pas réussi à garantir complètement à ces dernières le maintien de leur pouvoir d'achat, alors qu'en 1981 la hausse des prix atteindra au moins 5,5 %.

Si un désarroi se manifeste dans le camp patronal, ce n'est pas seulement parce que le syndicat IG Metall a marqué des points. L'organisation des Gesamtmetall, qui rassemble les employeurs, est elle-même divisée. Alors que les très grandes entreprises *sont* en mesure de *supporter* un règlement « *généreux* », les très nombreuses P.M.E. se voient confrontées à des difficultés bien plus sérieuses. Elles se sont efforcées depuis le début des négociations d'imposer une « *ligne dure* ». Leur sentiment est qu'elles sont abandonnées par des négociateurs *trop influencés* par les grands de la métallurgie.

Ainsi s'explique que la Fédération des employeurs (B.D.A.) et la Fédération de l'industrie allemande (B.D.I.) viennent de condamner l'accord conclu dans *la métallurgie du sud-ouest* de la R.F.A. Ce règlement mettrait en péril la *croissance* et la *lutte* contre le chômage. Quant à l'organisation patronale de la métallurgie, elle se voit contrainte d'annoncer que si le règlement de Sindelfingen devait faire tâche d'huile, une hausse des prix *serait tout* aussi inévitable que de nouveaux efforts de rationali*sation aboutissant* à la *perte* de nombreux postes de travail.

Les contacts vont reprendre dans les régions où l'échec des négociations avait déjà été prononcé : Rhénanie du Nord-Westphalie, Hesse, Basse-Saxe et nord de la R.F.A. Jusqu'ici, en effet, le syndicat IG Metall *s'était abstenu d'organiser dès maintenant* le référendum indispensable avant qu'un ordre de grève puisse être lancé. Les chances pour les employeurs d'arracher encore des règlements plus favorables que celui du Wurtemberg paraissent toutefois assez faibles. D'autre part, il ne leur est guère *possible* d'envisager un affrontement dont les conséquences seraient désastreuses *pour* les *deux* camps.

Un autre aspect de ce conflit est significatif. Comme toujours, les employeurs, à Sindelfingen, ont renoncé à d'éventuelles sanctions contre les travailleurs qui *ont pris part aux grèves* d'avertissement organisées cette année de façon systématique. Aussi les employeurs se sont-ils pour la première *fois* réservé le droit d'engager un « *procès pilote* » en vue de faire établir par les *tribunaux si la nouvelle tactique* syndicale consistant à multiplier les *grèves avant même* l'échec des négociations salariales serait ou non compatible avec les dispositions de la loi.

JEAN WETZ.

ÉTRANGER

UN RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL SUR LES ÉTATS-UNIS

L'administration Reagan va compenser par une grande agressivité extérieure le relatif immobilisme de ses mesures internes

Contrairement à une opinion répandue, M. Reagan ne pourra pas modifier sensiblement la politique sociale, fiscale, économique de M. Carter. Mais ce relatif immobilisme intérieur sera compensé par une grande agressivité à l'extérieur, notamment en matière de commerce international. Les États-Unis, qui, malgré leur affaiblissement et la concurrence dont ils sont l'objet, restent la première puissance économique du monde, représentent, avec leur nouvelle stratégie de reconquête, une menace pour l'Europe, et la France en particulier, menace d'autant plus grande que se développe actuellement outre-Atlantique un phénomène de réindustrialisation, largement stimulé par l'État. Tels sont les principaux thèmes d'une étude du Conseil économique et social sur « l'évolution économique des États-Unis et ses incidences sur l'économie française », étude réalisée à partir d'un rapport de M. Michel Rolant (C.F.D.T.), qui insiste, en conclusion, sur la nécessité d'une riposte française par le biais d'investissements directs — surtout commerciaux — sur le territoire américain, par le biais aussi d'une riposte européenne qui, pour contrer les effets du « système dollar », prendrait la forme d'un renforcement du S.M.E. (Système monétaire européen).

Les difficultés de l'économie américaine s'expliquent, on le sait, par des investissements trop faibles et par des gains de productivité qui n'ont cessé de se ralentir. « *De tous les grands pays, les États-Unis sont ceux où le taux d'investissement est le plus faible : il est deux fois moins élevé qu'au Japon, inférieur même à celui de la Grande-Bretagne. Poursuivie sur de longues périodes, une telle différence signifie vieillissement relatif de l'appareil productif, plus faible innovation, moindres gains de productivité.* »

L'étude souligne une autre cause de l'affaiblissement de l'industrie : depuis vingt ans, le secteur tertiaire (commerce, banques, assurances, services) a détourné en sa faveur une part croissante des profits réalisés par l'économie américaine. C'est de cet excès du tertiaire (1) que les Américains prennent actuellement conscience. Enfin, l'industrie s'est elle-même coupée en deux, si l'on peut dire, avec, d'un côté, les branches qui ont continué de croître (automobiles, produits pétroliers, agro-alimentaire...) et, d'un autre côté, celles qui régressaient, comme la sidérurgie, le textile, la transformation des métaux.

Dans ce contexte difficile, M. Reagan pourra-t-il tenir ses promesses, c'est-à-dire réduire les dépenses publiques, désengager l'État, rendre plus de poids aux initiatives individuelles ? L'étude du Conseil économique répond de façon plutôt négative. Elle montre d'abord les disparités très fortes qui existent dans tous les domaines, et notamment en matière de salaires, entre par exemple, les branches à oligopoles (automobiles, chimie, télécommunications, métallurgie, transports) et les branches dites concurrentielles (textiles, habillement, industries agricoles et alimentaires). Le salaire net horaire a augmenté de 2,3 % par an dans l'automobile entre 1972 et 1977, alors qu'il baissait de 2 % dans l'habillement. Faute d'être unifié, le système de sécurité sociale accentue ces différences et crée des régimes de garantie collectifs. Ainsi, en 1977, les cotisations patronales aux divers fonds privés représentaient 27 % de la masse salariale dans l'automobile et les télécommunictions, alors qu'elles ne représentaient que moins de 7 % dans le textile, la confection et la plus grande partie du tertiaire.

Exigences contradictoires

Le rapport souligne que la victoire de M. Reagan n'est pas seulement un sursaut libéral, mais aussi « *un retour aux sources, à la centralisation du pouvoir chère au parti républicain. Il s'agit de répondre de façon coordonnée et autoritaire aux défis de l'étranger, notamment du Japon, et de résister aux errements d'une décentralisation qui se traduit par la multiplication des réglementations, des contraintes, des obstacles à la libre entreprise. Il s'agit d'en revenir à un État et à un dollar forts et respectés* ».

Mais tout cela aboutit à des exigences contradictoires. « *Pour mieux diriger l'ensemble de la société américaine, l'État fédéral doit prendre plus de responsabilités en matière de recherche, de défense, d'industrialisation, ce qui est contradictoire avec sa volonté affirmée de rendre aux entreprises leur totale liberté de manœuvre. L'État fédéral va réduire les impôts mais s'engage à accroître les dépenses d'armement. Il veut réduire les dépenses sociales mais se fait fort d'assurer la paix sociale...* »

Le poids des interventions sociales du pouvoir central est maintenant très important dans le fonctionnement de l'économie américaine : 12 % du revenu disponible des ménages. Aussi le Conseil note-t-il qu'une forte *réduction de ces dépenses aurait* des conséquences catastrophiques pour le niveau général de l'activité économique. En fait, « *les réductions massives d'impôt* » promises par la nouvelle administration se limitent actuellement à une correction des taux du barème pour éviter que l'impôt ne frappe des revenus artificiellement gonflés par l'inflation. Encore cette correction (10 % par an) est-elle insuffisante, eu égard à la hausse des prix, pour empêcher la *pression fiscale sur les revenus de* s'accroître légèrement.

Cette relative et probable impuissance à modifier en profondeur la politique économique et sociale de M. Carter poussera, selon le rapport, l'équipe Reagan à chercher des compensations sur le plan extérieur. Aussi doit-on s'attendre à une forte offensive américaine sur les marchés étrangers.

L'économie américaine, malgré ses difficultés, se trouve en bonne position pour déployer ou renforcer une stratégie offensive. Le rapport souligne que les entreprises américaines ont cherché à restaurer depuis des années leur compétitivité en comprimant leurs coûts de production par un blocage des coûts salariaux (2). Si l'on ajoute un brutal coup de frein salarial la forte dévaluation du dollar entre 1971 et 1979 (3), *on comprend que les États-Unis* ont pu rétablir leur avantage vis-à-vis de la R.F.A. et du Japon. Le résultat est déjà là : on assiste depuis deux ans à une progression massive des exportations américaines dans le monde. C'est ainsi que le déficit commercial de la France à l'égard des États-Unis est passé de 7 milliards de francs en 1978 à 14 milliards de francs en 1979 et à 24 milliards de francs en 1980. L'ensemble de la C.E.E. est lui-même de plus en plus déficitaire par rapport aux États-Unis (4).

Mais le commerce direct n'est pas seul en cause. L'étude souligne *le rôle primordial que continue* de jouer le dollar, qui est toujours un atout pour les États-Unis : principal actif de réserve, il stimule les exportations américaines quand il est faible : il permet d'acheter à bon compte des entreprises étrangères quand il est fort. Un autre atout des États-Unis est son extraordinaire ensemble bancaire, qui recycle à bon compte, dans l'intérêt surtout des firmes américaines, la plus grande partie de la masse des pétrodollars (*plus de 300 milliards de dollars entre 1973 et 1980*). « *La crise*, écrit le Conseil économique et social, *a considérablement renforcé la situation dominante qu'occupaient déjà les banques américaines dans le système financier international (...). Un volume considérable de fonds s'est investi sous forme d'actions, d'obligations sur le marché financier américain. Les banques américaines ont joué un rôle déterminant dans ce gigantesque brassage de capitaux à l'échelle mondiale. (...) On connaît les effets d'une telle politique : réservation de l'accès au marché international des capitaux à un petit nombre de pays solvables et généralement proches des États-Unis (le Brésil, le Mexique, les Philippines, la Corée du Sud, l'Argentine), exclusion des pays pauvres ou considérés comme politiquement instables.* »

Que peut faire la France ?

L'offensive extérieure américaine sera d'autant plus dangereuse qu'elle s'appuie sur un grand effort interne de réindustrialisation, qui a déjà pris naissance. M. Michel Rolant, l'auteur du rapport, souligne notamment les très gros efforts faits par l'industrie américaine dans le secteur militaire et aéronautique, mais aussi dans l'automobile, la sidérurgie, l'énergie, les carburants de synthèse, la pétrochimie, la chimie fine : « *Les États-Unis sont de tous les pays de l'O.C.D.E. celui où la part des dépenses de recherche-développement financée sur fonds publics est la plus élevée.* »

Comment l'Europe et la France en particulier pourront-elles résister à cette offensive ? Le rapport souligne l'insuffisance des investissements — commerciaux notamment — aux États-Unis. « *On ne peut développer un fort courant de ventes avec les États-Unis sans une présence sur un marché qui suppose précisément un gros effort d'investissements commercial.* » Sur le plan industriel, le bilan est moins négatif, des firmes comme Renault, la SNIAS, PUK, Rossignol, Perrier, etc., ayant réussi à s'implanter. Répondant par avance aux critiques qui seront faites par certains syndicats et par le parti communiste à la proposition d'investir à l'étranger plutôt que de créer des emplois en France, le rapport souligne : « *On doit admettre le principe que la présence française est indispensable sur le plus grand marché de consommation du monde et que celle-ci doit contribuer au développement de l'activité nationale et de l'emploi.* » Mais c'est aussi le renforcement du système monétaire européen (S.M.E.) qui assurera une zone de stabilité monétaire en Europe. Un S.M.E. consolidé permettrait des taux de change stabilisés entre pays européens et plus d'indépendance vis-à-vis des fluctuations du dollar et du yen. Il permettrait aussi aux banques centrales européennes de retrouver les moyens de contrôler l'évolution des masses monétaires et du crédit. Il permettrait enfin une coopération monétaire qui fait actuellement si cruellement défaut. — AL. V.

(1) En sept ans, de 1972 à 1979, l'économie américaine a créé plus de 13 millions d'emplois. L'industrie n'est à l'origine que de 900 000 emplois, mais le commerce en a créé 3,7 millions et les services 4,2 millions.

(2) Le pouvoir d'achat des salaires est actuellement le même qu'il y a dix ans aux États-Unis.

(3) Entre 1971 et 1979, le dollar avait perdu 35 % de sa valeur par rapport au yen et 50 % par rapport au deutschemark.

(4) *En 1979, la moitié du déficit* global de la C.E.E. est imputable au commerce avec les États-Unis.

Le déficit des paiements extérieurs du Portugal inquiète les autorités

Le ministre des finances et du plan du Portugal, M. Joao Morais Leitao, et son prédécesseur, M. Anibal Cavaco e Silva, s'inquiètent de l'aggravation du déficit de la balance des transactions courantes de leur pays qui dépasserait en 1981, le « record » historique de 1,5 milliard de dollars atteint en 1977. Le ministre (centre droit) a souligné « *les graves signaux qui apparaissent dans nos comptes avec l'extérieur* ». Son prédécesseur a été plus précis en affirmant que le chiffre de 1,5 milliard de dollars serait dépassé cette année, certains experts affirmant même que le déficit extérieur pourrait atteindre *2 milliards de dollars* à la fin de l'année.

Ce déficit est dû au taux de croissance choisi pour le Portugal (5 % en 1981) et au ralentissement de l'activité économique dans le monde. Les exportations augmentent difficilement et les transferts de salaires des travailleurs émigrés se ralentissent.

M. Cavaco e Silva s'inquiète des répercussions que ce déficit aura sur l'endettement extérieur du pays. Déjà, en avril, la Banque du Portugal a emprunté 500 millions de dollars à dix banques étrangères. Il est vraisemblable que d'autres emprunts de ce type devront être faits, peut-être avant la fin de l'année.

Les conditions du prêt ont montré que la communauté financière internationale ne nourrissait pas de craintes exagérées quant au niveau d'endettement *du Portugal*. Les *engagements* de Lisbonne étaient de 8 milliards de dollars à la fin de 1980. Mais selon l'ancien ministre des finances, le service de la dette pourrait atteindre 1 milliard de dollars en 1984.

● *Nouvelle prise de participation de Total dans l'offshore Omnirex*, la filiale de la Compagnie française des pétroles qui vient de porter sa participation *dans la société Doris* — spécialiste des plates-formes pétrolières offshore en béton — de 13,8 % à 22,3 % s'intéresse maintenant à Amrep. Omnirex, qui détient déjà 9,42 % des parts de cette dernière société, principal holding français pour les activités offshore, aimerait, semble-t-il, détenir au moins la minorité de blocage. Amrep est née du rapprochement en 1970 de la société André Miller et d'une autre société offshore. La famille Miller en est encore *le principal* actionnaire.

● *La 10e édition du « Deoohe »*, plus austèrement intitulé « La réglementation des produits alimentaires et autres », vient de paraître. Constamment remis à jour depuis 1954, cette véritable bible de la législation et de la réglementation françaises ou communautaires qui s'imposent à tous nos aliments, reste l'outil indispensable des agriculteurs, des industriels de *l'agro-alimentaire*, des professionnels de l'emballage, des importateurs, des publicitaires, des grossistes, des détaillants, et... des responsables d'associations de défense des consommateurs. Douze cents pages où l'on trouve aussi bien le calibre minimal des pommes de terre nouvelles, les conditions de transport des huiles, la teneur maximale en acide benzoïque des betteraves rouges cuites, que la définition précise de la limonade...

★ Cet ouvrage est édité par Commerce Éditions, 2, rue des Petits-Pères, Paris (2e), 350 F environ.

● *Taïwan achètera aux États-Unis 17 millions de tonnes de céréales* au cours des cinq prochaines années, selon les termes d'un accord qui devrait être signé en juin et fait suite à un accord similaire de trois ans venu à expiration. Les achats de Taïwan devraient porter, si les prix progressent de 10 % par an, sur un montant total de 4 milliards de dollars (20 milliards de francs environ). — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Une ligne sautée a altéré le sens des propos tenus par M. Séguy lors de la manifestation cégétiste du 1er mai (*le Monde* daté 3-4 mai). Il fallait lire, au début de notre compte rendu : « *Nous ne nous laisserons pas récupérer sur le plan politique. Nous conserverons nos thèmes revendicatifs.* »

MONNAIES

Nouvelle et forte hausse du dollar
Pression sur le franc

En ce début de semaine, l'événement a été la nouvelle et forte hausse du dollar sur le marché des changes. A Paris, le cours de la monnaie américaine a bondi de 5,25 F à 5,32 F, et à Francfort, il est passé de 2,22 DM à 2,24 DM, s'élevant, à Zurich, de 2,02 FS à 2,0450 FS. Cette envolée est due essentiellement à l'accélération de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et sur le marché des euro-dollars.

Comme les milieux financiers internationaux prévoient la poursuite de cette hausse, favorisée par les autorités monétaires américaines dans le cadre de leur lutte contre l'inflation, nul ne sait jusqu'où le dollar montera et combien de temps encore.

Le franc français, éprouvé par les incertitudes électorales, continue d'être soumis à des pressions assez vives, notamment vis-à-vis du mark, dont la Banque de France maintient le cours par ses interventions. Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes est retombé aux *environs de 480 dollars*, victime de la tension des taux d'intérêt.

AFFAIRES

La limitation des exportations d'automobiles japonaises

La Commission de Bruxelles demande des « éclaircissements » au Japon et aux États-Unis

Après l'annonce de l'accord de limitation des exportations de voitures japonaises aux États-Unis (*le Monde* daté 3-4 mai 1981), la Commission de Bruxelles a indiqué, dans un communiqué publié samedi 2 mai, qu'« *elle avait demandé d'urgence des éclaircissements aux autorités des deux pays pour étudier les détails de ces mesures et leur conséquence sur le commerce mondial* ». Elle a précisé qu'elle avait, dès jeudi, alerté les autorités américaines et japonaises, afin qu'elles « *prennent pleinement en compte les intérêts européens* ».

Bien que le premier ministre nippon, M. Suzuki, ait déclaré, à la fin de la semaine dernière, que « *les Européens ne devaient pas espérer avoir le même traitement de faveur que les Américains* », son gouvernement va demander aux constructeurs japonais d'automobiles d'éviter d'inonder les marchés d'Europe et du Canada. Ce dernier pays a déjà fait savoir qu'il allait dépêcher une délégation à Tokyo pour demander une limitation des exportations japonaises.

Au Japon, les réactions ont été assez vives après l'annonce de l'accord de limitation avec les États-Unis. Les constructeurs se sont déclarés à la fois déçus et irrités, se plaignant de n'avoir pas été consultés. Le président de Toyota a estimé que le gouvernement avait agi « *avec une précipitation excessive et sans avoir analysé la situation avec suffisamment d'attention* ».

Quant à la presse, très critique, elle considère, par la voix de l'*Asahi Shimbun*, que l'accord nippo-américain fait naître « *une collusion malsaine entre les deux pays* ».

Des magnétoscopes japonais seront produits sous licence en Europe

Trois sociétés européennes, la britannique Thorn-Emi, l'allemande de l'Ouest A.E.G.-Telefunken et la française Thomson-Brandt, viennent de conclure un accord de principe avec la société japonaise Victor Co (filiale du groupe Matsushita) pour la production en Europe, sous licence japonaise, d'appareils de vidéo-cassettes.

Selon Victor Co, qui a annoncé cet accord, les types d'appareils, *l'échelle de production et les autres* détails du projet feront l'objet de négociations séparées avec les trois partenaires.

Les Japonais ont, en effet, un quasi-monopole pour les magnétoscopes et les trois sociétés européennes vendent sous leurs propres marques des appareils importés du Japon. La société japonaise — qui produit mensuellement cent cinquante mille appareils dont soixante mille sont vendus à l'étranger sous une autre marque — aurait accepté les propositions des firmes européennes afin d'éviter « tout différend commercial ».

A Paris, chez Thomson-Brandt, on juge l'annonce de l'accord prématurée. On reconnaît que des appareils vidéo-cassettes japonais seront produits « en Europe », mais qu'il reste de nombreux points à régler. Ce marché, ouvert en 1976, est en développement constant. Trois cent mille magnétoscopes *ont déjà été vendus en France*, et le marché est « très porteur ». Il est exclu cependant qu'un fabricant européen seul puisse être compétitif.

La société Sommer-Allibert s'allie à un partenaire allemand

Confronté à une conjoncture difficile, *le groupe Sommer-Allibert*, l'un des grands européens de l'équipement de la maison (revêtements de sols et matériels plastiques) pense avoir trouvé la solution en s'alliant à un consortium d'investisseurs privés allemands dont l'identité reste secrète *pour l'instant*.

A cet effet, le conseil d'administration de la société a décidé mercredi 28 avril de procéder à une augmentation de capital de 55 millions de francs, au prix de 150 francs par action et à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

Déjà, les deux principaux actionnaires des groupes familiaux Deconninck-Allibert (35,2 % du capital) et Sommer (28,7 %) sont convenus de céder une partie de leurs droits de souscription de façon à permettre à ce consortium allemand — le nom de Bayer semblant écarté — de détenir finalement 11,2 % à 25 % du capital de Sommer-Allibert.

Sommer-Allibert entend ainsi poursuivre ses efforts d'investissements dans ses secteurs-clés : les revêtements et la transformation des plastiques. Dans le même temps, la cession de ses filiales brésiliennes, qui commençaient pourtant, à redevenir bénéficiaires, permettrait de dégager des liquidités supplémentaires.

Suspendue depuis le 27 avril, la cotation du titre doit reprendre ce jeudi, en Bourse de Paris.

L'AÉROSPATIALE ET FORD CONSTRUIRONT LES SATELLITES ARABES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le système de satellites arabes de télécommunications Arabsat sera construit par un consortium franco-américain constitué par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) et par Ford Aerospace. La SNIAS sera *maître d'œuvre*. La décision vient d'être annoncée à Amman.

C'est la première fois qu'un pays ou un ensemble de pays du tiers-monde choisit un constructeur non américain. Le consortium Aérospatiale-Ford a remporté une compétition serrée, qui l'opposait à quatre autres constructeurs, les américains Hughes et R.C.A., le canadien Spar et le britannique British Aerospace — auquel était associé Matra.

Les satellites Arabsat, qui desserviront l'ensemble des pays arabes, *feront transiter huit mille communications* téléphoniques simultanément, ainsi que des programmes de télévision. La construction durera trente mois. Le lancement pourra être fait soit par *Ariane*, soit par la navette spatiale américaine. Le coût du projet est de 195 millions de dollars, soit en gros 130 pour les trois satellites — deux en orbite, un en réserve, — le reste correspondant aux lancements et à certains équipements au sol. Les satellites seront exploités par la société interétatique Arco (Organisation des communications arabes par satellites).

Au Koweït

UN PONT PLUS LÉGER EN POIDS ET EN COUT

Bouygues vient de signer un contrat de 230 millions de francs pour la construction d'ici deux ans *d'un pont entre le Koweït* et l'île de Bubiyan. L'importance de ce contrat ne tient ni à son montant (relativement modeste pour une société comme Bouygues) ni à l'utilité pratique de l'ouvrage, qui est nulle, sa justification pour le Koweït étant essentiellement l'appropriation symbolique de cette île de boue située en face de l'embouchure du Chatt Al'Arab.

L'originalité en est, en effet, la technique de construction employée. Dans ce pont entièrement en béton, d'une longueur de 2 500 mètres, les deux dalles qui le composent sont, en effet, reliées par un « entre-deux » de piles légères et inclinées et non plus par des voiles opaques et aveugles. Cette technique, qui a fait l'objet d'un brevet dûment déposé, fait appel à la préfabrication de structures triangulaires légères et à un système de précontrainte encore peu employé. Elle permet d'économiser 40 % du béton employé traditionnellement pour ce genre d'ouvrage et réduit de 20 % environ le coût total de l'ouvrage.

ÉNERGIE

Plusieurs pays de l'OPEP mettent en cause la politique de l'Arabie Saoudite

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) qui se réunit le 6 mai à Koweït, vient de mettre ses membres en garde — dans son bulletin mensuel — contre le danger que représente le surplus de pétrole sur le marché. Un tel excédent, affirme l'OPAEP, est de nature à accélérer l'épuisement des réserves du monde arabe, à faire pression à la baisse sur les prix du brut et à provoquer une rivalité entre pays producteurs.

L'OPAEP prône un renforcement de la concertation dans le domaine des prix et de la production.

Cet avertissement vise, à n'en pas douter, l'Arabie Saoudite, dont le fort niveau de production irrite plusieurs pays membres de l'OPEP comme de l'OPAEP. Le ministre iranien du pétrole par intérim, M. Hassan Essadat, *qui était le 2 mai à Alger*, a souligné que les propos *de Cheikh Yamani* sur une éventuelle baisse des prix *« exprimaient un point de vue personnel »*. Au sujet du projet de stratégie à long terme proposé par le *ministre saoudien*, M. Essadat a parlé *« des incohérences, pour ne pas citer les contradictions, qui le grèvent »*, ce qui laisse mal augurer de l'adoption de cette stratégie. *« Si nous pensons avoir une responsabilité vis-à-vis des pays consommateurs de pétrole en tant que source épuisable et non renouvelable*, a enfin affirmé le ministre iranien au quotidien algérien *El Moudjahid*, *nous nous devons également d'avoir en vue les intérêts fondamentaux des pays exportateurs. »*

L'attitude de l'Arabie Saoudite est aussi qualifiée de *« provocatrice et humiliante »* par le commandant Jalloud, chef du gouvernement libyen.

La crainte de nouvelles dissensions à l'OPEP — lors de la conférence de Genève le 25 mai — a amené le ministre du Venezuela, M. Calderon Berti, à entreprendre une *mission de conciliation*.

Face à un excédent de l'offre de quelque *1,5* million de barils par jour (75 millions de tonnes par an), les pays consommateurs ne sont pas non plus très unis. Comme le craignait l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), la détente sur le marché a fait renaître le chacun pour *soi*. *C'est* ainsi que la Daikyo Oil Company, une société japonaise, avait accepté le 30 avril d'acheter trente mille barils par jour *(1,5 million de tonnes par an)* de pétrole au Koweït au prix officiel plus une prime de 2,75 dollars par baril. Ce contrat, qui allait à l'encontre de la politique menée par plusieurs compagnies occidentales (BP, Shell, Gulf), et *même la japonaise Idemitsu*, a été cependant remis en cause par le gouvernement de Tokyo, qui a demandé le 2 mai à Daikyo d'en renégocier les termes. — *(A.F.P., Reuter.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,3070	5,3130	— 295	— 255	— 515	— 440	—1340	—1130
$ can.	N.C.		N.C.		N.C.		N.C.	
Yen (100)	N.C.		N.C.		N.C.		N.C.	
DM	2,3670	2,3715	— 5	+ 25	— 5	+ 35	+ 20	+ 125
Florin	2,1300	2,1350	+ 20	+ 45	+ 40	+ 80	+ 110	+ 210
F.B. (100)	14,5350	14,5715	— 695	— 450	—1210	— 855	—3095	—2345
F.S.	2,5935	2,6005	+ 65	+ 105	+ 125	+ 180	+ 495	+ 550
L (1 000)	4,7630	4,7720	— 330	— 250	— 555	— 445	—1580	—1360
£	N.C.		N.C.		N.C.		N.C.	

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/2	12	12 5/16	12 11/16	12 7/16	12 13/16	12 9/16	12 15/16
$ E.-U.	18 5/8	19 1/8	18 7/16	18 13/16	18 3/8	18 3/4	18 3/8	18 3/4
Florin	20	19 7/8	10 7/8	11 5/8	11	11 3/4	11 3/8	12 1/8
F.B. (100)	17	18	16 3/4	17 1/2	16 3/4	17 1/2	16	16 3/4
F.S.	6 7/8	7 5/8	9 1/4	9 3/4	9 3/8	9 7/8	9 3/8	9 7/8
L. (1 000)	17 1/4	18 3/4	18 1/2	20	18 3/4	20 1/4	19	20 1/2
£	12 1/8	12 7/8	12 1/4	12 7/8	12 1/4	12 7/8	12 1/4	12 7/8
F français	12 1/4	12 3/4	14 3/4	15 1/4	14 3/4	15 1/4	14 3/4	15 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PÊCHE

EFFECTIFS A BORD, RÉMUNÉRATION

Les syndicats n'ont toujours pas trouvé de terrain d'entente avec les armateurs de Boulogne-sur-Mer

De notre correspondant

Lille. — Le 7 mai arrive à expiration la convention collective qui depuis 1963 lie les syndicats de marins-pêcheurs aux armateurs de Boulogne-sur-Mer. Dans les formes légales, ces derniers *ont dénoncé* le 4 mars les dispositions de la convention qui concernent notamment les effectifs à bord et le calcul des rémunérations. Aucune négociation n'a pu être engagée entre armateurs et syndicats C.F.D.T. et C.G.T., *ceux-ci contestant les propositions* patronales, jugées en retrait par rapport à celles que les marins ont refusées en octobre 1980, après la longue grève de l'été. Depuis, les *positions n'ont guère évolué*, même si le travail a repris. Le non-paiement ou la réduction de la prime de fin d'année a été ressenti par les équipages comme une volonté des armateurs de durcir leur position ou en tout *cas d'avertir qu'ils n'étaient pas* décidés à céder. Déjà des chalutiers ont été contraints, par l'action syndicale, à retarder leur départ d'une journée. Dès cette semaine la C.G.T. *et* la C.F.D.T. engagent auprès des marins une opération « deux heures d'information ». Cette campagne durera une quinzaine de jours au gré des mouvements de bateaux, puis on décidera de l'attitude à prendre *et aussi de certaines actions à* engager.

Depuis l'été 1980, seul le *Cap-Saint-Jean*, nouveau chalutier du Comptoir Le Garrec, a pu naviguer avec un *effectif* réduit à dix-neuf hommes au lieu de vingt-deux : *« Il s'agissait*, déclare M. Guy Hanno, responsable de la C.F.D.T., *de la conséquence d'un chantage : « Si vous n'acceptez pas nos conditions*, a-t-on dit aux marins, *le* Cap-Saint-Jean *ne sera pas armé à Boulogne. » Mais nous sommes opposés résolument à tout accord direct entre équipages et armateurs... »*

C'est pourtant l'une des exigences les plus nettes du syndicat des armateurs (que préside M. *Jean-Baptiste* Delpierre) que de fixer les effectifs, après concertation, à l'intérieur de chaque entreprise. On veut ainsi, répliquent les syndicats, priver les *marins* de leur *moyen* légal de se défendre et, de plus, opposer les équipages entre eux pour le profit de l'armement.

Les armateurs ont fixé aussi *de nouvelles bases pour établir les* rémunérations, selon un système, d'ailleurs, très compliqué. Selon la C.F.D.T., la part du matelot serait réduite chaque mois d'une somme de 267 à 440 francs, avec un travail plus lourd puisque l'effectif serait diminué de trois marins.

Si les armateurs estiment que les nouvelles dispositions doivent *être appliquées à partir du 7 mai*, les syndicats font valoir qu'aucune modification ne peut intervenir sans accord paritaire.

GEORGES SUEUR.

SOCIAL

REPRISE DU TRAVAIL A LA FNAC DE GRENOBLE

De notre correspondant

Grenoble. — Après quatre semaines de grève, le travail a repris, ce lundi matin 4 mai, aux magasins FNAC-Relais de Grenoble. Un accord est intervenu *samedi entre les grévistes et la* direction : les employés ont *obtenu* une augmentation générale des salaires de 180 F à compter du 1er mai et le versement d'une prime *exceptionnelle* de 480 F. La direction, qui n'a pas *accepté* de payer les jours de grève, s'est cependant engagée à ne prendre à l'encontre du personnel gréviste aucune sanction.

Celui-ci réclamait, depuis le 4 avril, l'indexation des salaires de province sur ceux de Paris, le relèvement du minimum d'embauche de 300 F et le réajustement de la grille de qualification. Un comité central extraordinaire d'entreprise, réuni le 15 mai, doit *notamment examiner* la *possibilité* de maintenir le pouvoir d'achat et d'attribuer un salaire minimum garanti. — C. F.

**

A la FNAC de Marseille, le personnel gréviste doit se prononcer, celundi après-midi, sur les propositions de la direction : une augmentation générale des traitements de 200 F, une prime exceptionnelle de 450 F versée en juin et l'obtention d'une prime de vacances en septembre. Le personnel de *Marseille* nous demande, d'autre part, de préciser que le salaire minimum brut est actuellement de 3 000 F, mais après six mois de présence, le salaire *d'embauche étant* de 2 800 F (*le Monde* daté 26-27 avril). Il assure, enfin, que *« les allégations politiques de M. Essel* [P.-D.G. de la FNAC] *sur les conflits de Grenoble et Marseille relèvent de l'affabulation »*.

Travail au « noir »

UN ENTREPRENEUR DE VENCE EST ÉCROUÉ

M. Claude Fiammetti, entrepreneur de construction à Vence (Alpes-Maritimes), a été inculpé, le 1er mai, par un juge d'instruction de Nice, d'infraction aux lois du travail et à l'emploi des étrangers. Il *a été écroué à la prison de Nice*. M. Fiammetti employait sept ouvriers tunisiens, tous originaires d'un même village, sans les déclarer. Il les rémunérait au tarif de 22 F de l'heure, versés de la main à la main, et il les logeait.

La sûreté de Vence a établi son constat le 27 avril au cours d'un transport de ces ouvriers entre leur domicile et un chantier.

CARNET

Naissances

— M. Jean-Pierre GILQUIN et Mme, née Michelle Zaghen, ont la joie de faire part de la naissance de

Hermine.

A Tours, le 24 avril 1981.

Décès

— Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Lucien BENOIT,
née Yvonne Bouscaren,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 5 avril 1981.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
M. et Mme P. Benoit,
17, boulevard Jules-Sandeau,
75016 Paris.
M. et Mme Buhot,
Chemin du Clos-Hutin,
27000 Evreux.
Mme J. Benoit,
35, rue de la Vallée-du-Bois,
92140 Clamart.
Mme F. Benoit,
2, rue Corbon,
75015 Paris.

— M. et Mme Bayard-Pierlot et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Bayard et *leur fils*,
Mme Mathilde Charles et ses *enfants*,
Mme Jacques Duclaux,
Ainsi *que* toute *leur famille*,
ont le chagrin de faire part du *décès accidentel*, survenu le 30 avril 1981, à Bouville, de

Mme Françoise DUCLAUX,
docteur ès sciences.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 mai, à 9 h. 45, à Bouville.
15, rue de Villiers,
91880 Bouville.
23, av. de la Grande-Fontenelle,
35510 Cesson-Sévigné.
25, route de Malagnou,
CH 1 208 Genève.
9, avenue Ile-de-France,
13008 Marseille.
29, rue de l'Arbalète,
75005 Paris.

— M. et Mme Serge Peri et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Louis *Lévy et leur fils*,
Le docteur et Mme Etienne Lévy et *leur fille*,
Mme Pierre Dreyfus et ses enfants,
Mme Marcel Lévy et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont *la tristesse de faire* part de la mort de

Mme Jeanne LÉVY,

fille du capitaine Dreyfus, née à Paris, le 22 février 1893.

Elle aurait aimé que l'on rappelât au *souvenir de chacun sa fille* Madeleine, médaillée militaire, morte à Auschwitz en *1943* ; *son* beau-frère Marcel, officier de la Légion *d'honneur fusillé au fort de Montluc* en 1944 ; ses petites-filles Françoise et Madeleine, disparues lors du tremblement de terre de Skopje en 1963 et *son époux*, le docteur Pierre-Paul LÉVY, médaille d'or de l'Académie de médecine, mort en 1977.

Au cours d'une *vie cruelle et d'une* dignité exemplaire, les deux enfants du capitaine *Dreyfus, Pierre*, chevalier de la Légion d'honneur, croix *de guerre 1914, et Jeanne ont entretenu* le culte du martyr de l'île du *Diable et révélé au monde* l'admirable stoïcisme de leurs parents.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, *le 4 mai, au cimetière du* Montparnasse.

— On nous prie d'annoncer le décès du

médecin général inspecteur (C.R.)
Jacques PESME,
ancien professeur
à l'hôpital d'instruction des armées
du Val-de-Grâce,
ancien directeur
de l'Ecole d'application du service *de santé militaire*,
commandeur
de la *Légion d'honneur*,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire belge,

survenu le 27 avril 1981, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
De la part de :
Mme Jacques Pesme,
son épouse,
Mme Paul Pesme,
Les docteurs Dominique et Germaine Pesme et leurs enfants,
M. André Tissier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Odile Tissier-Gemignani et ses enfants,
Les familles Lecomte, Peignot, Rey et Bassac.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 mai 1981, à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce (277 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5e).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Hermonville (Marne), dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.

14, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.

— Mme Félix Pollaczek,
son épouse,
Mme et M. Laszlo Tisza,
sa fille et son gendre,
David et Stephen Tisza,
ses petits-fils,
Tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix POLLACZEK,
docteur en philosophie
de l'université de Berlin,
ingénieur
de l'Ecole supérieure technique
de Brno,
ancien maître de recherches
au C.N.R.S. de Paris,

survenu à Boulogne, en son domicile, le 29 avril 1981, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Boulogne-Billancourt (avenue Pierre-Grenier), où l'on se réunira, le 4 mai 1981, à 16 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne.
130, Woodchester Drive,
Chestnut Hill, Mass. (U.S.A.).

— Mme Jean de Sauville de La Presle,
M. et Mme Michel de Sauville de La Presle et leurs enfants,
M. Alain de Sauville de La Presle,
Mlle Claire de Sauville de la Presle,
ont la douleur de faire part du décès, le 19 avril 1981, dans sa soixante-septième année, de

M. Jean de SAUVILLE
de LA PRESLE,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
expert financier.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité en l'église de Villez-sous-Bailleul (Eure), le 22 avril 1981.
1, rue de Staël,
75015 Paris.

— Mme Charis Voyatzis, née Zwijsen, son épouse,
Yorgo et Eva-Daphné Voyatzis,
ses enfants,
Mme Nadia Voyatzis,
sa mère,
Ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Charis VOYATZIS,
artiste peintre,

survenu le 22 avril 1981, à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Bernard Chochoy,
Mlle Marine Chochoy,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables marques de sympathie qu'elles ont reçues lors du décès de

Bernard CHOCHOY,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de leur profonde gratitude.

— En attendant de pouvoir le faire personnellement,
Annie et Virginie Delamarre,
Raymond Delamarre et Mariel J. Brunhes Delamarre,
Et leur famille,
tiennent à remercier dès maintenant, de tout cœur, ceux qui se sont associés à leur immense douleur lors du décès de leur cher

Jean-Philippe DELAMARRE,

le 19 mars 1981.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès du

professeur Jacques CARON,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
De la part du docteur Christine Caron et de ses enfants.
25, avenue Jeanne-d'Arc,
49000 Angers.

— Les nombreux amis qui ont connu

Henri CURIEL

et les amis inconnus que ses combats ont inspirés se joindront à l'Association Henri-Curiel dans une pensée affectueuse à l'occasion du troisième anniversaire de son assassinat, à Paris, le 4 mai 1978.

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Lucien FEYDEL,

une pensée est demandée à tous ceux qui ont gardé son souvenir.

— Pour le douzième anniversaire de la mort de

Maurice LEMOINE,

une pensée affectueuse est demandée pour lui à ses amis.

Messes anniversaires

— Nous rappelons à tous ceux qui l'ont connu le décès accidentel de

Philippe TAMALET,

survenu il y a un an le 4 mai.
Une messe sera célébrée en son souvenir le lundi 11 mai, à 19 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Rueil-Malmaison.

Avis de messe

— La messe traditionnelle à la *mémoire de*

l'Empereur NAPOLÉON Ier
et des soldats
morts pour la France

sera célébrée en la chapelle du dôme des Invalides le mardi 5 mai 1981, à 18 heures, en présence du prince et de la princesse Napoléon.
Il ne sera pas envoyé d'invitation.
Entrée libre.
Des places seront réservées aux membres des associations.
Les portes seront fermées à 17 h. 45 précises.

Communications diverses

— Journée nationale de la *déportation. L'Office* national des anciens combattants organise une cérémonie *solennelle* le jeudi 7 mai, à 18 heures, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris-9e, *destinée à commémorer les* victimes des camps de concentration. Cette cérémonie aura lieu en présence des représentants de la *présidence de la République et des plus* hautes autorités civiles et religieuses.

— Le président du comité de la *Ghriba de Djerba* rappelle à ses coreligionnaires que les fêtes du pèlerinage annuel se dérouleront cette année du 17 au 24 mai et les invite à venir nombreux y participer. Ils pourront, s'ils le désirent, utiliser les voyages organisés à cette occasion par des agences spécialisées.

TRANSPORTS

POLÉMIQUE DANS LA CAPITALE EUROPÉENNE

Pas assez de taxis à Strasbourg ?

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Dans la petite « centrale », un bâtiment préfabriqué installé en face de la préfecture, les téléphones crépitent et les standardistes donnent de la voix : « *Un taxi pour la Grand-Rue ? Ne quittez pas.* » Apparemment, tout marche bien pour l'Association centrale des autos-taxis de Strasbourg, qui rassemble deux cent quatre des deux cent dix taxis de la capitale alsacienne.

Pourtant, des voyageurs se plaignent. Certains, débarqués d'un avion à l'aéroport d'Entzheim ou d'un train à la gare S.N.C.F. ont dû attendre vingt minutes ou plus pour qu'enfin apparaisse au coin de la rue le taxi tant espéré, seul moyen de locomotion de l'étranger de passage. Alors quoi ? Pas assez de taxis à Strasbourg — ville frontière, métropole économique et siège décidé à le rester, du Parlement européen ?

Faux, réplique le président de l'Association des taxis, M. Alfred Fischer : « *En trois ans, à la demande des autorités locales, on a accepté quarante-cinq taxis nouveaux, qui travaillent onze heures par jour en moyenne, tous reliés par une radio à une centrale très moderne. Le temps d'attente des clients est au maximum de dix minutes en ville et d'un quart d'heure à l'aéroport.* »

Il est certain que les chauffeurs de taxi ont consenti des efforts importants. Leur centrale leur a coûté 6 000 F à chacun l'an passé ; ils se sont mis d'accord pour assurer une permanence à l'aéroport de 6 h. 45 à 22 heures ainsi qu'à l'arrivée des trains à la gare. L'augmentation du nombre de voitures, a entraîné, selon leurs statistiques, une baisse de 15 à 20 % du nombre des courses. Enfin, comme ailleurs, les charges qui pèsent sur ces artisans ont représenté, selon eux, en 1980, 63 % de leur chiffre d'affaires (45 % en 1975).

Toujours est-il que deux cent dix taxis pour six cent mille habitants, dans une ville d'accueil européenne, c'est peu, trop peu. Francfort — il est vrai que c'est un centre industriel bien plus important — compte près de quatre mille taxis pour plus d'un million et demi d'habitants. Soit, compte tenu de la disproportion des deux villes, un rapport de 1 à 5...

Mais d'autres raisons expliquent les attentes constatées par les usagers. Tout d'abord, comme l'indique le docteur Leissner, adjoint au maire de Strasbourg, chargé des affaires européennes, « *une mauvaise organisation à l'aéroport au niveau de l'accueil et de la signalisation* ».

A Entzheim, seul un petit panonceau, en français, signale à la tête de station que, en l'absence de taxis, les hôtesses de l'aéroport se chargent d'appeler la centrale. Bien des *étrangers* ne s'aperçoivent même pas de cet avertissement, ni le comprennent, et font la queue durant des dizaines de minutes.

Il faut aussi signaler les pointes de la demande au moment des sessions du Parlement européen. Ces jours-là, soixante l'an passé, quelque mille cinq cents fonctionnaires, députés et journalistes deviennent des clients en puissance. Si l'on voulait, à ces moments-là, répondre à la demande, il faudrait au moins doubler le nombre des taxis qui, en période « normale », trois cents jours par an, ne seraient d'aucune utilité. Telle est du moins la thèse des chauffeurs.

Aussi d'autres solutions ont-elles été envisagées. Air France a donné à ses clients la possibilité de commander par télex un taxi à *l'arrivée des avions* en provenance de toutes les métropoles européennes. La même demande, adressée par la mairie à Air Inter, a essuyé une fin de non-recevoir. « *Pourquoi ici et pas ailleurs ?* », a répliqué la compagnie intérieure. « *Vous n'avez qu'à augmenter le nombre des licences !* »

« *Il faudrait, d'autre part,* reconnaît-on à la mairie, *améliorer la circulation des taxis devant la gare.* » Aux heures de grande affluence, la bousculade des voitures individuelles empêche les taxis de rejoindre leur station. Il faudrait sans doute leur réserver une voie en site propre.

Conclusion du docteur Leissner : « *Nous serons obligés, tôt ou tard, d'augmenter un peu le nombre des licences de taxis et convaincre les professionnels d'assurer pleinement leur mission, qui, en l'absence de concurrence, est peut-être parfois négligée.* »

OLIVIER SCHMITT.

BRETAGNE AIR SERVICES DISPARAIT

(De notre correspondant.)

Rennes. — Les cinquante-six salariés de la société aéronautique Bretagne Air Services (transport aérien, entretien, achat et vente d'avions), ont été licenciés le 28 avril. Ces licenciements font suite à un jugement prononcé le 21 avril par le tribunal de commerce de Saint-Malo, qui, à la demande de l'URSSAF, a décidé la liquidation des biens de Bretagne Air Services.

Son directeur commercial, M. Claude Rousseau, aujourd'hui âgé de cinquante-trois ans dirigeait une entreprise en nom personnel, les Ateliers aéronautiques de la côte d'Emeraude, lorsqu'il créa, en 1961, la société de transport Rousseau Aviation. Des difficultés financières conduisaient au rachat de cette dernière, en 1973, par la société Touraine Air Transport (TAT). M. Rousseau créait alors la Société aéronautique internationale (déplacements d'affaires, transport de fret et réparations), qui disparaissait à son tour peu après, puis en février 1976, la société Bretagne Air Services.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DMC

Le conseil d'administration de Dollfus-Mieg et Cie, lors de sa dernière réunion, a arrêté les comptes de l'exercice 1980 tels qu'ils seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 25 juin prochain.

GROUPE DMC

Du fait de la crise de l'habillement européen, l'un des principaux marchés du groupe, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes (4 731,3 millions de F) n'a marqué qu'une progression de 4,6 % sur celui de 1979. En revanche, les autres activités sur lesquelles DMC axe ses efforts de développement ont bien progressé, notamment les loisirs féminins, l'équipement de la maison et les articles à usages techniques, confirmant les espoirs placés dans ces secteurs.

Le compte d'exploitation, après une annuité d'amortissement légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent (153,7 millions de F contre 147,5 millions de F) fait apparaître une perte de 35,4 millions de F contre un bénéfice de 71,5 millions de F en 1979.

Le compte de pertes et profits a été affecté par les pertes exceptionnelles supportées au titre des sociétés les Tissages de Fiers et Arts graphiques DMC dont la cession est intervenue en cours d'année dans le cadre de la politique de concentration du groupe sur les secteurs jugés prioritaires. Après profits divers, dotation aux provisions réglementées et impôts sur les bénéfices il se solde par une perte de 69,9 millions de F, intérêts des tiers inclus, contre un bénéfice de 64,3 millions de F en 1979. Toutefois, la marge brute d'autofinancement est positive de 83,8 millions de francs.

SOCIETE DOLLFUS-MIEG ET Cie « DMC » (HOLDING)

Après dividendes des filiales et provisions sur titres, le résultat d'exploitation est positif de 10,3 millions de F. En revanche, le compte de pertes et profits se solde par une perte nette de 35,2 millions de F. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée ordinaire des actionnaires d'imputer cette perte sur les réserves.

La conjoncture économique générale est demeurée difficile en Europe au cours du premier trimestre 1981 et risque encore de l'être au deuxième trimestre. Dans cet environnement, le groupe DMC poursuit son redéploiement sur ses secteurs-clés et sur les marchés étrangers, notamment aux Etats-Unis, de façon à renforcer sa compétitivité au plan international.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

C. F. A. O.

Le conseil d'administration du 22 avril 1981 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Le bénéfice net, après tous amortissements, provisions et impôts, s'établit à 50 817 458,58 francs en augmentation de 12,87 % sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 45 021 185,50 francs.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort à 7 358 millions de F en progression de [illegible] %. Les bénéfices consolidés s'élèvent à 158,8 millions de F. Les bénéfices de l'année précédente étaient de 142 millions de F et comprenaient une plus-value exceptionnelle de 14,5 millions de F. Compte non tenu de cette plus-value l'augmentation est de 22,98 %.

L'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1980 est convoquée pour le 17 juin prochain à 10 h 30, à Marseille. Le conseil proposera un dividende de 21,70 F assorti d'un avoir fiscal de 10,85 F, au total 32,55 F, en augmentation de 4,21 %.

Cette assemblée sera suivie d'une assemblée générale extraordinaire appelée à se prononcer sur la distribution gratuite d'actions aux salariés de la société et de ses filiales en application de la loi du 24 octobre 1980.

FONCINA

Au cours de sa réunion du 23 avril 1981, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Les loyers encaissés au cours de celui-ci se sont élevés à F 32 721 232 contre F 29 874 775 en 1979.

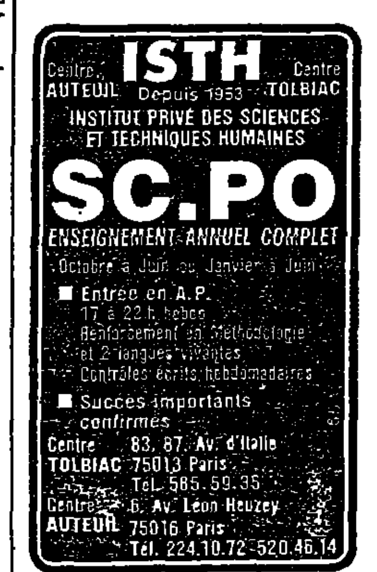
Le compte d'exploitation de l'exercice 1980 fait apparaître un bénéfice de F 17 430 138 contre F 19 011 822 en 1979 et le compte de pertes et profits un bénéfice de F 17 755 468 contre F 19 210 632 en 1979.

Ces résultats se ressentent très fortement du départ au cours de l'exercice de l'unique locataire de l'important ensemble de bureaux que la Société possède à la Défense, qui sont restés vacants une grande partie de l'année.

La moitié de ces surfaces de bureaux a été relouée à partir du 1er décembre 1980.

Des négociations pour la vente de l'autre moitié sont en cours et devraient normalement aboutir rapidement.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui doit se tenir le mardi 23 juin 1981 la distribution d'un dividende de F 9,60 par action.





هكذا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SARAKREEK

AUGMENTATION DU DIVIDENDE ET NOUVELLE EMISSION D'ACTIONS PREVUE

Sarakreek Holding N.V., société internationale d'investissements immobiliers aux Etats-Unis ayant son siège à Amsterdam, annonce que son bénéfice net pour 1980 s'élève à 15 885 000 florins soit 5.07 Fls par action et que le dividende proposé à la prochaine Assemblée générale est de 4,50 Fls. Le bénéfice net et le dividende par action pour 1979 s'élevaient respectivement à 4,66 Fls et 4 Fls.

A fin 1980, la société a fait procéder par un cabinet indépendant à une réestimation de son patrimoine. La réévaluation ainsi constatée a été incluse dans les fonds propres, si bien que l'actif net par action au 31 décembre 1980 atteint 73,56 Fls (au lieu de 53,67 Fls à fin 1979) avant dotation à une réserve pour impôts éventuellement dus sur *les plus-values réalisées en cas de cession des immeubles à leur prix* estimé et à 65,03 Fls (55,08 Fls à fin 1979) après dotation à cette réserve.

La valeur du patrimoine aux Etats-Unis a été établie dans les comptes en florins sur la base d'un taux de change florin-dollar de 2,13 Fls pour 1$ à fin 1980. L'appréciation importante du dollar vis-à-vis du florin hollandais survenue depuis lors, si elle se maintient, renforcera la *valeur exprimée en florins des actifs nets de la société.*

Le rapport annuel sera disponible à partir du 18 mai 1981 et l'Assemblée générale des actionnaires aura lieu le 3 juin 1981. Il est prévu peu après cette date de procéder à une émission internationale de nouvelles actions.



société nationale elf aquitaine (s.n.e.a)

Société anonyme au capital de 906 373 300 F
Siège social : Tour Aquitaine, Courbevoie
R.C.S. Nanterre B 552 120 784
Direction générale : 7, rue Nélaton, 75015 Paris

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les actionnaires de la société nationale Elf Aquitaine sont convoqués le :

Jeudi 21 mai 1981, à 14 h 30
au Hilton International Paris
18, av. de Suffren, 75015 Paris

I. En assemblée générale ordinaire. — A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 1980, et rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice. Approbation de ces comptes et quitus aux administrateurs.
2. Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 ; approbation de ce rapport ainsi que des conventions qui s'y trouvent visées.
3. Affectation des bénéfices et fixation du dividende.
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur faite à titre provisoire par le conseil.
5. Nomination d'un administrateur.
6. Nomination de commissaires aux comptes.

II. En assemblée générale extraordinaire. — A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Distribution d'actions aux salariés en application de la loi du 24 octobre 1980.
2. Modification de la valeur nominale des actions composant le capital social.

**

A - Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres de 50 F qu'il possède, nominatifs ou au porteur, a le droit de prendre part à ces assemblées, ou de s'y faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint.

Toutefois, pour être admis à assister à ces assemblées, ou à s'y faire représenter, les actionnaires auront au préalable à justifier de leur qualité :

— Si les actions sont nominatives, par l'inscription desdites actions sur les registres de la société cinq jours au moins avant la date de ces assemblées.

— Si les actions sont au porteur :

— soit en les déposant cinq jours au moins avant la date des assemblées, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, service des assemblées, 30, rue du Général-de-Gaulle, immeuble Pyramide, 94009 Créteil-l'Echat ;

— soit, si ces actions sont en dépôt ailleurs, en priant le dépositaire d'immobiliser lesdites actions en vue des assemblées et d'en informer l'établissement précité, cinq jours avant la date des assemblées.

Le service des assemblées de la Banque de Paris et des Pays-Bas tiendra des formules de pouvoir et des cartes d'admission à la disposition des actionnaires.

B - Le mandataire désigné par un actionnaire en vue de le représenter aux assemblées générales doit être muni d'un pouvoir régulier déposé à la Banque de Paris et des Pays-Bas, trois jours au moins avant la date des assemblées.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions de 50 F, soit comme propriétaire, soit comme mandataire.

Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux assemblées générales seront tenus à la disposition des actionnaires, à la direction financière, service des actionnaires, 7, rue Nélaton, Paris (15e), ou envoyés aux actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le conseil d'administration a décidé de verser à chaque actionnaire qui assistera aux assemblées générales un jeton de présence de 30 F, et ce, quel que soit le nombre d'actions qu'il représente, tant pour lui-même que comme mandataire.

Le conseil d'administration.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

L'assemblée ordinaire du 29 avril 1981, présidée par M. Jean-Maxime Lévêque, a statué sur les comptes de l'exercice 1980. Le bénéfice net s'élève à F 127 513 000 contre F 86 375 000 pour l'exercice 1979.

Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à F 191 801 000 contre F 128 478 000 en 1979. La part de ce bénéfice des opérations internationales et de l'étranger s'est élevée à 52,5 % au lieu de 42,2 % en 1979.

Le dividende net a été fixé à F 11,50 avec un avoir fiscal de F 5,75 contre F 9,40 et F 4,70 l'an dernier. Le dividende global s'élève à F 76 912 126 contre F 58 250 700 pour l'exercice précédent, et s'applique à un capital porté de F 464 766 225 à F 668 801 100.

L'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à procéder à une *augmentation du* capital par distribution d'actions en faveur des salariés et, lorsqu'il le jugera opportun, à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions, d'un montant nominal maximum de F 600 millions.

HOLOPHANE

Lors de sa dernière réunion du 23 avril 1981, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1980. Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 221,726 millions de francs hors taxes, contre 201,590 million de F en 1979, en augmentation de 9,9 %.

Le bénéfice net comptable ressort à 8,467 millions de F contre 10,918 millions de F en 1979, en diminution de 22,4 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 18 juin prochain de fixer le dividende à 12 F augmenté, le cas échéant, de 6 F d'impôt déjà payé au Trésor, soit au total 18 F contre 25,50 F l'année *précédente, et de mettre ce dividende* en paiement le 1er juillet 1981.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Dans sa séance du 28 avril, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1980 qui se soldent par un bénéfice net de 335 569 F contre 553 764 en 1979

Ce résultat a été obtenu après dotation nette de 3 761 727 F aux *comptes d'amortissements et de provisions.*

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de décider, au titre de l'amortissement du capital, la distribution de 586 800 F par prélèvement sur la provision pour amortissement financier. Chacune des 97 800 actions composant le capital social recevrait ainsi une somme de 6 F en exemption de tous impôts.

GROUPE PALUEL-MARMONT

FRANCE-INVESTISSEMENT

L'assemblée générale ordinaire des *actionnaires* de France-Investissement (F.I.), réunie le mardi 28 avril 1981 sous la présidence de M. Jean-Marie Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 et fixé le montant global du dividende à 8,35 F par titre dont : coupon 7,25 F et impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) 1,10 F.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 26 mai 1981, contre remise du coupon n° 41.

Au cours de cette assemblée, le *mandat d'administrateur de M. Francis* Closon a été prorogé pour un an et la société France Participations S.A. a été réélue comme administrateur pour une période de six ans.

Rappelons que, au cours de l'exercice 1980, la valeur liquidative de l'action « F.I. » a progressé de 30,78 % et que le dividende global distribué en 1981 est en augmentation de 25 % sur celui de l'exercice précédent.

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann
Paris (8e)

Le conseil d'administration s'est réuni *le 29 avril 1981* pour approuver les comptes de l'exercice 1980. Il a constaté que l'année écoulée avait été satisfaisante sur le plan des résultats, malgré une conjoncture internationale difficile.

Le bilan, au *31 décembre 1980*, s'équilibre à 27 milliards de francs environ et le bénéfice après impôts, amortissements et provisions (ces dernières comprenant notamment une provision exceptionnelle pour risques à moyen et long terme de 20 millions de francs) à 47,2 millions de francs. Les effectifs sont restés stables, autour de trois cent soixante personnes.

L'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé a été convoquée pour le 20 mai prochain.

Le conseil a, en outre, appelé aux fonctions d'administrateur-directeur général M. Bernard Dupuy, directeur général adjoint, et à celles de directeur général adjoint M. Pierre Lecoste, directeur.

SÉLECTION-RENDEMENT

L'assemblée générale, qui s'est réunie le 28 avril 1981, sous la présidence de M. Maurice Bastide, a approuvé les comptes de l'exercice 1980 et décidé de distribuer un dividende global de 14,05 francs contre 12,27 francs pour 1979. Ce dividende sera mis en paiement le 30 avril 1981 *contre remise du coupon n° 22, pour* un montant net de 12,89 francs.

Les actionnaires de la société auront la faculté, jusqu'au 31 juillet 1981, de réinvestir leurs dividendes globaux en exonération totale de la commission d'entrée.

Dans son allocution, le président a notamment déclaré :

« ...comme les années précédentes, l'inflation a marqué les économies en 1980. Les obligations, qui sont notre investissement essentiel, ont à nouveau supporté l'élévation sensible des taux de rendement.

» Les résultats de gestion sont, malgré ce contexte, assez satisfaisants et encore une fois Sélection-Rendement, en 1980, aura fait mieux que le marché des obligations classiques.

» Il faut d'ailleurs constater, qu'au cours de ces dernières années, Sélection-Rendement a présenté une protection assez efficace contre l'inflation. »

DUNLOP S.A.

Le directoire présentera au conseil de surveillance les comptes de l'exercice 1980 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire le 24 juin prochain.

La société a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 1 759 459 000 F, en progression de 15 % sur 1979. Après dotation de 35,3 millions de francs aux amortissements, la perte d'exploitation s'établit à 49,4 millions de francs en réduction de 16 millions de francs sur celle de l'année précédente.

Tandis que l'activité des divisions Roues et Dunlopillo a été contrariée par le ralentissement des cadences *de production chez les constructeurs* automobiles, le redressement de la division Pneumatiques s'est poursuivi grâce à une augmentation des ventes de 17 % et à la continuation du programme de réorganisation.

Après la prise en compte du coût des mesures exceptionnelles pour une dépense de 34 millions de francs, d'une aggravation de 28 millions de francs des charges financières et d'une provision pour perte de change de 5,3 millions de francs, la perte de l'exercice s'établit à 49,9 millions de francs contre 53,9 millions de francs.

CESSATION DE GARANTIE

Radiation de la garantie financière accordée à M. Georges Pilliet, administrateur de biens, 169, avenue Victor-Hugo, Paris (16e).

La garantie financière dont *M. Georges Pilliet bénéficiait depuis* le 1er janvier 1981, accordée par la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, à Paris (9e), au titre de l'activité « gestion immobilière » pour les opérations visées par la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, cessera trois jours francs après la publication du présent avis, conformément à l'article 44 du décret du 20 juillet 1972.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Rothschild, dans les trois mois de cette insertion.

La présente publication, rendue obligatoire par l'article précité, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de M. Pilliet.

La S.A.R.L. Cabinet Georges et Yves Pilliet, créée aux termes d'un acte sous seing privé, en date à Paris, du 5 février 1981, reprend en location gérance le fonds d'administrateur de biens de M. Georges Pilliet.

LES MARC

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 MAI

Assez vif redressement

Un assez vif redressement des cours s'est opéré lundi à la Bourse de Paris. Semble-t-il remis du sévère accès de faiblesse dont il avait été pris la semaine passée, le marché s'est ressaisi dès l'ouverture. Le mouvement de hausse s'est graduellement propagé à l'ensemble de la cote, et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,4 %.

Le signal de la reprise a été donné par Michelin (+ 4,9 %). Au palmarès de la séance, figuraient notamment S.A.T. (+ 7,3 %), Beghin (+ 6,6 %), Moulinex (+ 6,4 %), Creusot (+ 5,6 %) et Alsthom (+ 4,9 %).

La Bourse aurait-elle retrouvé le moral ? La forte hausse de l'or, avec le lingot à 89 495 F (+ 2 000 F) et le napoléon à 894,90 F (+ 34,90 F), hausse accompagnée d'un gonflement inhabituel de l'activité (45,57 millions de francs contre 28,55 millions), paraîtrait prouver le contraire.

D'après de très nombreux professionnels, l'allocution du chef de l'Etat, dimanche, assortie d'un appel aux chiraquiens, aurait fait une excellente impression sur la communauté boursière. Le marché, en tout cas, semble vouloir se raccrocher à tous les espoirs possibles.

A partir de ce lundi 4 mai, en liaison avec la réforme de la Bourse, des modifications ont été introduites dans le classement des valeurs à terme. Ainsi par exemple, la C.G.E. (Compagnie générale d'électricité) est désormais classée à « Electricité » et non à « Compagnie ».

Par ailleurs, à la suite d'un incident technique indépendant de notre volonté, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir ce jour les cours de compensation des valeurs françaises.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOECHST. — Le géant allemand de la chimie ne s'est pas trop mal tiré d'affaires en 1980, année noire s'il en fut pour l'industrie chimique. Malgré les difficultés de toutes sortes éprouvées durant le second semestre, son bénéfice net consolidé mondial n'a baissé que de 14,5 % à 556 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires accru de 10,5 % à 29 915 millions de deutschemarks. Pour un tiers environ, la diminution de ses profits est imputable au déficit de la division « fibres synthétiques » (30 millions de deutschemarks). Sans l'augmentation du coût des matières premières (+ 15 %), dont le montant peut être chiffré à 345 millions de deutschemarks, les profits du groupe auraient augmenté. Le dividende est maintenu à 7 DM. Pour le premier trimestre, une légère reprise a paru se dessiner. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 10,1 % à 8 470 millions de deutschemarks. Le bénéfice avant impôts de la maison mère a cependant baissé de 32,5 % à 212 millions de deutschemarks.

BAYER. — Le groupe de Leverkusen a fait mieux, parvenant à dégager des profits accrus dont le montant net à l'échelon mondial s'élève à 730 millions de deutschemarks (+ 67,8 %). Son secret réside dans la vigueur de ses activités étrangères. Le dividende est inchangé à 7 DM.

ELF AQUITAINE. — Bénéfice net consolidé pour 1980 (part de la S.N.E.A) : 5 817 millions de francs contre 5 571 millions de francs. La marge brute atteint 13,91 milliards de francs contre 11,95 milliards de francs. La distribution a été déficitaire : 605 millions de francs contre un bénéfice de 982 millions. Le groupe se plaint de la dépression du marché des produits libres et de la répercussion tardive des relèvements de tarifs.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	29 avril	30 avril
Valeurs françaises	100,1	98
Valeurs étrangères	115,8	117,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,1	105,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 4 mai .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	1/5	4/5
1 dollar (en yens)	215,70	......

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

	24 avril	30 avril
Valeurs franç. à revenu variable	332,1	385
Valeurs étrangères	1486,6	1504,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	134,6	127,7
Assurances	222,6	219,8
Banques et soc. fin.	96,8	92,3
Sociétés foncières	147,3	143,6
Soc. investissem. portef.	118,1	114,5
Agriculture	168,2	157,2
Alimentat., brasser., distil.	160,1	152,9
Automob., cycles et leurs équipem.	55	56,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	181,5	183,7
Caoutchouc (industr. et comm.)	60	55
Carrièr., salin., charb.	123,4	120,7
Construct. mécan. et navál.	132,5	124,5
Hôtels, casinos, thermal.	173,6	163,5
Imprimeries, papiers, cartons	122	116,1
Magasins, comptoirs d'exportation	105,6	101,6
Matériel électrique	145,8	136,8
Métallurgie com. des prod. métal.	41,1	38,4
Mines métalliques	141,1	140,5
Pétroles et carburants	161,2	148,8
Produits chim. et électro-métall.	153,6	148,1
Services publics et transp.	123,8	119,3
Textiles	94,1	96,4
Divers	161,2	150,4
Valeurs étrangères	198,3	203,5
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	86,9	86,8
Sociétés	94,2	94,2
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	97,7	97,8
Emprunts d'Etat	98,6	98,3
Emprunts garantis et assimilés	97,5	97,4
Sociétés	97,7	97,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	111,7	105,7
Produits de base	94,4	87,2
Construction	170,7	164,2
Biens d'équipement	114,5	107,3
Biens de consomm. durables	71,5	68
Biens de consomm. non durables	87,2	83,6
Biens de consomm. alimentaires	122,2	116,5
Services	183,9	177,2
Sociétés financières	118,5	113,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	228,2	226
Valeurs industrielles	99,9	93,7
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	139,6	137

BOURSE DE PARIS — 4 MAI — COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 254	5 328	....	....
Allemagne (100 DM)	237 090	237 700	....	....
Belgique (100 F)	14 584	14 576	....	....
Pays Bas (100 fl.)	213 380	213 710	....	....
Danemark (100 krd)	75 280	75 430	....	....
Norvège (100 k)	94 900	94 930	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	11 250	11 281	....	....
Grèce (100 drachmes)	9 740	9 765	....	....
Italie (1 000 lires)	4 770	4 781	....	....
Suisse (100 fr.)	259 830	260 500	....	....
Suède (100 krs)	110 450	110 830	....	....
Autriche (100 sch)	33 605	33 645	....	....
Espagne (100 pes.)	5 899	5 907	....	....
Portugal (100 esc.)	8 860	8 930	....	....
Canada ($ can 1)	4 396	4 434	....	....
Japon (100 yens)	2 442	2 452	....	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/5
Or fin (kilo en barre)	87000	89000
Or fin (en lingot)	87495	89495
Pièce française (20 fr)	860	894 90
Pièce française (10 fr)	476	472
Pièce suisse (20 fr)	620	630 10
Pièce latine (20 fr)	590 10	600
Souverain	735 10	764
Pièce de 20 dollars	3310	3390
Pièce de 10 dollars	1580	1605
Pièce de 5 dollars	777 50	.....
Pièce de 50 pesos	3500 50	3610
Pièce de 10 florins	620	637

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Un général et un policier sont tués dans un attentat à Madrid

Madrid (A.F.P.). — Le général Andrès Gonzalez Suso et un policier ont été assassinés ce lundi 4 mai à Madrid, et deux gardes civils ont été tués à Barcelone, dans deux attentats commis, selon le ministère de l'intérieur, par les Groupes révolutionnaires *antifascistes du premier octobre* (GRAPO).

L'un des assassins du général a été blessé et se trouve hospitalisé dans un état grave. Certaines informations avaient indiqué juste après l'attentat qu'il avait été tué.

Le général Gonzalez Suso, âgé de soixante-deux ans, commandant l'artillerie côtière, a été abordé par deux individus âgés d'une vingtaine d'années alors qu'il quittait son domicile en plein centre de la ville et s'apprêtait à monter dans la voiture officielle qui devait le conduire à sa caserne. Les deux hommes ont tiré plusieurs coups de feu, l'atteignant à la tête. Grièvement blessé, le général est décédé dans l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital.

Les deux terroristes qui fuyaient à pied se sont trouvés face à un policier qui a blessé l'un deux. Son complice a alors tiré plusieurs coups de feu contre le policier, et l'a achevé au sol d'une balle à la tête. Le terroriste blessé, cerné par la police, a été gravement blessé et arrêté. L'autre a réussi à fuir et s'est vraisemblablement réfugié dans le métro. Trois autres personnes ont été blessées. Tout le uartier a été bouclé par la police et de nombreux barrages ont été installés.

La police a également arrêté toutes les rames de métro de la ville et vérifié l'identité de tous ceux qui s'y trouvaient au moment de l'attentat.

[Le général Andrès Gonzalez Suso est le sixième général tué en Espagne depuis trois ans, et le trente et unième militaire. Trois des cinq généraux tués avant lui l'avaient été par l'ETA, et les deux autres par les GRAPO.]

Deux gardes civils tués à Barcelone

L'autre attentat de la matinée, à Barcelone, a fait deux morts : deux gardes civils, dont un sergent, tués par deux terroristes à la sortie d'un bar.

Dans les deux attentats, les terroristes ont employé des pistolets de calibre 9 mm. court, généralement employés par les « grapos ». La police a, par ailleurs, identifié un des auteurs de l'attentat de Barcelone comme étant Cerdan Calixto, membre de cette organisation.

Le retrait d'Ouganda des troupes tanzaniennes a commencé le 1er mai

Un premier contingent de forces tanzaniennes est arrivé, samedi 2 mai, à Mwanza, en territoire tanzanien, dans le cadre du retrait des six mille soldats tanzaniens stationnés en Ouganda, a rapporté, dimanche, la presse de Dar-Es-Salaam.

Selon la radio gouvernementale tanzanienne, captée à Nairobi, les derniers soldats tanzaniens auront regagné leur pays à la fin du mois prochain, conformément à un accord de défense signé en juin 1979 pour deux ans par les deux pays.

Le départ des troupes tanzaniennes qui, depuis la chute d'Idi Amin Dada en 1979, ont aidé au maintien de l'ordre, fait peser une lourde hypothèque sur le gouvernement ougandais présidé par M. Milton Obote. En effet, le président ougandais, élu en décembre dernier dans des conditions jugées douteuses par les opposants, est confronté à des guérilleros dont les opérations deviennent de plus en plus audacieuses. Indisciplinée et divisée par les tensions tribales, l'armée ougandaise ne semble être capable que de pillages et de répression aveugle, qui font perdre au régime ses derniers appuis.

Enfin, dimanche, à Nairobi, des Ougandais hostiles au président Obote ont annoncé la création d'un front politique et militaire unifié pour renverser le régime. Selon des informations en provenance d'Ouganda, non confirmées, cette unification aurait eu lieu entre les forces de l'ancien ministre de la défense, M. Yowert Museveni, le mouvement pour la liberté de l'Ouganda et plusieurs autres groupes qui ont, entre eux, des divergences surtout tribales. *(A.F.P. — A.P. — Reuter.)*

(Lire page 5 le reportage de notre envoyé spécial sur la situation dans le Karamoja.)

LE CAMEROUN COMMANDE SIX AVIONS ALPHA-JET A LA FRANCE

Le Cameroun vient de passer commande à la France de six avions Alpha-Jet, conçus en coopération franco-ouest-allemande, sous la responsabilité, notamment, du groupe privé Dassault-Breguet. C'est le dixième pays client de cet avion capable de missions d'appui tactique.

A ce jour, le Cameroun ne disposait pas véritablement d'une aviation de combat moderne, puisque l'armée de l'air de ce pays, qui a accédé à l'indépendance en 1960 n'était équipée que d'appareils à réaction Magister d'un type ancien plus adaptés à des missions d'entraînement. Cette même armée de l'air camerounaise dispose déjà de matériels français, notamment des hélicoptères Alouette et Puma. C'est la Grande-Bretagne qui lui a fourni l'essentiel de son aviation de transport.

Dans ses missions de combat, le biréacteur Alpha-Jet est capable d'emporter jusqu'à 2 500 kilogrammes d'armements divers répartis en quatre points de fixation sous la voilure. Il est aussi doté d'un canon de 30 millimètres, et son rayon d'action est de 450 kilomètres à basse altitude (ou 3 000 kilomètres en altitude) pour une vitesse maximum de 970 kilomètres à l'heure.

Le Cameroun devient donc le dixième client de l'Alpha-Jet après la France (175 exemplaires), la République fédérale d'Allemagne (175), la Belgique (33), le Maroc (24), le Nigéria (12), l'Egypte (30), Qatar (6), la Côte-d'Ivoire (6) et le Togo (6). D'autres pays au Proche-Orient et la marine américaine, pour l'entraînement des pilotes de l'aéronavale, sont en discussions pour des commandes éventuelles.

Deux disparitions

LE PRÉHISTORIEN FRANÇOIS BORDES

M. François Bordes, directeur de l'Institut du Quaternaire de l'université de Bordeaux-I, est décédé à Tucson (Arizona), le 30 avril, d'une crise cardiaque. Il sera inhumé le 7 mai, dans l'intimité, à Cassac (Dordogne).

[Né le 30 décembre 1919 à Rives (Lot-et-Garonne), François Bordes était docteur ès sciences ; sa thèse, soutenue en 1951, avait pour sujet « Les limons quaternaires du bassin de la Seine ». Depuis 1956, il était professeur à l'université de Bordeaux et directeur de l'Institut du Quaternaire. Il a aussi enseigné dans des universités américaine, canadienne et australienne. De 1957 à 1975, il a été directeur des antiquités préhistoriques d'Aquitaine et, de 1958 à 1978, membre du conseil supérieur de la recherche archéologique.

François Bordes était un spécialiste mondialement connu des industries paléolithiques. Dès 1950, il avait publié les *Principes d'une méthode d'étude des techniques et de la typologie du paléolithique ancien et moyen*, qui, connue sous le nom de « méthode Bordes », permet l'étude quantitative des industries lithiques. Il connaissait parfaitement les procédés de taille de la pierre et était capable de tailler des outils comme le faisaient nos lointains ancêtres. Il a fouillé divers sites paléolithiques en Dordogne, en Espagne, aux Etats-Unis et en Australie. Auteur de deux cents publications scientifiques, il a aussi écrit, sous le pseudonyme de Francis Carsac, des romans de science-fiction. En 1980, il avait reçu le Grand Prix des arts et des lettres (section archéologie).]

LE DESSINATEUR ROBERT BELTZ

Robert Beltz, dessinateur et illustrateur, vient de mourir dans le village de Souffelweyersheim (Bas-Rhin) où il s'était retiré depuis de longues années. Il était âgé de quatre-vingt-un ans.

[Né à Paris en 1900, passionné par les mathématiques, Robert Beltz commence à dessiner vers sa dix-huitième année, puis à écrire des histoires qu'il met en images. Très tôt il s'affirme dans le genre fantastique et, en 1934, il illustre les *Histoires extraordinaires*, de Poe, qu'il se donne pour modèle. Robert Beltz est notamment l'auteur de recueils d'illustrations sur le thème du *Diable boiteux*, de la *Tentation de saint Antoine*, de *la Nef des fous*, suivi de *la Nef des folles*.]

● *Ardennais et Belges contre le nucléaire.* — Un millier de personnes venues de Belgique et du département des Ardennes ont participé le vendredi 1er mai à une manifestation contre l'installation d'une centrale nucléaire à Chooz (Ardennes).

L'élection présidentielle

« TRIBUNE JUIVE » : M. Giscard d'Estaing a failli à sa mission.

Le rabbin Grunewald, directeur de l'hebdomadaire *Tribune juive*, publie, avant le second tour de l'élection présidentielle, un long article éditorial « *en guise de bilan du septennat* ».

« *Si la politique de la France à l'égard d'Israël*, écrit-il notamment, *n'a pas échappé, sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, à une incohérence certaine, comme en bien d'autres domaines de la politique extérieure, celle-ci s'est manifestée au Proche-Orient avec une indignité que nous ne sommes pas autorisés à laisser passer. (...) Paris s'est attribué le rôle de pionnier en Europe pour que la C.E.E. affaiblisse politiquement Israël. (...) Valéry Giscard d'Estaing, président de la République à un moment privilégié de l'histoire, à l'un de ces rares instants où la paix pourrait s'élever au-dessus des charniers et du sang, a failli à sa mission en encourageant à la guerre et à la poursuite des conflits.* »

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)* publie dans son bulletin *le Droit de vivre*, en date du 5 mai, les réponses de M. Giscard d'Estaing à un questionnaire dans lequel le candidat réaffirme les positions du président sortant à l'égard d'Israël et de la politique française au Proche-Orient. « *L'initiative des dix Etats membres de la C.E.E.*, déclare-t-il notamment, *n'est pas dirigée contre les accords de Camp David, mais vise à créer les conditions d'un règlement global qui sera nécessairement progressif et qui implique le dialogue entre toutes les parties intéressées.*

» *Je ferai, en ce qui me concerne, tout ce qui peut favoriser ce dialogue.* »

M. ALAIN DE ROTHSCHILD PRÉSENTE LES REVENDICATIONS DU CRIF AUX DEUX CANDIDATS

L'assemblée plénière du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui s'est réunie le 28 avril, a adopté à l'unanimité un document qui fixe les positions de la communauté juive à la veille du second tour de l'élection présidentielle et présente aux deux candidats les revendications du CRIF. Celles-ci concernent principalement la politique française au Proche-Orient, les menaces contre la sécurité d'Israël et la lutte contre le terrorisme et le racisme.

Le CRIF dénonce notamment une politique « qui prend le risque par ses livraisons d'équipement nucléaire de contribuer à la mise au point par l'Irak d'une bombe atomique ». Il réclame aussi l'abandon des circulaires permettant des dérogations à la loi contre le boycottage et l'application « loyale et rigoureuse » de cette loi.

Le président du CRIF, M. Alain de Rothschild, et le bureau exécutif ont demandé audience aux deux candidats. Ils ont été reçus lundi matin par le président-candidat et le seront mercredi par M. Mitterrand.

Après une heure d'entretiens, la délégation a quitté le bureau de M. Giscard d'Estaing, et son président, M. Alain de Rothschild, a déclaré : « Notre visite s'inscrit dans notre volonté d'interroger les deux candidats sur un pied d'égalité. A chacun nous soumettons une liste de mesures concrètes que nous souhaitons voir adopter et sur lesquelles nous leur demandons de prendre position publiquement. Nous rendrons *publique cette liste après notre entretien* avec M. François Mitterrand, mercredi. »

Le numéro du « Monde » daté 3-4 mai 1981 a été tiré à 527 134 exemplaires.

LA FUSILLADE DE MONTREDON SERA EXAMINÉE EN CORRECTIONNELLE

M. Albert Teyssère, inculpé après la fusillade de Montredon (Aude) et considéré comme l'un des auteurs des coups de feu tirés le 4 mars 1976 sur les forces de l'ordre lors d'une manifestation de viticulteurs, sera jugé par le tribunal correctionnel. La chambre criminelle de la Cour de cassation a en effet annulé l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour de Montpellier, qui avait renvoyé M. Teyssère devant la cour d'assises de l'Aude.

La Cour suprême a considéré que les faits reprochés ne constituaient plus le crime de « violences avec armes contre des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions avec intention de donner la mort ».

La fusillade de Montredon avait causé *la mort de deux personnes*, le commandant Pierre Le Goff, de la C.R.S. 26 envoyée ce jour-là de Toulouse, et M. Emile Pouytes, viticulteur exploitant à Arquettes-en-Val (Aude).

NOUVELLES BRÈVES

● *La grève de la faim des militants basques : une troisième hospitalisation.* — Après l'hospitalisation de Mlles Kattalin Hirigoyen et Marie-Christine Aragon, un troisième militant basque, parmi les six qui avaient entamé une grève de la faim à l'intérieur de la cathédrale de Bourges, M. Claude Berger a été admis, le samedi 2 mai, à l'hôpital de la ville (*le Monde* daté 3-4 mai).

D'autre part, neuf Basques espagnols présumés membres de commandos autonomes ou d'appartenance à l'ETA et qui, arrêtés par les autorités françaises aux mois de février et d'avril, ont fait l'objet d'une demande d'extradition par l'Espagne ont été transférés samedi 2 mai de la prison de Bayonne à celle de Pau.

● *Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris*, a concélébré dimanche 3 mai, à Notre-Dame de Paris, une messe solennelle à l'occasion du quatrième centenaire de saint Vincent de Paul, fondateur de la communauté des Filles de la charité.